BSB Bayerische StaatsBibliothek | Münchener DigitalisierungsZentrum
Digitale Bibliothek

Pauw, Cornelius de

Recherches Philosophiques Sur Les Egyptiens Et Les Chinois

Bd.: 2.

Berlin (1773)

Signatur: H.afr. 763-1/2

Nutzungsbedingungen

Bitte beachten Sie folgende Nutzungsbedingungen:

1. Die Dateien werden Ihnen nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke zur Verfügung gestellt.
2. Nehmen Sie keine automatisierten Abfragen vor.
3. Nennen Sie die Bayerische Staatsbibliothek als Eigentümerin der Vorlage.
4. Bei der Weiterverwendung sind Sie selbst für die Einhaltung von Rechten Dritter, z. B. Urheberrechten, verantwortlich.

Usage Guidelines

Please observe the following usage guidelines:

1. The files are provided for personal, non-commercial purposes only.
2. Refrain from automated querying.
3. Attribute ownership of the original to the Bavarian State Library.
4. In using the files, it is your own responsibility to observe the rights of third parties, e. g. copyright regulations.

10432033

10432033

RECHERCHES
PHILOSOPHIQUES
SUR
LES EGYPTIENS
ET
LES CHINOIS.

PAR MR. DE P***.

TOME II.



A BERLIN,
Chez G. J. DECKER, Imprimeur du Roi.

M. DCC. LXXIII.

10432033

10432033

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES SUR LES EGYPTIENS ET LES CHINOIS.

TOME II.

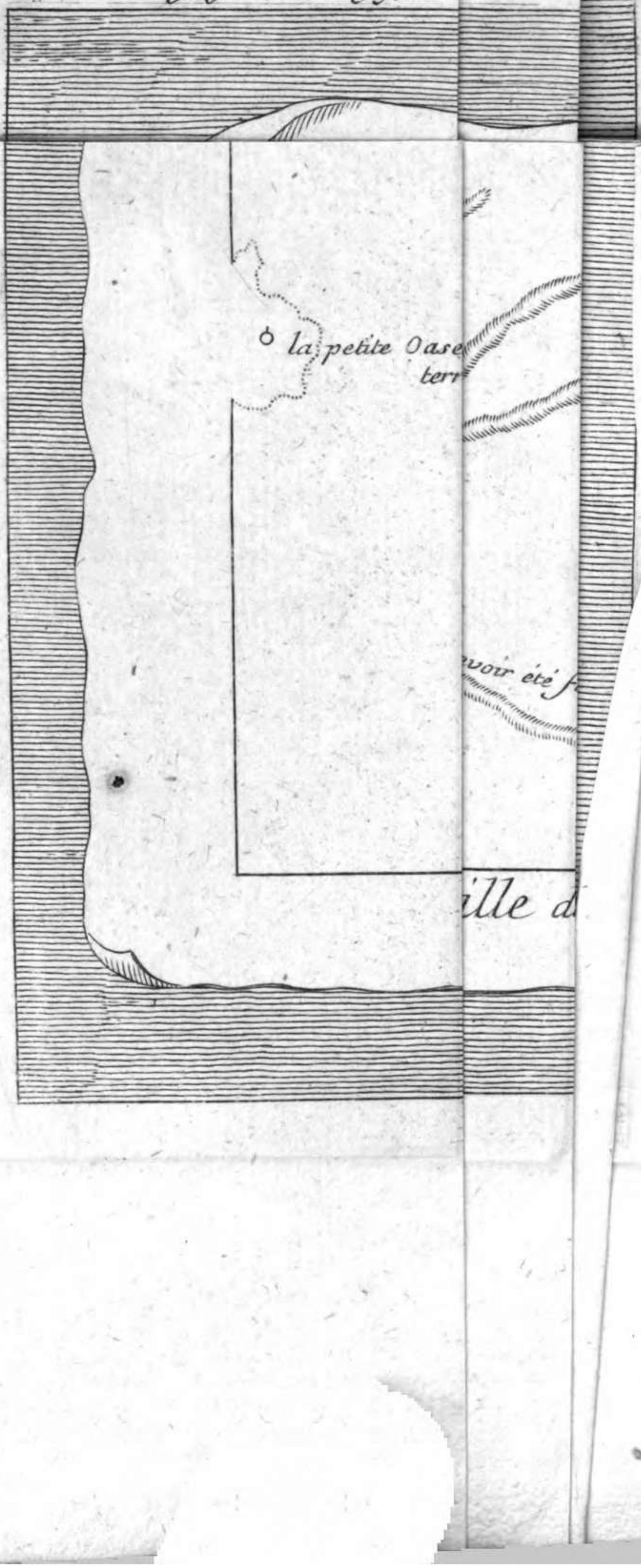
10432033

10432033

part

0432033

Rech: Philos: sur les Egypt:



10432033



SECTION VI.

Conſidérations ſur l'état de l'Architecture chez les Egyptiens & les Chinois.

NOus ne conſidérons ici les principaux Ouvrages élevés par les Chinois & les Egyptiens, que pour faire ſentir que le génie de ces deux peuples a éſſentiellement différé. Car nous ne prétendons pas parler de l'Architecture comme en parleroit un Architecte, qui voudroit toujours inſiſter ſur les regles & les principes : c'eſt-là le devoir de l'Artiſte : mais ce n'eſt pas celui du Philoſophe.

Après avoir examiné quelques monuments en général, nous décrirons avec plus de détail la grande muraille qui a fermé l'Egypte du côté de l'Orient : & pour qu'on ne ſoit point tenté de croire, qu'il y a quelque rapport entre ce rempart & celui de la Chine, nous en indiquerons

un nombre étonnant d'autres ſur la ſurface de l'ancien Continent, & dont quelques uns ont été d'une telle étendue, que ſi on les eût conſtruits ſur une même ligne, ils auroient pu couper à peu près tout notre hémiſphere en deux : c'eſt-à dire que, ſi cette chaîne de murailles eût commencé ſous le premier Méridien en ſuivant toujours la direction de l'Equateur, elle ſeroit venue aboutir preſqu'aux extrémités de l'Aſie. Et il eſt remarquable que ce ſoit principalement contre les Tartares & les Arabes qu'on a tâché de fortifier ainſi tant de régions dans trois différentes parties de notre Globe; car en Amérique on n'a point découvert la moindre apparence de quelque retranchement de cette eſpece.

Un Chinois, qui entreprendroit aujourd'hui le voyage de l'Egypte, ſeroit bien ſurpris en voyant les Obéliſques d'Alexandrie & de la Matarée, & encore plus ſurpris en conſidérant cette ſuite de Pyramides rangées à l'Occident du Nil depuis *Hauara* juſqu'à *Gizeh*. Car, loin qu'on trouve des Pyramides & des Obéliſques à la Chine, on n'y a pas même ouï parler de quelque monument ſemblable. L'Empereur *Kien-long* de la Dynaſtie *Daj-dzin*, qui vit encore dans l'inſtant que j'écris, peut avoir dans ſes appartements quelques tableaux moins mal faits que ceux qu'on y a vus juſqu'en 1730. Mais ce Prince n'a pas dans toutes ſes maiſons une belle colomne de marbre ou d'albâtre. Ses prédéceſſeurs depuis *Yao*, s'il eſt vrai qu'*Yao* ait exiſté, n'ont employé dans leurs Palais, dans leurs Pagodes, dans leurs Tombeaux,

que des colomnes de bois ſans aucune proportion déterminée.

De-là il réſulte déja que le caractere de l'Architecture Chinoiſe eſt diamétralement oppoſé au génie de l'Architecture Egyptienne, qui tendoit à rendre indeſtructible, & pour ainſi dire immortel, tout ce que les Chinois rendent extrêmement fragile, & encore extrêmement inflammable à cauſe du vernis, dont ils recouvrent leurs colomnes, & de cette pâte de chaux, de filaſſe & de papier mâché dont ils rempliſſent les cavités du bois, lorſqu'il s'en trouve ſur le corps du fuſt, ou ſur les parties apparentes de l'entablement.

Le feu ayant gagné quelques quartiers de *Nankin*, on tenta inutilement de l'éteindre : il ne fut pas poſſible de ſauver une maiſon, & trois jours après l'incendie on ne voyoit plus dans tout ce lieu déſolé la moindre ruine d'habitation : tandis que la ville de Thébes, qui a été brûlée, ſaccagée tant de fois depuis Cambyſe, offre encore des veſtiges conſidérables, qu'on ſait avoir occupé longtemps M. M. Pococke & Norden, qui en ont donné des deſſins & des deſcriptions : cependant il s'en faut de beaucoup qu'ils ayent tout décrit & tout deſſiné. On eſt perſuadé que les ruines du grand Temple de Thébes dureront encore plus longtemps que des Palais bâtis de nos jours en Europe, & ſurtout que la Coupole de Saint Pierre, qui ne paroît plus pouvoir réſiſter longtemps.

Quand on connoît la vanité des Chinois, & leur peu de ſcrupule ſur les menſonges hiſtori-

ques, alors il faut apprécier à ſa juſte valeur tout ce qu'ils rapportent des édifices merveilleux, conſtruits par leurs premiers Empereurs. Quelques-unes de ces fabriques n'ont jamais exiſté, comme le prétendu château de l'Impératrice *Takiz*, dont la deſcription purement fabuleuſe ou romaneſque, a été faite par des Ecrivains qui n'avoient aucune idée de l'Architecture. Car il ne faut avoir aucune idée de toutes ces choſes, pour oſer dire que ce Palais étoit bâti de marbre rouge, tirant ſur la couleur de roſe; que le jour y entroit comme dans un appartement de la maiſon d'or de Néron, qu'il avoit des portes de jaſpe, & qu'il s'élevoit à deux-mille pieds dans l'air. Quelques autres conſtructions, comme le Tombeau de *Schi-chuandi*, ont été de ſimples ouvrages de boiſerie. Et le Lecteur jugera dans l'inſtant combien on a groſſiérement exagéré à l'occaſion de ce Tombeau dont il ne reſte pas même de ruine.

On ne peut que rire de la ſimplicité ou de la folie des Chinois, qui montrent, dans la Province de *Chen-ſi*, la ſépulture de *Fo-hi*; & là deſſus le Pere du Halde obſerve ſérieuſement que, ſi ce monument eſt authentique, il faut le regarder pour le plus ancien de tous ceux qu'on connoît ſur la ſurface de notre Continent. (*) Mais cette ſépulture de *Fo-hi* n'entre pas en comparaiſon avec le *Pic Adam*, dans l'iſle de Ceylon, où l'on fait voir les traces de *Piromi*, le premier des

(*) *Deſcription de la Chine. Tom. I. pag.* 223.

mortels. On conçoit bien que ces puériles Traditions ne peuvent avoir cours que chez des nations peu éclairées, & où la Critique Hiſtorique eſt entiérement inconnue; de ſorte que des ignorants s'y repaiſſent les uns les autres avec des fables. Comme les Lettrés ſavent que leur pays a été peuplé par des colonies venues des hauteurs de la Tartarie, ils ont ſuppoſé que leur prétendu Fondateur *Fo-hi* devoit avoir été enterré à peu près ſous le trente-cinquieme degré de latitude Nord, & le cent & vingt deuxieme de longitude; ce qui correſpond aſſez bien à la ſituation de la ville de *Kong-tchang* dans la Province du *Chen-ſi*.

Les Chinois n'ont jamais connu la méthode de bien bâtir en pierres un édifice de deux ou trois étages. Et ils ne veulent pas même l'entreprendre avec leurs charpentes; tellement que chez eux les villes occupent toutes trois ou quatre fois plus de terrain que cela ne ſeroit convenable, dans un pays comme le leur, où le fort de la culture eſt dans le voiſinage des villes. M. le Poivre dit qu'on y ménage le terrein, lorſqu'il s'agit de faire une maiſon de plaiſance; & que les grands chemins n'y ſont que des ſentiers. (*) Mais convenons que cet Ecrivain a porté l'enthouſiaſme en faveur des Chinois très-loin.

La maiſon de plaiſance, que fit faire par caprice, & ſans aucun beſoin l'Empereur *Can-hi*, occupoit plus de place que toute la ville de Dijon;

(*) *Voyage d'un Philoſophe.*

& on ſait que le chemin, qui conduit à Pekin, a cent & vingt pieds de large. Et ce n'eſt, par conſéquent, point un ſentier. Dans les Provinces Méridionales où l'on n'employe ni voiture, ni chevaux, ni aucune bête de ſomme ou de trait; parce que tout le commerce s'y fait par les canaux, les grandes routes n'ont pas beſoin d'être ſi ſpacieuſes; mais on verra bientôt que le commerce intérieur ne s'y eſt pas toujours fait par les canaux.

Quelques Voyageurs penſent, que les Chinois n'ont jamais voulu ſe réſoudre à bâtir des maiſons de pluſieurs étages; parce qu'ils craignent les tremblements de terre, qui ſont néanmoins beaucoup plus rares chez eux que dans les iſles du Japon & les Moluques, où ils paroiſſent être périodiques. Mais ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que les maiſons Chinoiſes quelque baſſes qu'elles ſoient, ne réſiſtent point contre les moindres ſecouſſes, qui y raſent quelquefois des villes entieres, comme ſi un violent tourbillon ou un ouragan y eût paſſé. On vit ce ſpectacle en 1719 à *Junny*, & dans quelques autres bourgades des environs, où il ne reſta point une habitation ſur pied. (*)

Sous le regne d'*Yong-ſcheng*, pere de l'Empereur actuel, il y eut plus de quarante-mille perſonnes écraſées à Pekin; & cela dans des logis ſi bas & ſi petits, qu'ils ne paroiſſoient être que des caſes ou des chaumieres. Il y a ſûrement une

(*) *Antermony Journal. T. I. pag. 274. & ſuiv.*

méthode pour bâtir de façon que les tremblements de terre ne ſauroient nuire beaucoup; mais cette méthode eſt inconnue aux Chinois, qui ne donnent pas aſſez de ſolidité aux fondements, ni aſſez d'épaiſſeur aux murailles; & d'ailleurs ils ne les lîent point entr'elles avec des poutres & des ancres. Ainſi il ne faut pas s'étonner de ce que leurs bâtiments, malgré leur peu d'élévation, s'écroulent encore plus aiſément, que s'ils étoient de deux ou trois étages. Un jour le clocher de *Nankin* ſuccomba ſous le ſeul poids de la cloche.

L'Architecture eſt à la Chine comme tous les autres Arts, réduite en routine, & non en regles. Ce n'eſt point un Palmier, qui y a ſervi de modele aux colomnes; mais c'eſt le tronc d'un arbre connu ſous le nom de *Nan-mou*; & dont il a été impoſſible juſqu'à préſent de déterminer le caractere : cependant je ſoupçonne qu'il appartient au genre des Meleſes ou au genre des Sapins. Après avoir trouvé le modele ou l'idée de la colomne, on croiroit qu'ils en ont fixé auſſi les proportions; & voilà néanmoins ce qu'ils n'ont point fait ſuivant des principes invariables.

M. Chambers, qui n'a meſuré que quelques parties & quelques membres d'une Pagode de *Canton*, dit qu'ils donnent depuis huit juſqu'à douze diametres à la hauteur du fuſt. (*) Mais

---

(*) *Deſſins des édifices, meubles, habits, machines & uſtenſiles des Chinois &c.*

Il ſe peut que M. Chambers a même meſuré dans une Pagode, qu'on prétend avoir été cy-devant une égliſe des Jéſuites. D'ailleurs il n'a pas eu connoiſſance d'un fait que je rapporterai dans la ſuite.

cela n'eſt point généralement vrai : ils n'eſtiment réellement une colomne, qu'à meſure qu'elle eſt groſſe & d'une ſeule piece; & c'eſt en cela qu'ils font conſiſter une eſpece de luxe ou de magnificence. Or, comme il eſt difficile de trouver des arbres qui ayent toutes ces qualités, ils ſe voyent réduits, au moins dans les édifices privés, à ſe ſervir de troncs de douze ou treize pieds de haut depuis la naiſſance des racines, juſqu'à l'endroit où il faut les étêter : parce que la diminution y devient trop ſenſible.

Le *Nan-mou* reſte, comme toutes les autres eſpeces de Sapins, longtemps ſur pied avant que de gagner en circonférence, parce qu'il gagne d'abord en hauteur : ainſi ce doit être la difficulté de trouver le bois propre à faire de groſſes colomnes, qui a déterminé les Chinois à les préférer à toutes les autres. Celles d'une Pagode, qui a exiſté près de *Nankin*, avoient à peu près quatorze pieds de circonférence : celles du nouveau Palais de Pekin, tel qu'on l'a reconſtruit depuis le dernier incendie ſurvenu ſous *Can-hi*, n'ont que ſept pieds de circonférence.

Il eſt étonnant qu'avec de telles idées les Chinois n'ayent jamais pu ſe réſoudre à travailler en pierre ou en marbre; & cela dans un pays tout rempli de carrieres. Si leurs édifices nous choquent encore plus que ceux des Perſans & des Turcs, c'eſt qu'il n'y a pas de ſymmétrie dans le tout, ni de proportion dans les parties. Ils font les Friſes deux ou trois fois plus hautes qu'elles ne devroient l'être; & cela pour ſe procurer

beaucoup de champ où ils puiſſent étaler des ornements & des entrelas ſi bizarres, qu'on ne ſauroit les décrire, ni les définir. Il paroît que chez les Egyptiens cette partie étoit principalement deſtinée à contenir des repréſentations d'animaux ſacrés; & voilà pourquoi les Grecs l'ont nommée le Zophore, en quoi nous avons eu tort de ne pas les imiter : car ce mot de *Friſe* eſt un terme barbare, dont on ne devroit point ſe ſervir.

Quant à l'emblême du Dragon, il n'y a point de place, qui lui ſoit particuliérement conſacrée dans la décoration des Palais & des Pagodes : on le met par tout, & juſques ſur la crête & les angles du toit, où il produit un effet plus révoltant qu'on ne pourroit le dire; & je ne conçois point quel plaiſir on a trouvé en multipliant ainſi les copies d'un monſtre ſi hideux, qui reſſemble tantôt ă un lézard Iguan, & tantôt à un crapaud aîlé avec une queue d'Eléphant. Qu'on l'ait conſervé dans les bannieres & les livrées, parce que c'eſt la principale piece des anciennes armoiries, cela eſt en quelque ſorte fondé ſur l'immutabilité des coutumes de l'Orient; mais l'emploi, qu'on en a fait comme ornement d'Architecture, n'eſt point plus raiſonnable que l'invention de ces Artiſtes François, qui avoient ſculpté des têtes de coqs, & des fleurs de lis dans les chapiteaux d'Ordre Corinthien, pour faire la plus froide illuſion qu'on puiſſe imaginer, au nom & à l'emblême de leur nation.

Tels ſont les édifices de la Chine : les maîtreſſes murailles n'y portent rien : le toit & le com-

ble repoſent immédiatement ſur la charpente, c'eſt à dire ſur les colomnes de bois. Pour ne point réformer cette pratique vicieuſe, & qui ne contribue nullement, comme on l'a cru, à garantir leurs villes de l'incendie, ils ont inventé de doubles toits, qui débordent les uns ſur les autres; car ils ont ſouvent beſoin d'un toit ſéparé pour couvrir les murailles.

De tout ce qu'ils négligent le plus dans une conſtruction, c'eſt la ſolidité, ſans laquelle il n'y a point de beauté réelle en Architecture : les maiſons bâties le long de la riviere de *Canton*, ont des fondemens; parce qu'il ſeroit impoſſible de s'en paſſer à cauſe de l'eau : mais dans l'intérieur des Provinces on voit des villes entieres où les maiſons manquent de fondements. Il y exiſte des Tours dont la premiere aſſiſe de briques n'eſt pas à vingt quatre pouces de profondeur ſous le rez de chauſſée, auſſi ne durent elles point longtemps; & le P. Trigault dit qu'il eſt rare qu'elles reſtent ſur pied pendant un ſiecle. (*) Mais il faut excepter de cette regle le *Van-ly-czin* ou la grande Muraille, qui a été élevée par pluſieurs Rois abſolument indépendants des Empereurs de la Chine; & qui avoient intérêt à mettre cet ouvrage en état de réſiſter aux efforts de l'ennemi; ſans quoi il eût été abſurde de l'entreprendre. Encore les parties, qui ne portent pas ſur le roc vif, ou qu'on n'a pas eu ſans ceſſe ſoin d'entretenir, ſe ſont-elles très-dégradées.

(*) *Ita raro unius ſæculi ætatem ferunt.* Exped. apud Sin. Lib. I. Cap. 4.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que la groſſeur des colomnes, dont les Chinois ornent quelquefois leurs bâtiments par une pure oſtentation, ne contribue en rien à la ſolidité, parce que leurs baſes ne ſont point bien aſſurées, ni enfoncées en terre. Ces prétendues baſes ne ſont que des pierres carrées, qu'on range ſur le pavé, & où il y a une petite excavation dans laquelle on fait entrer le pied des colomnes, qui n'ont aucun renflement, & qui paroiſſent unies à la partie qu'on pourroit nommer parmi eux l'Architrave : car ils n'ont jamais fait uſage de chapiteaux, ni de rien de ſemblable. Et cette particularité prouve, comme mille autres, que leur maniere de bâtir s'éloigne extrêmement de la maniere des Egyptiens, dont l'imagination avoit beaucoup travaillé ſur les chapiteaux ; & il ne faut pas croire qu'ils ſe ſoient contentés de la ſeule forme que décrit Athénée, comme la plus généralement employée. (*) Car on en a encore découvert neuf ou dix autres eſpeces dans les ruines du *Delta* & dans celles de la Thébaïde : auſſi de quelque côté qu'on conſidere une Pagode de la Chine, n'y trouve-t-on pas la moindre reſſemblance avec un temple de l'Egypte : on n'y trouve ni l'enfilade des Sphinx, ni les murs inclinés, ni des combles en terraſſes, ni des Obéliſques, ni des cryptes, ni aucune apparence de ſouterrain.

J'ai toujours ſoupçonné qu'on s'eſt mépris beaucoup ſur l'objet qui a ſervi de modele aux premiers

---

(*) *Lib. V. Cap.* 6.

bâtiments des Egyptiens ; mais à la Chine il n'eſt preſque pas poſſible de s'y méprendre. On y a contrefait une Tente ; & cela eſt très-conforme à tout ce qu'on peut ſavoir de plus vrai ſur l'état primitif des Chinois, qui ont été, comme tous les Tartares, des Nomades ou des Scénites : c'eſt à dire qu'ils ont campé avec leurs troupeaux avant que d'avoir des villes. Et c'eſt là ſans doute l'origine de cette ſinguliere conſtruction de leurs logis, qui reſtent ſur pied, lors même qu'on en renverſe les murailles ; parce qu'elles enveloppent ſeulement la charpente ſans porter le toit ; comme ſi l'on y avoit d'abord commencé par faire autour des tentes une enceinte de maçonnerie pour renfermer le bétail ; & tel a dû être en effet le premier pas de la vie paſtorale & ambulante vers la vie ſédentaire.

Quand on conſidere en général une ville Chinoiſe, on voit que ce n'eſt proprement qu'un camp à demeure, dont il n'eſt gueres poſſible de rien appercevoir dans le lointain, ſinon le circuit des remparts, qui ſont beaucoup plus hauts que les maiſons d'un ſeul étage. Auſſi trouvé-je que M. de Bougainville, en parlant de l'établiſſement des Chinois près de Batavia, nomme toujours leur quartier, le *camp des Chinois.* (*)

Un Hiſtorien ou plutôt un Fabuliſte de la Chine, appellé le *Lopi*, dit que les premieres habitations de ſon pays reſſembloient à des nids d'oiſeaux. Mais c'eſt là une expreſſion Orientale &

(*) *Voyage autour du Monde. Tom. II. pag.* 226.

fort figurée, qu'on ne doit pas prendre à la lettre : car nous ne ſaurions ſuppoſer que les anciens Chinois ayent vêcu ſur les arbres, comme ces Sauvages de l'Amerique Méridionale, qui étoient ſi bêtes & ſi pareſſeux, qu'ils ne donnoient aucun écoulement aux eaux des rivieres, qui en Eté ſe débordent entre les Tropiques ; de ſorte qu'il ne leur reſtoit de refuge que ſur les arbres, où ils paſſoient une partie de l'année, comme les ſinges & les Sapajous, en mangeant les fruits qu'ils trouvoient ſur les branches.

Il eſt croyable que par ces nids d'oiſeaux, le *Lopi* a voulu déſigner des tentes rondes, baſſes & faites comme des ruches, dont ſe ſervent les Tartares qui campent dans le *Chamo* ou d'autres déſerts ſabloneux, où l'on ne ſauroit aſſurer les piquets pour garantir les tentes ordinaires, telles que celles dont les Chinois font maintenant uſage à la guerre, & qu'on ſait ne différer preſqu'en rien de celles qu'on employe dans les armées de l'Europe. (*)

J'ignore comment M. l'Abbé Barthélemy a pu dire que les édifices, qu'on voit repréſentés ſur la célebre Moſaïque de Paleſtrine, reſſemblent à des maiſons Chinoiſes. Ce ſavant homme doit avoir éprouvé de ſingulieres illuſions en examinant ce monument, & on ſe contentera de rapporter ici un ſeul fait, qui fera bien juger de tous ceux qu'on ne rapporte pas : il aſſure que dans des barques, qui marchent ſur le Nil, on diſtingue

---

[*] *Art militaire des Chinois. pag.* 376.

des perſonnages, dont le bonnet rond & pointu reſſemble aux bonnets que portent aujourd'hui les Chinois ; & delà il conclud que les Chinois ſont originaires de l'Egypte. (*)

Mais comment eſt-il poſſible qu'il ne ſe ſoit pas apperçu que cette coëffure n'eſt en uſage à la Chine que depuis l'an 1644 ? C'eſt véritablement le chapeau Tartare, dont le peuple dût ſe couvrir, lorſqu'il reçut ordre de ſes vainqueurs de couper ſa longue chevelure : car quand il portoit encore ſa longue chevelure, il ne portoit point le chapeau Tartare. Ainſi toutes les prétendues conformités entre l'habillement des Egyptiens & l'habillement des Chinois, s'évanouïſſent comme des chimeres, que plus de réflexions & de recherches euſſent fait éviter. Nous avons vu à peu près toutes les copies gravées, qui exiſtent de la Moſaïque de Paleſtrine ; & ſurtout celle que M. l'Abbé Barthélemy a fait inférer lui-même dans les *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions* ; or il ne paroît point que les barques du Nil, ſur leſquelles cet Auteur a encore beaucoup inſiſté, reſſemblent plus à des barques Chinoiſes qu'à des gondoles de Veniſe. Les vaiſſeaux de toutes les nations depuis les chaloupes des Eskimaux & les canots des Hurons, juſqu'aux galeres de la Méditerranée, ſe reſſemblent par leur forme primitive : & on nous croira aiſément, ſi nous

---

[*] *Explication de la Moſaïque de Paleſtrine.*

Les anciens Egyptiens ſe coupoient les cheveux : les Chinois au contraire ne les coupoient jamais, & on a vu leur opiniatreté à cet égard, lors de la conquête des Tartares.

diſons que ce n'eſt pas ſur de tels rapports qu'il faut fonder l'hiſtoire d'une colonie envoyée de l'Afrique aux extrêmités de l'Aſie.

Quoique les Chinois entendent depuis très-long-temps l'art de faire des voutes, ils ne l'ont cependant point toujours mis en uſage dans la conſtruction des ponts. Celui, qu'on voit en un endroit de la Province de Junnan, ne conſiſte qu'en des piliers dreſſés d'eſpace en eſpace, entre leſquels on a tendu des chaînes de fer où l'on paſſe en frémiſſant. Des ouvriers tant ſoit peu habiles n'auroient jamais pu ſe réſoudre à exécuter un ouvrage de cette nature : car indépendamment de tous les autres inconvéniens, & de tous les autres dangers, la rouille occaſionnée par les brouillards de la riviere, doit attaquer les chaînons, & les briſer au moment où l'on s'y attendroit le moins, pour peu qu'on ceſſât d'y veiller.

Ce n'eſt point ſans ſurpriſe qu'on voit dans les Lettres du Pere Parrenin, qu'il oppoſe ce prétendu pont de fer à toutes les grandes conſtructions de l'Egypte, jugement qu'on ne peut attribuer qu'à la prédilection que les Ecrivains de ſon Ordre ont témoignée en faveur des Chinois ; ce qui nous a mis dans une continuelle défiance en liſant leurs Relations. On rencontre à la Chine beaucoup d'autres ponts où l'on a également employé une méthode très éloignée de la pratique des voutes : c'eſt à dire qu'on y a couché des pierres plattes ſur des piles plantées fort près les unes des autres ; ce que des voyageurs igno-

rans ont regardé comme une beauté ; tandis que ſans cette précaution, les pierres de traverſe, quelqu'épaiſſeur qu'on leur eût donnée, ſe ſeroient rompues dans leur milieu.

Quant au fameux pont volant, dont on a tant parlé en Europe, & dont on a gravé tant de fois la figure, il faut enfin dire ici qu'il n'a jamais exiſté comme il eſt décrit dans les livres. L'Auteur, auquel on doit une continuation de l'Hiſtoire de M. Rollin, ſemble inſinuer que c'eſt le Pere Kircher, qui a pris la liberté d'inventer le pont volant dans un Ouvrage imprimé à Amſterdam, ſous le titre de *Chine illuſtrée*. Ce Pere Kircher, qu'on accuſe de tant de choſes, avoit ſans doute des viſions étranges, & beaucoup d'audace pour les faire valoir ; mais il faut ici lui rendre juſtice, puis qu'il ne parle que d'après l'*Atlas* de Martini, comme a fait auſſi le Compilateur anonyme des merveilles de l'Art & de la Nature. (*) Au reſte celui, qui a inventé le pont volant, n'avoit pas le ſens-commun ; & je ne ſuis que médiocrement ſurpris de ce qu'un habile Architecte François, nommé Boffrand, qui en a examiné les dimenſions, ait déclaré qu'elles étoient chimériques dans tous leurs points : car elles le ſont indubitablement, & on s'apperçoit au premier coup d'œil, qu'on n'a pu faire un tel pont ni par le moyen d'un arc Romain, ni par le moyen d'un arc Gothique, qui eſt néanmoins

(*) *Artificia hominum & Miranda Naturæ in Sinâ. pag.* 638.

le plus communément employé à la Chine. Ce qui peut avoir donné lieu à toutes ces fables abſurdes, par leſquelles nos voyageurs d'Europe n'ont que trop bien ſervi la vanité des Chinois, c'eſt qu'un torrent ou quelque riviere fort rapide, comme elles le ſont ſouvent dans ce pays hériſſé de tant de montagnes, s'eſt probablement ouvert un paſſage ſous des rochers, dont le pied portoit ſur une couche terreuſe, & en aura excavé les bords, phénomene qui n'eſt point ſans exemple dans les Alpes. Enfin tous les ponts, que les Chinois ont conſtruits, ſont des ouvrages bizarres : & quand il s'y trouve des arcades ; elles manquent ordinairement de force ou dans la cime ou dans la moitié ſupérieure de l'arc : auſſi le Pere du Halde obſerve-t-il que, s'il y paſſoit des voitures chargées, elles ne réſiſteroient point à la pouſſée, & s'écrouleroient ſous le poids. Mais comme ces ponts forment un angle très-aigu vers leur milieu, des voitures ne ſauroient y paſſer ; car on y monte & on en deſcend par des marches ou des eſcaliers. Quand on demande aux Chinois pourquoi ils donnent tant d'élévation aux arches du milieu, alors ils diſent que cela doit être ainſi ; pour que les barques puiſſent paſſer ſans baiſſer leurs mâts, mais au lieu de faire des ponts ſi périlleux, il vaudroit mieux forcer les barques à baiſſer les mâts ; ce qui n'eſt point une manœuvre difficile ſur les petites rivieres.

Une obſervation de la derniere importance, & qui doit nous détromper à jamais ſur tout ce que les Hiſtoriens Chinois rapportent de l'état floriſ-

ſant de leur pays ſous les anciens Empereurs, c'eſt celle qui concerne le Canal Royal ou l'*Yu-ho*, Ouvrage vraiment digne d'admiration, & où l'on a employé des Architectes très-verſés, tant dans la pratique du nivellement, que dans la conſtruction des écluſes, dont le mécaniſme & le jeu ſont auſſi ſimples que l'effet en eſt étonnant.

Comme c'eſt par ce Canal que ſe fait preſque tout le commerce intérieur, & comme c'eſt encore par cette voie que les provinces Méridionales communiquent avec celle de *Petcheli* & celle de *Kiang-nan*, ſans courir les dangers de la Mer, il n'eſt pas poſſible que le commerce intérieur ait été dans une grande activité avant qu'on eût ouvert cette route. Et les Lecteurs, qui ont quelque pénétration, concevront tout ceci, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'inſiſter davantage à cet égard.

Mais il ne faut point s'imaginer maintenant que le Canal Royal ait été fait par les Chinois: leurs Architectes n'ont pas été en état de l'entreprendre, & bien moins de l'exécuter. Ce ſont les Tartares Mongols, qui ont creuſé ce lit immenſe, par lequel des fleuves coulent dans des lacs, & des lacs dans des fleuves, ſans que les uns tariſſent, & ſans que les autres débordent. On peut naviguer ainſi pendant plus de ſix cens lieues: on peut aller ainſi d'une extrêmité de l'Empire à l'autre en bateau.

Le Conquérant *Koublai*, dont jamais le nom ne mourra, étoit un Prince très-inſtruit, & qui aimoit tous les Arts: il appella à la Chine beaucoup de Savants; mais ſur tout des Aſtronomes,

des Géographes & des Architectes Perſans, Arabes & Lamas. Il chargea les Aſtronomes de dreſſer un calendrier, & envoya les Géographes vers le Nord juſqu'au cinquante-cinquiéme degré, & juſqu'au ſeiziéme vers le Sud, pour faire des obſervations, & prendre la hauteur de toutes les places de la Chine, de la Corée, de la Tartarie & du Tunquin.

Quant aux Architectes, il les employa à faire le grand Canal vers l'an 1280 après notre ére. Et depuis cette époque très-récente, comme on voit, la Chine a changé de face. La Mer engloutiſſoit les trois quarts des barques, qui vouloient parer le Cap de *Li-ampo* pour ſe rendre dans les eaux du Golfe de *Nankin* : les Mongols effrayés à l'aſpect de tant de déſaſtres & de naufrages, eurent enfin compaſſion des Chinois, qui naviguoient ſi mal ſur l'Océan, & qui manquoient d'induſtrie pour ſe frayer une route au travers du Continent. Aujourd'hui il ne périt point une barque même dans le paſſage des écluſes, que les Tartares Mandhuis ont ſoin d'entretenir, & il ſe peut que, ſi les Mandhuis n'étoient point ſurvenus, les Chinois auroient encore laiſſé tomber cet ouvrage, déja fort dégradé en 1640, abſolument en ruines : ce qui les eût replongés dans l'état où ils ont dû ſe trouver avant le treiziéme ſiécle.

Il faut obſerver encore, que toutes les rigoles pour l'arroſement des terres, & les canaux de traverſe, qui communiquent à préſent en très grand nombre avec l'*Yu-ho*, ont été également creuſés

par les ſoins du Tartare *Koublai Kan.* (*) Ce Prince ouvrit auſſi la Chine Méridionale aux commerçants étrangers; & ce fut ſous ſon régne qu'on y vit pour la premiere fois des navires du Malabar, de Sumatra, de Ceylon; ce qui remit un peu les Provinces exténuées par les rapines des Généraux & des Officiers Chinois, qui exigeoient de plus fortes contributions dans leur propre pays, qu'on n'en demanderoit dans un pays conquis. Enfin pillant leurs alliés, & pillés à leur tour par les ennemis devant leſquels ils fuyoient, il ne leur reſtoit plus ni honte, ni honneur. *Koublai*, pour prévenir ce brigandage, augmenta la ſolde des Généraux & des Officiers, qui ſous l'ancienne forme de Gouvernement avoient été mal payés, & ils ne méritoient pas de l'être mieux. Il faut convenir après tout cela, que c'eſt une ingratitude monſtrueuſe de la part des Chinois d'avoir voulu noircir la mémoire de ce Prince, auquel ils ont reproché comme un crime, la confiance qu'il mettoit dans des hommes venus de l'Occident, c'eſt à dire les Géographes & les Architectes, étrangers qu'il appliqua à des travaux dignes des plus grands Monarques de la Terre: ils lui ont reproché encore

(*) M. Boyſen dit, dans ſon Abrégé Allemand de l'Hiſtoire univerſelle *Tom. IX. pag.* 393. que *Koublai-Kan* fit encore faire à la Chine pluſieurs autres Canaux, afin d'ouvrir une communication entre des rivieres navigables; & voilà ce que beaucoup d'autres Auteurs diſent tout de même. Quant à moi je doute qu'il y ait quelque Canal conſidérable dans toute l'étendue de la Chine, qui ne ſoit un ouvrage fait par les Mongols ou depuis l'époque de leur conquête.

core d'avoir aimé les femmes & le Dalai Lama; comme ſi tous les Empereurs de la Chine n'avoient point eu avant lui des ſerrails remplis de trois ou quatre-cents concubines, gardées par douze ou treize-mille châtrés.

Quant au Dalai-Lama, il étoit le Pontife légitime de la Religion que *Koublai-Kan* profeſſoit: car au-milieu de ſa gloire & dans le long cours de ſes proſpérités il n'oublia point que les grands & les petits ſont également environnés de la main du Tout-Puiſſant. Et s'il reſta inébranlablement attaché au culte de ſes ancêtres, au moins ne perſécuta-t-il jamais, dans tous les pays qu'il avoit conquis, un ſeul homme à cauſe de quelques futiles opinions: bien différent en cela d'Alexandre, qui tourmenta ſans ceſſe les Mages de la Perſe, qui ne purent ſouſtraire entiérement au fanatiſme de ce Macédonien les livres ſacrés du *Zend*.

Les Arabes, qui voyagerent à la Chine au huitiéme ſiécle, diſent qu'ils trouverent ce pays ſoumis à des Eunuques, & peuplé encore, en quelques endroits, d'Antropophages. (*) Là deſſus on a beaucoup raiſonné, & on s'eſt même permis de révoquer le rapport de ces Arabes en doute: mais le Gouvernement des Eunuques eſt un fait indubitable, & il eſt indubitable encore que ces voyageurs n'ont pu de leur temps voir la Chine comme on la voit aujourd'hui; puiſque ce n'eſt qu'au regne de *Koublai-Kan*, Fondateur de la vingtiéme Dynaſtie, qu'il faut rapporter l'époque de la révolution arrivée dans le commerce & l'agriculture.

(*) *Ancienne Relation des Indes & de la Chine, publiée par l'Abbé Renaudot, pag. 55. & 132.*

Ce fut auſſi alors que l'Aſtronomie s'y montra pour la premiere fois, quoiqu'en diſe le Pere Gaubil ; mais les connoiſſances apportées par les Arabes, les Perſans & les Savants de *Balk* & de *Samarcand*, qui ſuivoient les Mongols, ſe perdirent une ſeconde fois à l'extinction de la vingtiéme Dynaſtie. Nous en avons une preuve, & même une démonſtration dans l'Edit du premier Empereur Tartare Mandhuis : cet Edit publié en 1650, dit que depuis l'expulſion des Mongols, les Chinois n'avoient pas été en état de faire un ſeul Almanach exact, que d'année en année l'erreur avoit augmenté, & qu'enfin c'étoit là un opprobre pour les vaincus & les vainqueurs, qu'il falloit faire ceſſer en abandonnant le prétendu Tribunal des Mathématiques aux Européens, qui en ſont encore en poſſeſſion aujourd'hui ; & ſi on les en chaſſoit, le Calendrier de l'année prochaine pécheroit groſſiérement ; car ſi les Chinois ne changent point de langue & d'écriture, je les tiens incapables de faire des progrès dans quelque ſcience que ce ſoit. Cependant leurs Hiſtoriens voudroient bien nous faire accroire, qu'on voit encore dans leurs pays des Obſervatoires conſtruits depuis trois-mille ans ; mais nous oſons dire qu'il n'exiſte point dans toute la Chine un ſeul monument authentique & avéré, qui approche ſeulement d'une telle antiquité. Le ſeul Obſervatoire qu'on y ait trouvé, eſt celui de Pékin, ville bâtie en 1267 de notre ére par *Koublai-Kan.* (*)

(*) La partie de *Pékin* qu'on nomme *la Ville Chinoiſe* n'a été bâtie qu'en 1644.

D'où il réſulte que l'érection de cet Obſervatoire eſt poſtérieure à la conquête des Tartares Mongols, qui, comme on vient de le voir, changerent toute la face de l'Empire. Quant aux inſtruments découverts ſur une montagne près de *Nankin*, ils avoient été fabriqués en 1349; & par conſéquent toujours après l'époque de la conquête des Mongols.

Voici une obſervation déciſive ſur toutes ces choſes.

La latitude de Pékin eſt de 39 degrés, 55 minutes & 15 ſecondes de plus qu'on ne l'indique dans la Carte de Mr. d'Anville : la latitude de *Nankin* eſt de 32 degrés, 4 minutes & 3 ſecondes. Cependant les cadrans & les autres inſtruments trouvés à *Nankin* & à Pékin, avoient été faits pour ſervir un peu au delà du 36iéme degré ; de ſorte qu'il n'a jamais été poſſible aux Chinois de faire une ſeule obſervation juſte ni dans l'une, ni dans l'autre de ces villes-là.

Après avoir réfléchi à cette ſingularité, dont jamais perſonne n'a pu deviner la cauſe, je me ſuis enfin apperçu que ces inſtruments avoient été copiés ſur ceux, dont on ſe ſervoit dans les écoles de *Balk*, ville ſituée à peu près à trente minutes au delà du 36iéme degré (*), dans l'ancienne Bactriane, où les Sciences commencerent à être cultivées par les Grecs, qui ayant d'abord obtenu le gouvernement de cette Province ſous

---

[*] Dans la grande Carte de l'Aſie par M. d'Anville, *Balk* eſt placé un peu plus vers le Nord : cependant un Arabe, nommé *Ebn-Said*, n'en a donné la hauteur que ſur le pied de 35 degrés 54 minutes.

les ſucceſſeurs d'Alexandre, s'y rendirent indépendants, & formerent un Empire étendu juſqu'aux Indes. (*) Ces inſtruments faits pour la latitude de *Balk* ont été portés à la Chine du temps des Mongols. Et telle eſt l'origine de l'erreur la plus abſurde dont on ait jamais ouï parler parmi aucun peuple du Monde; c'eſt à dire qu'à l'arrivée des Jéſuites, les Chinois ſoutenoient que toutes les villes de la Chine étoient ſituées ſous le trente-ſixiéme degré, comme le Pere Kircher en convient lui-même. (**) Et quant à la longitude, dit-il, ils n'en avoient point la moindre idée. Enfin ils étoient auſſi peu verſés dans l'Hiſtoire de la Terre qu'ils faiſoient carrée, que dans l'Hiſtoire du Ciel où ils ſuppoſoient les planetes auſſi élevées que les étoiles.

J'avoue qu'il eſt arrivé aux Romains de ſe ſervir pendant quelque temps d'un cadran ſolaire, fait pour la latitude de Catane, ſans s'en appercevoir : mais il n'y avoit alors que 304 ans que la ville de Rome exiſtoit. Or 304 ans ne ſuffiſent point pour qu'un peuple, quel qu'il ſoit, puiſſe acquérir les premieres notions de l'Aſtronomie ; mais lorſque les Chinois tomberent dans cet abyme d'erreurs, ils étoient formés en corps de nation depuis plus de trois mille ans, à ce que prétendent leurs Annales véridiques.

Quant à l'Obſervatoire de la Province de Honan, je croi qu'on peut très-bien le placer avec

---

(*) Voyez *Bayer Hiſtoria Regni Græcorum Bactriani*, & un Mémoire de Mr. de Guignes ſur ce ſujet.

(**) CHINA ILLUSTRATA. *Folio* 102. *Amſt.* 1667.

le chimérique Palais de l'Impératrice *Ta-Kia*, au nombre des conſtructions qui n'ont jamais été : auſſi ne connoiſſons-nous d'autre garant de ce fait que Philippe Martini, qui dit que, dans la ville de *Teng-fong-hien*, on voit une prodigieuſe regle d'airain dreſſée perpendiculairement ſur un plan de même métal, & enſuite une Tour bâtie depuis près de trois mille ans, où le prétendu Aſtronome Chinois *Tcheou-Kong* obſervoit les mouvements du ciel. Cette prodigieuſe regle & cette plaque de cuivre ont été changées par le Pere du Halde en un ſimple inſtrument, & M. Boyſen en parlant de la ville de *Teng-fong-hien*, ne fait plus mention que de la Tour ; tellement que tout cet Obſervatoire a diſparu à quelques pierres près, qui doivent être celles d'une Tour. Mais ſi des Savants d'Europe ſe tranſportoient ſur les lieux, ils n'y trouveroient peut-être pas même ces pierres en queſtion, non plus que mille autres ſingularités dont le Pere Martini a embelli les deſcriptions qu'il donne dans ſon *Atlas*, où les noms des villes ſont ſi mal orthographées, qu'on a ſouvent de la peine à les retrouver dans les appellations actuelles. Enfin c'eſt moins un *Atlas*, qu'un recueil de bruits populaires.

S'il y avoit à la Chine des monuments d'une haute antiquité, ce ſeroient indubitablement les Tombeaux des Empereurs ; mais comme ces ouvrages ont été bâtis en bois, le temps & l'humidité les ont détruits ou les incendies les ont dévorés, parce qu'ils ſe trouvent ordinairement enveloppés d'épaiſſes forêts de Cyprès ou de cette eſpece de Sapin, que M. Osbeck appelle *Abies*

Sinenſis, & où le peuple au moindre mécontentement contre la Dynaſtie régnante, jette le feu. D'ailleurs lorſque les voleurs deviennent puiſſants, & qu'ils ſe répandent dans les cantons où l'on rencontre les Tombeaux de quelque famille Impériale, ils commencent par les piller, & en enlevent juſqu'au toit. L'Hiſtoire de la Chine fait ſouvent mention de ce brigandage, qu'on ne ſauroit prévenir ; parce qu'il n'eſt point poſſible de pratiquer des *Miao* dans l'enceinte des villes, ce qui changeroit bientôt ces villes-là en des cémetieres. Car les Princes, les Gouverneurs & les grands Mandarins veulent que leur ſépulture ſoit ombragée par des arbres plantés en quinconce à de grandes diſtances, entêtement ridicule, qui y abſorbe beaucoup de terrain propre à la culture. Là deſſus il faut citer une loi Egyptienne, que Platon nous a conſervée : il étoit défendu en Egypte d'enterrer un homme par tout où un arbre pouvoit croître. Et nous ſavons à n'en pas douter que les Pharaons juſqu'à la Dynaſtie des Saïtes ſe ſont conformés eux mêmes à ce réglement ſi ſage : car ni dans les environs des Pyramides, ni dans les environs des ſépultures Royales de la Thébaïde, un arbre ne ſauroit croître, & bien moins du ſeigle ou du froment. Ce n'eſt pas uniquement à cet égard que ces deux peuples different entr'eux ; car dans tout le reſte de leurs cérémonies & de leurs uſages funéraires il n'exiſte aucune analogie, ni aucun rapport.

On pourroit témoigner ici quelque envie de connoître le genre d'Architecture & le goût des ornemens employés dans la conſtruction des Tom-

beaux des Empereurs de la Chine ; mais malheureuſement ce qu'on en lit dans les Relations des Jéſuites, eſt un amas de fictions, & comme il faut prouver les qualifications par les choſes, nous donnerons ici malgré nous la deſcription du prétendu Tombeau de l'Empereur *Schi-chuan-di*, en nous ſervant des propres expreſſions du Pere du Halde.

Ce Prince, dit-il, *choiſit pour ſa ſépulture le Mont* Ly. *En bas il fit creuſer, pour ainſi dire, juſqu'au centre de la Terre. En haut il fit élever un Mauſolée, qui pouvoit paſſer pour une montagne : il étoit haut de cinq-cents pieds, & avoit de circuit au moins une demi-lieue. Au dedans étoit un vaſte tombeau de pierre, où l'on pouvoit ſe promener auſſi à ſon aiſe que dans les plus grandes ſales. Au milieu étoit un riche cercueil. Tout autour étoient des lampes & des flambeaux entretenus de graiſſe humaine. Dans la capacité de ce tombeau étoit d'un côté un étang de vif-argent ſur lequel étoient répandus des oiſeaux d'or & d'argent ; de l'autre côté un appareil complet de meubles & d'armes. Ç à & là mille bijoux des plus précieux. Non ſeulement on y avoit dépenſé des ſommes immenſes ; mais il en avoit coûté la vie à bien des hommes. Outre les gens du Palais, qu'on y avoit fait mourir ; on comptoit par dix-mille les ouvriers, qu'on y avoit enterrés tout vivants..... On vit tout à coup les peuples, qui ne pouvoient plus ſupporter le joug, courir aux armes. Hang-Si raſa ces vaſtes enceintes : il y reſtoit encore le cercueil, lorſqu'un berger, dit-on, cherchant au milieu de ces maſures une brebis égarée, y laiſſa tomber du feu qui conſuma tout.* (*)

[*] *Deſcrip. de la Chine. T. II. pag.* 546.

Il ne faut point ſoumettre à une critique ſévere une telle deſcription; puiſqu'elle révoltera aſſez par elle-même tous ceux qui la liront. Car enfin, ces lampes entretenues de graiſſe humaine, & ces canards d'or qui nagent ſur du Mercure, & cela dans un tombeau, ſont des prodiges ſi puérils, que nos plus mépriſables Auteurs de Romans ne les imagineroient point en écrivant des contes de Fées. Et le Pere du Halde eût pu exagérer ſur la Chine ou d'une maniere plus ingénieuſe, ou d'une façon moins groſſiere.

On entrevoit ſeulement au travers de ce nuage de fables, deux faits qui ſont vrais.

D'abord il eſt queſtion d'un Tombeau de bois, que l'incendie a conſumé : enſuite il eſt queſtion encore de quelques malheureux égorgés dans ce Tombeau là.

L'Empereur *Schi-chuan-di*, iſſu d'une famille Chinoiſe du *Tzin*, haïſſoit mortellement les Tartares, & leur fit de temps en temps la guerre : ainſi ce n'eſt point des Tartares, qu'il emprunta l'uſage d'immoler des victimes humaines; mais il trouva cet uſage ſubſiſtant à la Chine, où il a ſubſiſté juſqu'à nos jours. Et nous doutons extrêmement qu'il ſoit aboli. Ce qui nous a fait naître de grands & de triſtes doutes à cet égard, c'eſt que les Jéſuites diſent que l'Empereur *Can-hi* fit une loi, par laquelle on défendoit de ſacrifier des eſclaves à la mort des Princes du ſang : & dans un temps poſtérieur à cette prétendue loi on étrangla encore des femmes aux obſeques du Prince *Ta-vang*, le propre frere de l'Empereur *Can-hi*. Cette exécution eſt ſi récente, que des perſonnes actuel-

lement vivantes à Pékin peuvent en avoir été témoins.

Si les Chinois perſiſtent dans l'infanticide avec cette férocité brutale, dont on a tant parlé, il n'eſt pas abſolument étonnant de les voir perſiſter dans l'immolation des victimes humaines : car n'étant pas éclairés par les lumieres de la Philoſophie, il leur eſt pour le moins auſſi difficile de faire des progrès dans la Morale que dans les Arts & les Sciences. Aux obſeques des particuliers on jette dans le feu des ſtatues de carton, qui repréſentent des ſervantes & des valets : or on peut préſumer, que la cérémonie d'exécuter ainſi des domeſtiques en effigie, a été imaginée par les pauvres, qui n'avoient point d'eſclaves pour les pendre ou les brûler à leur enterrement : car on conçoit bien qu'il n'y a jamais eu à la Chine que les Empereurs & les Princes, qui ayent pu offrir de tels ſacrifices. Mr. le Gentil dit à cette occaſion dans ſon *Voyage autour du Monde*, qu'il y a un grand mêlange de coutumes Indiennes parmi tout ce qui s'obſerve dans les funérailles des Chinois ; ce qui n'eſt point étonnant ; puiſque leur religion n'eſt qu'un cahos de pratiques dont les unes viennent des Indiens & les autres des Scythes, qui enterroient toujours, dit Hérodote, quelques eſclaves & quelques concubines avec le cadavre de leur Souverain, ce qui eſt fort conforme à ces horreurs qui ſe paſſerent ſous *Can-hi* aux obſeques de *Ta-vang* à Pékin.

La paſſion des Chinois pour le nombre neuf doit auſſi être comptée parmi les ſuperſtitions qui leur ſont communes avec les Tartares. On voit dans

leur pays beaucoup de clochers ou de Tours à neuf étages, bizarrerie qui n'a d'autre fondement que leur penchant pour ce nombre myſtérieux, ſuivant lequel on fait auſſi la plus humiliante révérence qu'on ait pu imaginer, lorſqu'on ſe préſente devant les Empereurs de la Chine, qui veulent qu'on ſe courbe neuf fois juſqu'à terre devant leur trône; & on voit par l'Hiſtoire de *Gengis-Kan*, que ce cérémonial, digne des plus mépriſables eſclaves, étoit auſſi établi à la Cour de ce Prince. (*)

Parmi toutes ces Tours à neuf étages il n'y en a pas à la Chine qui ſoit de Porcelaine, comme des exagérateurs l'ont débité dans leurs Relations, ſans qu'on puiſſe même ſavoir ſur quoi une telle fable eſt fondée. Il s'agit d'un clocher qu'on rencontre aux environs de *Nankin*, & où les Tartares ont fait employer des briques d'une argille aſſez bonne, & ſur leſquelles on a imprimé des figures au moyen d'un moule. Le Pere du Halde, après avoir donné une eſpece de deſcription de ce bâtiment, qu'il tâche d'embellir tant qu'il peut, en empruntant le ſtyle romaneſque du P. le Comte, finit enfin par ces termes. *Voilà*, dit-il, *ce que les Chinois appellent la Tour de Porcelaine; & que quelques Européens nommeroient peut-être la Tour de brique.* (**) Oui ſans doute, car il n'y a pas une ſeule piece de Porcelaine, ni rien de ſemblable.

Du reſte cette Tour ſe fait diſtinguer ſingulié-rement par un degré de ſolidité, qu'on n'eſt point

---

(*) *Petit de la Croix Hiſt. de Gengis-Kan. pag.* 79.
[**] *Deſcript. de la Chine. Tom. II. pag.* 111.

accoutumé de voir dans les conſtructions de ce pays. Auſſi n'eſt-ce proprement pas un ouvrage Chinois; mais un mouvement érigé par les Mongols ſous *Koublai-Kan*, comme un trophée pour perpétuer la mémoire de ſa conquête. Et voilà pourquoi les Mandhuis l'ont reſpecté: tandis que beaucoup d'autres mauvais bâtiments, qui ſe trouvoient dans le voiſinage de *Nankin*, furent pillés, ſaccagés ou brûlés, lors de la priſe de cette ville, où l'on ne put faire obſerver parmi des troupes victorieuſes une diſcipline auſſi ſévere, que les Mandhuis eux mêmes l'euſſent ſouhaité. Les Chinois prétendent qu'on porta l'excès juſqu'au point de raſer les ſépultures Impériales qui étoient dans ces environs: il eſt vrai qu'on y voyoit jadis de prodigieux eſpaces plantés de Cyprès autour de quelques édifices de bois. Mais ce n'eſt point un grand malheur, que ces forêts ſacrées & auſſi inutiles aux Dieux qu'aux hommes, ayent été réduites en cendres; de ſorte qu'on peut actuellement y labourer la terre. Nieuhoff, qui paſſa quelque temps après à *Nankin*, dit que la tranquillité étoit déja rétablie dans cette ville: ainſi il faut regarder comme une fable ce que rapporte le Pere le Comte, qui prétend que les Tartares y mirent toutes les femmes Chinoiſes dans des ſacs, ſans diſtinction d'âge ou de rang, & les vendirent au plus offrant. Il ajoute même que ceux, qui avoient acheté des perſonnes décrépites, les jetterent dans la riviere: ce fait ne paroît avoir d'autre fondement que la coutume où ſont les Tartares, lorſqu'ils gagnent une bataille, de couper les oreilles aux morts, & d'en remplir neuf ſacs,

comme ils l'ont fait ſouvent en Pologne, & comme ils le firent encore en Boheme en 1242, après avoir vaincu le Duc Henri de Lignitz. Et l'Empereur de la Chine ayant défait en 1696 quelques corps d'*Eleuths* & de *Calmoukes*, il ordonna de couper leurs longs cheveux treſſés, dont on remplit également neuf ſacs.

La Tour de brique à neuf étages, dont on vient de parler, eſt garni au dehors, comme pluſieurs autres, de quelques rangs de ſonnailles, qui étant agitées par le vent font un bruit très déſagréable. Là deſſus on a prétendu que cette ſorte de carillon avoit beaucoup de rapport avec celle d'un monument Etruſque, qu'on place près de *Cluſium*; & les Etruſques, ajoute-t-on, étoient dans une liaiſon intime avec les Egyptiens, dont ils copioient ſans ceſſe les ouvrages. Mais il ſuffira d'obſerver que Pline donne aſſez ouvertement à entendre que ce monument de *Cluſium* n'avoit jamais exiſté: ſans qu'on puiſſe ſavoir aujourd'hui ſi Varron avoit lui même pris plaiſir à l'imaginer, ou ſi ce qu'il en rapporte, étoit extrait de quelque Roman obſcur & décrié. (*) Quant à cette correſpondance étroite entre les Etruſques & les Egyptiens, elle ne paroît fondée que ſur un paſſage mal compris de Strabon, & les opinions de quelques Italiens modernes comme Buonarotti; car l'Abbé Winckelman n'a pu découvrir entre les monuments de ces peuples aucune reſſemblance; ce qui n'eſt point ſurprenant; puiſqu'il y a bien

(*) Pline ſemble inſinuer que la deſcription du monument de *Cluſium* étoit tirée de ce ramas de fables qu'il appelle *fabulæ Etruſcæ*.

de l'apparence qu'ils ſe connoiſſoient auſſi peu les uns les autres que les Lappons connoiſſent les Eſpagnols.

Les Chinois ſont ſi perſuadés qu'on ne peut rien voir de plus grand, ni de plus magnifique en Architecture que leurs Tours à neuf étages, qu'ils en font des modèles en bois hauts de deux pieds, qu'ils recouvrent enſuite de lames de nacre de perles, & qu'ils tâchent de vendre ainſi aux marchands d'Europe, ſans jamais oublier d'y mettre de petites ſtatues, que les Miſſionnaires nomment des idoles, & que nous nommerons, d'un terme moins dur des magots; quoiqu'elles repréſentent ſûrement des Génies tutelaires & des Divinités locales: car ces clochers, ſur leſquels les voyageurs ont propoſé tant de conjectures, ne ſont en quelque ſorte que des Pagodes, ou en font partie. C'eſt auſſi de là qu'on donne l'allarme pendant les incendies, & qu'on marque les veilles & les heures indiquées par les clepſydres ou les ſabliers, qui n'approchent pas à beaucoup près de la juſteſſe; & avant l'an 1560 il n'y avoit point, dans toute la Chine, un ſeul bon cadran ſolaire, ni un ſeul Lettré inſtruit des premiers éléments de la Gnomonique, ni capable enfin, dit le Pere Greſlon, de calculer l'ombre méridienne d'un ſtyle.

Quant aux *Pai-leou*, que les relations déſignent ordinairement ſous le nom d'Arcs de Triomphe, on n'en connoît pas dont l'Architecture approche ſeulement de ce que nous appellons le nouveau Gothique, & la plupart ne méritent pas, de l'aveu même du P. le Comte, qu'on s'arrête pour

les conſidérer. (*) Cependant la paſſion d'en ériger eſt très-grande ; & les moindres villes en font conſtruire de bois, qu'on feroit beaucoup mieux d'employer à bâtir des maiſons pour ces miſérables Troglodytes de la Chine, dont je parlerai dans l'inſtant. Au reſte il faut obſerver que ce goût ne fut jamais celui des Egyptiens ; puiſqu'on n'a pas trouvé dans toute l'Egypte le moindre veſtige d'un Arc de Triomphe, élevé avant la conquête des Grecs ou plutôt avant celle des Romains : car ce qu'on voit dans les environs d'*Enſené* ou d'*Antinoopolis*, eſt un ouvrage de l'Empereur Hadrien, & il me paroît que ce n'eſt proprement qu'un portique.

Parmi les *Pai-leou* de la Chine, on n'en diſtingue pas dont la ſtructure & les caracteres remontent à une haute antiquité, & il faut à cette occaſion obſerver que le P. du Halde regarde l'inſcription de la Colonne d'airain érigée, ſelon lui, vers l'an cinquante après notre ére, comme une des plus anciennes de tout l'Empire ; (**) mais cette Colonne, qui doit exiſter ſur les frontieres du *Tunquin*, eſt un monument très-ſuſpect, qu'aucun Voyageur n'a jamais vu : car on prétend que les *Tunquinois* l'ont caché ſous un prodigieux monceau de pierres, où il doit, par conſéquent, être fort difficile de l'appercevoir. D'ailleurs quand on a égard à cette longue ſuite de ſiecles, dont nous parlent les ſinceres chroniqueurs de la Chine, il faut avouer qu'une inſcription, qui ne

(*) *Nouveaux Mémoires ſur la Chine. Tom. I. Let.* III.
(**) *Deſcript. de la Chine. Tom. I. pag.* 70.

remonteroit qu'à l'an cinquante, ſeroit une choſe très moderne. Il nous a été impoſſible de ſavoir ſi l'on remarque réellement, comme on le dit, des caracteres ſur quelques pans de la grande Muraille ou du *Van-ly-czin*, & s'ils n'y ont point été ajoutés pendant les reſtaurations faites à ce rempart, il eſt ſûr, qu'il faut les rapporter à une époque antérieure à l'érection de la Colonne d'airain.

L'intérieur des maiſons Chinoiſes eſt d'une grande ſimplicité, de même que dans tous les autres Etats deſpotiques de l'Aſie, où la miſere du peuple & ſa défiance continuelle s'oppoſent à l'acquiſition d'un grand nombre de meubles : on y enterroit plutôt l'argent que de le ſoumettre à de tels hazards ; & on tâche d'y faire ſervir les mêmes uſtenſiles à différents uſages. Cependant ni en Turquie, ni en Perſe, on ne rencontre pas dans les campagnes des familles auſſi miſérables, auſſi dénuées de toutes les commodités de la vie, qu'on en voit en différents endroits de la Chine. Car ſans parler de celles qui, dans les Provinces Méridionales, ſubſiſtent uniquement de la pêche, & qui vivent ſur des barques, où les peres & les enfants manquent d'habits, il y en a d'autres auſquelles de ſimples trous creuſés en terre ſervent d'habitation. A trente *lys* de *Ho-lou*, après avoir traverſé la bourgade de *Tchan-ngan*, dit le Pere Fontaney, on voit des familles entieres de Chinois qui demeurent dans des grottes ; car la Chine, ajoute-t-il, a auſſi ſes Troglodytes. (*) En effet on en rencontre encore

---

[*] *Journal d'un voyage depuis* Pékin *juſqu'à* Kiangtcheou.

en grand nombre au delà de la ville de *Ping-teng*, qui ont fait des cavernes larges de dix à douze pieds, & longues de vingt. Dans de tels trous on compte quelquefois plus d'un ménage.

Il eſt croyable que ces Troglodytes, déſeſpérés de temps en temps par la miſere, s'aſſocient aux voleurs, & à ces bandes d'hommes, qui à la ſuite de quelques troupeaux errent dans l'intérieur des Provinces où il n'y a pas de culture, & où il ne ſauroit y en avoir. On peut rendre cela ſenſible par l'exemple même d'une contrée de l'Europe, c'eſt-à dire par l'exemple de l'Eſpagne, où des Nomades conduiſent leurs troupeaux depuis Lérida en Catalogne juſqu'aux plaines de l'Andalouſie, ſans trouver la moindre barriere dans tout ce prodigieux diſtrict : or il eſt aiſé de concevoir qu'en un pays réguliérement cultivé on ne laiſſeroit nulle-part paſſer ces Nomades, qui ne ſauroient faire paître leur bétail que ſur des landes ou des champs abandonnés, auſquels perſonne ne s'intéreſſe, & dont on ne ſoucie pas même de fixer les limites.

Il n'eſt pas rare de trouver dans les immenſes ſolitudes de la Chine & même dans celles de la Tartarie, des Temples & des Bonzeries où quelques moines ont fait des logements commodes, des jardins & des boſquets admirables, qu'ils arroſent par les eaux qu'on force de deſcendre des montagnes en forme de caſcades. Ces Hermites, qui ne valent pas mieux que ceux de l'Europe, ne dormiroient point une nuit à leur aiſe, ſi les brigands de la Chine avoient moins de religion; mais ils reſpectent ces pagodes, ou ne les pillent

qu'à la derniere extrêmité. D'ailleurs il ſe peut que ces Bonzes ſolitaires s'entendent avec les voleurs, & recelent de temps en temps leurs captures. On voit encore ici la connexion qu'il y a entre ces monaſteres bâtis dans des déſerts; & ceux qu'on rencontre en des lieux ſemblables du Portugal & de l'Eſpagne. Enfin, malheur aux pays où il y a des Nomades & des Hermites.

Ce n'eſt qu'aux environs de quelques villes principales de la Chine qu'on découvre par cy par là des bourgades dont les maiſons ſont couvertes de tuiles. Car à meſure qu'on avance dans le centre du pays on n'apperçoit plus que des chaumieres de terre battue avec des toits de joncs; & dans beaucoup de villes du ſecond ordre les murs des logis ne ſont auſſi que d'argille.

Comme on n'y a jamais pu réuſſir dans aucune opération de la verrerie, il n'y exiſte aucune apparence de vitrage même dans les Palais. La ſale, où l'Empereur *Can-hi* donna audience à un Ambaſſadeur de Ruſſie, n'avoit, dit Brandt, que de mauvais chaſſis de papier. (*) Car la verrerie établie par ce Prince, n'étoit pas alors, & n'eſt pas encore en état de couler des glaces. Dans quelques Provinces on employe aux fenêtres des tafetas cirés, des coquilles & même des lames de nacre de perle, comme l'on en voit auſſi dans

---

(*) *Beſchreib. einer groſſen Chineſiſchen Reiſe. S.* 192. Brandt dit auſſi que cette Sale n'avoit ni lambris, ni platfond; de ſorte qu'on en voyoit le toit par dedans, comme dans beaucoup d'autres bâtiments Chinois, qui ont eu une tente pour modéle. Il faut obſerver encore que les colonnes n'en ſont pas toujours rondes; mais coupées ſouvent à cinq ou ſept faces.

la Cathédrale de *Goa*; mais cette matiere étant encore moins diaphane que la corne & la pierre ſpéculaire des Anciens, dont on trouve quelques reſtes dans des égliſes d'Italie, elle tranſmet auſſi moins de jour, & éclaire très mal les appartements.

Il eſt ſingulier de voir les Architectes de la Chine élever des rochers artificiels dans ce qu'ils appellent des jardins. Et enſuite ils oſent demander aux Européens, ſi nous avons des ouvriers qui pourroient en cela les égaler. Mais on devroit leur répondre, que pour mettre au hazard des pierres les unes ſur les autres, il ne faut avoir ni génie, ni art, ni induſtrie, ni goût, ni enfin aucune notion du beau & de l'utile. Auſſi feroit-on infiniment mieux de ſemer, dans ces endroits, du riz ou du froment, pour rendre moins funeſtes les famines qui déſolent ſi ſouvent la Chine. On aſſure que ce pays a bien deux mille montagnes; ainſi c'eſt une fureur de vouloir encore en augmenter le nombre, en rendant de plus en plus inégal ce qu'on devroit tâcher d'applanir.

On eſt aſſez généralement prévenu, ſans qu'il ſoit beſoin d'inſiſter beaucoup à cet égard, que ni le quartier Chinois, ni le quartier Tartare de Pekin n'ont des Temples, dont la ſtructure ou la magnificence ſe faſſe diſtinguer des édifices publics des autres villes. L'Empereur, qui peut ſeul offrir des ſacrifices ſolemnels aux Génies du Ciel, de la Terre, des Montagnes, des Vallées & des Rivieres, ne les offre jamais que ſous des tentes; & non ailleurs. Cette coutume, qu'on doit regarder comme très ancienne, eſt auſſi très conforme

à ce que nous avons déja obſervé par rapport à l'état primitif des Chinois dans la vie paſtorale, & lorſqu'ils campoient encore à la maniere des Tartares. Ces tentes deſtinées aux ſacrifices, ſe dreſſent pendant les jours de fête dans le *Tien-tang* & le *Ti-tang* : après la cérémonie on les abat, & on les conſerve avec les vaſes ſacrés, les uſtenſiles & les tablettes dans deux édifices particuliers : celui, qu'on a conſacré au Génie du Ciel, eſt rond; quoique le Ciel ne ſoit pas rond: celui, qu'on a conſacré au Génie de la Terre, eſt carré, ſuivant l'admirable Coſmographie des *Han-li* & des profonds Lettrés de la Chine, qui ont déterminé que notre Monde étoit un cube, & non pas un globe ; & il a fallu à toute force que les Architectes ſe ſoient ſoumis, comme ils ont pu à cette déciſion. M. Chambers, qui ignoroit ces particularités, ſe trompe beaucoup, lorſqu'il compare des pavillons Chinois aux Temples monopteres des Anciens. Ces ſortes de comparaiſons ſont ſi outrées, qu'on pourroit par ce moyen découvrir toute l'Architecture Grecque dans les Palais de Pekin, tel qu'Isbrants Ides nous le dépeint. D'ailleurs M. Chambers ne paroît point avoir eu connoiſſance d'un fait qui concerne les Pagodes de *Fo*, qu'on voit à la Chine : un voyageur nous a aſſuré que leur plan & leur diſpoſition intérieure ſont preſqu'en tout point conformes au plan & à la diſpoſition des Pagodes qu'on rencontre en différents endroits de l'Indoſtan. Ainſi on ne peut preſque pas douter que cette maniere de bâtir n'ait été inconnue aux Chinois avant l'établiſſement du culte de *Fo*, dont

l'époque ne remonte point à notre ére vulgaire : car quand même on admettroit que *Laokium* avoit fait un voyage aux Indes, comme on le dit avec beaucoup de vrai-ſemblance, il eſt certain, qu'il n'établit point la véritable religion des Indiens à la Chine.

Quant à l'état de l'Architecture chez les Egyptiens, c'eſt un ſujet immenſe ; mais nous avons tâché de renfermer dans quelques pages ce qu'il y a de plus intéreſſant à ſavoir. Chez ce peuple on bâtiſſoit toujours : un grand ouvrage en produiſoit un autre encore plus grand : ſi la fortune eût écarté de deſſus ſa tête le joug des Perſans & celui des Grecs, on l'auroit vu raſer les montagnes de la Thébaïde, plutôt que de reſter à ne rien faire. Tous les Obéliſques ſe reſſemblent tellement, que, quand il n'y a point de caracteres, il eſt aſſez difficile de les diſtinguer les uns des autres : il paroît donc qu'on auroit dû une fois ſe laſſer d'élever des monuments ſi ſemblables : cependant on ne s'en laſſa jamais : les derniers Rois comme Amaſis & Nectanebe, en faiſoient tailler tout comme on en tailloit pluſieurs milliers d'années avant leur naiſſance.

Je penſe que M. le Roi s'eſt trompé, lorſqu'il a prétendu que la *Cabane ruſtique* avoit ſervi chez les Egyptiens, comme Vitruve dit qu'elle ſervit chez les Grecs ; c'eſt-à-dire de modele aux plus ſuperbes édifices, que les hommes ayent conſtruits ſur la ſurface de la Terre. (*) Tout

---

(*) *Ruines des plus beaux monuments de la Grece. T. I. Nouvelle Edit.*

démontre que les Egyptiens, avant que d'être réunis en corps de nation, vivoient comme des Troglodites dans les creux des rochers de l'Ethiopie. De ſorte que c'eſt bien plutôt une grotte qui a ſervi de modele aux premiers eſſais de leurs Architectes, qu'une cabane. Les Sauvages de la Grece au contraire dûrent ſe conſtruire des huttes à cauſe de la diverſité du climat & du ſol, qui ont en tout ceci une grande influence : auſſi n'y eut-il jamais aucun rapport entre les combles des Temples de la Grece & les combles des Temples de l'Egypte, qui étant entiérement plats n'avoient point été, par conſéquent, copiés d'après le toit de la *Cabane ruſtique* de Vitruve.

Le Pharaon Amaſis, fit venir des environs d'Eléphantine un grand morceau de rocher intérieurement creux, qu'on plaça dans la ville de *Saïs* devant le portique du Temple de Minerve. Les Grecs, qui compoſoient les mots comme ils vouloient, ont appellé cette pierre vuide, une *Chambre monolithe*; mais quelque nom qu'on puiſſe lui donner, il eſt manifeſte que l'idée en avoit été priſe d'une grotte,

Quand on réfléchit aux excavations prodigieuſes que les Egyptiens ne ceſſoient de faire dans leurs montagnes, & à la paſſion ſinguliere de leurs Prêtres pour les ſouterrains où ils conſumoient une moitié de leur vie, alors on ne doute pas que ce penchant ne leur fût reſté de leur ancienne maniere de vivre en Troglodytes. De là provient le caractere imprimé à tous leurs édifices, dont quelques-uns paroiſſent être des rochers factices, où des murailles dont l'épaiſſeur excéde

vingt quatre pieds, & où des colonnes dont la circonférence excéde trente pieds, ne ſont point abſolument rares. S'il y a quelque choſe qu'on puiſſe comparer à ce que ce peuple ſingulier a conſtruit ſur la terre, ce ſont préciſément les travaux qu'il a faits ſous terre. Quelques Auteurs de l'Antiquité ont très bien ſu qu'à cent & ſoixante pieds ſous le fondement des Pyramides il exiſtoit des appartements, qui communiquoient les uns avec les autres par des rameaux, qu'Ammien Marcellin a nommés d'un terme Grec des *Syringes*. (*) Il n'y a maintenant qu'un ſeul de ces conduits qu'on connoiſſe ; c'eſt celui qui perce le pied de la plus Septentrionale de toutes les Pyramides ; & qui ſe comble d'année en année par le ſable qui y découle ou par les débris qu'on y jette : cependant Proſper Alpin aſſure que de ſon temps, c'eſt à dire vers l'an 1585, un homme y étant deſcendu avec une bouſſole, il parvint juſqu'à l'endroit où ce chemin couvert ſe partage en deux branches, dont l'une court vers le Sud, & dont l'autre ſe rapproche du romb de l'Eſt ; ce que les voyageurs, qui ſont ſurvenus long-temps après, comme Maillet, Greves, Thévenot, Vansleb & le Pere Sicard, n'ont plus été en état d'obſerver ; car je ne parle point ici de Belon, dont la négligence à décrire ce monument, eſt telle qu'il ne vaut pas la peine de lire ce qu'il en dit. (**)

(*) *Lib. XXII.*

[**] Il fait *à la pag.* 228. *de ſes Obſervations*, la caiſſe de la grande Pyramide une fois plus longue qu'elle ne l'eſt.

Hérodote a indubitablement ſu qu'en deſcendant ſous terre, on pouvoit enſuite remonter dans les chambres de la Pyramide du Labyrinthe : or comme cela eſt exactement de même dans celle de Memphis, dont on connoît aujourd'hui la diſpoſition intérieure, il eſt aiſé de ſe perſuader que cette conſtruction a été propre à tous les monuments de cette forme : c'eſt à dire qu'ils devoient avoir des ſouterrains où l'on parvenoit par des routes cachées, telles que celle qu'on a découverte ſous le trentiéme degré de latitude, & qu'on a priſe ſi mal à propos depuis le temps de Pline pour un puits ; quoiqu'il ſoit impoſſible que l'eau puiſſe y entrer : elle n'entre point même dans les Catacombes de *Sakara*, ſituées en un terrain encore bien moins élevé ; car toutes ces excavations ſont pratiquées dans des couches de pierres calcaires qui ne tranſmettent pas la moindre humidité. Un *Serapeum* ou une Chapelle de Sérapis, dont la poſition eſt indiquée par Strabon au milieu des ſables mouvants à l'Occident de *Memphis*, paroît avoir été le véritable endroit, qui renfermoit les bouches des canaux ou des galeries par leſquelles on alloit juſqu'aux fondements des Pyramydes de Gizeh.

Quant aux cryptes & aux grottes de l'Heptanomide & de la Thébaïde, on connoît celles d'*Alyi*, celles d'*Hipponon*, qui pouvoient bien contenir mille chevaux : on connoît celles de *Speos Artemidos*, celles d'*Hiéracon*, de *Sélinon*, d'*Antœopolis*, de *Silſili* ; on connoît les Syringes ou les allées ſouterraines, indiquées par Pauſanias dans les

environs de la ſtatue vocale. [*] Enfin les Voyageurs en découvrent tous les jours ; car on n'en a pas découvert juſqu'à préſent la centiéme partie. Non qu'il faille abſolument admettre la tradition, qui a eu cours dans l'Antiquité au ſujet du terrain où étoit ſituée la ville de Thebes & qu'on ſuppoſoit avoir été tellement excavé dans toute ſon étendue, que les rameaux des cryptes paſſoient ſous le lit du Nil. (**) Ce qui peut avoir accrédité ce bruit ; c'eſt qu'on voit effectivement ſur les deux bords de ce fleuve beaucoup de grottes comme entre *Korna* & *Habou*, où l'on veut que les premiers Rois de l'Egypte ayent logé avant la fondation de Thébes.

En allant de *Korna* vers le Nord-Ouëſt on trouve les excavations nommées par les Arabes *Biban-el Moluk*, ſur la deſtination deſquelles il n'y a jamais eu de doute, ni parmi les Anciens, ni parmi les Modernes : ce ſont les tombeaux des premieres Dynaſties ou des premieres familles Royales ; & ceux, qui placent les corps des anciens Pharaons dans des Pyramides, ſont tombés, comme l'on voit, en une erreur très-grave. Car à *Biban-el Moluk* on ne découvre pas une ſeule pierre qui approche de la figure pyramidale : ce qui nous confirme de plus en plus dans l'idée qu'on n'a jamais renfermé aucune momie en quelque chambre des Pyramides de *Memphis*, mais bien à pluſieurs pieds de profondeur ſous les fondemens

(*) *Lib. I. in Attic. Cap. XLII.*
(**) *Plin. Hiſt. Nat. Lib. 36. Cap. XIV.*

dements de ces édifices, dont la forme n'avoit dans la religion Egyptienne, aucun rapport avec celle des tombeaux.

Quelques-unes des grottes, dont on a parlé juſqu'à préſent, ont ſervi à contenir des cadavres embaumés, qu'on y dreſſoit ſur les pieds pour ménager la place. Et cette regle paroît avoir été aſſez généralement obſervée, hormis à l'égard des Rois, dont on couchoit le corps dans des Sarcophages ; car il ne faut pas prendre à la rigueur, comme on l'a fait, un paſſage de Silius Italicus, qui d'ailleurs ne concerne pas l'attitude qu'on donnoit aux momies dans les caveaux, mais celle où on les plaçoit dans les maiſons ; quoiqu'on puiſſe douter que jamais les Egyptiens ayent mis les morts autour de la table où mangeoient les vivants, comme ce mauvais Poëte l'inſinue. (*)

Mais il y a eu en Egypte d'autres ſouterrains, qui n'étoient pas des ſépulchres, ni rien d'approchant, comme l'antre de Diane ou le *Speos Artemidos*, qu'on retrouve aujourd'hui à *Béni-Haſan*, & dont les figures & les ornemens n'ont pas été exécutés par des ſculpteurs Grecs. Il eſt ſûr que cet antre a été un Temple de Diane ou de Bubaſte, & on en rencontre de ſemblables creuſés dans le roc au centre de l'Ethiopie, (**) où ſuivant la relation de Bermudez, il doit exiſter,

---

(*) - - - - - - *Ægyptia tellus.*
Condit odorato poſt funus ſtantia buſto
Corpora; & à menſis exſanguem, haud ſeparat umbram
Lib. XIII.

(**) *Alvarez* RERUM ÆTHIOPICAR. *Cap.* 44... 55.

tout comme en Egypte, un nombre prodigieux d'excavations très-profondes, dont quelques unes ſervoient aux Prêtres à faire des ſacrifices ou des initiations, & au fond deſquelles ils ſe retiroient même pour étudier. (*) On nous parle d'un certain Pancrate, qui n'étoit pas ſorti de ces ſombres demeures en vingt quatre ans. Et on a toujours ſoupçonné avec beaucoup de vrai-ſemblance, qu'Orphée, Eumolpe & Pythagore y avoient également été admis.

Quand on conſidere cette maniere de méditer ſous terre, alors on n'eſt point étonné que les Prêtres en ayent contracté l'habitude de cacher ſous un voile preſque impénétrable tout ce qu'ils ſavoient & tout ce qu'ils croyoient ſavoir. Ce qui fait que, dans beaucoup de circonſtances, il eſt auſſi difficile de déterminer juſqu'où s'étendoit leur érudition, que de ſavoir juſqu'où s'étendoit leur ignorance. Et voilà pourquoi on a porté des jugements ſi oppoſés touchant les bornes de leur Philoſophie, que les uns renferment dans un cercle très-étroit, & que les autres portent à l'infini. Mais ce qu'il y a ici de vraiment intéreſſant à obſerver, c'eſt que cette coutume des Prêtres de ſe retirer dans des ſouterrains, a donné lieu aux Myſteres de l'Antiquité, dont ſans cela il n'eût jamais été queſtion dans le monde. On voit que par tout où on reçut les Myſteres de

---

(*) *Prophetæ Ægyptiorum non permittunt ut metalli artifices, ſculptoreſque Deos repræſentent, ne à receptâ abeant formâ; ſed illudunt vulgo, dum in Templorum atriis accipitrum ibidamque roſtra ſculpi curant, ſubeuntes interea ſacra ſubterranea quæ profundis illorum myſteriis velamento ſunt.* Syneſius. pag. 73.

l'Egypte, on ſuivoit auſſi l'uſage de les célébrer dans des grottes ou des ſouterrains ; & ce ne fut que longtemps après, & lorſque cette inſtitution avoit été fort altérée, qu'on fit à cet égard des changements. L'Evêque Warburton a rempli toute l'Europe de ſes erreurs touchant le prétendu ſecret, qu'on révéloit aux perſonnes initiées en Egypte ; parce qu'il a pris pour une piece authentique, la lettre écrite par Alexandre à ſa mere : tandis qu'elle a été manifeſtement ſuppoſée par quelques Chrétiens. C'eſt la fraude pieuſe la plus groſſiere, dont j'aye jamais ouï parler ; & M. Silhouette qui a traduit des fragments de Warbuton, auroit dû s'appercevoir qu'il eſt ridicule de mettre en Egypte un Grand-Prêtre, nommé *Léon* : car jamais, avant la conquête d'Alexandre, aucun Prêtre Egyptien ne ſe nomma *Léon* : c'eſt comme ſi l'on diſoit, qu'il y a eu un Empereur de la Chine, qui s'appelloit Charles-Martel. (*) J'inſiſterois ici davantage ſur la ſuppoſition de cette Lettre ; ſi elle n'étoit aujourd'hui reconnue pour apocryphe par tous les véritables Savants. D'ailleurs comment eût-on pu révéler que les Dieux de l'Egypte avoient été des hommes ? puiſqu'on ſait maintenant à n'en plus douter, que jamais les Egyptiens n'adorerent des hommes déifiés ; & qu'ils avoient pour cette eſpece de culte une horreur inconcevable.

Les Myſteres paroiſſent avoir été dans leur ori-

(*) *Diſſertations ſur l'union de la Religion, de la Morale & de la Politique. T. I. pag.* 237. M. Silhouette cite cette Lettre d'Alexandre pour réfuter l'Abbé Pluche, qui croyoit que les Myſteres étoient relatifs à l'Agriculture.

gine une inſtruction ſecrette, qu'on ne donnoit qu'aux Prêtres, qui avant leur conſécration eſſuyoient une terreur panique; & ce n'étoit que par des routes ténébreuſes qu'on les conduiſoit enfin dans un endroit fort éclairé; ce qui fit naître l'idée de copier les phénomenes de la foudre & du tonnerre, dont j'ai tant parlé dans le premier volume de ces Recherches. Tous les prêtres de l'Egypte, ſans en excepter un ſeul, devoient être initiés, comme Diodore le dit, à ce qu'on appelloit les *Myſteres du Dieu Pan*; de ſorte qu'il n'y en avoit pas qui n'eût eſſuyé la terreur panique dans l'obſcurité des ſouterrains. (*)

Ce goût pour les Myſteres & les énigmes paſſa au peuple, & fit une partie de ſon caractere. Je ne nie point que les députés des Provinces ou des Nomes, n'ayent pu de temps en temps traiter, dans leur aſſemblée, des affaires de la derniere importance, & qu'il convenoit de tenir très ſecrettes; mais il faut avouer auſſi, qu'il n'a pu tomber que dans l'eſprit des Egyptiens, de faire aſſembler ces députés en un Labyrinthe, où avant que de parvenir aux ſales, il falloit traverſer des allées auſſi obſcures que des caveaux, comme Pline s'en explique en termes non équi-

(*) Il n'y a pas d'apparence que les Egyptiens ayent admis aux grands Myſteres des perſonnes qui n'étoient point de l'Ordre ſacerdotal, ſi l'on en excepte peut-être Pythagore. Quant aux petits Myſteres, on y admit avec le temps tous ceux qui ſe préſentoient, hormis les criminels publics. Les vagabonds, qu'on prenoit pour des Prêtres Egyptiens dans la Grece & l'Italie, ſe faiſoient payer fort cher pour leurs initiations ou leurs Myſteres, que les Bohémiens jouoient auſſi, afin de gagner de l'argent.

voques : *majore autem in parte*, dit il, *tranſitus eſt per tenebras.* (*)

Les Chinois n'ont pas, dans leur langue, de mot pour exprimer un Labyrinthe, comme ils n'ont pas, dans tout leur pays, un ſeul édifice, qui approche de cette forme. J'oſe même mettre en fait qu'il ſeroit aujourd'hui impoſſible de leur en donner une idée, ſoit par le moyen d'un plan, ſoit par le moyen d'une deſcription. Car les Savants de l'Europe ne ſauroient ſe flatter d'avoir acquis des notions bien claires ſur le Labyrinthe, dont il doit certainement exiſter des ruïnes très-conſidérables ; mais les Voyageurs ne les cherchent point où elles ſont, & s'égarent tous en allant trop à l'Ouëſt. On pardonne volontiers à un homme tel que Paul Lucas, qui ne ſavoit pas écrire, & à M. Fourmont ſon rédacteur, d'avoir pris les maſures du Château de Caron pour les débris du Labyrinthe ; mais que le P. Sicard & M. Pococke ſoient auſſi tombés dans cette erreur, c'eſt ce qui a lieu de nous ſurprendre. Ce prétendu Château de Caron, dont nous avons vu différents plans, ſemble avoir été une Chapelle de Sérapis, qui n'a ni Pyramide, ni aucune apparence de Dédale, ni même cent pieds de long ; tandis que Strabon aſſure que ceux, qui montoient ſur la terraſſe du Labyrinthe, voyoient autour d'eux comme une campagne couverte de pierres taillées, & terminée par un édifice de figure pyramidale.

On conçoit par-là combien d'obſtacles & de difficultés on rencontre en étudiant les monuments

(*) *Lib.* 36. *Cap. XIII.*

d'une contrée, ſur laquelle les Modernes conſpirent avec les Anciens à nous donner ſans ceſſe des notions fauſſes. Pour ce qui eſt des Anciens, il paroît aſſez probable, que ce qui les a le plus trompés, c'eſt qu'ils étoient à la diſcrétion d'une eſpece d'hommes, qu'on nommoit les Interpretes, dont le College avoit été établi ſous Pſammétique, & qu'on pourroit preſque comparer à ceux qu'on nomme à Rome des *Ciceroni*. Les Philoſophes, qui vouloient véritablement s'inſtruire en Egypte, étoient contraints d'y ſéjourner pendant pluſieurs années, comme Pythagore, Eudoxe & Platon; mais les Voyageurs, qui ne faiſoient qu'aller & venir comme Hérodote, ſans ſavoir un mot de la langue du pays, ne pouvoient s'adreſſer qu'aux interpretes, qui connoiſſant le penchant des Grecs pour le merveilleux, les amuſoient comme des enfants, en leur faiſant des contes auſſi indignes de la majeſté de l'Hiſtoire, qu'oppoſés aux lumieres du ſens-commun. C'eſt vraiſemblablement d'eux que vient la tradition encore adoptée de nos jours touchant les Pyramides, qu'on prétend avoir été élevées malgré les Prêtres de l'Egypte, & en dépit de toutes leurs proteſtations contre de tels Ouvrages: tandis qu'on voit très clairement, que ce ſont ſurtout les Prêtres qui ont préſidé à ces conſtructions, & qui les ont orientés exactement, ſoit par l'ombre d'un ſtyle, ſoit par l'obſervation d'une étoile au paſſage du Meridien. Et ils n'ont jamais déclaré quel pouvoit avoir été en cela leur but, & probablement pas même à Thalès, ſur lequel Pline & Plutarque rapportent un fait trop faux & trop

choquant pour que je puiſſe ici le paſſer ſous ſilence : ils veulent que ce Grec ait enſeigné aux Egyptiens à meſurer la hauteur des Pyramides par le moyen de l'ombre; ce qui ne peut ſe faire en aucun temps de la maniere dont Pline & Plutarque ſe le ſont imaginés. [*] Thalès, en arrivant de Milet à Héliopolis, étoit d'une ignorance profonde, & ne ſavoit abſolument rien ni en Mathématiques, ni en Aſtronomie : le peu qu'il a ſu depuis, il l'avoit appris des Prêtres de l'Egypte, dont il fut l'écolier pendant pluſieurs années. Il ne faut donc pas dire, qu'un tel homme ait été en état de rien enſeigner à ſes maîtres; & nous devons croire pour ſon honneur, que ce n'eſt pas lui, qui a débité cette fable; ſans quoi ſon ingratitude ne pourroit que nous révolter.

Ceux, qui prétendent qu'on a orienté les Pyramides pour ſe procurer une Méridienne inébranlable, afin de s'appercevoir un jour ſi les poles du Monde changent ou ne changent point, n'y avoient pas réfléchi, & ne ſavoient eux-mêmes ce qu'ils diſoient. Car en ce cas une ſeule Pyramide eût ſuffi, & on n'en auroit pas hériſſé toute la côte de la Libye, depuis *Memphis* juſqu'au Labyrinthe.

Il n'eſt point vrai non plus qu'elles ayent ſervi de Gnomons, opinion ſoutenue très-mal à propos par quelques Ecrivains Modernes : car pour

---

(*) Pour meſurer la hauteur d'une Pyramide par ſon ombre ; il faut avant tout meſurer un côté de la baſe, & en connoître le milieu. Or, comme Pline & Plutarque ne diſent pas que Thalès commença par cette opération, on ſent bien que ce qu'ils en rapportent, eſt une fable.

les Anciens, ils n'ont eu garde de rien penſer, ni de rien écrire de ſemblable ; puiſqu'ils paroiſſent avoir eu quelque connoiſſance du phénomene de la conſomption de l'ombre. Il eſt vrai que Solin, Ammien Marcellin & Caſſiodore s'expriment là-deſſus d'une maniere extrêmement impropre & tout ce qu'on peut conclure de leurs expreſſions, c'eſt que, ſuivant eux, les Pyramides ne jettent jamais de l'ombre en aucune ſaiſon de l'année, ni en aucun inſtant du jour ; & cela arrive, ſelon Marcellin, par un mécaniſme de leur conſtruction, *mecanicâ ratione*. Mais avouons que cet homme a dit là quelque choſe qui choque toutes les loix de la Nature. (*)

Voici en peu de mots de quoi il eſt queſtion.

La plus grande des Pyramides ſituée ſous le vingt-neuvieme degré, cinquante minutes & quelques ſecondes de latitude Nord, commence vers l'Equinoxe du Printemps à ne plus jetter d'ombre à midi hors de ſon plan ; & on peut alors ſe promener autour de cet immenſe monceau de pierres, qui s'éleve à plus de cinq cents pieds, ſans perdre le Soleil de vue. Les Architectes ont preſſenti cet effet, qui réſulte néceſſairement de la figure pyramidale & de la largeur de la baſe ; ce

---

(*) *Solin. Polyhiſt. Cap. XLII.*
Am. Marcel. Hiſt. Lib. XXII. ſub fin..... Caſſiodor. Variarum. Lib. VII.

Comme Solin eſt le premier qui paroît avoir répandu cette erreur, nous citerons ici ſes propres termes :

Pyramides turres ſunt in Ægypto faſtigiatæ ultra celſitudinem omnem, quæ fieri manu poſſit, itaque menſuram umbrarum egreſſæ, nullas habent umbras.

Cela n'eſt tout au plus vrai qu'à midi au jour du ſolſtice d'été, & entre les deux équinoxes.

qui fait que l'ombre méridienne ſe réfléchit pendant la moitié de l'année ſur la face Septentrionale, & ne parvient point à terre, ou au plan de l'Horizon. Si l'on vouloit faire un mauvais cadran ſolaire, il ſeroit impoſſible d'en faire un plus mauvais que celui de la grande Pyramide; puiſqu'on ne ſauroit trouver même par ce moyen le jour du Solſtice d'été : car alors l'ombre remonte tellement qu'on a peine à l'appercevoir, lorſqu'on eſt placé au pied de la face Septentrionale.

Cependant le célébre Chronologiſte de Vignoles a cru que les Prêtres trouvoient les Equinoxes à l'aide de leurs Pyramides ; (*) ce qu'il n'eût jamais cru, s'il avoit eu des plans exacts de ces monuments, & ſur tout de bonnes Cartes de l'Egypte telles que celles dont nous nous ſommes ſervis.

Il faut ſavoir que les Egyptiens n'avoient pas déterminé le rapport qu'il doit y avoir entre la largeur de la baſe, & la hauteur perpendiculaire d'une Pyramide quelconque : or, comme ils ont extrêmement varié à cet égard, il eſt clair qu'ils n'ont jamais penſé à chercher par cette méthode les jours équinoxiaux, qu'ils trouvoient, ſuivant

---

(*) *De* ANNIS ÆGYPTIAC. *in Miſcell. Berolin enſ Tom. IV.*

C'eſt par hazard que la grande Pyramide commence vers l'Equinoxe à conſumer ſon ombre à midi; puiſqu'il y en a d'autres qui commencent plutôt. Pour ce qui eſt de trouver par ce moyen les Solſtices, nous dirons que la plus grande ombre méridienne de la Pyramide de *Gizeh* & de toutes les autres indique le ſolſtice d'hyver ; mais il eût été fort difficile de trouver celui d'été. D'ailleurs il y a une très-grande pénombre qui eût rendu toutes ces obſervations extrêmement vicieuſes.

Macrobe, par de ſimples ſtyles, & même, comme on l'a prétendu, par leurs horloges d'eau. Voici donc un fait dont M. de Vignoles n'a pas eu la moindre connoiſſance : la Pyramide, que les Arabes nomment *el Harem el Kieber el Koubli*, a une baſe beaucoup plus large, eu égard à ſa hauteur, que la grande Pyramide de *Memphis* ; ainſi il eſt certain qu'elle a commencé & commence encore long temps avant l'autre à conſumer ſa propre ombre à midi, & n'indique en aucune maniere que ce ſoit les Equinoxes. On pourroit d'ailleurs demander comment s'y prenoient les Prêtres attachés au College de Thebes ; puiſqu'on ſait qu'il n'a jamais exiſté de Pyramide dans la Thébaïde, quoiqu'en diſe Abulféda. Cependant ce College étoit le plus célebre de tous par ſes connoiſſances Aſtronomiques, comme il étoit auſſi le premier par l'époque de ſa fondation.

Ne prêtons donc pas aux Egyptiens des vues qu'ils n'ont point eues : car s'ils avoient eu de telles vues, il faudroit avouer auſſi que le ſens commun leur a manqué ; puiſqu'un ſimple ſtyle donne ſur toutes ces choſes des indications mille fois plus préciſes qu'une maſſe qui s'obſcurcit elle-même.

Les Pyramides ont été, tout comme les Obéliſques, des monuments érigés en l'honneur de l'Etre qui éclaire cet Univers ; & voilà ce qui a déterminé les Prêtres à les orienter. Il eût été très-aiſé de pratiquer dans la capacité de ces édifices un grand nombre de ſales ſépulchrales pour y dépoſer les corps de toutes les perſonnes de la famille Royale ; & c'eſt ce qu'on n'a néanmoins pas

fait : puiſqu'on n'y a découvert que deux apartements & une ſeule caiſſe, que, malgré l'autorité de Strabon, beaucoup de Voyageurs éclairés comme M. Shaw, ne prennent pas pour un Sarcophage où il y ait jamais eu un cadavre humain ; & en effet cela n'eſt pas même probable. On a hazardé à l'occaſion de cette caiſſe mille conjectures : cependant je ne connois point d'Ecrivain, qui ait deviné que ce pourroit être là ce qu'on nommoit parmi les Egyptiens le *Tombeau d'Oſiris*, comme il y en avoit beaucoup dans leur pays ; & la ſuperſtition conſiſtoit à faire tomber tout autour de ces monuments les rayons du Soleil, de façon qu'il n'y eût pas d'ombre ſur la terre à midi pendant une moitié de l'année tout au moins : car ce phénomene duroit plus long-temps par rapport aux Pyramides Méridionales d'*Illahon* & *Hauara* vers l'extrêmité de la plaine connue ſous le nom de *Cochome*, & que je regarde comme les plus anciennes ; puiſqu'elles ſont ſans comparaiſon plus endommagées que celles de *Memphis*, qu'on croit pouvoir ſubſiſter encore pendant cinq-mille ans à en juger par la dégradation, qui y eſt arrivée depuis le ſiécle d'Hérodote juſqu'à nos jours : cet Hiſtorien aſſure que de ſon temps on y voyoit beaucoup de figures & de caracteres ſur les faces extérieures, qu'on n'y retrouve plus. C'eſt faute d'y avoir réfléchi, que M. Norden dit, dans ſon Voyage de Nubie, que ces difices doivent avoir été conſtruits avant l'invention des caracteres Hiéroglyphiques, ce qui choque toutes les notions de l'Hiſtoire. Et il ſeroit à ſouhaiter que la plupart des Voyageurs fiſſent,

avant leur départ ou tout au moins après leur retour, de meilleures études.

Une obligation réelle qu'on a aux Prêtres de l'ancienne Egypte, c'eſt d'avoir orienté les Pyramides avec beaucoup d'exactitude ; car par là nous ſavons que les poles du Monde n'ont point changé : & inutilement chercheroit-on ſur toute la ſurface de notre globe quelqu'autre moyen pour s'en aſſurer : il n'en exiſte nulle part, & ſurtout point dans la Chaldée ; pays ſur lequel on s'eſt formé des idées très-fauſſes. S'il y avoit eu dans la Chaldée des conſtructions auſſi ſolides que celles de l'Egypte, il en reſteroit des ruines prodigieuſes : mais comme on y a bâti avec des briques & du bitume, toutes les parties les plus élevées ont dû ſucceſſivement s'écrouler, & ce n'eſt qu'à quelques pieds au-deſſus des fondements où l'humidité a conſervé la force & la tenacité du bitume, qu'on découvre encore quelques reſtes de maçonnerie, comme en un endroit qu'on prend pour l'emplacement du Temple de *Belus*; mais ce ſont là des choſes qui ne méritent point qu'on en parle. D'ailleurs dans quel cabinet de l'Europe a t-on jamais poſſédé des ſtatues ou des monuments Chaldaïques ? tandis que tous les cabinets de l'Europe ſont plus ou moins fournis d'antiques Egyptiens. Je place au nombre des plus fortes exagérations de Ctéſias & de Diodore de Sicile, l'Obéliſque qu'ils attribuent à Sémiramis, & que perſonne n'a jamais vu ; (*) pendant que tout le

(*) Jackſon prouve, dans ſes *Antiquités Chronologiques*, que cet Obéliſque n'a jamais exiſté à Babylone.

monde connoît les Obéliſques de l'Egypte, & il doit en avoir exiſté plus de quatre vingt de la premiere grandeur, dont l'érection n'étoit pas une choſe auſſi difficile qu'on ſe l'imagine, chez un peuple, qui à force de tranſporter de telles aiguilles, avoit acquis beaucoup d'expérience. Fontana, qui manquoit d'expérience; puiſqu'il opéroit ſur des tels blocs pour la premiere fois, y employa beaucoup plus de force qu'il n'en avoit beſoin; car il attacha à l'Obéliſque du Vatican ſix-cents hommes & cent-quarante chevaux: la réſiſtance des cables & des cabeſtans étant connue, on a évalué que cette puiſſance eût élevé l'aiguille, quand même ſon poids eût excédé de cinq cents dix mille livres ſon poids réel, y compriſe l'armure. (*) Or les Egyptiens n'ayant pas aſſis ces monuments ſur des baſes auſſi hautes que celles qu'on leur a données fort mal à propos à Rome, ils ont pu avec quatre-cents hommes & quatre vingt chevaux lever quelque Obéliſque que ce ſoit, en ſuppoſant même qu'ils ne ſe ſoient ſervis que de cabeſtans. Il ne faut point croire ce que diſent quelques Auteurs, d'un Pharaon qui y employa vingt-mille hommes, & fit attacher ſon propre fils au ſommet de la pierre pour engager les ouvriers à être ſur leurs gardes, abſurdité qui ne mérite point qu'on la réfute.

Ce qu'il y a de bien plus important à ſavoir, c'eſt qu'on ſe trompe généralement aujourd'hui au ſujet des Obéliſques, qu'on dit avoir ſervi en Egypte de Gnomons. Il ſuffit d'examiner attenti-

(*) *Epiſtola de Obeliſco Romæ* 1586.

vement leur poſition & leur forme, pour s'appercevoir qu'on n'y a jamais penſé : les Egyptiens élevoient toujours deux de ces aiguilles l'une à côté de l'autre, à l'entrée des Temples; & lorſqu'il y avoit trois grandes portes, on y plaçoit juſqu'à ſix Obéliſques. Tout cela ſe voit encore de nos jours dans les ruines du Temple de Phylé, dans celui de Thebes & à l'entrée de ce qu'on prend pour le Tombeau d'Oſimendué, mot viſiblement compoſé de *Mendès* & d'*Oſiris*.

Par là on peut déja s'appercevoir qu'il n'eſt point du tout queſtion de Gnomons, qu'il ſeroit abſurde de poſer ſi près les uns des autres que leur ombre ſe confondît. D'ailleurs la partie ſupérieure de ces aiguilles, qu'on nomme le *Piramidium* ne ſauroit donner aucune indication préciſe, hormis qu'on n'y ajoute un globe, comme l'on fit à Rome ſous Auguſte & ſous Conſtance. Et voilà cependant ce que les Egyptiens n'ont jamais fait; puiſqu'aucun Auteur de l'Antiquité n'en a parlé, & on voit par les tableaux tirés des ruines d'*Herculanum*, & beaucoup mieux encore par la Moſaïque de Paleſtrine, que les Obéliſques y ſont toujours repréſentés ſans globe. Auſſi n'a-t on pas trouvé dans la tête de ces monuments la moindre excavation pour y inſérer le ſtyle ou la barre. Et quand un Romain nommé Maxime, qui étoit Préfet de l'Egypte, voulut mettre un globe ſur l'Obéliſque d'Alexandrie, il en fit tronquer le ſommet ou la pointe; ce que les véritables Egyptiens euſſent enviſagé comme un ſacrilege. Ainſi les membres de l'Académie des Inſcriptions de Paris étoient fort mal informés, lorſqu'ils ſi-

rent leur rapport à l'Académie des Sciences, qui vouloit être inſtruite exactement ſur l'antiquité des globes ſupportés par les Obéliſques. (*) Nous répétons encore une fois que ce n'a jamais été l'uſage des Egyptiens.

Il eſt manifeſte qu'on a abuſé d'un paſſage d'Appion le Grammairien, qui prétendoit que Moïſe avoit placé des hémiſpheres concaves ſur des colonnes au lieu d'employer des Obéliſques; mais il parloit de ces choſes-là d'une maniere qui prouve qu'il ne ſavoit point ce qu'il vouloit dire; & le Juif Joſeph encore plus mauvais raiſonneur & plus ignorant Phyſicien qu'Appion, le réfute par des arguments pitoyables. Vitruve; Cléomede, Macrobe & Martien Capelle décrivent les horloges ſolaires, équinoxiaux, dont on ſe ſervoit en Egypte, & par le moyen deſquels Eratoſthene meſura, ou vérifia la meſure de la Terre. (**) Ces horloges étoient réellement des hémiſphere sconcaves du milieu deſquels s'élevoit un ſtyle perpendiculaire; mais le comble du ridicule ſeroit de vouloir avec Appion, qu'on eût placé ces cadrans ſur des Obéliſques ou de hautes colonnes, où il eût fallu enſuite monter avec des échelles pour obſerver la déclinaiſon de l'ombre. Quoique les Prêtres de l'Egypte employaſſent très ſouvent ces inſtrumens, ils faiſoient néanmoins plus de cas de leurs hydroſcopes ou des horloges d'eau; & leur eſtime étoit fondée ſur le beſoin qu'ils en avoient

---

(*) *Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions. Tom. III. pag.* 166.

(**) *Vitruv. Architect. Lib. IX. Cap.* 9.... *Cleomed. de Meteorolog.*..... *Macrob. in Som. Scip. Lib. I. Cap.* 20.., *Mart. Capell. Lib. de Geometria.*

pendant la nuit pour les obſervations Aſtronomiques : non que j'aye jamais pu me perſuader que la préciſion de ces horloges ait été auſſi grande qu'Orus Apollon le donne à entendre, en diſant qu'elles ſe vuidoient exactement en un jour équinoxial. (*)

Il ne nous a pas été poſſible de voir ni des Sabliers, ni des Clepſydres faites à la Chine ; mais nous ſavons ſans en avoir vues, qu'elles ne repréſentent point un ſinge qui urine, forme bizarre que les Prêtres de l'Egypte avoient jugé à propos de donner à leurs horloges, d'ailleurs autrement graduées & diviſées que celles de la Chine. Car douze heures Egyptiennes ne valent que ſix heures Chinoiſes. (**) Et cette différence eſt plus eſſentielle qu'on ne ſeroit d'abord porté à le croire : enfin elle eſt auſſi eſſentielle que celle qui concerne la diviſion des ſignes du Zodiaque chez ces deux peuples, qui n'ont preſque rien de commun que ce que le hazard a pu produire.

Ce n'eſt point ici le lieu de dire ce qu'il faut raiſonnablement penſer des Inſcriptions gravées ſur quelques Obéliſques : on ſait que le P. Kircher a fait tous ſes efforts pour perſuader qu'elles ne renferment point des faits hiſtoriques, ou la narration de quelque événement. Mais le P. Kircher a ignoré que ces Inſcriptions ſont des choſes très indifférentes par rapport à ce qui devoit conſtituer un Obéliſque proprement dit ;

(*) *Voyez le* 15. *Chap. du premier Livre des Hiéroglyphiques d'Orus.*

[**] *Voyez* Bayer de HORIS SINICIS, & Ulug-Beig de EPOCHIS CELEBR.

puiſqu'on en connoît juſqu'à trois de la premiere grandeur, qui étoient *purs* ; c'eſt à dire ſans aucune apparence de caracteres ſur les quatre faces. Cependant nous ſavons indubitablement qu'un de ces Obéliſques purs a été dreſſé pendant pluſieurs ſiécles devant le Temple du Soleil ; ſans qu'on puiſſe accuſer les Prêtres & les Sculpteurs d'avoir été trop ignorants pour y graver des caracteres Hiéroglyphiques, comme Hardouin l'inſinue ſi ridiculement au ſujet d'une de ces aiguilles muettes, & taillée par ordre du Pharaon Nectanebe. (*)

Comme un Arabe nommé *Abenephi*, & beaucoup d'autres Ecrivains, qui n'étoient point Arabes, ont confondu les Obéliſques, avec les prétendues Colonnes Hermétiques, il convient de faire ceſſer la confuſion, & de fixer les idées & les termes. (**) car enfin, ces choſes n'avoient aucun rapport entr'elles.

Manéthon, pour compoſer l'Hiſtoire de l'Egypte, avoit conſulté les *Stéles d'Hermès* dreſſés dans les Syringes ou les allées ſouterraines ; (***) mais on ne trouve nulle-part qu'il ait conſulté les Inſcriptions gravées ſur les Obéliſques. Il ne faut d'ailleurs pas prendre en un ſens rigoureux ce mot de *Stéles* ou de Colonnes Hermétiques : c'étoient tout au plus des Cippes, & plus ſouvent encore des tables de pierre, ce que les Alchymiſtes Arabes ont bien ſu, en nommant la plaque d'Eme-

---

[*] *In Plin. Lib.* 36. *Cap. XIV.*
(**) *Abenephi apud Kirch. in Obéliſco Pamphileo pag.* 45.
[***] *Syncel. in Chron. pag.* 40.

raude, dont nous avons parlé dans la ſection précédente, la *Table Smaragdine*, comme on dit les Tables du Décalogue.

Les Ecrivains de l'Antiquité, & Manéthon lui-même, nous apprennent que les *Stéles* Hermétiques étoient renfermés dans la partie la plus ſecrette des Temples, dans l'*Adytum*, & même au fond des caveaux où les Prêtres ſe retiroient pour étudier. [*]

Par là on voit qu'ils différoient infiniment des Obéliſques, expoſés aux yeux de tout le monde à l'entrée des principaux édifices publics; & ſur des monuments ainſi expoſés, & ſignificatifs par leur figure, les Inſcriptions n'étoient point eſſentielles; tandis que les Inſcriptions ſeules conſtituoient les *Stéles* Hermétiques.

M. Jablonski, dont l'autorité ſera à jamais d'un grand poids dans toutes ces matieres, a prouvé par d'invincibles arguments, que le *Thoth*, le *Mercure Trimégiſte*, l'*Hermès* des Egyptiens, eſt un pur ſpectre Mythologique; c'eſt à dire un perſonnage qui n'a jamais exiſté. (**) Cependant la diſtinction, qu'il fait entre l'ancien Hermès & le nouveau, n'eſt pas encore telle qu'elle devroit l'être. Tout le temps pendant lequel les Prêtres ne graverent leurs Hiéroglyphes que ſur des pierres, eſt le temps du premier Hermès: les ſiécles poſtérieurs, pendant leſquels ils ſe ſervirent de livres compoſés de feuilles de *papyrus*, car ils n'oſoient toucher des livres de parchemin, appartiennent au ſecond Hermès; ces hommes là

---

[*] *Apoteleſmat. Lib. V. verſ.* 2. & 3. Edit Gronovii.
(**) *Panthéon Ægyp. Lib. V. Cap.* 5.

parloient toujours allégoriquement, & ils ont trompé tous nos Chronologiſtes modernes. C'eſt avec un plaiſir mêlé de compaſſion, qu'on lit les diſputes élevées entre ces prétendus calculateurs ſur le temps où vivoit Hermès : c'eſt comme ſi l'on diſputoit ſur le temps où vivoit la Fée Morgane.

On peut croire que Pline s'eſt trompé, lorſqu'il a prétendu que le premier de tous les Obéliſques, que les Egyptiens ayent dreſſé, eſt celui qu'on voyoit à Héliopolis, c'eſt à dire plus de cent & ſoixante lieues de l'endroit où on l'avoit taillé. Il a embraſſé cette erreur, parce que les Grecs ont auſſi quelquefois employé ce terme d'*Héliopolis* pour déſigner la ville de Thebes, où il paroît qu'on a érigé les premiers Obéliſques devant les portes du Temple de Jupiter Ammon, qu'on n'avoit pas négligé d'orner ; afin de donner du luſtre à l'ancienne Capitale de l'Egypte, dont quelques Géographes modernes ont voulu fixer l'étendue ſur des indications peu certaines. Mais M. d'Anville, qui a porté le circuit de Thebes à neuf lieues, ſemble avoir outre-paſſé toutes les bornes, & même celles de la probabilité. Les Jéſuites, qu'on ſait avoir exagéré groſſiérement tout ce qui concerne la Chine, ne font l'enceinte de Pékin que de ſix lieues, qui ſe réduiroient à moins de deux ; ſi les maiſons de Pékin étoient de trois étages : mais comme ce ne ſont que des chétifs rèz de chauſſée, ils occupent beaucoup plus de terrain que les villes réguliérement bâties en Europe. Cependant on peut en moins de quatre heures faire com-

modément à cheval le tour de cette eſpece de Camp Chinois, que le feu pourroit conſumer en un jour, ſans qu'il en reſtât le moindre veſtige; tandis que le Pere Boſcowich ſoupçonne qu'après la deſtruction de Conſtantinople, il reſtera au moins quelques ruïnes de ſes Moſquées & de ſes *Beſeſteins*. [*]

Les maiſons de Thebes étoient, au rapport de Diodore, de quatre à cinq étages; & ſi avec cela on portoit ſon circuit à neuf lieues, il en réſulteroit le plus prodigieux amas d'habitations qu'on eût jamais vu ſur la Terre, ſans même excepter Babylone, où beaucoup de maiſons ne paroiſſent avoir été que des rez de chauſſée. Il faut diſtinguer la véritable enceinte de Thebes, d'avec les habitations éparpillées en longueur ſur les deux bords du Nil, & tout le merveilleux diſparoîtra: Dydime, qui doit avoir eu connoiſſance d'une meſure priſe à la rigueur, n'évalue la ſuperficie de Thebes qu'à trois mille ſept cents arures, & je ſuis certain que c'eſt plutôt accorder trop, que trop peu: de ſorte que nous trouvons ici une ville ſans comparaiſon plus petite que Paris. La maniere, dont les Anciens ont varié en ſe contrediſant les uns les autres, prouve qu'ils n'étoient point d'accord ſur le terme où Thebes commençoit & ſur le terme où elle finiſſoit; mais proprement parlant, toutes les habitations, qui ſe trouvoient ſur la rive Lybique n'appartenoient point à la ville. (**)

(*) *Journal d'un Voyage de Conſtantinople en Pologne. Pag. 9.*

(**) Il n'y a pas deux Auteurs anciens qui s'accordent

Quant à Memphis, on fait ſon enceinte de trois lieues, & il ne faut pas douter qu'on y ait compris de grands étangs abſolument comblés de nos jours, un parc ou une quantité de boſquets d'Acacia, de Palmiers, de Sycomores; & enſuite tout le Palais royal des Pharaons, qu'on ſait avoir été étendu en longueur d'une extrêmité de la ville à l'autre; parce que c'étoit, probablement un amas de différents logements où il y avoit des écuries, un ſerrail & des chapelles. Au reſte, Memphis ne s'aggrandit & ne ſe peupla qu'à meſure que Thebes devint déſerte; car il ne faut point croire que ces deux villes ayent été très-floriſſantes à la fois, ce que la population de l'Egypte ne permettoit point; & ſi on lit, dans l'Ouvrage de M. d'Origny, que vingt-mille villes ont pu y exiſter ſans faire aucun tort aux terres labourables (*) nous dirons que de telles aſſertions ſont des rêves, qui reſſemblent à ceux que ce même homme a eus ſur l'iſle Eléphantine, dont l'étendue lui paroiſſoit être prodigieuſe; & nous avons déja eu ſoin d'avertir que cette iſle n'eſt qu'un point de terre dans le Nil.

L'aggrandiſſement de Ptolémaïs & d'Alexandrie fit tomber Memphis à ſon tour, & la même révolution arriva lorſqu'on bâtit le Caire, ſur le-

---

ſur la grandeur de Thebes; & on ne ſauroit combiner la meſure indiquée par Dydime, ni avec celle de Caton cité par Etienne de Byzance, ni avec celle de Diodore, ni avec celle de Strabon, ni avec celle d'Euſtathe, qui ſont tous en contradiction les uns avec les autres.

On doit auſſi avoir beaucoup exagéré la grandeur d'*Ayaris*, ſituée dans la Baſſe-Egypte.

(*) Voyez l'*Egypte ancienne. Tom. I. Chap. M.*

quel les voyageurs modernes ſe ſont autant trompés, que les anciens ſe trompoient touchant la prétendue grandeur de Thebes. On peut être certain que l'enceinte du Caire, n'eſt pas à beaucoup près de trois lieues de 25000 toiſes chacune.

On tâchera de tenir un milieu entre la trop grande élévation que Diodore donne aux maiſons de l'ancienne Egypte & l'état où les réduit M. Pococke, qui prétend que ce n'étoient que des tentes. Suivant cette bizarrre idée toute une ville Egyptienne n'eût conſiſté qu'en un Temple, & en une aſſemblée de gents qui campoient autour de ce Temple. Mais M. Pococke eſt le ſeul qui ait jamais imaginé de faire camper les Egyptiens, ſans s'appercevoir qu'ils avoient pour ce genre de vie une horrible averſion; au point qu'ils ne permirent pas même aux Juifs de camper en Egypte, & il ſeroit à ſouhaiter que les Turcs euſſent obſervé la même conduite à l'égard des Arabes Bédouins, auſquels ils ont permis de vivre ſous des tentes; ce qui a entraîné la ruïne de différentes Provinces. C'eſt une maxime qu'il ne faut jamais permettre dans quelque pays que ce ſoit, que des familles entieres entreprennent de camper.

S'il convient de mettre, comme nous l'avons dit, des bornes à la trop vaſte étendue de Thebes, il eſt également néceſſaire de ſe déſabuſer ſur le nombre des Temples de l'ancienne Egypte, qui n'a point été auſſi grand que quelques Auteurs l'ont dit, avant qu'on en eût exactement reconnu les ruïnes. L'opinion la plus générale eſt que

le tronc d'un Palmier a ſervi de modele aux colonnes de tous ces édifices : mais ſi cela étoit vrai, ces colonnes ſe reſſembleroient plus ou moins entre elles ; tandis qu'il n'y a rien de plus varié. C'eſt ce qu'on obſerve auſſi par rapport aux chapiteaux : ceux, qui repréſentent une cloche renverſée, ont été adoptés dans l'ordre Corinthien ; & on nomme encore aujourd'hui le corps du chapiteau Corinthien *Campane.* Ainſi l'avanture du panier trouvé par Callimaque, & autour duquel é oit crû de l'Achante, eſt une fable puérile, inventée par les Grecs, qui ont voulu nous perſuader, qu'ils n'avoient rien emprunté de l'Egypte ; tandis que l'on voit manifeſtement le contraire. Les Grecs ont encore voulu nous faire accroire que les Triglyphes employés dans le Dorique, repréſentent les extrêmités des poutres, qui repoſent ſur l'architrave ; ce qui n'eſt point vrai à beaucoup près. Les triglyphes ſont de purs ornements de caprice, imaginés par les Sculpteurs ou les Architectes de l'Egypte, qui ne bâtiſſoient jamais en bois, & les Grecs n'ont ajouté à ces ornements que les *Gouttes*, qui n'y étoient pas fort néceſſaires. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on n'a point retrouvé juſqu'à préſent, dans les ruïnes de l'Egypte, des colonnes dont les vertebres ſoient alternativement de marbre blanc & de marbre noir : cependant on aſſure que les Egyptiens eſtimoient beaucoup cette bigarrure, qui a dû produire un mauvais effet ; mais ſouvenons-nous toujours que les yeux des Orientaux ne ſont point faits comme les nôtres.

Je n'ai découvert dans les Auteurs qu'une ſeule

conſtruction où l'on eût effectivement pris le tronc du Palmier pour modele des colonnes, afin de ſatisfaire le goût du Pharaon *Amaſis*, qui fit travailler d'une maniere prodigieuſe dans la ville de *Saïs*. Et cela quelques années avant la chûte de la Monarchie Egyptienne ; d'où l'on peut juger que la paſſion de bâtir ne ſe ralentit jamais dans cette contrée, où la chaleur & la fertilité portent naturellement les hommes à la pareſſe. Ariſtote a bien ſoupçonné que les Prêtres ne vouloient point que le peuple reſtât oiſif : [*] mais indépendamment de tous les autres motifs purement politiques, les Prêtres paroiſſent avoir été perſuadés que l'action & le mouvement étoient très-propres à entretenir la ſanté d'un peuple ſujet à la lepre ; & pour empêcher les corvées de devenir inſupportables, ils avoient inſtitué beaucoup de jours de fête ou de repos. Sous un climat auſſi ardent que le leur, ce tempérament n'étoit point mauvais ; mais il ne vaudroit rien dans nos climats froids, où les forces s'épuiſent beaucoup moins en un temps égal. S'il eſt vrai que tous les Colleges de l'Egypte ayent témoigné du mécontement au ſujet de la conduite du Roi *Chéops*, ce n'eſt ſûrement point parce qu'il faiſoit travailler à une Pyramide ; mais parce qu'il faiſoit travailler pendant les jours de fête ; quoique le récit d'Hérodote à cet égard ſoit une pure fiction, qui choque toutes les idées que nous avons du Gouvernement de l'Egypte, bien moins deſpo-

(*) *Ariſtot. de* REPUBLIC. *Lib. V. Cap.* 2.

deſpotique que les Ecrivains modernes le prétendent. Il eſt ridicule ſur tout de leur entendre dire que dans un pays de liberté comme l'Angleterre, on ne s'aviſeroit pas d'élever des Pyramides. Tandis qu'on a calculé qu'en Angleterre la culture des campagnes exige neuf fois plus de travail qu'en Egypte; & ſi les Anglois vouloient donner une liſte exacte de tous ceux qui périſſent en mer pendant le cours d'une année, ſoit par le naufrage, ſoit par d'autres accidents, on verroit que leur Marine abſorbe plus d'hommes dans le cours d'un an que la conſtruction de toutes les Pyramides n'en a pu abſorber en un long laps de ſiecles. Il ne faut donc pas comparer entr'elles des choſes, qui ne ſont nullement comparables : comme l'Agriculture n'occupoit point aſſez les Egyptiens, & comme la Marine & le Commerce extérieur ne les occupoient pas du tout, il falloit les appliquer à d'autres travaux. Quand on réfléchit à l'état floriſſant de leur pays ſous les Pharaons, & à l'état miſérable & malheureux où il fut réduit ſous les Empereurs Chrétiens depuis Conſtantin, & enſuite ſous les Turcs, alors on ſe perſuade aiſément que l'ancienne forme du Gouvernement n'étoit pas auſſi mauvaiſe que de petits eſprits le diſent.

On a ſans doute beaucoup exagéré un événement qui s'il étoit arrivé comme on le décrit, eût encore été un événement très-imprévu. On veut que le Pharaon *Necco*, en faiſant creuſer un foſſé de communication entre le Nil & le Golfe Arabique, perdit cent & vingt-mille hommes. D'abord il n'eſt point croyable que cent & vingt-mille hommes ayent pu périr en travaillant à un foſſé que Ptolé-

mée Philadelphe fit faire dans un autre endroit, ſans qu'il lui en ait coûté un ouvrier.

Voici ce qui a pu donner lieu à tous ces bruits populaires.

Les Prêtres de l'Egypte déſapprouvoient hautement le projet de faire communiquer la Mer Rouge avec le Nil : ils avoient même publié un oracle pour détourner le Pharaon *Necco* de ſon entrepriſe ; car ayant une connoiſſance bien exacte du local, ils ſavoient d'avance qu'un tel foſſé ne ſerviroit jamais à rien. Or, voilà ce que l'événement a prouvé ; puiſque Ptolémée ne put réuſſir à établir un Port pour le Commerce des Indes & de la Côte d'Afrique, dans l'endroit où ſon Canal ſe déchargeoit dans le Golfe Arabique. Il fallut établir ce Port beaucoup plus au Sud ; ce qui rendoit tous les travaux faits ſur l'Iſthme de *Suèz* inutiles : car qu'il me ſoit permis de dire que Strabon doit s'être bien trompé, s'il a cru qu'on pouvoit naviguer ſur ce foſſé avec de gros vaiſſeaux très-chargés ; puiſque Cléopatre n'y put même faire paſſer de petites galeres, en un inſtant de criſe où il s'agiſſoit de ſa vie & de ſon Empire.

On avoit fait accroire de nos jours aux Turcs, que s'ils vouloient s'enrichir prodigieuſement & tout à coup, il n'y avoit qu'à r'ouvrir l'ancienne communication entre le Nil & la Porte du *Suèz*. Mais l'homme, que la Porte envoya ſur les lieux pour y examiner les choſes, déconſeilla cet abſubde projet au Sultan. En effet, ſi un Prince tel que Ptolémée, qui avoit entre ſes mains une branche du Commerce des Indes, ne put tirer aucun avantage ſenſible de ce Canal, qu'en feroient les Turcs ? qui n'ont que

douze ou treize mauvais vaiſſeaux, qui ne ſortent jamais du Golfe Arabique ; & qui viennent chercher les marchandiſes des Indes à *Giddah*, où les Européens en apportent annuellement pour quinze ou ſeize millions de livres. Quand on compte ce que les Turcs perdent par les naufrages en retourdant de *Gidda* à *Suèz*, alors on voit qu'ils feroient mieux d'aller débarquer leurs cargaiſons à *Bérénice* ; & de prendre enſuite le chemin de terre, comme on le faiſoit ſous les Ptolémées. Mais il y a actuellement dans la Thébaïde deux tribus de voleurs ou d'Arabes Bédouins, connus ſous le nom de *Beni-Waſſel* & d'*Arabdé*, qui raçonneroient vrai-ſemblablement les Caravanes. Comme les Turcs ont très-mal gouverné les pays qui leur ſont ſoumis, ils méritent qu'on les vole comme ils ont volé & opprimé les autres.

Quant au fameux Lac *Méris*, on ne peut juger de ſa véritable ſituation qu'en jettant un coup d'œil ſur la carte, qui accompagne ces Recherches ; & où on le verra placé au Nord de la ville des Crocodiles, ou de ce qu'on nomme aujourd'hui la Province de *Feium*.

Le Pere Sicard eſt tombé dans une erreur fort grave, lorſqu'il a reculé le *Méris* trop au Sud, en le convertiſſant en un long Canal, parallele au lit du Nil, & dont nous avons également indiqué la trace. C'eſt avec ſurpriſe qu'on a vu M. d'Anville adopter cet arrangement inconnu à des Géographes tels que Strabon & Ptolémée, & inconnu encore à des Hiſtoriens tels qu'Hérodote & Diodore, qui dit poſitivement que le *Méris* étoit à peu de diſtance

de la ville des Crocodiles, (*) Et ce paſſage qui contribue à en fixer la ſituation, doit avoir échappé à M. d'Anville. (**)

D'un autre côté les habitants du pays aſſurerent à Hérodote que ce Lac communiquoit avec la Syrte d'Afrique par un conduit ſouterrain, dirigé vers l'Occident, & qui paſſoit derriere la montagne de Memphis. Or il n'y a pas d'autre grand dépôt d'eau en Egypte, qui eût pu avoir un conduit, qu'on ſuppoſoit paſſer derriere la montagne de Memphis, que le lac qu'on connoît aujourd'hui au Nord de la province de *Feium*. Et on peut être certain que c'eſt là le véritable *Méris*, comme Strabon & Ptolémée n'en ont point douté un inſtant. Ainſi il y a une fauſſe indication dans la Carte de l'Egypte de M. d'Anville; & cette erreur ſe trouve reproduite dans ſa grande Carte d'Aſie; parce qu'il a accordé trop de confiance aux Mémoires du Pere Sicard, qu'une mort prématurée avoit empêché de lire les Auteurs anciens avec aſſez d'attention. Il faut obſerver que c'eſt par une ſuite de ces combinaiſons mal liées entre elles, qu'on voit auſſi paroître dans la Carte de M. d'Anville deux Labyrinthes en Egypte; quoique toute l'Antiquité n'en ait connu qu'un ſeul; & c'eſt vraiment ici qu'il ne falloit pas multiplier les êtres ſans néceſſité.

(*) *Bibliot. Lib. II.*

(*) Ce Géographe veut prouver, dans ſes *Mémoires ſur l'Egypte ancienne & moderne pag.* 151, qu'Hérodote & Diodore en parlant du lac *Méris*, ont pris la meſure de ſurface pour la meſure de circuit : mais c'eſt là une erreur où un enfant de dix ans ne tomberoit pas. Les Grecs n'étoient point ſi imbéciles; mais ils étoient exagérateurs.

Le Lac *Méris* a de nos jours onze lieues & demie de long, & trois lieues dans ſa plus grande largeur; ce qui forme un eſpace aſſez étendu pour que ceux, qui ne le meſurent qu'à l'œil, puiſſent ſe tromper conſidérablement, ſelon la poſition où ils ſe trouvent. Quand on le regarde d'Orient en Occident, il paroît plus grand qu'il ne l'eſt : quand on le regarde du Sud au Nord, il paroît plus petit qu'il ne l'eſt. Comme aucun Naturaliſte n'a eu occaſion de l'obſerver, on ne ſait point s'il s'eſt formé par les eaux du Nil, qui s'y déchargent, ou ſi c'eſt un veſtige de la Mer Méditerranée, comme l'a cru le Géographe Strabon, qui peut avoir raiſon en un certain ſens : car je ſoupçonne que les Egyptiens ont creuſé dans cet endroit pour deſſécher la Province de *Feium* ou le Nome Arſinoïte, qui paroît avoir été anciennement un marais tout comme le *Delta*. Quand ils eurent mis ce canton à ſec, on y fit venir de l'eau douce, en ouvrant un Canal qui ſemble avoir eu ſept rameaux ou ſept embouchures, par leſquelles il ſe déchargeoit dans le lac *Méris*, comme le Nil dans la Méditerranée. (*)

Après ces éclairciſſements, on conçoit que les Egyptiens ont pu ſoutenir que ce lac même étoit un ouvrage de leurs mains, ou un effet de leur induſtrie. Et en faveur d'un travail ſi utile on leur pardonne la ſuperſtition touchant le rapport qui devoit exiſter entre le nombre des embouchures & le nombre des Planettes.

(*) Des ſept embouchures que doit avoir eu le Canal qui ſe décharge dans le lac *Méris*, il y en a encore ſix qu'on remarque diſtinctement quand le Nil ſe déborde, & quand on ouvre les digues.

Quant au conduit ſouterrain, par lequel Hérodote dit que le *Méris* communiquoit avec la Syrte, nous n'en avons aucune connoiſſance : mais comme ce Grec n'entendoit pas la langue Egyptienne & que les interpretes lui expliquoient peut-être mal les choſes, il ſe peut qu'il eſt queſtion d'une trace connue ſous le nom de *Fleuve ſans eau*, & que quelques Voyageurs ne regardent pas comme un ouvrage fait de main d'hommes.

Ce que les Cartes Françoiſes nomment le *Bathen*, & les Cartes Allemandes le *Gara*, eſt le veſtige d'un grand canal ou d'un ancien lit du Nil ; & c'eſt cette lagune qui a induit le Pere Sicard en erreur.

Les Architectes de l'Egypte étoient infiniment plus habiles lorſqu'il s'agiſſoit de conduire les eaux & de creuſer des foſſés, que quand il falloit élever un bâtiment ſuperbe & régulier. Le grand Temple d'*Héliopolis*, où l'on n'avoit épargné ni le travail, ni la dépenſe, n'étoit néanmoins qu'une fabrique vraiment barbare, ſans goût & ſans élégance ; comme Strabon le dit de la maniere la plus poſitive. Il en eſt de l'Architecture comme de la Peinture, de la Statuaire & de la Muſique : jamais les Orientaux n'ont pu, malgré leurs efforts, porter cet Art au dernier degré de ſa perfection ; parce que leur eſprit eſt trop déreglé, ou ce qui eſt la même choſe, trop ennemi des regles.

On ſait que le Comte de Caylus a mis en fait que les Architectes de l'Egypte ignoroient la pratique de conſtruire des voutes ; ce que M. Goguet a voulu démontrer juſqu'à l'évidence en faiſant graver tout exprès les eſtampes qu'on peut voir dans ſon livre ſur

l'origine des ſciences & des Arts. Mais Corneille de Bruyn, qui à la faveur de quelques flambeaux, étoit parvenu à deſſiner une vue de l'obſcure galerie de la grande Pyramide, a prétendu que cette galerie étoit voutée. (*) Pline en dit tout autant de quelques appartements inférieurs du Labyrinthe : M. Thévenot en dit encore tout autant de quelques caves à Momies. Et enfin M. Pocock a découvert un arc Egyptien dans la Province de *Feium*. Ainſi M. Goguet & le Comte de Caylus ne paroiſſent point avoir bien examiné toutes ces choſes. Il ſe peut que la difficulté de ſe procurer le bois néceſſaire pour les échaffaudages & les ceintres a empêché les Architectes de l'Egypte de vouter les grands Temples, ou bien cette maniere de bâtir ne leur a pas paru aſſez ſolide ſuivant leurs idées d'indeſtructibilité. La diſette du bois eſt, comme on ſait, extrême dans cette contrée : or, en couchant des pierres plattes ſur les têtes des colonnes, ils n'avoient beſoin que de quelques échaffauds : mais s'ils avoient voulu vouter ce prodigieux Temple de Thebes, ils auroient eu beſoin d'une forêt.

Les Egyptieus paroiſſent être le premier de tous les peuples, qui ait cru qu'on pouvoit fortifier un pays comme on fortifie des citadelles : car il faut regarder le grand rempart de l'Egypte comme beaucoup plus ancien que le rempart de la Médie, dont nous indiquerons la poſition dans l'inſtant.

Séſoſtris, dont on fait ſi mal à propos un Con-

(*) *Reizen door klein Aſia. Fol.* 193. Ce voyageur appelle le haut de cette galerie *gewelf*, terme dont il ne ſe ſeroit jamais ſervi, s'il n'eût été perſuadé que c'étoit une voute.

quérant, tâcha de mettre un peu ſon Royaume en état de défenſe en élevant une muraille, qui alloit par une ligne oblique depuis la ville du ſoleil ſituée hors du *Delta*, juſqu'à Péluſe, par un trajet de quinze-cents ſtades de la petite meſure, & qui étant évalués comme ils doivent l'être, font préciſément trente lieues de 2500 toiſes chacune. Ce prétendu Héros vouloit principalement empêcher les Paſteurs de l'Arabe de rentrer en Egypte, d'où on les avoit chaſſés; parce que leurs excès y étoient parvenus à un degré inſoutenable; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les Arabes bédouins, qui campent aujourd'hui inſolemment ſur les ruïnes d'Alexandrie, ont conſervé parmi eux la tradition de cette longue muraille, laquelle renfermoit tous les défauts imaginables, car elle aboutiſſoit, comme on vient de le dire, à Péluſe. (*) Ainſi il ne s'agiſſoit que de s'emparer de cette ville pour rendre inutiles tous les travaux de Séſoſtris, qu'on laiſſoit à ſa gauche; & on remontoit enſuite le Nil ſans obſtacle, comme le fit Cambyſe, & comme le fit encore Alexandre.

Ce grand mur de l'Egypte a diſparu ſans qu'on ſache comment; mais il y a de l'apparence qu'on le raſa lors de la conquête des Perſans; car il n'exiſtoit déja plus ſous Artaxerxe *Mnémon*, c'eſt à dire en un temps où les Egyptiens, ſoutenus par les troupes auxiliaires de Lacédémone & d'Athenes, firent un

---

(*) *Diodor. Bibl. Lib. I. Cap.* 57. Il eût été plus court pour bien fermer l'Egypte, de bâtir une muraille depuis Péluſe juſqu'à la ville des Héros; & j'avois d'abord cru que le texte de Diodore avoit été altéré, & qu'il falloit y lire Ηρωωνπολις au lieu d'Ηλιδύπολις, mais d'autres conſidérations ne permettent point d'adopter cette leçon.

dernier effort pour briſer leurs chaînes, qu'ils ne briſerent point. Alors le Pharaon Nectanebe retrancha de nouveau par des murailles tout le bord du Nil le long du bras Péluſiaque; & Chabrias, qui commandoit ſous lui les Grecs, couvrit une ſeconde fois les avenues de Péluſe d'un boulevard qu'on nommoit le *Charax Chabriæ*. (*) Mais il ne reſte non plus de veſtige de ces ouvrages que de ceux de Séſoſtris : on ne les retrouve que dans l'Hiſtoire & dans la Carte qu'on a dreſſée, afin d'en donner au Lecteur une notion préciſe.

Mr. de Maillet prétend qu'on découvre dans l'Heptanomide quelques pans d'une autre rempart conſtruit par les Egyptiens, & qui doit avoir eu plus de vingt-quatre pieds d'épaiſſeur; (**) mais l'exiſtence en a été inconnue à tous les auteurs de l'Antiquité, & elle me paroît très-ſuſpecte; à moins qu'on n'ait voulu couvrir par ce retranchement ce qu'on nomme aujourd'hui la plaine de l'*Araba*, & où il peut réellement y avoir eu des terres cultivées dans l'eſpace qu'on a ponctué ſur la Carte aux environs d'*Alabaſtronpolis*; & où l'on voit auſſi une gorge entre des montagnes, qu'il importoit peut-être de boucher.

Comme on a ſoutenu que cette idée de fermer ſon pays par des murailles, met une grande conformité entre les Egyptiens & les Chinois, il faut démontrer ici que cette idée eſt venue à toutes les anciennes nations policées, qui ont eu dans leur voiſinage des Barbares ou des Nomades, qui ne

(*) *Cor. Nepos in vit. Chabriæ..... Strabo Geograph. Lib.* 17.

(**) *Deſcription de l'Egypte pag.* 321.

cultivant pas la terre, ſont le fléau de tous ceux qui la cultivent. Car la vie paſtorale que des Hiſtoriens, qui n'étoient point Philoſophes, ont cru être le véritable état de l'innocence, excite tellement au brigandage, qu'il n'y a preſque pas de différence entre le terme de Nomade & le terme de Voleur; parce que dans cette vie paſtorale le droit des gens péche ſingulierement.

Un grand mur aſſez bien imaginé ſi l'on n'en conſidére que la poſition, eſt celui qui fermoit la vallée entre le Liban & l'Anti-Liban pour arrêter les Arabes Scénites. Cet ouvrage avoit été prodigieuſement fortifié; mais il n'exiſtoit déja plus au temps de Pline, qui en parle comme d'un monument dont on conſervoit ſeulement la mémoire, mais on peut en voir une deſcription plus détaillée dans Diodore de Sicile. (*)

On ſera ſurpris que des Juifs ayent auſſi entrepris de bâtir une muraille longue de cent & cinquante ſtades, & déployée depuis la ville de *Joppé* juſqu'à la ville d'*Antipatris* : (**) ce rampart fut comme tous les autres, d'abord renverſé; & les Juifs, qui prétendoient le défendre contre Antiochus, s'y laiſſerent battre de la maniere la plus infame.

En allant de *Joppé* toujours le long des Côtes de la Méditerranée, on rencontroit le grand Mur qui environnoit toute la Province de Pamphylie & une partie de la Piſidie. Des Voyageurs faiſant vers la fin du dix-ſeptiéme ſiecle, le trajet d'Anthalie à Smyrne, découvrirent les débris de cet immenſe

---

(*) *Plin. Lib. V. Cap.* 20..... *Diodor. Lib. XIV. Cap.* 22.

(**) *Joſeph. Ant. Judaï. Lib. XIII. Cap.* 23.

boulevard, (*) dont aucun Auteur ancien n'a parlé; tellement qu'on ne ſait ni par qui, ni quand il a été conſtruit; mais il n'y a pas de doute qu'il n'ait été deſtiné à défendre la Pamphilie contre les habitants de l'Iſaurie, qu'il a toujours été difficile d'accoutumer au repos : leurs montagnes étoient fort arides; & ils les cultivoient mal, aimant mieux entreprendre des courſes par-tout où il y avoit quelque eſpoir de pouvoir piller. On les appelloit les voleurs par excellence; parce qu'ils faiſoient encore mieux ce métier que les Juifs & les Arabes; & preſqu'auſſi bien que les Algériens font la piraterie. Les Romains les châtierent plus d'une fois; mais ils redevinrent formidables ſous le regne de Valens & ſous celui de ſes ſucceſſeurs; de ſorte que ſans entrer dans plus de détails à cet égard, on peut regarder le rempart de la Pamphylie comme un ouvrage du Bas-Empire, & nous en indiquerons d'autres, qui remontent à la même époque.

En paſſant delà dans le centre de l'Aſie, on trouvoit la grande Muraille de la Médie, allongée à peu près du Tigre à l'Euphrate. Xénophon, le ſeul Hiſtorien qui ait parlé de cet ouvrage comme l'ayant vu, au moins dans ſa partie Orientale, en fixe la longueur à vingt Parſangues, (**) meſure qu'on ne peut guere accorder avec celle de Lucius Ampélius. (***) Mais ce qu'il y a d'impardonnable

---

(*) *Spon Miſcell. erudit Antiquitat. Sectio. VI. in Folio.*

(**) *Expedit. des Dix-mille. Liv. 2.*

(***) *De Mirabilibus. Cap. IX.* Les trente milles Romains, qu'Ampélius donne à la muraille de la Médie, ne font que dix parſangues. Ainſi il faut corriger ſon texte, & lire *ſoixante-milles*, qui font les 20 parſangues de Xénophon à trente toiſes près.

dans Ampélius, c'eſt d'avoir placé ce rempart au nombre des Merveilles du monde : il étoit élevé, à la vérité, de cent pieds Grecs, & en avoit au moins vingt d'épaiſſeur. Et malgré tout cela ce n'étoit pas une Merveille du Monde : comme on l'avoit cimenté avec du bitume, on pouvoit auſſi par le moyen du bitume l'entamer, en y appliquant des gâteaux allumés, pour calciner les endroits, qu'on ſe propoſoit d'ouvrir. Artaxerxe, dans la vue de prévenir de tels accidents, avoit fait tirer en avant de larges foſſés, dans leſquels le Tigre dérivoit ; tellement que pour protéger un ouvrage très-foible, il en avoit entrepris un autre, qui n'étoit pas plus fort.

On voit clairement que ces prodigieuſes fortifications, dont il n'eſt reſté aucune ruine ſur la face de la Terre, avoient été faites dans le deſſein d'aſſurer Babylone & la partie Méridionale de la Babylonie contre les invaſions d'un peuple, qui habitoit les confins de l'Arménie, & de la Méſopotamie ; & ce peuple ne peut jamais avoir été fort nombreux : car il occupoit des montagnes auſſi ſtériles que celles de l'Iſaurie, & je croi que les *Satchlis*, qu'on trouve vers le *Senjar*, en ſont un reſte.

Comme c'étoit la folie des Grecs & des Romains d'attribuer à Sémiramis toutes les conſtructions, qu'ils rencontroient au-delà de l'Euphrate, ils n'ont pas manqué de lui attribuer auſſi le Mur de la Médie. Mais ſi cela étoit bien vrai, il s'enſuivroit que les Aſſyriens, qui trembloient alors devant une petite nation ſauvage, n'étoient point en état de faire trembler à leur tour l'Aſie en la couvrant d'armées innombrables. Mais ſouvenons-nous toujours, que

cette Hiſtoire des Aſſyriens & de Sémiramis n'a pas été écrite par des Philoſophes.

Avant que de parvenir au *Van-ly* de la Chine, on trouvoit jadis à l'Orient de la Mer Caſpienne deux Murs, qui ont fait partie de la chaîne de retranchements, dont a environné preſque toute cette prodigieuſe portion du Globe, que nous appellons la Tartarie, comme les Anciens l'appelloient la Scythie ; & quoique cette dénomination ſoit fort impropre, il n'eſt guere poſſible d'en trouver une plus commode pour déſigner une foule de nations preſque toutes Nomades & ambulantes.

Parmi les déſerts de l'Hyrcanie, qui ſont ſablonneux, il y a un canton privilégié d'une extrême beauté, & qu'on connoît dans la Géographie ſous le nom de Margiane : Alexandre en fut ſi charmé, qu'il réſolut d'y fonder une ville ; mais ce projet qui n'eut pas lieu de ſon vivant, fut repris par Antiochus fils de Séleucus Nicator, qui s'apperçut bien que toutes les terres, qu'on y défricheroit, ſeroient ravagées par les Scythes, ſi on ne les arrêtoit d'une maniere ou d'une autre : là-deſſus il ſe détermina à envelopper toute la Margiane d'une muraille de quinze-cents ſtades, qu'on ne ſauroit évaluer à moins de quarante-cinq lieues ; & c'étoit, par conſéquent, un ouvrage qui n'a point dû échapper à nos recherches. (*) Quand on ſait que cette ville fondée par Antiochus, a éte depuis pillée, ſaccagée & brûlée plus d'une fois par les Tartares, alors il eſt ſuperflu d'obſerver que ce boulevard de la Margiane rentre dans le cas de tous les autres par ſon inutilité la plus complette.

(*) *Strabo Geograph. Lib. XI.*

Sous le quarante-deuxieme degré de latitude Nord a exiſté le grand Mur de l'*Ilak*, déployé depuis le mont *Shabaleg* juſqu'à l'extrêmité de la vallée d'*Alshash*, diſtance qui peut être de vingt grandes lieues. Pour peu qu'on ait quelque notion du local, il eſt aiſé de voir que cet ouvrage avoit été entrepris contre les voleurs de Turkeſtan, dans la vue d'aſſurer la ville de *Toncat* & ſes environs, qui, lorſqu'ils étoient cultivés au quatorzieme ſiecle, formoient un grand jardin, entrecoupé de mille canaux. La Nature, dit Abulféda, n'eſt nulle part au Monde plus belle que dans cet endroit tout couvert de verdure, de fleurs & de fruits. (*) Mais le voiſinage des Tartares errants a dû diminuer beaucoup ces agréments de *Toncat*, dont les environs ſont preſque convertis aujourd'hui en un déſert. Quelques autres villes conſidérables de la *Mawar-al-ennar*, comme *Samarcand* & *Bochara*; ont eu auſſi d'immenſes enceintes murées, qui enveloppoient tout leur territoire & tous leurs champs labourés à pluſieurs lieues à la ronde : car c'eſt principalement les champs labourés, qu'il importoit d'y préſerver contre des peuples paſteurs, qui croyent avoir le droit de fourager par-tout : & cette prétention eſt fondée ſur leurs maximes, ſuivant leſquelles ils ne reconnoiſſent pas la propriété qui réſulte de la poſſeſſion des terres. La chûte de l'Empire de Tamerland, qui ſe plaiſoit beaucoup à *Samarcand*, a entraîné la deſtruction totale de ces belles Provinces ſituées au-delà de l'Oxus ou du *Gihon*. Des

(*) *Locorum omnium quæ Deus creavit, amœniſſimus*, dit le Traducteur d'Abulféda. *Deſcript. Choraſ. & Mawaralnahræ pag.* 51. *in* 4.

Nomades les parcourent avec leurs troupeaux, & rien ne les arrête dans leurs courſes ; de ſorte qu'il n'y a que des miſérables qui en pillent d'autres dans tout ce vaſte diſtrict ; & je ſuis étonné que l'Empereur Chinois *Kien-long* ne l'ait pas envahi, lui qui eſt venu de nos jours juſqu'à *Badakchan*, qui a été le terme de ſon expédition : ainſi on a beaucoup exagéré en Europe, lorſqu'on y a publié que ce Prince Tartare avoit étendu ſes conquêtes juſqu'à la Mer Caſpienne, comme il eſt dit dans l'extrait de l'Hiſtoire Univerſelle par M. Boyſen : car il y a de *Badakchan* à la Mer Caſpienne plus de cent & cinquante lieues.

Convenons que de tous les ouvrages élevés pour arrêter les Tartares, la Muraille de la Chine eſt ſans contredit le plus grand & le plus foible : puiſqu'ici la force diminue à meſure que la grandeur augmente. Et comment ceux, qui ne ſauroient défendre une redoute, pourroient-ils défendre des lignes ſi prodigieuſes, & qui étant bien percées en un endroit deviennent inutiles par-tout ailleurs ? Au reſte le Vanly de la Chine n'étoit pas dans ſon origine ce qu'on en a fait depuis. Des Princes indépendants éleverent quelques pans de murai le pour contenir la cavalerie impétueuſe des Tartares, ſans s'appercevoir qu'en de tels cas une double ou triple paliſſade valoit beaucoup mieux. Et cela eſt ſi vrai que la paliſſade, qu'on voit aujourd'hui regner le long du *Zeang-tong* a moins de fois été forcée que la grande Muraille. On a dit & on a cru en Europe, que l'Empereur *Schi-chuan-di* avoit entrepris & achevé cet ouvrage en cinq ans ; mais ce ſont là des bruits populaires où il n'y a aucune ombre de

vérité. *Schi-chuan-di* n'étoit point encore né, lorſque les Princes du *Tzin* fortifierent une partie de la Province du *Chen-ſi*; & en cela ils furent imités par les Princes de *Tchao* & d'*Yen*, qui couvrirent de même les Provinces de *Chan-ſi* & de *Petcheli*; mais par des ouvrages ſans comparaiſon plus forts. Le déſordre & la mauvaiſe Chronologie, qui regnent dans les livres Chinois, ne permettent point de fixer ici une époque préciſe : on ſoupçonne ſeulement que ce fut vers l'an 300 avant notre Ere qu'on entreprit les premiers travaux de cette nature. (*)

Tous ces Princes, qu'on vient de nommer, étoient des Souverains vraiment indépendants, qui ne reconnoiſſoient perſonne au-deſſus d'eux, & ſurtout pas l'Empereur de la Chine : comme ils ne penſoient qu'à leur propre ſûreté, ils ne firent pas travailler ſur un même plan, & il reſta de grands interſtices entre les différents remparts qu'ils avoient élevés. Au reſte cette entrepriſe quelle qu'elle ſoit, prouve que ſous leur regne la population étoit déja floriſſante & le gouvernement aſſez modéré; auſſi traitoient-ils leurs ſujets infiniment mieux qu'ils ne furent traités enſuite ſous le gouvernement deſpotique des Empereurs de la Chine.

Le monſtrueux *Schi-chuan-di* fut aſſez injuſte & aſſez fort pour détruire tous les Souverains indépendants, en foulant également aux pieds les loix divines & humaines; & après la défaite de ces malheu-

(*) Ce que M. de Guignes dit de la conſtruction de la Muraille de la Chine, dans l'*Hiſtoire des Huns*, *Tom. I. Part. 2. pag.* 26, n'eſt point exact; parce qu'il a confondu l'Empereur *Shi-chuan-di* avec un autre Prince du *Tzin*, qui régnoit longtemps auparavant.

reux martyrs de la ſouveraineté, il réunit les différents boulevards qu'ils avoient oppoſés aux Tartares, tellement qu'on en forma une chaîne non interrompue, ſinon par des grouppes de rochers; & cette ligne fut étendue juſqu'au commencement du *Chan-ſi* où ſe termine la grande Muraille, dont on fixe ordinairement la longueur à cinq cents lieues, qu'il faut dans la réalité réduire à moins de cent ſoixante. Car on ne ſauroit appliquer ce terme de Mur, en quelque ſens qu'on l'entende, à la branche qui court du *Chan-ſi* vers l'Occident; puiſque ce n'eſt qu'une levée de terre où l'on n'a employé ni brique, ni mortier; & dont les flancs ont été ſi mal aſſurés, qu'elle s'eſt démentie au point que la cavalerie peut la franchir. Ainſi il faut beaucoup rabattre de l'idée qu'on ſe forme communément de ces choſes en Europe, où l'on n'a d'ailleurs jamais eu aucune copie des inſcriptions, qui doivent ſe trouver ſur quelques pans de ce rempart, à ce que prétendent les Miſſionnaires : qui ont ſoutenu auſſi que dans la Province de *Chan-tong* on découvre ſur la face du mont *Tai-chan*, des caracteres que perſonne n'eſt en état de comprendre; mais on en voit de ſemblables ſur quelques rochers de la Sibérie, & que nous ne regardons pas comme des monuments d'une haute antiquité. (*)

(*) Voyez *Strahlenberg*, *Obſervat. ſur la partie Septent. & Oriental. de l'Aſie. pag.* 364.

Quant aux neuf tambours de marbre, que le Pere de *Mailla* dit ſe trouver dans le College de *Pékin*, & où ſuivant lui on diſtingue d'anciens caracteres, nous dirons que la ſuperſtition au ſujet du nombre neuf, qu'on ſait avoir infecté toute la Chine, a pu aiſément faire tailler quelques morceaux de marbre en tambours.

Quand on conſidére avec attention le *Van-lyczin*, ou ce que les Chinois appellent par hyperbole la Muraille de dix-mille *Lys*, alors on doute que les hommes ayent entrepris, depuis que le Monde exiſte, un travail plus inutile. D'abord les Tartares Occidentaux en ſe détournant du chemin le plus court, & en déclinant juſqu'au-delà du 40. degré, ont pu & peuvent encore entrer à la Chine de plein pied, ſans s'appercevoir que la Province de *Chen-ſi* eſt enveloppée par une terraſſe, & ſans ſoupçonner qu'au-delà on trouve un mur. Cela eſt ſi vrai, que Marc Paul alla avec une troupe de ces Tartares juſqu'à *Pékin*, revint en Italie, & mourut à Véniſe, ſans avoir jamais ouï parler de la grande Muraille de la Chine, & ſans même avoir eu le moindre doute ſur ſon exiſtence. Ce qui a fait croire à quelques Savants que cet ouvrage n'avoit été conſtruit que depuis le treiziéme ſiecle : car ſelon eux, le ſilence de Marc Paul prouve plus que la dépoſition des Hiſtoriens.

L'expérience a démontré aux Chinois qu'on ne peut arrêter les Tartares que par des armées bien diſciplinées, qui doivent d'abord entrer dans la Tartarie, & y diſſiper les Hordes à meſure qu'elles s'aſſemblent : car quand on leur donne le temps de ſe réunir & de conſpirer, tout eſt perdu. L'Empereur *Can-hi*, qui étoit lui-même un Tartare Mandhuis, ſavoit cela mieux que perſonne : auſſi au moindre bruit de guerre fit-il une invaſion ſur les terres des *Eleuths*, leur livra quelques petits combats, & prévint par-là des batailles. On a vu de nos jours l'Empereur *Kien-long* obſerver la même conduite, & parvenir au même but ; de ſorte

qu'on laiſſe actuellement tomber le *Van-ly-Czin*, ainſi que la muraille de la Corée, qui eſt percée en tant d'endroits, qu'elle ne peut ſervir à rien, & dans deux ou trois ſiécles il reſtera à peine quelque trace de ces ouvrages ſur le Globe.

Comme la Ruſſie s'eſt trouvée à peu près dans la même ſituation que la Chine par rapport aux Tartares, elle a auſſi employé les mêmes moyens pour les contenir ; mais dans un temps où ſa foibleſſe ne lui permettoit rien de plus, dans un temps où loin de prévoir ſa grandeur future elle déſeſpéroit de ſa propre ſûreté. On ſait que par un de ces événements preſque unique les Mongols firent au treizieme ſiecle d'immenſes conquêtes en Aſie, & d'immenſes conquêtes en Europe : ils ſubjuguerent d'un côté la Chine, de l'autre la Ruſſie, & tout l'ancien Continent retentit du bruit de leurs armes.

Ce fut en 1237 que le célebre Tartare *Bathi-Sain* entra en Ruſſie à la tête de la grande Horde, qu'on a auſſi nommée la *Horde dorée*; parce qu'elle étoit toute couverte de dépouilles, & compoſée d'hommes choiſis, qui croyoient pouvoir en moins de dix ans ſe rendre maîtres de l'Europe ; mais ils ne connoiſſoient pas l'Allemagne, où la frayeur fut bien moindre qu'elle l'étoit en Italie, où l'on vit ſurtout trembler le Pape & les Moines. Au reſte la conduite de *Bathi-Sain* fut d'abord aſſez conforme à celle que tint à la Chine ſon couſin *Koublai-Kan*, c'eſt-à-dire qu'il fit bâtir des villes ſur le Wolga, & entr'autres *Caſan*, (*) mais lui &

(*) Voyez principalement ſur tous ces faits un Ouvrage intitulé, *Verſuch einer Hiſtorie von Kaſan. pag.* 57. Riga 1772.

ſes ſucceſſeurs, au lieu d'ôter aux Moſcovites leurs Grands-Ducs, aimerent mieux rendre ces Grands-Ducs tributaires, en leur laiſſant un vain titre & une ombre d'autorité. Cette faute impardonnable en politique ruïna inſenſiblement la domination des Tartares : d'ailleurs ils exigeoient de trop fortes contributions dans un pays pauvre, ce qui excita ſans ceſſe des révoltes, & leur regne ne fut qu'une longue guerre. D'un autre côté ils s'affoiblirent eux-mêmes en ſe diviſant, & on vit ſortir du ſein de la grande Horde une infinité de petites ; mais ces rejettons au lieu de fortifier le tronc l'épuiſerent. Enfin on chaſſa honteuſement ces Tartares du Royaume de *Caſan*, & encore du Royaume d'*Aſtracan* ; mais on ne put leur enlever la Crimée, où ils reſpirerent juſqu'à ce qu'ils ſe mirent en état d'entreprendre de nouvelles courſes : on les vit même arriver un jour à *Moſcou* où ils jetterent le feu. Ce nouveau déſaſtre engagea Fédor Janowitz ou plutôt ſon tuteur Boritz Goudenow à retrancher les limites de l'Empire : il y a de l'apparence que ces ouvrages ne furent dans leur origine qu'un grand foſſé, tel que celui qui a exiſté en Afrique juſqu'à la hauteur de *Thene* ; & que dans la ſuite on en fit un boulevard conduit des environs de *Toula* dans le gouvernement même de *Moſcou*, juſqu'à *Sibirski* dans le Royaume de *Caſan* ; de façon qu'on ferma à peu près cent-quarante-quatre lieues de pays. Mais la Ruſſie n'en eût point été pour cela plus à l'abri des invaſions : ce qui fit ſa ſûreté, c'eſt qu'après avoir eu tant de Czars, elle eut enfin un Prince. Pierre premier, au lieu de réparer l'ancien rempart élevé contre les Tartares,

alla les battre, & ſe contenta de leur oppoſer les lignes de l'Ukraine, qui exiſtent encore dans leur entier.

La grande route des Barbares, lorſqu'ils méditoient de ſortir de la Scythie ſuivant la maniere de parler des Anciens, étoit jadis entre la Mer Caſpienne & le Pont Euxin ; ce qui fit qu'on ſe détermina à murer contre eux des gorges entieres du Mont Caucaſe ; & on trouve encore, dans le diſtrict des *Souanis*, pluſieurs veſtiges de cette maçonnerie ; mais l'ouvrage le plus conſidérable élevé dans cette partie du Globe, c'eſt la muraille de la Colchide. Cette Province aujourd'hui ſi déſolée recevoit alors dans ſon ſein les marchandiſes des Indes par une route trop connue pour qu'on la décrive. Ces richeſſes accumulées par les Phéniciens & les Grecs, qui avoient de grands entrepôts de commerce ſur le Phaſe, irritoient ſans ceſſe la cupidité d'un peuple Barbare, que les Géographes François nomment les *Acbas* ou d'un terme encore plus corrompu ; quoique leur véritable nom ſoit *Awchaſzi*, & on les ſoupçonne même d'être la ſouche des *Aſes*, qui ſous la conduite d'Odin pénétrerent juſqu'en Suéde ſuivant les fables ſeptentrionales. Au reſte les *Awchaſzi* ont toujours habité & habitent encore entre l'embouchure du *Don* & le fleuve *Corax* : ils faiſoient leurs irruptions au centre de la Colchide en longeant les côtes de la Mer Noire, & en paſſant le détroit au-delà de *Pétyunta* ; tellement qu'on réſolut de les arrêter dans ce détroit même, en y bâtiſſant un mur, qu'on regardoit comme le plus fort qu'on eût jamais conſtruit de main d'hommes. Et voilà pourquoi on

le nommoit par excellence le *Murus validus*; (*) mais les *Awchaſzi* le rendirent pour le moins auſſi inutile qu'il étoit fort : car ils le tournerent, & le laiſſerent à leur droite; ce qui fit élever contre eux une autre muraille, dirigée entre le Nord & l'Eſt, ſur une longueur de ſoixante lieues de France ; & qu'on peut compter au nombre des plus grandes conſtructions en ce genre : car elle étoit par-tout bien maçonnée & hériſſée de diſtance en diſtance de Tours. Cependant M. Chardin, qui en chercha les ruïnes en 1672, ne put les trouver ; parce qu'elles ſont cachées ſous des forêts impénétrables. (**)

Dans la Colchide il eſt arrivé une choſe étrange : l'extrême Deſpotiſme y a replongé les habitants dans la vie ſauvage, & je ne connois d'autre cauſe capable de replonger un peuple une fois policé, dans la vie ſauvage, que le Deſpotiſme : car la célebre peſte noire & tous les ravages des Huns n'ont rien pu produire de ſemblable en Europe.

Quand on ſait que l'Iſthme de la Cherſoneſe Taurique a auſſi jadis été fermé par un foſſé, que les Grecs nommoient *Taphros*: & enſuite par une muraille, dans l'endroit où ſont de nos jours les lignes de la Crimée : quand on connoît les portes Caſpiennes, celles du Caucaſe, & les ouvrages dont on a rendu compte juſqu'à préſent ; alors on voit qu'il eſt très-vrai que depuis le Boriſthene juſqu'aux extrêmités de l'ancien Continent, preſque toute la Tartarie a été environnée au Sud d'une prodigieuſe chaîne de retranchements, pour empêcher les ha-

(*) D'*Anville Géographie ancienne. Tom. II. pag.* 115.
(**) *Chardin Voyage. Tom. I. pag.* 55. *in* 4.

bitants d'en ſortir ; mais ils en ſont ſortis toutes les fois qu'ils l'ont voulu.

Ces peuples, remarquables à tant d'égards, ont eu entre leurs mains les tréſors de l'Aſie & les tréſors de l'Europe; mais ils n'en ont jamais rien rapporté chez eux, parce que leurs Conquérants périſſent dans le torrent de leurs conquêtes, ou s'établiſſent dans les pays conquis : au contraire des Romains, qui rapportoient à Rome les dépouilles de l'Univers; & ce qui cauſa la foibleſſe des Romains, a fait pendant longtemps la force des Tartares; car aujourd'hui leur ſituation eſt ſi critique qu'il n'y en a pas d'exemple depuis que le monde exiſte. Ces malheureux ſe voyent reſſerrés entre les deux plus grands Empires qui ayent jamais exiſté, c'eſt à dire la Chine & la Ruſſie; de façon qu'ils peuvent à peine reſpirer. Mais le projet de leur ôter abſolument les chevaux eſt impraticable; quoiqu'on prétende que les Mandhuis l'ont propoſé à l'Empereur *Kien-long*, pour mettre à jamais les Tartares hors d'état de faire ce qu'ils appellent des expéditions d'éclat.

Le nombre des Provinces fortifiées dans l'ancienne Europe a auſſi été très-grand, & ſi l'on n'y a pas vu des ouvrages comparables à ceux de l'Aſie par leur étendue, on peut au moins les leur comparer par leur inutilité. D'abord des Colonies Athéniennes, envoyées dans la Cherſoneſe de Thrace ſous la conduite de Miltiade, enfermerent l'Iſthme par un mur que les Grecs nommoient le *Macron teichos*. (*) Il alloit depuis Pactye juſqu'à Cardie:

(*) *Herodot. Lib. VI.... Plin. Lib. IV. Cap. XI.*

& dans le Périple de Scylax la diſtance entre ces deux villes eſt indiquée de quarante ſtades. Il paroît que cette conſtruction fut bientôt percée, enſuite réparée & augmentée encore de deux bras, dont il n'exiſte plus de veſtiges.

Après tous les travaux, dont il eſt tant parlé dans les auteurs de l'Antiquité pour ouvrir l'Iſthme de Corinthe, on ſe détermina enfin à le fermer; mais celui qui le ferma le mieux, fut Manuel Paléologue : il y fit conſtruire un mur très-épais, auquel les Grecs croyoient que le ſalut de leur pays étoit attaché. Et cela eût été vrai comme ils le croyoient, s'ils y avoient témoigné plus de bravoure, & fait de meilleures diſpoſitions : mais cette muraille, derriere laquelle ils ſe cacherent, les empêcha de combattre, enſuite elles les empêcha de fuir. Les Turcs ne firent jamais plus de priſonniers en un jour, qu'au jour qu'ils forcerent la muraille de la Morée, que les Vénitiens ont été aſſez laborieux pour relever : ce qui a une ſeconde fois donné aux Muſulmans la peine de la raſer. Car, s'il importoit beaucoup aux Vénitiens que l'Iſthme de Corinthe fût fermé, il importoit bien davantage aux Muſulmans qu'il fût ouvert.

Il faut maintenant indiquer le troiſieme *macron teichos*, ou le long mur d'Anaſtaſe, placé à neuf ou dix lieues en avant de Conſtantinople. Zonare aſſure qu'il commençoit à Sélembrye; (*) mais les débris, qui en reſtent, & qui en indiquent mieux la direction, prouvent qu'il commençoit un peu au-delà d'Héraclée, & qu'il aboutiſſoit à Dercon; de

(*) *Annal. in Anaſtas. Dicor.*

de façon qu'il occupoit tout l'eſpace qu'il y a de la Propontide au Pont Euxin, eſpace qu'on évalue à quatre-cent-vingt ſtades. Un Auteur Eccléſiaſtique, nommé Evagre, inſinue que derriere ce boulevard on avoit creuſé un canal par lequel les navires paſſoient au travers du Continent de la Propontide dans le Pont Euxin. Mais cet Evagre étoit un homme ſi peu judicieux qu'on ne ſauroit faire aucun fond ſur ſon témoignage. Conſtantinople, dit-il, qui avoit toujours été ſituée dans une péninſule, ſe trouva alors dans une iſle. (*) N'eſt-il point honteux qu'il ait fallu bâtir un tel rempart ſi près de la Capitale de l'Empire d'Orient pour arrêter la cavalerie des Bulgares, celle des Thraces, & celle des Scythes? Mais Anaſtaſe n'avoit lui-même aucune cavalerie en état de ſe préſenter devant l'ennemi; tellement que pour conſerver ſa Capitale il ſe vit dans la néceſſité de ſe dépouiller de tous ſes Etats en Europe; car ce qu'il poſſédoit en Europe, ſe réduiſoit réellement au peu de terrain compris entre le grand mur & l'enceinte de Conſtantipole; ce qui formoit à peine une Seigneurie. Au-delà tout étoit à la diſcrétion des Barbares, qui avoient ouvert depuis longtemps les gorges du Mont *Hémus*, murées ſous Valens, & qui ouvrirent bientôt auſſi le *Macron teichos*, que les Turcs ne trouverent plus en venant aſſiéger Conſtantinople.

Telle étoit déja dès le commencement du ſixieme Siecle la ſituation de cet Empire d'Orient, qui paſſa, pour ainſi dire, par tous les degrés de foibleſſe,

(*) *Evag. Lib. III. Cap.* 38. Voyez auſſi *Suidas & Nicéphore Lib. XXXIX. Cap.* 16.

& jamais un Etat ne fut plus réguliérement détruit. On y perdit d'abord les ſciences, enſuite les arts, enſuite la diſcipline militaire, enfin tout ce qu'on appelle la force & tout ce qu'on appelle la puiſſance. Mais ce qui ne ceſſa jamais dans ces temps malheureux ce furent les impôts énormes & les diſputes de religion, qui contribuerent beaucoup à jetter toutes les parties du Gouvernement dans un déſordre dont il n'y a pas d'exemple.

En vain ſouhaiteroit-on de pouvoir donner quelques éclairciſſements ſur un quatrieme *macron teichos*, plus grand encore que celui d'Anaſtaſe, & dont on trouve des veſtiges dans la Bulgarie, aux environs d'une ville connue ſous le nom de *Dryſta*. Tout ce qu'on peut en dire, c'eſt que la conſtruction décele l'ouvrage d'un Empereur Grec, qui oppoſa encore inutilement cette digue aux inondations des Barbares. Il ne faut pas s'étonner au reſte que nous ſoyons aujourd'hui ſi peu inſtruits ſur un monument caché dans une région preſque ſauvage; car nous n'en ſavons pas davantage ſur la muraille du Valais dont il exiſte de grands reſtes entre le Rhône & le Burgberg : on ignore ſi elle a été élevée à l'imitation du rempart que fit faire Céſar pour arrêter les Suiſſes, qu'il n'arrêta cependant point, ou ſi elle eſt antérieure aux temps mêmes de Céſar; ce que je ne ſaurois me perſuader.

Il regne auſſi beaucoup de confuſion dans tout ce qu'on a écrit touchant les ouvrages entrepris & exécutés par des Empereurs Romains dans la Grande-Bretagne; & les Auteurs mêmes de ce pays ſont difficiles à concilier; mais on tâchera d'applanir toutes ces difficultés en quelques mots. Agricola,

qui connoiſſoit bien la Bretagne, étoit d'avis que pour s'y maintenir il falloit conſerver le détroit entre la riviere de *Clyd* & le *Firth of Forth*. Cependant Hadrien, au lieu de choiſir ce terrain large ſeulement de 32 milles, en choiſit un autre, large de 80, & il faut obſerver que ſur les voies militaires de cette Iſle, le mille eſt évalué à 420 pieds plus que ſur les voies du Continent. Cela engagea alors les Romains à faire un *vallum* ou un rempart de pieux & de gazons une fois plus long qu'il n'auroit dû l'être. Ce rempart de l'Empereur Hadrien ne réſiſta pas : l'Empereur Antonin Pie en fit faire un autre, qui fut encore bientôt renverſé : l'Empereur Sévere en fit faire un troiſieme, qui fut encore renverſé. Enfin ſous Valentinien III, Aëtius ſe mit dans l'eſprit que tous ces ouvrages avoient péché par leur conſtruction, de ſorte qu'il fit élever en Angleterre une véritable muraille, épaiſſe de vingt pieds ; mais ce qui prouve qu'Aëtius s'étoit prodigieuſement trompé, c'eſt que ſon rempart réſiſta moins que les autres : car il n'étoit achevé que depuis cinq ans, lorſqu'on le força à *Gramſdyck*, & enſuite on le força par-tout. Buchanan aſſure que ce ne fut que de ſon temps qu'on en retrouva les ruines, qui ont au moins ſervi à quelque choſe, puiſqu'elles ont ſervi à bâtir des maiſons. (*)

On voit par ces faits & par d'autres circonſtances qui y ont rapport, que c'eſt au regne d'Hadrien qu'il faut faire remonter l'origine de la puiſſance des Barbares. La maniere, dont on ſe fortifioit contre

(*) *Buch. Lib. IV. in Rege* 27... *Polydor. Virgile. Lib. I. Hiſt.*

eux, leur apprit le ſecret de leurs forces; car plus les Romains retranchoient les limites de l'Empire, & plus la diſcipline militaire dégéneroit parmi eux; & je croi qu'elle a dégéneré dans tous les pays qu'on a tâché de fermer par des murailles, ſans même excepter la Chine.

On ne fut pas en état, comme nous l'avons fait voir, de défendre un ſeul de tous les remparts de la Bretagne, qu'Agricola avoit ſu tenir ſous le joug par la ſeule diſpoſition de ſes poſtes & de ſes cantonnements. Au reſte, tout ceci n'eſt pas comparable à ce que les Romains ont fait dans la Haute Allemagne, où ils avoient une eſpece de *Van-ly*, rempli d'autant de défauts que celui de la Chine, & auſſi difficile à défendre que celui de la Chine. Une Carte de la Germanie ancienne, dreſſée par Mr. d'Anville, le fait commencer vis-à-vis d'Ober-Weſel, y repréſente de grands interſtices, & en aſſigne la principale force dans l'endroit où étoient les travaux de Valentinien ſur le Bas-Necker. Mais cet arrangement n'eſt point tel qu'on puiſſe l'adopter : car il s'agit certainement d'une ligne non interrompue, & également fortifiée dans toute ſon étendue. Mr. Hanſelmann, qui a très-bien décrit ce monument dans un Ouvrage Allemand, dit que la tradition conſtante du pays en rapporte l'origine au regne d'Hadrien, & la continuation aux Empereurs ſuivants. En effet la derniere branche, qui alloit vers le Danube, y avoit été ajoutée par Probus; & les médailles de ce Prince, qu'on y a découvertes, en font foi. (*)

(*) Voyez *Dæderlein Vorſtellung des alten Rœmiſchen Valli und Landwehr*, III. Abſch. On peut conſulter auſſi

Ce rempart s'élevoit ſur la rive du Rhin vis à-vis de Bingen, où les Romains ont eu dès le temps d'Auguſte un camp retranché : de-là il s'étendoit dans la Comté de Solms, où il formoit un grand coude pour pouvoir ſe replier ſur le Mein. Enſuite il s'enfonçoit dans la forêt d'Otton ou l'Odenwald, traverſoit la Comté de Holach, touchoit au Necker, s'élevoit delà juſqu'à Hall en Souabe, & venoit par Eicſtadt & Weiſſenbourg ſe terminer à Pfeurring dans le territoire de Ratisbonne. De ſorte qu'il n'exiſtoit point de paſſage entre le Rhin & le Danube, toute cette immenſe étendue de pays ayant été fermée par la même barriere : il paroît par les ruines qu'on en déterre, que des Citadelles entieres y avoient été enclavées, & qu'on en avoit fortement muré toutes les Tours.

La cauſe des ſinuoſités que décrivoit cet ouvrage nous eſt bien connue : les Romains étoient alliés de la maniere la plus étroite avec quelques Nations Tranſrhénanes, comme les *Mattiaques*, de façon qu'ils furent obligés d'envelopper auſſi le territoire de ces alliés-là : mais quand même on eût conduit ce rempart par le chemin le plus court, & avec toute la régularité poſſible, il n'en auroit point été pour cela plus propre à remplir l'objet qu'on ſe propoſoit, & qui étoit de contenir les *Cattes*, & toutes les peuplades Germaniques, qu'on nommoit ambulantes; c'eſt-à-dire celles, qui n'ayant pas de patrie, en cherchoient toujours une dans le mon-

---

l'Ouvrage de M. Hanſelmann, dont le but eſt de rechercher juſqu'où les Romains ont pénétré dans la Souabe & la Haute Allemagne.

de entier, qui marchoient avec leurs troüpeaux comme les Tartares & ſe battoient comme eux, en paſſant avec une facilité étonnante de l'état de berger à l'état de ſoldat. Il y a eu dès la plus haute antiquité, dans la Germanie, de ces Hordes plus inquiétes que les autres, & qui erroient toujours ou qui ſe tranſplantoient ſouvent. Les peuplades ſédentaires ne trouverent d'abord contre ces aſſauts imprévus d'autre remede que de faire autour d'elles une vaſte ſolitude : & cette méthode encore adoptée du temps de Jules-Céſar, eût à jamais entretenu la barbarie. Mais depuis, les Germains s'étant procuré de meilleurs inſtruments de fer pour abattre le bois & creuſer la terre, ſe fortifierent les uns contre les autres par des ouvrages qu'ils appelloient *Landwehr*, & dont ils paroiſſent avoir pris l'idée dans la Gaule où on en découvre les premieres traces, quoiqu'en général ce ſoit là la pratique de toutes les nations qui veulent quitter la vie ſauvage ou la vie paſtorale, pour entreprendre de cultiver régulierement la terre dans des contrées où leurs voiſins ne la cultivent pas encore.

Il ſuffira ici d'avoir indiqué un rempart ou un *vallum Romanum*, allongé depuis *Vidin* juſqu'au petit *Waradin*, & quelques autres ouvrages dans le même goût, mais conſtruits par les Goths : car de tous les Barbares, qui parurent alors, les Goths inclinoient le plus à ſe policer. Ce qui dans le Nord de l'Europe mérite quelque conſidération, c'eſt le *Danewerk* élevé par les Normans, lorſqu'ils commencerent à ſe faire connoître ſous le nom de Danois. Pour n'être pas inquiétés dans la Juthie par les Saxons, ils tâcherent de la fermer en la cou-

vrant d'une terraſſe conduite juſqu'au bord de la Mer Baltique, & c'eſt ſur cette digue même que Waldemar le Grand fit depuis bâtir une muraille, qui eſt moins ruinée de nos jours que l'on auroit dû s'y attendre.

Telle eſt l'hiſtoire des plus grands & des plus inutiles ouvrages, que les hommes ayent élevés ſur la ſurface de l'ancien Continent.

Fin de la ſeconde Partie.

10432088

10432033

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES SUR LES EGYPTIENS ET LES CHINOIS.

TROISIEME PARTIE.

[redacted]

SECTION VII.

De la Religion des Egyptiens.

LA Religion de l'ancienne Egypte eſt véritablement un abyme, qu'on a vu engloutir plus d'une fois ceux, qui ont prétendu en ſonder la profondeur.

Il ne faut pas entreprendre d'expliquer par un ſeul ſyſtême mille ſuperſtitions différentes, dont quelques-unes ſont même inexplicables dans tous les ſyſtêmes.

Van Dale a pu croire que les animaux ſacrés avoient été inſtitués en Egypte pour y rendre des oracles : cependant, ſi on en excepte un paſſage aſſez obſcur d'Elien par rapport aux Crocodiles, il eſt certain que nous ne connoiſſons poſitivement que les oracles rendus ſur toutes ſortes de ſujets par le Bœuf *Apis*, dont la premiere inſtitution paroît avoir été uniquement relative au débordement du Nil, que, par une inquiétude ſinguliere, les Egyptiens ont toujours voulu & veulent encore aujourd'hui connoître d'avance; quoique cela ſoit humainement impoſſible, & les animaux n'en ſavent pas plus là-deſſus que les hommes. Car que les Crocodiles dépoſent conſtamment leurs œufs dans des endroits où l'inondation ne peut atteindre, c'eſt une opinion populaire, qui paroît avoir été en vogue dans quelques villes ſituées ſur des canaux du Nil. Les Naturaliſtes croyent que l'Hippopotame donne

à cet égard des indications plus certaines; puiſque les gens du pays doivent avoir obſervé que, quand il ſort fréquemment du fleuve, cela annonce que les eaux parviendront à la hauteur requiſe pour arroſer toutes les terres : mais les Coptes n'employent de nos jours aucun animal dans la cérémonie par laquelle ils prennent les pronoſtics ſur l'état futur du débordement; & cependant cette cérémonie, pendant laquelle les Turcs mêmes aſſiſtent à la Meſſe, eſt de l'aveu de tous les voyageurs auſſi ſuperſtitieuſe que les moyens qu'on avoit jadis imaginés pour interroger le bœuf *Apis*, auquel on offroit à manger; & quand il ne mangeoit pas, l'augure n'étoit pas moins funeſte que celui des poulets ſacrés, que les Romains conſultoient ſur les grandes affaires d'Etat, comme ils conſultoient les Corneilles ſur les petites. Si Juvenal eût eu aſſez de jugement pour bien réfléchir à tout ceci, il n'auroit jamais écrit ſa Satire contre les Egyptiens. Car qu'on interroge ſur l'avenir un Poulet ou un Veau, cela revient tellement au même, qu'il eſt impoſſible d'y découvrir la moindre différence.

Il paroît, par tout ce que j'ai recueilli dans cette ſection, touchant le culte des Scarabées, qu'ils ſervoient également aux augures; & il faut bien croire que des inſectes de cette eſpece n'étoient pas moins inſtruits des événements futurs que les prêtreſſes de Delphes, dont Platon ne parle jamais qu'avec le plus profond reſpect; parce qu'il étoit convaincu qu'un peuple civiliſé ne ſauroit avoir une Religion raiſonnable, & ce ſentiment ſemble avoir été répandu parmi tous les Légiſlateurs de l'Antiquité. On verra dans l'inſtant, qu'une opinion

ſi fauſſe & ſi bizarre n'a été fondée que ſur le prétendu danger que ces Légiſlateurs trouvoient à faire des innovations dans les pratiques religieuſes, qui leur venoient des Sauvages ou des premiers habitants de la contrée, que Platon nomme les indigenes.

Quant aux Egyptiens, la plupart de leurs pratiques religieuſes venoient des Sauvages de l'Ethiopie, comme Diodore le dit de la maniere la plus poſitive, & c'eſt là un fait, dont on ne peut point même raiſonnablement douter. Cependant il n'eſt tombé juſqu'à préſent dans l'eſprit de perſonne de chercher en Ethiopie l'origine d'un culte qui venoit réellement des Ethiopiens. M. Jablonski eût été fort capable d'entreprendre à ce ſujet des recherches, dont le réſultat auroit été plus ſatisfaiſant que les conjectures, auſquelles il s'eſt livré, & que les contradictions qu'il n'a pu éviter.

A l'article du *Phtha* il dépeint les Egyptiens comme des Athées, dont le ſyſtême reſſembloit tellement à celui de Spinoſa qu'il n'eſt pas poſſible, dit-il, de s'y tromper, pour peu qu'on ait de pénétration.

A l'article du *Cneph* ou du *Cnuphis* il change, comme par preſtige, ces mêmes Egyptiens en des Déiſtes, qui admettoient un Etre intelligent, diſtinct de la matiere, & Souverain de la Nature.

M. Jablonski, qui ne manquoit ni d'eſprit, ni ſur-tout d'érudition, eût ſûrement raiſonné d'une maniere plus conſéquente, s'il n'avoit pas entretenu une liaiſon ſi étroite avec la Croze, qui de l'aveu même de celui qui a compoſé ſon éloge, n'étoit ſur la fin de ſes jours qu'un viſionnaire,

auquel il ne reſtoit aucune apparence du peu de jugement avec lequel il étoit né. Cet homme, qu'on ſait avoir été Moine dans ſa jeuneſſe, ſe flattoit d'avoir une merveilleuſe pénétration pour découvrir par-tout l'Athéiſme, & même dans de pitoyables vers Latins, compoſés par un fou, nommé Jordan le Brun, qui fut brûlé vif par quelques ſcélérats d'Italie.

C'eſt une fureur, ou pour ſe ſervir d'un terme moins dur, c'eſt une imbécillité d'accuſer d'Athéiſme des nations entieres, qui n'ont peut-être jamais produit que quelques mauvais Métaphyſiciens, qui à force de ſubtilités s'étoient perdus dans un nuage d'idées, & qui enfin ont dit des choſes obſcures ou abſurdes, dans leſquelles on reconnoît plutôt des raiſonneurs impertinents que des Athées, qui ſe ſeroient appliqués de bonne foi & méthodiquement à réſoudre toutes les objections qu'on peut leur faire : car ceux, qui ſoutiennent des ſyſtêmes ſans connoître les objections qu'on peut leur faire, ſont des inſenſés, qui feroient beaucoup mieux de ſe contenir dans les bornes du doute.

Il ſeroit à ſouhaiter, je l'avoue, que nous euſſions plus d'éclairciſſements ſur les Ethiopiens qu'on n'en trouve dans les Hiſtoriens & les Géographes de l'Antiquité. Cependant le peu de notions, qu'on a recueillies ſur ce peuple, ſuffit pour expliquer pluſieurs difficultés, & pour rendre les ténebres moins épaiſſes.

D'abord nous voyons que les Ethiopiens ont toujours entretenu par rapport aux affaires de la Religion un commerce très-étroit avec les Egyptiens : ils venoient même une fois par an cher-

cher la châſſe de Jupiter Ammon à Thebes, & la portoient vers les limites de l'Ethiopie où l'on célebroit une fête, qui a ſûrement donné lieu à la tradition ſinguliere de l'*Héliotrapeze* ou de la *Table du Soleil* où les Dieux venoient manger. Quand Homere aſſure dans l'Iliade, (*) que Jupiter alloit de temps en temps en Ethiopie pour y aſſiſter à un grand feſtin, cela prouve bien que ce Poëte avoit ouï parler vaguement de la proceſſion qui partoit tous les ans de Thebes ou de la grande Dioſpolis, où l'on portoit réellement la ſtatue de Jupiter vers l'Ethiopie, comme on le ſait par Diodore & par Euſtathe. [**]

Au reſte, c'eſt reculer la *Table du Soleil* trop vers le Sud, que de la placer dans le Méroé, comme a fait Hérodote, ou au-delà comme a fait Solin. Car on dit que cette proceſſion n'employoit que douze jours pour aller & pour revenir en ſuivant un chemin différent de celui qui côtoyoit le Nil à l'Orient. On ne peut en ſix jours aller par quelque chemin que ce ſoit de Thebes dans le Méroé, où il exiſtoit d'ailleurs auſſi un Temple de Jupiter Ammon; (***) & ce fait contribue encore à prouver que la Religion des Ethiopiens & des Egyptiens n'étoit dans ſon origine qu'un ſeul & même culte; mais qui eſſuya, chez le dernier de ces peuples, quelques changements en un long laps de ſiecles. La plus importante de ces révolutions eſt celle qui concerne l'immolation des victimes hu-

---

(*) *Lib. I.*
(**) *Diod. Lib. II. . . . . Euſtat. in Iliad. pag.* 128.
(***) *Plin. Lib. VI. Cap. XXIX.*

maines; Héliodore, qui étoit un grand admirateur des Ethiopiens, avoue néanmoins qu'ils ſacrifioient des garçons au Soleil, & des filles à la Lune; (*) ce que la colonie qu'ils envoyerent en Egypte ne manqua pas d'imiter, en tuant des étrangers ou des hommes roux ſur les tombeaux d'Oſiris, ou des pierres conſacrées au Soleil, & en égorgeant vraiſemblablement des femmes à l'honneur de la Lune, dans une bourgade que les Grecs ont nommée la ville d'Ilithyie, & dont on retrouve des veſtiges ſur la rive droite du Nil, dans un endroit appellé *el-Kab*, qui n'eſt véritablement éloigné des limites de l'Ethiopie que de 24 lieues.

Ces atrocités, qu'on n'emprunta pas des Arabes Paſteurs, comme M. Jablonski ſe l'eſt fauſſement perſuadé, furent abolies ſous le regne du Pharaon Amoſis: tandis que le fameux acte pour brûler vifs tous les hérétiques n'a été aboli en Angleterre que ſous le regne de Charles ſecond. Depuis Amoſis, on ne trouve plus aucune trace de quelque crime ſemblable dans l'Hiſtoire de l'Egypte; mais bien dans celle de l'Ethiopie, où l'on ne put parvenir ſitôt à réformer la Religion; parce que les loix civiles n'y avoient pas tant de force ſur un peuple qui ſe diſperſoit aiſément, ſoit pour aller à la chaſſe, ſoit pour aller avec ſes troupeaux chercher des pâturages dans un pays où ils ſont rares.

(*) *Æthiop. Lib. X.* Héliodore dit que les Ethiopiens ne ſacrifioient que des étrangers qu'ils avoient fait priſonniers à la guerre; & quoique les Gymnoſophiſtes réprouvaſſent ces ſacrifices, le peuple y perſiſtoit malgré eux. Les Grecs ſe ſont imaginé que les Egyptiens immoloient des hommes roux dans la ville d'Ilithyie ou de Diane; mais il eſt beaucoup plus probable, dis-je, qu'ils y immoloient des femmes.

Les premiers Gymnoſophiſtes de l'Ethiopie ne paroiſſent avoir été que des Prêtres errants, qu'on peut comparer à ces hommes qu'on rencontre aujourd'hui en Afrique ſous le nom de *Marabut*, mot, qui étant traduit littéralement, ſignifie *enfant du roſeau ardent* : ſoit parce que ces Charlatans brûlent quelquefois leurs victimes avec des roſeaux, ſoit parce qu'ils ſe vantent de ſavoir cracher du feu; ce qu'ils font en tenant des étoupes allumées ſous leur robe, comme on en vit un exemple en 1731; mais ce tour eſt ſi groſſier qu'il n'y a que des Negres, qui y puiſſent être trompés. On conçoit que, quand un peuple n'a encore que des ſacrificateurs ambulants, il doit néceſſairement s'introduire chez lui des ſuperſtitions très-variées, & qui ſouvent ſe contrediſent les unes les autres; parce que les opinions ne ſont pas réduites en un corps de doctrine, & chaque Jongleur tâche de faire valoir les ſiennes. Le Comte de Boulainvilliers dit que c'eſt principalement parmi une nation comme les Arabes Paſteurs, que l'idée d'un Dieu Créateur a dû ſe conſerver longtemps dans toute ſa pureté. (*) Mais le Comte de Boulainvilliers ne connoiſſoit pas du tout les anciens Arabes, ſur leſquels Sales nous a procuré des éclairciſſements, qui démontrent que les notions de la Divinité étoient extrêmement altérées parmi eux; & cela arrive chez tous les peuples errants où chaque tribu & même chaque famille multiplie le nombre des Fétiches & des Manitoux, dont les animaux ſacrés de l'Egypte & de la Grece ſont des reſtes : car on pourroit prouver, ſi la choſe en valoit la

(*) *Vie de Mahomet. pag.* 147.

peine, que les anciens Grecs ont auſſi été ſinguliérement attachés au culte des bêtes, & j'ai compté juſqu'à douze ou treize eſpeces différentes qu'ils révéroient, ſans y comprendre la Belette de la Boétie.

Il eſt bien certain que l'eſprit des Gymnoſophiſtes ne commença à ſe développer que quand ils furent réunis en un corps ſédentaire, ou un college, qui avoit ſes principales habitations dans la péninſule du Méroé : alors ils s'appliquerent à l'étude, & mirent quelque ordre dans les Hiéroglyphes Ethiopiques, ſur leſquels le Philoſophe Démocrite avoit écrit un Traité particulier, qui, par les plus grands malheurs, s'eſt entiérement perdu. (*) Je ſuis auſſi éloigné qu'on peut l'être, d'ajouter la moindre foi à des éloges auſſi outrés que le ſont ceux que le Romancier Philoſtrate prodigue aux Gymnoſophiſtes : (**) mais malgré cela il eſt poſſible qu'en travaillant à rédiger leurs Hiéroglyphes, ils ont inventé l'Alphabet ſyllabique, dont on ſe ſert encore de nos jours dans la Nubie & l'Abyſſinie, & où il n'a ſûrement pas été apporté d'ailleurs. (***) Cette découverte étoit d'autant plus intéreſſante que ſans cela on n'eût pu parvenir à l'invention de l'Alphabet littéral, qui paroît être dûe aux Egyptiens ; & c'eſt une véritable folie de la part de

---

[*] *Apud Laërtium. Lib. IX.*

(**) *In vit. Apollon. Lib. VI. Cap. 6.*

(***) Héliodore obſerve, *Lib. IV*, que les Ethiopiens avoient deux caracteres différents : le premier conſiſtoit en Héroglyphes, ſur leſquels ceux de l'Egypte ont été copiés ; le ſecond étoit, comme nous le ſuppoſons, un Alphabet ſyllabique.

Platon d'accuſer les Prêtres de l'Egypte d'avoir fait un tort irréparable aux ſciences en inventant l'écriture; ce qui, ſuivant lui, a prodigieuſement affoibli, dans l'homme, la faculté mémorative, & Jules-Céſar ſemble avoir voulu appuyer ce préjugé en parlant des Druïdes, qui n'apprirent jamais par cœur que des abſurdités.

Quoiqu'on rencontre dans Diodore & dans Strabon quelques paſſages relatifs aux opinions, qu'avoient les Gymnoſophiſtes touchant la Divinité, il faut convenir qu'il régne beaucoup d'obſcurité dans ces paſſages-là, qui ne paroiſſent être fondés que ſur des rapports de quelques marchands Grecs, qui vers le temps de Ptolémée Philadelphe commencerent à pénétrer fort avant dans le cœur de l'Afrique. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'eſt qu'ils reconnoiſſoient l'exiſtence d'un Dieu Créateur, incompréhenſible par ſa nature; mais ſenſible dans ſes ouvrages, qui leur paroiſſoient tous également animés par ſon eſprit. De cette doctrine découla le culte ſymbolique, qui eſt comme approprié au génie des Africains, dont l'imagination ardente devoit être fixée par des objets ſenſibles ou des Fétiches, & dont l'inquiétude ſur l'avenir devoit être calmée d'une façon ou d'une autre par les augures, qu'ils tiroient de ces Fétiches mêmes.

Chez les Grecs & les Romains l'uſage de conſulter à chaque inſtant les Oracles n'étoit qu'une mauvaiſe habitude; mais chez les Africains ce ſemble être un beſoin phyſique, qui tient aux climats chauds, où l'eſprit du petit peuple eſt extrêmement foible & impatient. On a pu remarquer en Europe même, que les femmes ſont bien plus avides de con-

noître l'avenir que les hommes : tandis que le Philoſophe, qui ſe repoſe ſur ſa propre prudence, ne s'inquiete pas du tout des événements futurs : il corrige la fortune, ou la ſupporte.

Il y a des raiſons très-naturelles qui nous expliquent pourquoi les Oracles ont ceſſé dans quelques endroits de l'ancienne Europe & de l'Aſie ; mais ils ne ceſſent pas, & ne ceſſeront jamais en Afrique : on en connoît aujourd'hui deux à la côte Occidentale, qui ſont auſſi fameux qu'a pu l'être celui de Delphes. C'eſt par une ignorance preſqu'impardonnable de l'Hiſtoire moderne que Van Dale & Fontenelle accorderent à leurs propres adverſaires que les Oracles ſe ſont réellement tûs : ce qui eſt une fauſſeté démontrée par les Relations de quelques Voyageurs, qui vivent encore, & ſurtout par celle de Rœmer.

Quand Pline & Solin diſent que des peuplades Ethiopiennes avoient élu pour leur Roi un Chien, cela ne ſignifie & ne peut ſignifier autre choſe, ſinon qu'elles rendoient un culte à cet animal, comme on en a vu enſuite tant d'exemples chez les Egyptiens leurs deſcendants. Les Anciens connoiſſoient mieux que nous l'intérieur de l'Afrique ; mais en revanche nous en connoiſſons mieux qu'eux les côtes, où l'on n'a gueres trouvé de nations qui ne révéraſſent les Serpents. Celui, qui eſt révéré parmi les Negres du Royaume de *Judhac*, ne paroît avoir aucune qualité malfaiſante, & il paſſe même pour dévorer de petites couleuvres noirâtres qui ſont venimeuſes : mais chez d'autres Negres on a converti en Fétiches de véritables Viperes, dont la piquure entraîne preſque toujours la mort.

En général le culte rendu aux Serpents eſt fondé ſur la crainte que les hommes ont naturellement pour ces reptiles : ils ont tâché de calmer ceux qui ont du venin en leur offrant des ſacrifices; & ceux, qui ſont ſans venin, leur ont paru mériter une diſtinction particuliere, comme ſi un génie ami de l'humanité eût eu ſoin de les déſarmer en leur laiſſant leur forme ; & c'eſt principalement de cette eſpece qu'on s'eſt ſervi pour en tirer des pronoſtics : on auguroit bien des Serpents Iſiaques, lorſqu'ils goûtoient l'offrande, & ſe traînoient lentement autour de l'autel. Mais il faut obſerver que quelques-uns de ces animaux s'attachent, comme le Chien, aux perſonnes qui les nourriſſent, & on leur enſeigne différents tours qu'ils n'oublient jamais ; de ſorte qu'on peut dire avec quelque certitude que les Serpents Iſiaques avoient été dreſſés, & obéiſſoient à la voix ou aux geſtes des Miniſtres.

C'eſt par une Couleuvre, qui n'étoit pas venimeuſe, qu'on repréſentoit le *Cneph* ou la Bonté divine, comme on repréſentoit la force & la puiſſance par une Vipere, dont les Prêtres de l'Ethiopie portoient, ainſi que ceux de l'Egypte, la figure entortillée autour de leurs bonnets de cérémonie ; & nous avons déja eû occaſion de faire obſerver au Lecteur, que le diadême des Pharaons étoit auſſi orné de cet emblême. (*)

Ce n'eſt pas ſeulement dans quelques villes parti-

(*) *Sacerdotes Æthiopum & Ægyptiorum gerunt pileos oblongos in vertice umbilicum habentes, & ſerpentibus quos Aſpides appellant, circumvolutos.* Diod. Lib. IIII.

culieres de la Thébaïde & du *Delta*, qu'on rendoit un culte aux Serpents ; car Elien aſſure qu'on en nourriſſoit dans tous les temples de l'Egypte en général : (*) ce que je ſuis très-porté à croire ; puiſque c'eſt là une des plus anciennes & peut-être la premiere ſuperſtition des habitants de l'Afrique, où l'on alloit chercher les plus groſſes Couleuvres qu'on pût trouver pour les mettre dans les temples de *Sérapis*, & on en a vu que des Ethiopiens avoient apportés à Alexandrie, qui étoient longs de vingt-cinq à vingt-ſix pieds ; quoiqu'on en connoiſſe maintenant dans le Sénégal, qui ont plus du double de cette dimenſion.

On ne ſauroit, faute de mémoires, entrer dans plus de détails ſur la doctrine particuliere du college des Gymnoſophiſtes du Méroé, qui finit de la maniere la plus funeſte, pour s'être conſtamment oppoſé aux progrès du Deſpotiſme, cette ancienne maladie des Souverains, dont quelques-uns ſont comme les inſenſés qui deſirent ce qu'ils ne connoiſſent pas. On dit qu'un Tyran nommé Ergamene, qui doit avoir été contemporain de Ptolémée Philadelphe, & Grec d'origine, fit maſſacrer en un jour tous les Gymnoſophiſtes ; ce qui jetta cette partie de l'Ethiopie dans une déſolation dont elle ne s'eſt plus relevée : on voit ſeulement les ruïnes d'*Axum*, de *Pſelchès*, de *Napatha*, & on a prétendu il y a quelques années, que cet endroit, qui étoit déja dévaſté du temps de Pline, avoit été choiſi par les Juifs pour y former un Etat indépendant de la domination des Turcs &

(*) *De Nat. Animal. Lib. X. Cap.* 31.

des Abyſſins ; mais cette nouvelle ne s'eſt point confirmée, & nous regardons les Juifs comme incapables non ſeulement d'exécuter de tels projets, mais même d'y penſer : car ils ne connoiſſent d'autre Héroïſme que l'uſure.

Au reſte, il eſt croyable que les Philoſophes de l'Ethiopie enveloppoient leurs connoiſſances ſous des allégories, tout comme ceux de l'Egypte. Et là-deſſus doit être fondée la fable qu'on trouve dans Plutarque, au ſujet de quelques villes & de quelques villages ſitués aux environs de l'iſle Eléphantine, que le Pharaon Amaſis avoit promis de céder au Roi d'Ethiopie, s'il pouvoit faire réſoudre par ſes Gymnoſophiſtes les énigmes qu'on leur propoſeroit; & les Ethiopiens hazarderent auſſi, dit-il, aux mêmes conditions quelques-unes de leurs bourgades. Mais quoiqu'on liſe des contes aſſez ſemblables dans l'exagérateur Joſephe, & dans la vie d'Eſope, compoſée par un fou, nommé Planude, il ne faut pas croire que les Souverains de l'antiquité ſe ſoient joués ainſi de leurs Etats, ni ſurtout en Egypte, pays trop petit pour être démembré au ſujet d'une énigme bien expliquée, & cela par d'auſſi bons voiſins que l'étoient les Ethiopiens, qui ne firent jamais des canaux pour détourner ou pour ſaigner le Nil, ce qu'on ne croit pas être abſolument impoſſible; mais j'en parlerai plus au long dans la Section qui concerne le Gouvernement.

Après tout ce qu'on vient de dire il ſeroit inutile de réfuter cent ſyſtêmes propoſés depuis Iſocrate juſqu'à nos jours ſur l'origine du culte des animaux; puiſqu'on voit clairement que les Egyptiens n'en étoient pas les inventeurs; mais qu'ils l'avoient ap-

porté avec eux de l'Ethiopie, où il paroît avoir commencé; comme on l'a obſervé, par les ſerpents & ce petit bœuf qu'on croit être le *Bubalos* des Naturaliſtes : cet animal, qui eſt comme le nain de de ſon eſpece, porte des cornes qui imitent celles de la Lune, & l'eſprit des Africains a ſouvent été frappé par des ſimilitudes beaucoup moins ſenſibles. Au reſte la colonie, qui vint prendre poſſeſſion de la vallée du Bas-Nil, loin de renoncer à ces pratiques ſuperſtitieuſes, s'y attacha de plus en plus opiniâtrement, dès qu'elle eût remarqué que de certains animaux, comme les chats, les belettes, les ichneumons, les éperviers, les vautours, les chouettes, les cicognes & les ibis, ſont d'une utilité ſi décidée qu'il eſt néceſſaire de les mettre ſous la protection particuliere des loix, dans un pays, qui ſans eux ne ſeroit pas abſolument habitable. Les Turcs, qui ne croyent point être idolâtres, ne permettent à qui que ce ſoit de tuer des ibis, que les Grecs & les Romains épargnerent tout de même. De quelque religion que puiſſent être ceux, qui dans la ſuite des ſiecles envahiront cette contrée, on les verra toujours reſpecter des animaux, qui ont été ſurnommés avec raiſon les purificateurs de l'Egypte.

Mais ce qui a toujours paru inconcevable aux Anciens & aux Modernes, c'eſt le culte que quelques villes rendoient aux Crocodiles. Cicéron eſt le ſeul qui ait cru que l'utilité, qu'on retiroit de ces lézards, avoit porté de certains Egyptiens à les révérer: (*) mais

(*) *Poſſem de Ichneumonum utilitate, de Crocodilorum, de Felium dicere; ſed nolo eſſe longus.* Cicero de Nat. Deorum. Lib. I. Cap. 36.

mais il eût été extrêmement embarraſſé de nous expliquer en quoi conſiſtoit réellement cet avantage, que des Naturaliſtes bien plus habiles dans l'hiſtoire des animaux, que ne l'étoit Cicéron, n'ont jamais pu entrevoir.

Ce ne fut qu'en 1770, lorſque je m'appliquai plus particuliérement à connoître la Topographie de l'Egypte, que je découvris que les trois principales villes, qui ont nourri des Crocodiles, comme Coptos, Arſinoé & Crocodilopolis ſeconde, étoient ſituées fort loin du Nil ſur des canaux dans leſquels ce fleuve dérive. Ainſi pour peu qu'on eût eu la négligence de laiſſer boucher les foſſés, ces animaux qui ne marchent pas fort avant dans les terres, n'auroient pu venir ni à Crocodilopolis ſeconde, ni à Arſinoé, ni à Coptos, où on les regardoit comme le ſymbole de l'eau propre à boire, & propre à féconder les campagnes, ainſi qu'on le ſait par Elien, & ſurtout par un paſſage d'Euſebe. (*)

Le Gouvernement pouvoit être bien aſſuré qu'auſſi longtemps que ce culte ſeroit en vogue, les ſuperſtitieux ne manqueroient pas d'entretenir les canaux avec la derniere exactitude. D'un autre côté on ſe repoſoit ſur les Oxyrinchites pour l'entretien du grand canal connu aujourd'hui ſous le nom de *Kalitz il Menhi*, ſans quoi le poiſſon, qu'ils révéroient ſous le nom d'*Oxyrinchus* n'eût pu arriver chez eux.

(*) *Per hominum Crocodilo impoſitam navem ingredientem; navemque ſignificare motum in humido, Crocodilum vero aquam potui aptam.* Euſeb. Præpar. Evan. Lib. III. Cap. XI.

Il eſt vrai qu'on connoît encore deux autres villes qui nourriſſoient des Crocodiles, comme Crocodilopolis troiſiemè & Ombos. Quand il s'agit de fixer la poſition incertaine d'Ombos, M. d'Anville héſite; mais il faut la mettre plus avant dans les terres vers le pied de la Côte Arabique: car nous ſavons que les habitants de cette ville avoient creuſé de grands foſſés pour arroſer leurs campagnes, & c'eſt dans ces foſſés-mêmes qu'ils donnoient à manger à leurs lezards. (*)

Après tout cela on conçoit pourquoi ceux, qui habitoient le Nome Arſinoïte ou la Province de Feïum, firent voir à Strabon un Crocodile, qu'ils nommoient le *Suchu* ou le *Juſte*, & qu'ils ornoient de braſſelets & d'oreillettes d'or: car eu égard à leur ſituation, cet animal étoit pour eux l'emblême, non pas du Typhon comme on l'a dit; mais de l'eau amenée par des dérivations, dont toute l'exiſtence de cette Province dépend; puiſqu'il ne ſeroit pas poſſible d'y vivre pendant ſix mois, ſi on laiſſoit boucher les canaux du côté d'*Illahon*. Et on peut croire que les Arſinoïtes tiroient de leurs Crocodiles ſacrés de certains augures ſur l'état futur du débordement du Nil, auquel ils s'intéreſſoient encore plus vivement que les villes ſituées au bord de ce fleuve.

Nous avons déja tenté d'expliquer, dans un autre endroit de cet Ouvrage, quel peut avoir

---

(*) *Etian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap.* 21.
Quant à la ſituation de Crocodilopolis troiſiéme on ne la connoît point; mais le cas des autres villes, qui ont porté de tels noms, prouve qu'il ne faut pas la placer au bord du Nil.

été l'objet du culte rendu à l'oignon marin par les Péluſiotes & les habitants de *Caſium*, dont quelques-uns étoient atteints d'une maladie du genre de la Tympanite, & d'un tranſport au cerveau, ou de la *Typhomanie*, terme qui déſigne une indiſpoſition Egyptienne; & il eſt étonnant que Saint Jérôme ne ſe ſoit pas apperçu que ce gonflement des inteſtins, dont il parle lui même, étoit préciſément l'origine du mal qui tourmentoit ces miſérables, qu'il tâche de tourner en ridicule par des expreſſions que nous ne nous permettrons point de traduire en François. (*) Mais on ne voit pas qu'il y ait quelque ombre de ridicule dans une diſpoſition naturelle, occaſionnée par les brouillards du Lac Sirbon, qu'on a dit être auſſi pernicieux que ceux du Lac Aſphaltite ou de la Mer Morte, & ſurtout pendant les grandes chaleurs de l'été. M. Pococke, qui alla voir cette Mer Morte au mois d'Avril, ſe trouva quelques jours après attaqué d'une foibleſſe d'eſtomac, & de vertiges, que les gens du pays attribuerent au pouvoir des vapeurs, contre leſquelles il ne s'étoit pas aſſez précautionné. Car quand les Arabes paſſent ſeulement aux environs de cette immenſe cloaque, dont l'eau ſupporte le corps de ceux qui s'y plongent, ils ſe couvrent la bouche, & ne reſpirent que par les narines.

Parmi les ſuperſtitions Egyptiennes il y en a quelques unes dont on ne découvre d'abord ni la

(*) *Taceam de formidoloſo & horribili Cepe, & crepitu ventris inflati qui Peluſiaça Religio eſt.* In Iſai. Lib. XII. Cap. XXXXVI.

cauſe prochaine, ni la cauſe éloignée. Telle eſt, par exemple, la dévotion envers les Muſaraignes, qu'on révéroit dans la ville d'*Athribis*, & qu'après leur mort on embaumoit pour les porter à *Buto* où étoit leur ſépulture ; quoiqu'il y eût plus de dix-neuf lieues de diſtance de *Buto* à *Athribis*.

Comme dans ce petit animal les yeux ſont preſque auſſi cachés que dans la Taupe, Plutarque prétend que les Egyptiens le ſuppoſoient entiérement aveugle, & lui trouvoient quelque rapport avec l'affoibliſſement de la lumiere dans la Lune qui décroît, & avec l'*Athor* ou cet attribut de la Divinité qu'on avoit perſonnifié ſous ce nom là, & qui n'étoit autre choſe que l'incompréhenſibilité de Dieu, comparée aux plus épaiſſes ténebres de la nuit & du cahos. Mais avant qu'on ait pu parvenir à des ſimilitudes ſi forcées, ſi compliquées enfin, il faut bien qu'on ait reconnu dans la Muſaraigne quelque autre propriété beaucoup plus naturelle. Et j'ai toujours ſoupçonné que les Egyptiens rangeoient cet animal, tout comme les Naturaliſtes Grecs, dans la claſſe des Belettes, (*) qu'on ne tuoit non plus que les Ichneumons, que nous ſavons avoir été conſacrés à l'Hercule Egyptien, qui ne fut jamais qu'une ſeule & même Divinité avec Hercule de Thébes en Béotie. Mais comme, dans la Béotie, on ne trouve point d'Ichneumons, les Thébains avoient cru pouvoir, ſans aucune difficulté, les

(*) Les Grecs nommoient la Muſaraigne *Souris-Belette*; parce qu'ils la croyoient compoſée de ces deux eſpeces. Et elle reſſemble beaucoup à la Belette, & point du tout à une araignée.

remplacer par les Belettes, auſquelles ils rendoient un culte religieux. Et quoiqu'ils ſoient Grecs de nation, dit Elien, ils ne méritent pas moins d'être à jamais l'objet de la riſée à cauſe d'une dévotion ſi impertinente. (*) Mais la guerre, que ces animaux font ſans ceſſe aux Rats & aux Souris, avoit porté les Egyptiens à les mettre ſous la protection des loix. Et il leur a ſuffi de trouver dans la Muſaraigne quelque choſe qui reſſemblât tant ſoit peu à la Belette, pour imaginer enſuite toute la doctrine ſymbolique, dont on vient de parler.

Au reſte, il eſt certain que quelques animaux ſacrés n'avoient que des propriétés énigmatiques & augurales, ſans qu'on puiſſe leur en découvrir d'autres de quelque côté qu'on les conſidere, comme le Scarabée, qu'on avoit dédié au Soleil. Mais il ne faut cependant pas croire qu'il ſoit réellement queſtion d'un auſſi vilain inſecte que celui dont parle Pline. Après avoir réfléchi à la deſcription, qu'en donne Orus Apollon, qui le repréſente comme rayonnant de cet éclat qu'ont les yeux des chats dans les ténebres, je me ſuis apperçu que les Egyptiens avoient pris pour le ſymbole du Soleil le grand Scarabée doré, que quelques uns appellent Canthariде; & qu'on voit communément dans les jardins, où il dévore les fourmis, & chaſſe les vers. Cet inſecte eſt comme couvert d'une lame d'or; & quand la lumiere tombe directement ſur les étuis de ſes aîles, il

(*) *Thebani, quamvis natione Græci, riſu ſunt obruendi; qui muſtellam, ut audio, religioſè colunt.* De NAT. ANIMAL. Lib. XII. Cap. 5.

paroît un peu rayonner; ce que le Traducteur Latin d'Orus a rendu par les termes de *radiis inſignita*, à peu près comme le porte le texte.

Les autres Scarabées ſacrés de l'Egypte ont été le Monocéros, qui n'a qu'une corne au haut de ſon corſet, & le Cerf ou le Taureau volant qui en a deux, qu'il ſerre comme des tenailles. Toutes les ſuperſtitions relatives à ces trois différentes eſpeces d'inſectes doivent être regardées comme fort anciennes; & il ſe peut qu'elles étoient répandues parmi les Ethiopiens & les autres habitants de l'Afrique avant même que l'Egypte ait été peuplée. (*) On en trouve des traces non-ſeulement dans le Grillon ſacré de l'iſle de Madagaſcar; mais juſque parmi les Hottentots, qui comme on l'obſerve dans l'Hiſtoire générale des Voyages, regardent avec vénération les perſonnes, ſur leſquelles le Scarabée marqué de tâches d'or, ou le Taureau volant du Cap vient à ſe repoſer; parce que c'eſt à leurs yeux un pronoſtic très-heureux. Mais ce qui peut nous étonner davantage c'eſt que des préjugés ſemblables ſe ſoient introduits en Europe au ſujet du Scarabée, que le vulgaire nomme ridiculement *Mouche du Seigneur*. Il n'eſt pas croyable, ni même poſſible que cette ſuperſtition ait été puiſée dans les écrits de St. Ambroiſe, puiſque le peuple ne lit jamais les écrits de St. Ambroiſe; & il ignore profondément que cet Auteur a comparé pluſieurs fois le Chriſt ou le Meſſie à un Scara-

(*) On voit déja des Scarabées ſculptés en pierres dans les ſépultures Royales de *Biban-el-Moluk*. Et j'ai dit que ces ſépultures ſont plus anciennes que les Pyramydes.

bée, ſans qu'on ait pu juſqu'à préſentdeviner ſur quoi une ſi étrange comparaiſon eſt fondée. Il y a auſſi une infinité d'endroits en Europe où le chant du Grillon eſt reçu comme un augure favorable, & on s'y opiniâtre ſinguliérement à conſerver des inſectes dont le bruit aigu & monotone eſt inſupportable, lorſqu'ils ſe multiplient juſqu'à un certain point dans les foyers. Mais quelle que ſoit la dévotion de certains Européens envers les Grillons, elle n'égale point celle des Africains, qui en font commerce, & les gens riches s'y croiroient ſérieuſement brouillés avec le Ciel, s'ils n'en poſſédoient des eſſains entiers, qu'on renferme dans des fours conſtruits tout exprès.

Il faut établir comme une maxime, que l'eſprit du petit peuple peut être fortement frappé par de petites choſes; & il n'y a que quelques années que des payſans François commencerent à rendre une eſpece de culte religieux aux Chryſalides de la chenille, qui vit ſur la grande Ortie, parce qu'ils croyoient y voir des traces manifeſtes de la Divinité, & M. Des Landes aſſure que les Curés même en avoient orné les autels, comme on les orne en Eſpagne de Cigales renfermées dans de petites cages, & de moineaux de Canaries, qui chantent pendant la Meſſe. (*)

Si ſous nos climats tempérés l'imagination de l'homme a pu s'égarer juſqu'à ce point, y a-t-il quelqu'un parmi nous, qui ſoit ſurpris de ce que les Africains, dont l'eſprit eſt exalté par le feu

(*) *Recueil de différents Traités de Phyſique pag.* 56. Voyez auſſi *Baretti Lettres ſur l'Eſpagne.*

de l'athmoſphere, ayent découvert de la reſſemblance entre les cornes de la Lune & les cornes du Bœuf nain, qu'on nomme *Bubalos*; entre le Scarabée, qu'on nomme Taureau volant, & le Taureau Zodiacal?

Dans des Monuments rapportés par Monfaucon & le Comte de Caylus, on voit des femmes Egyptiennes, qui paroiſſent donner à manger à des Scarabées ſur des tables ou des autels : or je m'imagine que cela nous repréſente la véritable maniere de tirer des augures de cette ſorte d'inſectes, qu'on obſervoit à peu près comme les Romains obſervoient les poulets, lorſqu'ils faiſoient ce que Cicéron appelle dans le ſecond livre de la Divination, le *tripudium* & le *terripavium*. Au reſte quelque bizarres que ſoient ces pratiques, elles n'approchent pas à beaucoup près de la maniere dont les Chinois ont conſulté la Tortue, qui a été un de leurs plus grands Oracles; & cette ſuperſtition ne leur eſt ſûrement pas venue de l'Egypte : car jamais il n'a été queſtion de Tortue parmi les animaux ſacrés, dont on a ſouvent tâché de connoître toutes les eſpeces; mais juſqu'à préſent il n'en a point paru d'énumération complette; & les recherches de M. Blanchard, inſérées dans le neuviéme volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, n'offrent qu'un eſſai très-imparfait, & où il n'y a rien de ſuivi. Cependant pour qu'on ſache une fois à quoi s'en tenir, nous indiquerons ici à peu près tout ce qu'on trouve à cet égard dans les Auteurs de l'Antiquité, & après avoir fait connoître les objets du culte ſymbolique, on tâche-

ra de développer les véritables ſentiments des Egyptiens ſur l'eſſence de la Divinité.

On ſoupçonne que, dans une bourgade ſituée à la pointe ſeptentrionale du lac Maréotis on nourriſſoit un Bœuf ſacré comme dans beaucoup d'autres villes de l'Egypte, dont nous ne connoiſſons poſitivement aujourd'hui qu'Hermonthis, Héliopolis & Memphis, où la réputation du Bœuf *Apis* éclipſa celle de tous ſes rivaux, dès que la Cour des Rois y fut transférée de Thébes. D'ailleurs les Egyptiens avoient pour les environs de Memphis une vénération auſſi particuliere que pour les environs d'Abydus.

Les Savants n'ont pu tomber d'accord entr'eux ſur le terme qu'on fixoit à la vie du Bœuf *Apis*. Plutarque prétend qu'on le noyoit dès qu'il avoit atteint vingt-cinq ans : & c'étoit auſſi là, ſuivant lui, le nombre des caracteres de l'Alphabet Egyptien. Cependant M. Büttner, qui par l'étude des bandelettes des Momies a retrouvé cet Alphabet, croit qu'il n'étoit compoſé que de vingt deux lettres. Il y a bien de l'apparence qu'on ſe défaiſoit de l'*Apis* dès qu'il perdoit l'appétit, & que ſa vigueur cédoit au poids de l'âge : car dans cet état, il ne pouvoit gueres donner des augures favorables au peuple, qui n'exigeoit rien autre choſe. Et on préſume aiſément que les *Pullarii* attachés aux Légions Romaines, ne laiſſoient pas non plus vivre les poulets ſacrés au-delà d'un certain terme marqué par les regles de l'Aruſpicine. Les Egyptiens tiroient auſſi des pronoſtics de la voix des enfants, qui chantoient, & qui jouoient dans la proceſſion du Bœuf *Apis*,

ou à la Porte de ſon étable. Et M. Jablonski obſerve que l'Oracle des Juifs, connu ſous le nom de *Bat-kol* ou *fille de la voix*, paroît avoir été abſolument le même que celui que donnoient les enfants de l'Egypte, où l'on étoit devin avant que d'être homme.

Pluſieurs villes de cette ſinguliere contrée entretenoient des Vaches ſacrées, comme Momemphis, Chuſe & Aphroditopolis : mais la ſépulture commune de ces animaux étoit à Atharbéchis, où l'on apportoit leurs os en bateau ; & on en agiſſoit à peu près de même par rapport aux Chats, qu'il n'étoit permis de tuer nulle-part ; mais on venoit les enterrer à Bubaſte. L'Ours avoit auſſi une ſépulture vrai-ſemblablement à Paprémis, ville dédiée au Typhon ou au mauvais Principe, qu'on tâchoit d'y calmer en rendant un culte à l'Hippopotame, le véritable ſymbole de l'eſprit Typhonique : cet animal, loin de venir aujourd'hui juſqu'à la hautēur du vieux Caire, ne deſcend pas même au deſſous des Cataractes du Nil, & c'eſt par hazard qu'on en a vu un, qui s'étant égaré ſuivit ce fleuve juſqu'à ſon embouchure, & ſe laiſſa prendre à Damiette. Il faut que dans l'Antiquité les Hippopotames ayent été beaucoup plus nombreux ; & que leur race ſe ſoit éclaircie d'âge en âge, comme celle des Tigres & des Lions : on ſoupçonne quelque choſe de ſemblable par rapport aux Crocodiles du Nil, car il eſt très-certain qu'ils ne ſe montrent jamais de nos jours dans des endroits où le Naturaliſte Séne-

que dit qu'on en voyoit des troupes entieres de ſon temps. (*)

Il ſemble que les Egyptiens avoient voulu faire de leur pays une immenſe ménagerie, où l'on ne comptoit cependant pas autant d'eſpeces différentes que Cicéron l'inſinue. D'abord les bêtes de ſomme, comme le Dromadaire, le Chameau & l'Eléphant en avoient été exclues : on en avoit exclu auſſi les Solipedes ; le Cheval n'ayant jamais été admis au nombre des Fétiches, & bien moins l'Ane, pour lequel la répugnance des Egyptiens étoit extrême ; ce qu'on a toujours attribué à la nuance de ſon poil, qui eſt ordinairement rouſſe dans ce pays-là, où tous les animaux roux étoient ſoupçonnés de porter en eux le germe d'une maladie ; & enfin les Egyptiens ne pouvoient ſe mettre dans l'eſprit que cette couleur fût la marque d'une bonne conſtitution. Quoique leurs Naturaliſtes ayent été à ce ſujet tournés en ridicule, & même par M. de Monteſquieu, il eſt ſûr que leur obſervation s'eſt de plus en plus vérifiée par rapport aux Bœufs & aux Vaches.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les mêmes animaux étoient ordinairement conſacrés dans deux villes différentes : il y avoit deux villes pour les Lions ; deux pour les Chiens, deux pour la Brebis ou le Belier ; & deux enfin où l'on nourriſſoit des Loups. Elien prétend même que les habitants de la grande Préfecture Lycopolitaine

(*) *Nat. Quæſt. Lib. IV. Cap.* 2. Il faut cependant ſuppoſer que Sénéque a été bien inſtruit.

avoient eu ſoin d'arracher dans toute l'étendue de ce diſtrict une plante du genre des Aconits ; & qu'on connoît ſous le nom vulgaire d'*Etrangle-loup* ; de peur qu'il n'en arrivât quelque accident funeſte par rapport à ce qui faiſoit l'objet de leur vénération. Mais ce conte eſt plus ridicule qu'on ne pourroit le dire ; puiſque les Lycopolitains ne laiſſoient pas courir les Loups en liberté dans leurs provinces, où ces animaux étoient d'ailleurs très-petits, & à peu près de la taille du Chien domeſtique, dont des momies bien conſervées ont fait connoître le caractere, fort différent de celui qu'indique Hérodote.

La Bélette étoit révérée principalement dans la Thébaïde, l'Ichneumon ou le Rat de Pharaon dans les villes d'Hercule, dont quelque Géographes en comptent trois, la Muſaraigne à Athribis & à Buto, la Chevre ſauvage ou la Dorcade à Coptos, le Bouc domeſtique à Mendès, à Thmuis, & probablement auſſi à Panopolis. La Loutre paroît avoir été privilégiée dans toute la contrée ; quoiqu'on n'en ait nourri nulle-part d'apprivoiſées. Les deux villes de Mercure entretenoient des ſinges Cynocéphales ou des Papions, qu'on alloit chercher en Ethiopie ; ainſi que le Singe-Cébus, qu'on voyoit à Babylone d'Egypte ſituée à deux lieues au-deſſous de Memphis.

Epiphane parle d'une chapelle où l'on nourriſſoit des Corbeaux; (*) mais on ne ſait ce que ſe peut avoir été qu'un tombeau, qu'on montroit dans les environs du lac *Méris*, & où devoit être

(*) *In Ancor. Tom. II.* §. 102.

enſevelie une Corneille, qui, ſuivant la tradition du pays, avoit porté les lettres d'un ancien Roi d'Egypte, où l'on ne connut jamais que la Poſte aux Pigeons, qui eſt d'une inſtitution dont l'époque ſe perd dans la nuit des ſiécles ; car il en eſt déja parlé comme d'une choſe fort commune dans les Poéſies d'Anacréon, qui envoyoit par ce moyen des billets, dignes ſans doute d'être portés par les oiſeaux chéris de Vénus. (*) Au reſte, il convient d'avertir ici, que ce qu'on trouve dans l'Ouvrage de M. de Maillet touchant la Poſte aux Pigeons, eſt copié ou extrait de quelques Auteurs Arabes, qui ont manifeſtement exagéré, & dont le témoignage n'eſt d'ailleurs d'aucune autorité par rapport aux temps reculés, dont nous nous occupons. On lit dans Diodore de Sicile que le gouvernement de l'Egypte envoyoit partout des lettres pour annoncer les différents degrés de la crue du Nil, qu'on ne peut bien obſerver que dans des Nilométres, dont on en comptoit trois ou quatre dans toute l'étendue du pays, qui étoit alors rempli, comme on a déja eu occaſion de l'obſerver, d'un prodigieux nombre de Colombiers, auxquels on avoit principalement recours dans les temps de peſte : ainſi il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit venu dans l'idée des Egyptiens d'employer ces oiſeaux pour porter promptement des avis : d'ailleurs dans cette contrée les Pigeons ne peuvent preſque s'égarer ; car à meſure qu'ils s'élevent en l'air, ils ne voyent plus autour d'eux que la mer & d'immenſes eſpaces ſablonneux, ſur leſquels ils ne s'abattent point.

(*) ODE IX.

Deux villes connues ſous le nom d'Hiéracon-polis, nourriſſoient des Eperviers d'une eſpece différente de celle qui étoit conſacrée dans le Temple de Philé, où on l'apportoit de l'Ethiopie, & qu'aucun Naturaliſte ne peut déterminer. L'Aigle étoit révéré dans la Thébaïde, la Chouette à Saïs. Le Vautour, l'Ibis, la Tadorne, la Cigogne & la Hupe l'étoient partout; quoique l'on ne trouve pas qu'on leur eût dédié des Temples particuliers: tandis qu'Arnobe aſſure qu'on rencontroit des chapelles conſtruites tout exprès pour les Scarabées. (*)

La Perche, ou ce poiſſon qu'on nomme la Variole, étoit dans une grande vénération à Latopolis; la Carpe à Lépidotum ville de la Thébaïde; le Brochet à Oxirinchus; le Phagre ou le Spare rougeâtre à Syene: & le Méotis dans l'iſle Eléphantine; mais nous ne connoiſſons pas le caractere de ce poiſſon, non plus que celui du Phyſa, qui ſemble auſſi avoir exercé la ſuperſtition.

Au reſte, les Grecs ont été dans l'erreur, lorſqu'ils ont mis l'Anguille parmi les poiſſons ſacrés; parce que les Egyptiens n'en mangeoient point: car tous les animaux, dont il leur étoit défendu de ſe nourrir par les loix du régime diététique, ne doivent pas être comptés au nombre des Fétiches; mais on y comptera ſans doute les Serpents, auſquels on rendoit un culte à Mételis dans la Baſſe Egypte, & vrai ſemblablement auſſi à Térenuthis, quoique d'ailleurs tous les Temples de ce pays ayent contenu différentes eſpeces de rep-

(*) *Arnob. adverſus Gent. Lib. I. pag.* 15.

tiles, dont le plus remarquable eſt la Couleuvre cornue, qu'on révéroit en quelques endroits de la Thébaïde, & ſuivant toutes les apparences, dans l'iſle Eléphantine & une petite ville connue ſous le nom de Cnuphis, qu'on rencontroit au delà du vingt-cinquiéme degré.

L'Hiſtoire des plantes ſacrées chez les Egyptiens a toujours été extrêmement obſcure, & tout ce qu'on ſait, c'eſt que ce peuple a témoigné beaucoup de vénération pour la Nymphée, le Pavot, l'Olyra, le Papyrus, l'Oignon marin, l'Abſynthe de Tapoſiris, à laquelle Veſling joint la Moutarde ſauvage; enfin, le Perſea, différentes eſpeces de Palmiers, & l'Acacia: cet arbre peut avoir donné lieu à ce qu'on lit dans l'Hiſtoire de Barlaam, au ſujet d'un culte que les Egyptiens rendoient aux épines; (*) quoique tout ce prétendu culte ſe ſoit vraiſemblablement borné à porter quelques branches d'Acacia dans les proceſſions, où l'on portoit auſſi les prémices des fruits & des pains: mais on ne voyoit rien de tout cela dans l'intérieur des Temples où il étoit rare de rencontrer des ſtatues de figures humaines: on n'y trouvoit que quelques animaux, des vaſes toujours remplis d'eau du Nil, & des lampes qu'on ne laiſſoit jamais éteindre. Rien n'eſt plus connu que la lumiere perpétuelle du Temple de

---

[*] *Ægyptii coluerunt cattum, & canem, & lupum, & ſimiam, & draconem, & aſpidem. Alii cepas, & allia, & ſpinas.* Ad calcem Oper. Damaſ. pag. 67. De tout cela il n'y a rien de plus avéré que le culte rendu à l'Oignon marin dans la ville de Péluſe, que la *Notice de l'Empire* déſigne par un animal ſingulier, pris par Pancirole pour un ſymbole relatif aux Empereurs Romains.

Jupiter Ammon, par le moyen de laquelle on avoit même tenté de meſurer la durée de quelques révolutions céleſtes ; mais de tels eſſais, comme les Anciens s'en ſont apperçus eux-mêmes, ne pouvoient abſolument aboutir à rien.

Telle eſt l'énumération des Fétiches, dans leſquels les Egyptiens cherchoient toutes ſortes de rapports avec les étoiles, la Lune, le Soleil & les attributs de la Divinité. Et ces objets en général conſtituoient le culte ſymbolique, qu'on a confondu avec l'Idolâtrie, par une erreur égale à celle où l'on eſt tombé par rapport aux Indiens, qui ont conſtamment paſſé pour Idolâtres, auſſi longtemps qu'ils n'ont été connus que par les Relations des Miſſionnaires & des Voyageurs; mais depuis qu'on a traduit leurs propres livres, on y a découvert préciſément le contraire. Au reſte nous ne prétendons pas parler ici de la populace des Indes, qui s'égare auſſi loin que la populace de l'Europe, & il exiſte une grande diſtance entre ſon culte & la Religion naturelle. Mais ſi jamais des fanatiques furent punis par le fanatiſme même, ce ſont ſans doute ces Indous, qui ſe ſoumettent au régime le plus dur & aux pénitences les plus effrayantes : cependant la plus effrayante de toutes eſt, de leur propre aveu, celle qui les fait aller en pélerinage à la Pagode du Grand-Lama, où ils ne peuvent arriver qu'en traverſant pendant treize ou quatorze mois des déſerts affreux, remplis de bêtes féroces & de Tartares. Les plus dévots pouſſent néanmoins leur route juſqu'en Sibérie ; afin de viſiter encore des *Kutuktus* ou des Evêques particuliers; de ſorte qu'on

rencontre de ces Indiens qui ſont venus à pied en portant de l'eau & des proviſions ſur leur dos depuis Calécut juſqu'à Sélinginskoi vers le cinquantiéme degré de latitude Nord. Et ſi l'on ne nous fournit point de nouvelles lumieres ſur le motif de ces pélerinages vraiment prodigieux, je ſerai toujours porté à croire que la Religion de l'Indouſtan dérive de la Religion Lamique.

Quoique tous les climats chauds entraînent le cœur de l'homme vers la ſuperſtition, il ſemble que celui de l'Egypte y incite encore davantage que les autres. Car on ne trouve pas que les Prêtres ayent pu avoir quelque intérêt pour aigrir de plus en plus le génie pervers des fanatiques; puiſque ces Prêtres jouiſſoient d'un revenu fixe en fonds de terre, qu'on abandonnoit à des fermiers pour un prix fort modique, & qui par là-même a pu ſe ſoutenir toujours ſur un pied égal. De cette ſomme ils étoient obligés de déduire ce que coûtoient les victimes & l'entretien des Temples: car ils devoient faire tous les ſacrifices à leurs fraix. Et il ne faut point les comparer à d'infames vagabonds, qui empruntoient leur nom & leur caractere en Italie, & qui gueuſoient dans les rues de Rome depuis la ſeconde heure du jour juſqu'à la huitiéme, lorſqu'ils revenoient fermer le Temple d'Iſis; ce qu'on n'eût pas ſouffert en Egypte de la part du dernier des hommes, & bien moins de la part d'un Prêtre: puiſque la loi n'y toléroit aucun mendiant.

Quand l'Ordre ſacerdotal jouït d'un revenu fixe, & quand il ne permet la mendicité à aucun de ſes membres, alors il eſt ſûrement inté-

reſſé à maintenir l'ancienne Religion quelle qu'elle ſoit : mais il ne peut gueres être intéreſſé alors à introduire de nouvelles ſuperſtitions, qui doivent même lui paroître plus dangereuſes qu'utiles.

On a toujours regardé comme un défaut eſſentiel dans la conſtitution politique de l'Egypte, le partage des terres, dont Diodore prétend que la claſſe ſacerdotale poſſédoit la troiſieme partie : ce qui eût été un objet de plus de 650 lieues carrées. Et comme on aſſure que l'Ordre militaire en poſſédoit autant, & le Souverain autant, il ſe trouveroit que le peuple n'y avoit rien. Cependant cela n'eſt point vrai ; puiſque les Conquérans qu'on a nommé les Rois Bergers, forcerent le peuple en Egypte à ſe défaire de ſes terres, qui lui furent enſuite reſtituées : ce qui prouve qu'il en avoit avant les Rois Bergers, & qu'il en eut encore après leur expulſion.

On ne ſauroit faire aucun fond ſur le rapport d'Hérodote & de Diodore lorſqu'il s'agit des véritables principes du Gouvernement de l'Egypte, dont la conſtitution avoit été altérée longtemps auparavant ; & dès le régne de Séthon, qui ſema tant de confuſion autour du Trône, qu'après ſa mort on ne put trouver de milieu entre l'extrême liberté & l'extrême ſervitude. Comme les Etats Monarchiques brillent ordinairement ſous les premiers Deſpotes qui les envahiſſent, pour tomber enſuite dans une éternelle obſcurité, l'Egypte brilla auſſi quelques inſtants avant ſa chûte.

M. Schegel, connu par le ſavant Commentaire qu'il a fait ſur l'ouvrage de l'Abbé Banier, ſuppo-

ſe que chaque Prêtre Egyptien ne poſſédoit que douze arures de terre, qui ne font pas à beaucoup près douze arpents de France. (*) Où en ſeroit réduit un Chef de Moines, ou un Evêque, qui devroit maintenant ſubſiſter du produit de douze arpents? loin d'avoir alors le moyen d'aller en voiture, il n'auroit pas le moyen d'aller à pied. On connoît des Auteurs, comme Piérius, qui ont ſoupçonné qu'en Egypte il étoit défendu à la Claſſe ſacerdotale d'entretenir des chevaux, & il ſe peut que la loi de Moïſe eſt relative à cette diſpoſition particuliere; quoique beaucoup de Savants s'imaginent qu'elle n'eſt relative qu'au climat de la Paleſtine, qui ne fut jamais favorable à cette eſpece de quadrupedes. Au reſte, comme on vouloit changer un peuple berger en un peuple cultivateur, la défenſe, qu'on lui fit de nourrir des chevaux, étoit très-ſage, & il ſeroit difficile de trouver un autre moyen que celui-là pour réformer les mœurs des Arabes bédouins, qui ſe ſervent de leurs juments de bonne race comme les Algériens de leurs navires.

Il faut avouer qu'on ne voit point clair dans la diviſion des terres de l'ancienne Egypte. Car quand on fait chaque portion ſacerdotale de douze arures, on tombe dans le même inconvénient où eſt tombé Hérodote au ſujet des portions militaires, de ſorte que, ſuivant lui, la paye du Général n'étoit pas plus forte que celle du Soldat; ce que perſonne n'a jamais cru & ne croira

---

(*) *Tom. II. pag.* 29 *Ob. XIII.* de la Traduction Allemande de l'ouvrage de l'Abbé Banier.

jamais. Le Souverain ou l'Etat devoit payer en argent ou en denrées ceux d'entre les Prêtres qu'on députoit à Thebes pour y rendre gratuitement la juſtice en dernier reſſort ; d'où on peut inférer que le produit de leurs terres n'étoit pas fort conſidérable ; & ſurtout lorſqu'on réfléchit qu'ils devoient tous être mariés ; ſans quoi il ne paroît pas qu'ils ayent pu s'acquitter d'aucune fonction publique. Et c'eſt en cela qu'on voit au moins quelque ombre de ce qu'on a affecté d'appeller la ſageſſe des Egyptiens, dont les Prêtres étoient d'ailleurs chargés des Magiſtratures, de la conſervation des loix, des archives, du dépôt de l'Hiſtoire, de l'éducation publique, de la compoſition du Calendrier, des Obſervations Aſtronomiques, de l'arpentage des terres, du meſurage du Nil, & enfin de tout ce qui concernoit la Médecine, la ſalubrité de l'air, & les embaumements ; de ſorte qu'en y comprenant leurs femmes & leurs enfants, ils compoſoient peut être la ſeptiéme ou la huitiéme partie de la nation. On ſe forme donc ſur ce corps des idées fauſſes & ridicules, lorſqu'on le compare au Clergé de quelque pays de l'Europe que ce ſoit, où ſept ou huit Couvents de Moines ont plus de revenus que tout l'Ordre ſacerdotal de l'Egypte ; quoiqu'il fut d'ailleurs accablé de travail & ſoudiviſé en différentes claſſes qui avoient leurs occupations particulieres. La premiere de toutes les claſſes comprenoit les Prophetes, qu'on ſait avoir préſidé dans les tribunaux, où ils décidoient les procès ſans parler, en tournant l'image de la Vérité vers l'une ou l'autre partie ; & ſi on peut regarder comme exacte

la repréſentation d'un magnifique monument de la Thébaïde, inſérée dans les Voyages de M Pococke, il eſt ſûr que le Juge tenoit cette image ſuſpendue à une eſpece de Sceptre, & non attachée à ſon cou comme on le croit vulgairement.

Il faut obſerver ici que les anciens Grecs étoient déja tombés dans de grandes erreurs par rapport à la ſignification de ce terme de *Prophete*, quoique ce ſoit un terme Grec; & Platon a tâché de redreſſer là-deſſus leurs idées. Ceux-là, dit-il, ſont vraiment ignorans, qui s'imaginent que le Prophete ſoit celui qui prédit l'avenir; ce qu'on n'attribue, ajoute t-il, qu'au *Mantis*, & le Mantis eſt toujours un fou, ou un furieux, ou un maniaque. De tout cela il ſuit néceſſairement, comme Platon l'obſerve, que le Prophete n'étoit que l'Interprete de la prédiction qu'il n'avoit point faite, & qu'il ne pouvoit faire lui même; parce qu'il devoit être dans ſon bon ſens, qu'on regardoit comme incompatible avec l'eſprit prophétique. Ainſi ces miſérables, qu'on a qualifiés par le terme de *Mantis*, n'étoient que les inſtruments de la ſuperſtition, de même que les Pythies de Delphes; puiſque tout dépendoit de ceux qui interprétoient l'oracle: & ſi nous liſons que des Pythies s'étoient laiſſées corrompre à prix d'argent pour donner des réponſes favorables à quelques villes au détriment de quelques autres, il faut qu'elles ſeules n'ayent pas été corrompues, mais toute la troupe des Sycophantes attachés au Temple de Delphes.

Quant aux Egyptiens, Clement d'Alexandrie indique plus poſitivement quelles étoient les fon-

ctions de leurs Prophetes : ils devoient être verſés dans la juriſprudence, & connoître exactement le recueil des loix divines & humaines, inſérées dans les dix premiers livres canoniques, qui contenoient tout ce qu'on ſuppoſoit être relatif à la Religion : auſſi ces Prophetes ne paſſoient-ils pas pour être ſavants dans les Sciences purement prophanes, en comparaiſon des Hiérogrammatiſtes ou des Scribes ſacrés, qui s'appliquoient plus à la Phyſique & à l'Hiſtoire ; ce qui leur attiroit beaucoup de conſidération : & on leur accordoit même le rang ſur les Aſtronomes & les Géometres ou les Arpédonaptes, qui étoient néanmoins auſſi compris dans la premiere claſſes, de même que les Hiéroſtoliſtes. (*)

Enſuite venoient les Comaſtes, qui préſidoient aux repas ſacrés ; les Zacores, les Néocores & les Paſtophores, qui veilloient à l'entretien des Temples & ornoient les autels ; les Chantres, les Spragiſtes, les Médecins, les Embaumeurs & les Interpretes, qui paroiſſent avoir été les ſeuls qui ſuſſent un peu parler la langue Grecque : car les autres Prêtres ne ſavoient vrai ſemblablement que l'Egyptien, qui différoit peu de l'Ethiopien. Et on voit qu'au temps de la conquête des Rois Bergers, on dut ſe ſervir de truchements à l'égard de ceux qui parloient l'Arabe & le Phénicien ; & cette obſervation, indépendamment de

(*) Quelques paſſages d'Aulu-gelle & de Macrobe, qui attribuent aux Egyptiens de grandes connoiſſances dans l'Anatomie, ont fait croire qu'on ſacroit chez eux les Prêtres du premier ordre, en leur frottant du baume ou du myron ſur le doigt qui touche le petit dans la main gauche à cauſe d'une veine qu'on croyoit y venir du cœur.

cent autres, prouve quelle eſt l'erreur de ceux qui s'imaginent que l'Egypte a été peuplée par des Arabes, qui avoient franchi le détroit de *Bal-el-Mand-eb*, dont la largeur eſt à peu de ſept lieues : car en ce cas la langue Egyptienne n'eût été qu'un dialecte de l'Arabe; ce qui n'eſt aſſurément point.

Quant à ces prétendus Moines, qu'on croit avoir vêcu en Egypte pluſieurs ſiecles avant le Chriſtianiſme, & même avant l'invaſion de Cambyſe, & qu'on déſigne par les termes de *Sanſes* & de *Remobotes*, nous oſons garantir qu'il n'en a jamais été queſtion. Auſſi l'exiſtence de ces frelons a-t-elle été inconnue à tous les Auteurs Grecs, qui ont écrit ſur l'Egypte, où l'on n'eût pas ſouffert une eſpece d'hommes, qui ne pouvant être comptée ni parmi le Clergé, ni parmi les Soldats, ni parmi le Peuple, eût été plus à charge à l'Etat que tous les animaux ſacrés enſemble. C'eſt dans les temps de confuſion, qu'amena le deſpotiſme des Empereurs Romains, qu'on vit l'Egypte dévorée par des légions de Cénobites; & cette playe-là valut bien toutes celles dont nous parlent les Juifs. (*)

Quoique M. de Schmidt ait publié ſur le ſacerdoce des Egyptiens une diſſertation très-approfondie, il faut cependant remarquer qu'il lui eſt échappé une particularité aſſez eſſentielle ſur

---

(*) Les premiers Moines Chrétiens de l'Egypte furent appellés dans la langue de ce pays *Sarabait*, ce qui, ſuivant l'interprétation de Bochart, déſigne des gens rebelles aux loix, ou rebelles au Magiſtrat. Le terme de *Remobotes*, peut être corrompu celui de *Remoites*, qui paroit auſſi indiquer des factieux.

ce qui formoit un des caracteres extérieurs des Prêtres. Ils portoient, ainſi que les Rois d'Egypte, un ſceptre fait exactement comme une charrue : (*) & il paroît que cette coutume avoit été priſe des anciens Gymnoſophiſtes de l'Ethiopie, qui aſſuroient que les premieres graines alimentaires avoient été trouvées près des cataractes du Nil ; & on croit réellement avoir découvert qu'il naît dans ces environs une eſpece d'Epeautre ſauvage. Les Savants ont vu cent fois ſur les monuments, & même entre les mains des Momies le ſceptre aratriforme des Rois & des Prêtres de l'Egypte, ſans le reconnoître : M. Cleyton en a fait un inſtrument purement ridicule, (**) & le Pere Kircher, le plus malheureux des hommes dans ſes conjectures ſur les Hiéroglyphes, en a fait un Alpha ; parce que la charrue Thébaine, telle qu'on la trouve deſſinée dans le Voyage de Norden, reſſemble tant ſoit peu à un A, qui d'ailleurs n'étoit pas la premiere lettre du caractere Egyptien, qu'on ſait avoir commencé par le *Thoth*, en l'honneur du Génie qui préſidoit aux Sciences.

Au reſte, on aime infiniment mieux ces ſceptres faits en forme de charrue que les grands ongles des Lettrés Chinois ; & il ſeroit remarquable qu'on eût emprunté de cet inſtrument le premier caractere de la Royauté & du Sacerdoce, ſi l'on

(*) *Sacerdotes Ægyptiorum & Æthiopum gerunt ſceptrum in formam aratri factum : quo Reges etiam utuntur.* Diod. Sicul. Lib. IV.

(**) Voyez *Journal from grand Cairo Writtent by the Profetto of Egypt.*

l'on ne ſavoit que les Egyptiens, qui reſpectoient beaucoup l'agriculture, faiſoient de leurs Dieux mêmes des cultivateurs & des laboureurs dans le ſtyle allégorique, qui a été la ſource d'un prodigieux amas de fables, où l'on voit Oſiris fabriquer la premiere charue, & ouvrir le premier ſillon.

Primus aratra manu ſolerti fecit Oſiris,
Et teneram ferro ſollicitavit humum.

TIBULLE Lib. I.

On comptoit dans l'ancienne Egypte quatre Choniathim ou quatre Colleges célebres; celui de Thébes où Pythagore avoit étudié; celui de Memphis où l'on ſuppoſe qu'avoient été inſtruits Orphée, Thalès & Démocrite; celui d'Héliopolis où avoient ſéjourné Platon & Eudoxe; enfin, celui de Saïs où ſe rendit le Légiſlateur Solon, qui comptoit probablement pouvoir y découvrir des mémoires particuliers touchant la ville d'Athénes, qui paſſoit chez les Grecs pour une Colonie fondée par les Saïtes, dont le college étoit le dernier dans l'ordre des temps : auſſi n'avoit-il pas le droit de députer au grand conſeil de la nation, comme les trois autres, qui députoient dix de leurs membres à Thebes; ce qui formoit le tribunal des Trente, préſidé par un Prophete, que les Hiſtoriens déſignent par le terme d'Archidicaſtes.

On ne ſait pas trop bien à quoi tous les Grecs, qui alloient en Egypte, paſſoient leur temps; mais Platon paroît y avoir commercé; & je croi que le commerce même l'occupoit infiniment plus que l'étude des Sciences & de l'Hiſtoire des Egyp-

tiens, ſur leſquels il ne nous a procuré preſqu'aucune lumiere; & cela après un ſéjour de treize ans à Héliopolis & à Memphis : car on trouve qu'il s'étoit arrêté dans ces deux villes. Cependant ce ſont ces continuels voyages des Philoſophes & des Poëtes Grecs en Egypte, qui ont le plus contribué à illuſtrer cette région, que ſans eux & ſans les Juifs, nous connoîtrions à peine : car tous ſes monuments ſont muets, & il n'eſt point reſté dans le monde un ſeul volume de la Bibliotheque de Thebes.

Il faut regarder comme une fable ce que dit Euſebe d'un college de Prêtres, qu'on avoit établi à Alexandrie; & qui étoit, ſuivant lui, compoſé uniquement d'Hermaphrodites : (*) tandis qu'il n'y a pas d'apparence que ceux qui naiſſoient avec quelque défaut notable, ayent pu ſeulement être conſacrés en Egypte; puiſque les animaux mêmes, auſquels on remarquoit la moindre difformité, ne ſervoient pas aux ſacrifices, ni au culte ſymbolique. Comme Euſebe prétendoit louer Conſtantin, il met hardiment au nombre de ſes plus belles actions, l'ordre qu'il donna d'égorger ſans miſéricorde tous ces prétendus Hermaphrodites d'Alexandrie. Mais ſi cela étoit vrai, un tel aſſaſſinat nous révolteroit infiniment de la part d'un Prince qui devoit être fatigué d'en commettre. Il eût été à la fois abſurde & cruel de faire mourir des filles, parce qu'elles étoient mal configurées par un écart de la Nature qui n'eſt point rare en Egypte : auſſi les autres

(*) *In vit. Conſtant. Lib. IV. Cap. XXV.*
Les Grecs d'Alexandrie avoient un culte fort différent de l'ancienne Religion de l'Egypte.

Ecrivains Eccléſiaſtiques ne parlent-ils pas de ce prétendu meurtre; & il paroît que Conſtantin ne fit que changer l'endroit où l'on gardoit le Nilometre portatif ou la perche propre à meſurer les crues du Nil; ce qui aigrit beaucoup le peuple contre lui, parce qu'on s'apperçut qu'il agiſſoit par inſtigation dans de petites choſes : car que l'on conſervât cette perche dans le temple de Sérapis, ou en une chapelle de Chrétiens, cela ne changeoit rien au degré de l'inondation : mais cela choquoit ſeulement les anciens uſages, que quelques peuples comptent parmi leurs richeſſes.

On a toujours cru que de tous les Auteurs modernes Conring eſt celui qui a montré le plus de zele à combattre le phantôme de la ſageſſe des Egyptiens, dont il réduit toute la prétendue Philoſophie en un vain amas d'opinions groſſieres; & enſuite il accuſe juſqu'à leurs Médecins d'avoir entretenu un commerce régulier avec les Démons, & de n'avoir ſu en même-temps guérir aucune maladie. (*) D'où l'on peut juger que Conring n'étoit pas le plus grand Philoſophe de ſon ſiécle, & en écrivant de ſi palpables abſurdités il a fait plus de tort à ſon propre jugement, qu'à la réputation des Egyptiens, qui n'ont ſûrement pas prévu qu'un jour ils ſeroient accuſés d'Athéiſme : cependant, dit-on, il faut qu'ils ayent été Athées; puiſqu'ils donnoient deux ſexes à chaque Elément, & que leur maxime étoit que *Dieu eſt tout*. Mais ils n'ont jamais prétendu que les Eléments peuvent produire par leur ſeule

(*) *De Hermeticâ Medicinâ. Cap. X. & XI.*

force ou par leur ſeule puiſſance ; & il n'y a qu'à lire attentivement là deſſus le Naturaliſte Séneque pour s'appercevoir que cette diſtinction n'étoit qu'une maniere de parler dans la Phyſique populaire, pour mettre quelque différence ſenſible entre le Feu & la Lumiere; entre la Terre végétale & les ſubſtances du regne Minéral, qui ne peuvent nourrir des végétaux; entre l'air tranquille & l'air agité; entre l'eau pure & l'eau marine. (*)

Cette diſtinction, qui peut paroître aujourd'hui extrêmement ridicule, ne l'étoit point dans ces temps reculés, lorſque la Phyſique faiſoit ſes premiers efforts pour ſortir du berceau, comme un enfant, qui commence à marcher; & les Egyptiens croyoient avoir beaucoup fait en établiſſant qu'il n'y a dans la Nature que quatre ſubſtances élémentaires. Et à cet égard leurs idées, qui ſont encore adoptées aujourd'hui, ont été plus juſtes que celles des Chinois, qui en portant le nombre des Eléments juſqu'à cinq *Hing*, en ont exclu l'Air ; & enſuite leur imagination s'eſt tellement échauffée, qu'ils ont prétendu que ces cinq *Hing* ou ces cinq Eléments ſont animés par cinq Génies, qui produiſent néceſſairement les uns après les autres une Dynaſtie d'Empereurs Chinois. Et delà provient, dit Viſdelou, cette formule ſi commune dans leurs li-

---

(*) *Ægyptii quatuor Elementa fecere : deinde ex ſingulis bina, marem & fœminam. Aerem marem judicant, qua ventus eſt : fœminam, qua nebuloſus & iners. Aquam virilem vocant : mare : muliebrem, omnem aliam. Ignem vocant maſculum, qua ardet flamma, & fœminam qua lucet innoxius tactu. Terram fortiorem, marem vocant, ſaxa cauteſque : fœminæ nomen aſſignant huic tractabili ad culturam.* Sen. Nat. Quæſt. Lib. III. Cap. XIV.

vres : *telle Dynaſtie a regné par la vertu du bois : telle autre a regné par la vertu du métal, de la terre, du feu, de l'eau.* La couleur jaune feroit croire que les Tartares ſont actuellement cenſés regner par la vertu de la terre; mais Viſdelou aſſure que leur Dynaſtie eſt regardée comme une production du génie de l'eau; (*) d'où l'on peut inférer que les Chinois ſont les plus grands Métaphyſiciens du monde.

Quant à l'axiome que *Dieu eſt tout*, il ne ſignifie rien, dès qu'il eſt dépouillé de l'interprétation, car comme on peut l'entendre en différents ſens, tout dépend de la maniere dont on l'explique. Et c'eſt mal à propos ſans doute qu'on a tant inſiſté ſur ce prétendu axiome, lorſqu'il a été queſtion d'accuſer les Egyptiens d'Athéiſme. Il ſera à jamais ſurprenant que les efforts, qu'a fait Cudworth pour les juſtifier, ayent été inutiles : & une Cauſe, qui n'étoit pas abſolument difficile à défendre, eſt devenue entre ſes mains une Cauſe déſeſpérée; parce qu'il a accordé trop de confiance à des ouvrages apocryphes, connus ſous le nom de *Livres Hermétiques*, qui ſont des productions ténébreuſes & mépriſables, forgées par quelques Chrétiens : enſuite il a voulu ſe prévaloir de l'autorité de Jamblique : mais quand même Jamblique n'eût point été un fou & un rêveur, il ſeroit toujours vrai qu'il n'avoit aucune connoiſſance de la doctrine des Egyptiens touchant l'eſſence de la Divinité; puiſqu'il place *Oſiris* au nombre des trois premiers Dieux,

(*) Voyez *Notice de l'Y-king : pag. 429. A la ſuite du Chou-king in 4to. Paris* 1770.

comme Cudworth en eſt convenu lui-même. (*) Et c'eſt en quoi conſiſte préciſément l'erreur, qui a énervé la force de toutes les autres preuves dont il a fait enſuite uſage : car *Oſiris*, loin d'avoir été dans le premier ordre des Dieux, n'étoit pas même dans le ſecond.

Quant aux arguments de Warburton, voici ſur quoi ils ſont principalement fondés. Comme ſon opinion eſt qu'on annonçoit l'unité de Dieu dans la célébration des Myſteres, qui avoient été originairement inſtitués en Egypte, il en réſulte, par une conſéquence néceſſaire, que les Egyptiens n'étoient point des Athées ; ſans quoi ils ſe ſeroient bien gardés d'annoncer l'unité de Dieu dans les Myſteres, qui devinrent enſuite une branche de finances pour la République d'Athénes ; car il falloit payer fort cher pour y être admis; & Apulée dit de Lucius, qu'à force de ſe faire initier, il s'étoit tellement appauvri, qu'il ne lui reſtoit plus qu'une robe, que les Prétres de Rome lui conſeilloient encore de vendre pour ſe faire recevoir de nouveau. (**) Tout ceci démontre que l'Ouvrage d'Apulée, que Warburton a cru être une excellente apologie des Myſteres, en eſt au contraire une cruelle ſatire, où

(*) *Cudworth. Syſt. intellec. Cap. V.* §. 18..... *Jambl. de Myſt. Ægyptiorum. Sect. VIII.*

(**) *Poſtremò juſſus, veſte ipſâ meâ quamvis parvulâ diſtractâ, ſufficientem corraſi ſummulam, & idipſum præceptum fuerat ſpecialiter.* Met. Lib. XI. pag. 1016.

Il eſt ici queſtion des Myſteres d'Oſiris, qu'on célébroit à Rome; & on peut s'étonner que Warburton n'ait trouvé aucune difficulté à croire qu'on révéloit à des femmes & à des enfants, que Jupiter Capitolin étoit un homme déifié, indigne de leur encens, & de leurs victimes ; puiſque le Jupiter très-grand, très-bon, *optimus maximus*, n'étoit aſſûrément point un homme déifié.

ces vagabonds, qui ſe faiſoient paſſer pour des Egyptiens dans la Grece & en Italie, ſont appellés par ironie les Aſtres terreſtres de la grande Religion, *magnæ Religionis terrena ſidera*; quoique ce fuſſent pour la plupart des ſcélerats dignes du dernier ſupplice, qui employoient les intrigues & les profanations les plus ſcandaleuſes pour dépouiller quelques dévots de leur argent : ils alloient même juſqu'au point de les dépouiller de leurs habits; tant ils avoient l'art de répandre le fanatiſme dans le cœur de la populace, dont ils favoriſoient d'ailleurs toutes les débauches.

On ne doute plus que les Hiérophantes Grecs n'ayent inſenſiblement fait de grands changements à la doctrine des Myſteres de Cérès Eleuſine. Et s'il eſt vrai que du temps de Cicéron ils annonçoient en ſecret, que tous les Dieux du Paganiſme étoient des hommes déifiés, ils ſe ſont groſſierement trompés. Mais cette erreur même, en ſuppoſant qu'elle étoit inculquée aux initiés de la Grece, ne concernoit en quelque maniere que ce ſoit les véritables Egyptiens, qui n'allerent jamais à Athenes pour conſulter les Hiérophantes ſur les différents points de leur Religion, dont la doctrine ne me paroît avoir été telle, que je tâcherai ici de l'expoſer. Ils avoient perſonnifié les attributs de la Divinité; mais en un ſens bien différent de celui des Indiens, qui ne ſe ſont attachés qu'à la puiſſance de créer, de conſerver, & de détruire; ce qu'ils déſignent dans le ſtyle allégorique par trois perſonnages qui portent des noms différents.

Les Egyptiens reconnoiſſoient une Etre intelligent, diſtinct de la matiere, qu'ils appelloient *Phtha*;

c'étoit le fabricateur de l'Univers, le Dieu vivant, dont ils avoient perſonnifié la ſageſſe ſous le nom de *Neith* qu'on repréſentoit comme une femme qui ſort du corps d'un Lion; ainſi que dans la Mythologie Grecque Minerve ſort du cerveau de Jupiter. Et il n'y a plus de doute aujourd'hui que la *Neith* & la *Minerve* ne ſoient un ſeul & même perſonnage allégorique.

Je ne croi point devoir entrer ici dans des détails pour prouver que le Sphinx, le véritable ſymbole de la Divinité, ne ſignifia jamais le débordement du Nil ſous le ſigne du Lion & de la Vierge. Car indépendamment de pluſieurs autres raiſons, il eſt manifeſte que dans des temps très-reculés le débordement du Nil n'arrivoit point ſous ces ſignes-là; en ſuppoſant même qu'ils ayent exiſté dans le Zodiaque Egyptien, ce qui n'eſt rien moins que démontré. Le Zodiaque, tel que nous l'avons aujourd'hui, a été retouché & réformé par les Grecs, qui ont laiſſé ſubſiſter aſſez de traces pour qu'on en reconnoiſſe l'Origine, qu'on ne peut rapporter qu'aux Egyptiens, qui partageoient ce cercle en douze ſections, dont chacune étoit encore ſoudiviſée en trois; de ſorte que le total des ſoudiviſions étoit pour eux 36. Tandis que le zodiaque des Chinois, qui l'appellent la *bande jaune*, a été de tout temps partagé en vingt-quatre ſections égales, dont chacune eſt encore ſoudiviſée en ſix; de ſorte que le total des ſoudiviſions eſt pour eux 72.

Au reſte on peut ſoupçonner que la doctrine des Egyptiens ſur la *Neith* ou la ſageſſe divine, a été à peu près la même que celle qui s'eſt conſervée dans les Paraboles Hébraïques, attribuées à Salomon, qui

avoit épouſé une femme d'Egypte, où beaucoup de perſonnes du ſexe portoient des noms dérivés de celui de *Neith*, comme on a enſuite donné le nom même de *Sophie* à des filles.

Le dernier attribut de l'Etre ſuprême, que les Egyptiens avoient perſonnifié, c'eſt la bonté divine, qu'ils appelloient *Cnuph*, (*) mot célebre dans les Abraxes. Et par-là on voit que dans le fond leur doctrine s'éloignoit beaucoup de celle des Indiens, avec leſquels ils n'ont que des rapports extérieurs, dont la plupart même s'évanouiſſeut, lorſqu'on les examine attentivement; mais ils n'en eurent jamais avec les Chinois, qui ont peuplé la Nature de Génies, parmi leſquels il n'exiſte point toujours une parfaite ſubordination.

Ce qu'on a dit juſqu'à préſent peut ſuffire pour démontrer que M. Jablonski a été dans une ſinguliere illuſion, lorſqu'il a prétendu que toute la Théologie Egyptienne n'étoit appuyée que ſur l'hypotheſe de Spinoſa, qui a pu lire les Hiéroglyphes d'Orus Apollon : mais il n'y a ſûrement rien trouvé de favorable à ſes principes; puiſque cet Egyptien, né à Phœnébyth dans la Préfecture Panopolitaine, ne parle jamais de la Divinité que comme d'un Etre diſtinct de la Matiere. Cependant dans une accuſation ſi grave, & dans un ſujet qui peut paroître obſcur, je n'ai point voulu m'en rapporter abſolument à mes propres lumieres, & j'ai conſulté ſur ce

(*) Jamblique a fort corrompu ce mot, & Plutarque écrit *Cneph*, qui a prévalu dans l'uſage. Quant à l'*Athor* des Egyptiens, il ſignifioit en un ſens le cahos, & en un autre l'incompréhenſibilité de Dieu, & ſon état antérieur à la création.

point comme ſur beaucoup d'autres Mr. Heiming Chanoine de Cleves, avec lequel je ſuis lié depuis pluſieurs années par l'amitié la plus étroite. Cethomme, qui a conſacré toute ſa vie à l'étude, & qui joint à un grand génie de vaſtes connoiſſances dans toutes les parties des Sciences, m'a répondu, qu'il n'eſt pas poſſible de prouver que les Prêtres de l'Egypte ayent même incliné vers l'Athéiſme, car on ne parle pas ici du peuple, qui, dans aucun pays du Monde, n'a adopté de tels ſyſtêmes, qu'on ſait exiger une eſpece de Métaphyſique fort compliquée, & deſtructive de toute ſaine Philoſophie. Mais d'un autre côté nous ne prétendons pas non plus que le peuple de l'Egypte ne ſoit tombé dans des ſuperſtitions & des erreurs monſtrueuſes; puiſque les Princes mêmes y ont quelquefois été aſſez imbéciles pour croire qu'ils contemploient les Dieux, ou que les Dieux leur apparoiſſoient. (*) Ces ſortes d'apparitions peuvent provenir d'un phénomene naturel, qui ſuivant moi eſt fort commun dans tous les pays, hormis peut-être dans la Zone Glaciale : il conſiſte en un faux rêve, qui a lieu quelques inſtants avant que le véritable ſommeil commence. Les perſonnes en ſanté, dont l'eſprit eſt tranquille & ſurtout les enfants de l'un & de l'autre ſexe croyent voir alors des têtes ordinairement ſans corps, qui voltigent à la maniere des ombres. Je doute que

(*) Il eſt parlé dans l'Hiſtoire de deux Rois d'Egypte, qui croyoient contempler les Dieux : l'un ſe nommoit *Orus* & l'autre *Suphis*. Ce dernier paſſe pour avoir été auteur du livre appellé l'*Ambre ſacré*; mais cela ne paroit nullement vrai. L'*Ambre* étoit un livre d'Aſtrologie judiciaire fort en vogue chez les Egyptiens.

jamais un Naturaliſte ou un Médecin ait recherché pourquoi ces images, qui précédent de quelques moments le ſommeil repréſentent toujours des têtes humaines & même quelquefois des têtes d'animaux ; ce qui paroît provenir du rallentiſſement des eſprits vitaux, lorſqu'ils commencent à ſe calmer dans les replis & les méandres du cerveau.

Les plus ardents fanatiques de l'Egypte ont pu prendre ce faux rêve pour une apparition de quelque Génie, qui ſe montroit à eux preſque toujours ſous la même forme. Aujourd'hui les Moines Turcs & de certains Arabes de ce pays ont inventé tout exprès une méthode pour ſe procurer des viſions: d'abord ils jeûnent très-long-temps, entrent enſuite dans une caverne ou un endroit extrêmement obſcur, & y prient à haute voix juſqu'à ce que les forces les abandonnent : alors il leur ſurvient une ſyncope, pendant laquelle ils croyent que le feu leur ſort des yeux, & qu'ils voyent des phantômes tantôt agréables, tantôt effrayants. Et on ne ſauroit plus douter que ce ne ſoit là la même méthode, dont les Moines Chrétiens de l'Irlande ont fait uſage à l'égard de ceux qu'ils conduiſoient dans la caverne, qu'on nommoit le Purgatoire de St. Patrice, qui n'avoit aucun rapport avec les Myſteres de Cérès Eleuſine, comme l'a penſé Mr. Sinner. (*) C'eſt proprement la faim, qui occaſionne le délire où ces malheureux ne peuvent manquer de tomber, & dont quelques-uns ne ſortent jamais plus, ſans qu'on puiſſe les plaindre.

(*) *Eſſai ſur le dogme de la Métempſycoſe & du Purgatoire. Pag.* 136.

La diverſité des animaux ſacrés de l'ancienne Egypte a fait croire à des Auteurs modernes très-peu inſtruits, que le fond de la Religion y varioit d'une Province à l'autre. Mais il eſt aiſé de s'appercevoir que le culte ſymbolique n'étoit qu'un culte ſecondaire, & que les animaux n'étoient que conſacrés à ces mêmes Divinités, que les Grecs & les Romains reçurent enſuite chez eux ; ſans qu'il ſoit jamais venu dans l'eſprit de quelqu'un de ſoutenir que la Religion varioit d'un quartier de Rome à l autre, ou d'un quartier d'Athénes à l'autre, parce qu'on y voyoit des Temples de Vulcain, de Jupiter, de Minerve ou d'Apollon, auquel les Egyptiens avoient particulierement conſacré le Loup. (*) Cependant dans la Préfecture Lycopolitaine on n'adoroit non plus le Loup, qu'on adoroit la Chouette à Athénes, l'Aigle à Rome, la Bélette à Thebes ou la Souris dans la Troade.

On ſe ſeroit infiniment moins trompé, ſi l'on avoit ſoutenu que les quatre grands colleges de l'Egypte n'ont point toujours été d'accord ſur différents points d'Hiſtoire, de Phyſique & d'Aſtronomie : car cela me paroît bien avéré ; & delà provient la contradiction qui exiſte entre les ſyſtêmes que les Modernes leur attribuent. Pythagore, qui avoit étudié à Thebes, ſemble y avoir été imbu de deux opinions qui faiſoient partie de ſa doctrine ſecrette : il ſoutenoit premierement, que la Terre eſt un aſtre ou une planete ; & il ſoutenoit en ſecond lieu qu'elle tourne autour du Soleil, ce que ſon ſectateur Philolaüs enſeigna enſuite publique-

(*) *Macrob. Lib. I. Cap. XVII.*

ment. Cependant il regnoit en Egypte un autre ſyſtême, qui, à peu de choſe près, eſt le même que celui de Tycho-Brahé : on y ſuppoſoit la Terre immobile, & on y admettoit le mouvement de Vénus & de Mercure autour du Soleil, comme nous le ſavons par les Commentaires de Macrobe ſur le ſonge de Scipion.

Quoique ces deux hypotheſes ſoient en partie contradictoires, il eſt poſſible qu'elles ont été admiſes par différents colleges à la fois. Alors toute la difficulté diſparoît, & les choſes ſe concilient d'elles-mêmes : comme on avoit à Thebes la liberté de penſer ce qu'on vouloit, on uſoit auſſi de ce droit à Héliopolis, à Saïs & à Memphis. Si l'on demandoit encore, ainſi qu'on l'a fait cent fois, pourquoi Ptolémée rejetta le mouvement de Vénus & de Mercure autour du Soleil, malgré l'autorité de tous les Prêtres de l'Egypte qui l'avoient obſervé ; nous demanderions à notre tour pourquoi Tycho-Brahé rejetta le ſyſtême de Copernic. Les idées des hommes ſont ſouvent inexplicables : ils voyent la lumiere & vont vers les ténebres.

Séneque ſuppoſe, ſans la moindre preuve, qu'Eudoxe & Conon avoient fait pendant leur ſéjour en Egypte des recherches ſur le ſentiment des colleges touchant la nature & la théorie des Cometes, ſans avoir pu rien découvrir. D'abord il eſt poſſible que Conon & Eudoxe n'ont pas même penſé à la théorie des Cometes ; & il y a bien de l'apparence que s'ils s'en étoient inſtruits, ils auroient encore trouvé les opinions extrêmement partagées : car cette matiere en étoit alors fort ſuſceptible : tandis qu'on convenoit généralement des principaux points de Coſmo-

graphie, & les Egyptiens ne diſputoient pas ſur la cauſe des éclipſes, qu'ils attribuoient à l'ombre, ni ſur la figure de la Terre qu'ils faiſoient ronde. (*) Et s'il eût jamais exiſté la moindre communication entre eux & les Chinois, on n'auroit pas trouvé qu'à l'arrivée des Jéſuites, tous les prétendus Lettrés de la Chine faiſoient la Terre carrée; & ignoroient la cauſe des éclipſes. Ils imaginoient dans le Ciel, dit le Pere Kircher, je ne ſai quel Génie qui mettoit tantôt ſa main droite ſur le Soleil, & tantôt ſa main gauche ſur la Lune; (**) alors on entendoit d'abord battre des tambours & des chaudrons: les plus timides ſe cachoient dans des caves, & les Empereurs tremboient ſouvent ſur leur trône.

On peut croire aiſément que des opinions Philoſophiques n'ont jamais troublé en Egypte le repos du peuple ou agité l'Etat; & nous avons fait voir auſſi, que la diverſité des animaux conſacrés aux Dieux n'a pas occaſionné de guerre entre les Provinces dans les temps où ce pays étoit gouverné par ſes propres loix & ſa propre police: mais quand des Conquérants lui ôterent tout cela: quand on lui donna des loix nouvelles, & une police qui ne valoit rien, alors on vit ſans doute naître la haine & la jalouſie entre des villes qu'on incitoit les unes contre les autres, & ces factions éclaterent d'une maniere horrible. Warburton aſſure qu'on ne trouve, dans l'Hiſtoire, qu'un ſeul exemple de quelque démêlé ſemblable; mais s'il eût voulu s'inſtruire, il auroit trouvé juſqu'à quatre exemples, ſans parler d'une eſ-

---

(*) *Diogen. Laër. in Proem.* §. 10. & 11.
(**) CHINA ILLUSTRAT. *fol.* 105.

pece d'émeute excitée à l'occaſion de ce Romain, qui avoit tué un Chat, & commis vrai-ſemblablement d'autres excès, que les Egyptiens ne pouvoient tolérer, & ils expoſerent leur vie pour en tirer vengeance : car ils étoient encore alors d'une opiniâtreté ſinguliere, & même remarquable : on les regardoit comme les ſeuls d'entre les hommes, qui euſſent la patience de réſiſter longtemps à la douleur de la queſtion ; (*) & ils eſſuyoient ſouvent des tourments affreux plutôt que de trahir un ſecret ou que de payer le tribut qu'exigeoient les Romains, auſquels ils ne croyoient rien devoir ; & la vérité eſt, qu'ils ne leur devoient rien. Au reſte cette opiniâtreté différoit extrêmement du véritable courage, & extrêmement encore de ce que nous appellons l'Héroïſme.

Warburton, dont on vient de parler, ſoutient auſſi que le combat des Tentyrites & des prétendus Ombites n'étoit pas l'effet d'une guerre de Religion. Ce n'étoit pas, à la vérité, une guerre de Religion comme on en a fait en France & en Angleterre ; puiſqu'il n'y eut qu'un ſeul homme de tué : mais on y découvre cependant le même fanatiſme, mis en action par les mêmes vues d'intérêt que nous pouvons encore aſſez bien dévoiler, malgré les ténebres qui ſemblent les dérober à nos yeux.

La diſpute élevée au ſujet des Chiens & des Brochets entre les Cynopolitains & les Oxyrinchites, dé-

---

(*) *Ægyptios aiunt patientiſſimè ferre tormenta : & citius mori hominem Ægyptium in quæſtionibus tortum, exanimatumque, quam veritatem prodere.* Elien. Hiſt. diverſ. Lib. VII. Voyez Ammien Marcellin. Lib. XXII.

généra en une véritable guerre: & les Romains, qui avoient alors beaucoup de troupes reglées en Egypte, auroient pu s'ils avoient voulu, empêcher ces malheureux d'en venir aux mains, mais ils les laiſſerent battre, & quand ils furent affoiblis par leurs pertes mutuelles, on les châtia ſi cruellement, qu'ils n'eurent rien de plus preſſé que de faire la paix.

Quand je dis que des vues d'intérêt ont pu être cachées ici ſous l'extérieur de la Religion & du zele, il faut obſerver que cela eſt fondé ſur ce qu'on lit dans les Voyageurs modernes, de ces fréquents combats que ſe'livrent les Arabes, qui habitent aujourd'hui les deux rives du Nil. M. Pococke nous parle d'un de ces combats dont il avoit été témoin; & ce ne ſont point les animaux ſacrés, dont il n'eſt plus queſtion, qui excitent ces émeutes populaires parmi les Mahométans de l'Egypte. Il eſt très-commun en Europe même de voir régner de l'inimitié entre les villes qui ſe trouvent ſituées ſur les bords oppoſés d'un même fleuve à de petites diſtances: car il n'eſt point poſſible que de telles villes ſoient également floriſſantes à la fois; & c'eſt cette inégalité de fortune & de puiſſance, qui aigrit l'ame du vulgaire.

Ce n'a été qu'en ſuivant juſqu'à préſent le texte manifeſtement corrompu de Juvenal, qu'on a ſuppoſé que ce furent les Ombites qui ſe battirent contre les Tentyrites au ſujet des Crocodiles; ces qui n'eſt aſſurément point vrai: car on comptoit de Tentyre à Ombos plus de trente-ſept lieues, & des villes ſi éloignées les unes des autres ne ſauroient avoir, ſous de ſi vains prétextes, de ſi

grands intérêts à diſcuter. Le démêlé, dont il s'agit, s'eſt réellement élevé entre les Tentyrites & les habitants de Coptos, ville beaucoup plus voiſine, & qui devint très-riche, dès qu'on eut ouvert dans le centre de la Thébaïde une route, qu'on ſait avoir abouti à Bérénice ; de ſorte que toutes les marchandiſes des Indes, de l'Arabie & de la côte d'Afrique étoient apportées par des Chameaux à Coptos, où on les embarquoit en partie pour les expédier à Alexandrie. Ces flottes paſſoient ſous les remparts des Tentyrites, qui n'avoient aucune part à ce commerce ; quoiqu'ils fuſſent d'ailleurs dans un état très-avantageux, comme on le voit par les magnifiques débris de leurs Temples, qui exiſtent encore en partie.

Avant le regne des Ptolémées, lorſque les Egyptiens n'avoient tracé aucun chemin dans la Thébaïde, ni fabriqué une ſeule barque ſur le Golfe Arabique, il n'étoit point poſſible de prévoir que Coptos ſituée à l'écart du Nil, deviendroit un jour l'entrepôt du plus riche commerce de l'Univers. Le bonheur inattendu de cette ville a pu inſpirer beaucoup de jalouſie à Tentyre ; & il n'eſt pas ſurprenant que de tels hommes ſe ſoient battus ſous les Romains. (*)

Quant aux Oxyrinchites, & aux Cynopolitains; quoique leurs Capitales ſe trouvaſſent à peu près à une diſtance de huit lieues, leurs Préfectures étoient néanmoins limitrophes ou ſéparées ſeulement par le Nil. Mais Cynopolis paroît avoir eu beaucoup

---

(*) Juvenal dit expreſſément que ce démêlé s'éleva entre Tentyre & Coptos.

Geſta ſuper calidæ referemus mœnia Copti.

moins de terrain cultivé qu'Oxyrinchus, ville très-floriſſante, & dont la fortune ſe ſoutint malgré les épouvantables révolutions, arrivées en Egypte depuis Cambyſe ; mais elle ne put ſe ſoutenir contre les Moines Chrétiens, qui la ruïnerent de fond en comble. On prétend qu'on y a compté juſqu'à trente-mille Cénobites à la fois de l'un & de l'autre ſexe ; & c'eſt là, ſuivant nous, une exagération très-groſſiere. En général, l'Abbé de Fleuri auroit dû mettre plus de critique dans ce qu'il a extrait des Auteurs Eccléſiaſtiques, & ſur tout de Rufin, ſur ce ſingulier fléau, qui déſola Egypte depuis le troiſieme ſiecle.

Quand on ſuppoſeroit qu'il y a eu dans la ſeule ville d'Oxyrinchus, alors Métropole de l'Heptanomide, ſept-mille célibataires à la fois, au lieu de trente-mille, cela étoit plus que ſuffiſant pour la dépeupler à la longue, & la convertir enfin en une miſerable bourgade, qu'on croit ſe nommer maintenant *Bahneſé*.

Les premiers Moines de l'Egypte, qui remplacerent les Thérapeutes, dont ils avoient copié beaucoup d'obſervances, vivoient dans les déſerts, & travailloient pour vivre : or il falloit les laiſſer là, & non les recevoir dans les villes, car quand on les reçut dans les villes tout fut perdu. Leurs mœurs ſe corrompirent, & ils mirent le peuple à contribution par leurs quêtes : il paroît qu'on n'imagina alors d'autre moyen pour être à l'abri de ces continuelles vexations, que de ſe faire Moine ſoi même ; de ſorte que c'étoit-là un monſtre qui ſe conſumoit à meſure qu'il croiſſoit, & il devoit périr d'une maniere ou d'une autre. C'eſt une ob-

ſervation, que jamais les Ordres Monaſtiques ne ſont plus près de leur ruïne, que quand ils ſe multiplient beaucoup : car comme ces édifices n'ont pas de fondements, la premiere ſecouſſe les renverſe, ou bien la ſeconde ; & cela arrive tôt ou tard.

On dit que les Anglois n'ont laiſſé ſubſiſter, dans tout leur pays, qu'un ſeul Couvent ; mais les Turcs, qui gouvernent l'Egypte en aveugles, paroiſſent s'être repoſés uniquement ſur les Arabes du ſoin d'y extirper les monaſteres ; car il eſt ſûr, comme M. Niebuhr l'inſinue dans ſa *Deſcription de l'Arabie*, qu'il regne une ſinguliere antiphatie entre les Bébouins & les Moines, qui ſont ordinairement fort mal traités, lorſqu'ils tombent entre leurs mains, & on pille leurs maiſons toutes les fois qu'on peut les piller : ſouvent même on les y tient aſſiégés ſi long-temps, qu'ils gagnent la lepre ou le ſcorbut faute de rafraîchiſſements, comme des matelots dans un navire. Je croi qu'il exiſte encore de nos jours en Egypte une quarantaine de Couvents hors de l'enceinte des villes, & il paroît que leur nombre a toujours diminué en raiſon de celui des Evêchés, qu'un ancien Catalogue écrit en Grec fait monter à quatre-vingt-deux, (*) dont il n'en reſte plus qu'onze, ſans compter l'*Abouna* d'Abyſſinie, & un autre Prélat Copte, qui réſide à Jéruſalem, où ſon ſort n'eſt

(*) Il eſt vrai qu'on regarde ce Catalogue comme une piece fort ſuſpecte ; parce qu'il place un Evêché à *Scenæ Mandrorum* ; mais il en a indubitablement exiſté un dans cet endroit, & dans d'autres lieux bien moins conſidérables encore ; de ſorte que la plupart de ces Evêques d'Egypte n'étoient que des Curés.

point meilleur que celui des Evêques qui demeurrent en Egypte : ce ſont des hommes obſcurs & ſi pauvres qu'ils ont à peine de quoi vivre : car la Nation Copte, qu'on ſuppoſe être réduite à vingt-cinq ou trente-mille familles, n'a pas de quoi les nourrir, ni les habiller décemment. Tout cela peut donner une idée de la maniere dont les Turcs ont gouverné ce pays.

On a déja fait remarquer, que le ſoulevement des Egyptiens, qui entreprirent de raſer le Labyrinthe, étoit auſſi une fureur de Religion très-repréhenſible. Mais il n'y a pas de doute que ce ne ſoit ſous les Romains qu'on vit éclater ce fanatiſme ; & c'eſt entre le regne d'Auguſte & celui de Veſpaſien ou de Tite, que le Labyrinthe fut en partie démoli : car Strabon en parle comme d'un ouvrage, qui n'avoit pas eſſuyé la moindre violence, & Pline dit qu'il avoit été ſinguliérement maltraité par ceux qui habitoient la ville d'Hercule, & ſes environs. Par-là on voit clairement que c'eſt depuis l'époque du voyage de Strabon, que cet édifice avoit tant ſouffert. Et c'eſt encore là un déſordre que les Romains auroient pu prévenir, s'ils avoient voulu.

C'eſt en vain que quelques Auteurs trop prévenus en faveur de l'ancienne Egypte ont tâché de juſtifier tout ce que le culte de ce pays, qu'on a appellé la mere des Arts & l'école de la ſuperſtition, renfermoit de vicieux, de ridicule & d'abſurde. On dit que chez tous les peuples civiliſés la Religion change tellement de forme à la longue qu'après cinq ou ſix-mille ans on n'y découvre plus l'ombre de l'inſtitution primitive, & on s'ima-

gine que cela arrive par des cauſes dont l'effet eſt inévitable. Mais nous voyons tout au contraire, que la grande maxime des Prêtres de l'Egypte étoit qu'en fait de Religion il ne faut abſolument rien innover : & leur diſciple Platon a ſi fort inſiſté ſur cette maxime, qu'enfin il prétend qu'il faudroit avoir perdu l'eſprit ou le ſens commun, pour entreprendre de changer quelque partie du culte que ce ſoit. (*)

Les cérémonies & les ſacrifices, dit-il, ſoit qu'ils viennent des anciens Sauvages du pays, ſoit qu'ils ayent été établis par ceux qui ont conſulté les Oracles de Delphes, de Dodone, d'Ammon, doivent reſter ce qu'ils ſont, & il ne faut pas, ajoute-t-il, toucher à tout cela. Comme on découvre des idées ſemblables dans les Diſcours préliminaires de Zaleucus & de Charondas, & dans les Ouvrages de Ciceron, nous avons pu dire que les plus célebres Légiſlateurs de l'Antiquité, ſoit dans la théorie, ſoit dans la pratique, ont été à cet égard d'un même avis. Auſſi Solon, qui réforma toute la République d'Athénes, qui regla juſqu'aux endroits où l'on pourroit planter des ruches, & creuſer des puits, ne dit-il point aux Athéniens un ſeul mot touchant leur Religion. (**) Car on ne ſauroit regarder ſous ce point de vue ſes loix ſur les funérailles, & celles qu'il fit pour diminuer le

---

(*) *De Legibus. Dial. V.*

(**) On dit, à la vérité, que Solon fit bâtir dans Athénes un Temple à la Vénus vulgaire, τῇ πανδήμῳ ; mais ce fait eſt douteux, & on ne ſauroit d'ailleurs en conclure qu'il ſe mêla de réformer la Religion comme il avoit réformé les Loix.

luxe des enterrements, qui a été un mal général dans le Monde : on dût déja le réprimer à Rome par la vigueur des douze Tables ; & on dit que rien n'affoiblira davantage à la Chine la puiſſance des Tartares, que les dépenſes qu'ils font pour s'enterrer ; ſi l'on n'arrête cette jactance qui leur eſt commune avec les anciens Scythes, par des reglements plus forts, que ceux qui ont paru juſqu'à préſent.

Tout ceci peut réſoudre la queſtion qu'on a faite tant de fois, lorſqu'on a demandé pourquoi on trouvoit chez pluſieurs peuples de l'Antiquité des Religions ſi folles, & des Loix ſi ſages? La raiſon en eſt, que la plus grande partie du culte religieux avoit été imaginée dans des temps où les hommes étoient encore ſauvages : les loix au contraire furent faites, lorſque la vie ſauvage eut ceſſé. Or, la maxime de ne rien innover fit ſubſiſter chez des nations d'ailleurs bien policées beaucoup de pratiques religieuſes qui venoient des Barbares.

L'erreur des Légiſlateurs, dont on a parlé, conſiſte en ce qu'ils n'ont point diſtingué l'eſſence de la Religion d'avec des choſes purement acceſſoires. D'ailleurs, comme leurs loix les rendoient odieux à tous ceux qui étoient corrompus par le vice, ils ne voulurent pas accumuler les dangers ſur les dangers, ni ſe rendre odieux encore à ceux qui étoient corrompus par la ſuperſtition. Le Pharaon Bocchoris conçut l'idée d'ôter à la ville d'Héliopolis le Bœuf ſacré, connu ſous le nom de *Mnévis*; & cette ſeule idée lui fit perdre à jamais l'eſtime du Peuple, qui nourrit des Bœufs à Héliopolis & des Lions pendant plus de ſiecles que n'a ſubſiſté l'Empire

Romain. On croit que l'*Apis* ne diſparut pour toujours de Memphis que ſous le regne de Théodoſe; & ſuivant M. Jablonski, le premier *Apis* avoit été conſacré en 1171 avant l'Ere vulgaire : ainſi la ſucceſſion de ces animaux dura quinze-cents-cinquante un ans; & bien plus long-temps encore ſuivant nous, qui n'admettons point l'époque indiquée par M. Jablonski, (*) parce qu'il nous paroît qu'en de telles choſes il faut plutôt adopter le ſentiment de Manéthon que celui d'Euſebe.

Comme en Egypte le régime diététique étoit relatif au climat, & comme beaucoup de fêtes & de cérémonies étoient relatives à l'Agriculture, au débordement du Nil & à l'Aſtronomie, les Prêtres croyoient que ce culte devoit être comme la Nature elle-même, c'eſt à dire invariable. D'ailleurs ils voyoient les terres extrêmement bien cultivées: ils voyoient l'ordre & l'abondance regner dans les villes; de façon qu'ils ſe mirent dans l'eſprit, que ce pays ne ſeroit jamais devenu ſi floriſſant, ſi la Religion n'eût rien valu. Mais ſans parler de ce que l'on obſerve de nos jours, il eſt certain que l'Antiquité nous offre le ſpectacle d'un grand nombre de contrées extrêmement floriſſantes ; quoique la Religion, qu'on y profeſſoit, ne fût qu'un tiſſu d'abſurdités & de chimeres également palpables. En de tels cas la police & les loix font tout.

Au reſte, ce n'eſt pas le régime diététique de l'Egypte qu'on blâme, & ce ne ſont point non plus les fêtes relatives à l'Agriculture, qui ont mérité l'animadverſion des Philoſophes; puiſque ces uſages

---

(*) *Pantheon Ægyptiac. Lib. IV. Cap. II.*

à tous égards reſpectables, ſont au contraire dignes des plus grands éloges. Mais nous parlons des déſordres ſcandaleux, commis dans le Nome Mendétique, du culte des animaux en général, de la licence qui regnoit dans les proceſſions & les pélérinages, de la diſcipline que ſe donnoient les dévots, du peu de décence qu'on obſervoit dans l'inſtallation du Bœuf Apis; des dépenſes exceſſives qu'entraînoit l'embaumement de certains animaux, & en un mot, de mille ſuperſtitions, qui auroient dû empêcher qu'on ne rendît cet Oracle, ſi fameux, par lequel les Egyptiens furent déclarés *le plus ſage de tous les peuples*; comme on déclara Socrate le plus ſage des hommes. La force de la vérité a pu faire parler en faveur d'un Philoſophe; mais pour les Egyptiens, on n'a pu parler en leur faveur que par un grand ſentiment de reconnoiſſance; car les Grecs leur devoient les Arts & les Sciences. Et il tombe aiſément dans l'eſprit des écoliers de croire que leurs maîtres ſont plus ſages qu'eux; quoique cela ne ſoit pas toujours vrai.

C'eſt par rapport aux abus, dont on vient de parler, que la maxime de ne rien innover eſt fauſſe & pernicieuſe, malgré tout ce qu'en dit Platon. On pouvoit laiſſer à la rigueur aux Egyptiens ce qu'on appelle le culte larmoyant; puiſqu'un peuple ſi mélancholique devoit être de temps en temps abandonné à ſa mélancholie; mais il ne falloit point permettre à de telles gens de ſe battre eux-mêmes dans les Temples: car ceux, qui ſurmontent juſqu'à ce point la Nature, l'inſtinct & la raiſon, ſurmonteront tout; & il n'y a point de forfait dont ils ne ſoient capables: auſſi obſerve-t-on en

Italie

Italie que les proceſſions des Flagellans ne ſont ordinairement compoſées que de Scélérats.

La doctrine des Egyptiens ſur l'état futur de l'ame ſemble avoir été aſſez compliquée, & M. Mosheim s'eſt même imaginé qu'il régnoit parmi eux deux opinions entiérement oppoſées; (*) parce qu'il n'a pu combiner les Ecrivains de l'Antiquité qui prétendent que ce peuple adhéroit à la Métempſycoſe avec d'autres Ecrivains de l'Antiquité qui le nient Mais cette contradiction, qui exiſte bien ſûrement entre les Auteurs, n'exiſta jamais entre les Egyptiens, qui dans des temps fort éloignés ne paroiſſent pas même avoir eu connoiſſance du ſyſtême de la Tranſmigration des ames. Et ce qu'on en lit dans Clément d'Alexandrie, Diogene Laërce, Philoſtrate, & le Poëmandre du prétendu Hermès, ne dérive que d'Hérodote, qui s'eſt à cet égard trompé. Et on ne s'en étonnera pas, quand on connoît les erreurs manifeſtes où les Grecs & les Romains ſont tombés en écrivant ſur la Religion des Juifs, auſquels ils prêtoient différentes opinions, dont jamais les Juifs ne ſurent à parler; & cependant on ne cherchoit point par-là à les calomnier, puiſqu'il y avoit tant d'autre mal à dire d'eux: mais cela venoit de la négligence ou du peu de ſoin qu'on avoit pris pour s'inſtruire; au point que les Romains ne connoiſſoient ni l'hiſtoire, ni les dogmes du Judaïſme, qu'ils toléroient dans Rome. Vou-

(*) *Ad Syſtem. Intellect. Cudworth. Cap. IV. pag.* 365. Servius le Commentateur de Virgile attribue auſſi une opinion ſinguliere aux Egyptiens, mais qui eſt manifeſtement fauſſe.

droit on après cela nous perſuader, qu'un homme tel qu'Hérodote n'a pu ſe tromper en écrivant ſur les dogmes des Egyptiens? lui, qui n'entendoit pas leur langue, & qui s'étoit abandonné aux Interpretes, qu'on ſait lui avoir conté ſur le ſeul article des Pyramides des choſes que les enfants mêmes ne croyent plus.

Il eſt ſûr que ceux, qui adoptent ſtrictement le ſyſtême de la Tranſmigration des ames, comme les Thibétains & les Indous, ne ſe ſoucient pas du tout de conſerver les corps morts: ils les brûlent d'abord, ou les laiſſent corrompre en terre: tandis que les Ethiopiens & les Egyptiens faiſoient tout ce qu'on peut humainement faire pour les conſerver. Et voilà pourquoi ils avoient la Mer en horreur: car ceux, qui s'y noyoient, ne pouvoient être embaumés ſans un extrême hazard, ſur lequel on ne comptoit pas. Cependant comme ils naviguoient ſans ceſſe ſur le Nil, on avoit établi des Prêtres particuliers, qui devoient repêcher les cadavres, & les changer en momies aux frais du Public. Ainſi on riſquoit prodigieuſement en naviguant ſur l'Océan. Cette opinion étoit très bonne auſſi longtemps qu'on n'avoit point de Marine, & qu'on ne vouloit pas en avoir; mais lorſque d'autres temps amenerent d'autres circonſtances, cette opinion ne valut plus rien, & il fallut bien la mitiger tout comme chez les Grecs & les Romains, qui avoient été aſſez inconſidérés pour l'adopter.

Une priere qu'on récitoit pour quelques morts en Egypte, & que Porphyre a conſervée, (*)

(*) *De Abſtinen. ab animal.*

prouve, ſelon nous, de la maniere la plus claire qu'on n'y adhéroit pas du tout à la Métempſyco-ſe, ni à celle qu'on nomme fatale ou phyſique, & qui exclud les peines & les récompenſes, ni à celle qu'on nomme morale ou réelle, & qui n'exclud ni les unes, ni les autres. Plutarque fait aſſez entendre qu'on ſe trompe, lorſqu'on croit que les ames humaines paſſoient dans le corps des animaux ſacrés. Et en effet les Egyptiens, auxquels on prête cette opinion, n'en avoient jamais ouï parler, non plus que les Juifs n'avoient entendu parler de l'adoration du Cochon & de l'Ane, que des Ecrivains de l'Antiquité leur ont imputée. Si les Egyptiens, dis-je, euſſent penſé ſur toutes ces choſes comme les Bramines, on ne les auroit pas vu manger la chair des animaux, & offrir en victimes des Bœufs, des veaux, des Chevres, des Brebis, & une infinité d'autres eſpeces animales, que les Bramines n'oſeroient jamais manger, & bien moins tuer ſous peine d'être châtiés dans l'autre Monde; (*) & couverts dans celui-ci de toute l'ignominie qu'on reſerva pour les *Poulichis* & les *Patiah*, deux ſortes d'hommes fort remarquables; & ſur leſquels on devroit nous procurer de nouveaux éclairciſſements, car j'ai déja eu occaſion d'obſerver qu'il s'eſt gliſſé des fables dans ce qu'en rapportent les Voyageurs, qui devroient témoigner moins d'aigreur envers ceux qui examinent leurs Relations à l'aide de la ſaine

(*) On peut voir dans *Holwell. Partie ſeconde, chapitre IV*, quel énorme châtiment eſt réſervé aux Bramines qui tuent des animaux.

critique ; car cela eſt abſolument néceſſaire pour empêcher qu'on ne rempliſſe encore l'Europe de menſonges auſſi groſſiers que ceux, qui concernoient les Géants de la Magellanique. Au reſte, c'eſt ſans fondement qu'on pourroit ſuppoſer que ces *Poulichis* & ces *Patiah* repréſentent aux Indes deux tribus Egyptiennes : celle qu'Hérodote nomme la caſte des bateliers, & celle qui gardoit les animaux immondes comme les Cochons.

D'un autre côté les Indiens different extrêmement des Egyptiens, en ce qu'ils ne ſont pas circoncis ; & en ce qu'ils admettent un Enfer dans la partie la plus baſſe de l'*Onderah* ; & en ce qu'ils admettent encore des châtiments éternels pour de certains crimes comme le Suicide & la Beſtialité. (*)

Les Egyptiens rejettoient abſolument l'éternité des peines, & ne croyoient qu'au Purgatoire, appellé en leur langue *Amenthès* ; mais de cet endroit aucun chemin ne conduiſoit directement au Ciel, & tous ceux qui entroient dans l'*Amenthès*,

---

(*) Comme le Suicide eſt, ſuivant les Indiens, un crime inexpiable, parce qu'il interrompt le cours des tranſmigrations, on ne conçoit point de quelle maniere ils combinent cette opinion avec la mort volontaire des femmes, qui ſe brûlent elles-mêmes. Cependant c'eſt un ſuicide auſſi réel que celui de Calanus & de quelques autres Bramines dont parlent les Anciens.

Je ne connois pas la doctrine des Egyptiens ſur le ſuicide, & on ne peut ſavoir ſi elle étoit conforme à celle des Grecs, que je ſoupçonne d'avoir imaginé une cérémonie auſſi bizarre que l'oſcillation pour aider l'ame de ceux, qui ſe pendoient eux-mêmes, à paſſer le Styx. Cette oſcillation conſiſtoit à ſuſpendre de petites figures à des cordes, & à les balancer longtemps dans l'air : cela tenoit lieu de funérailles & de ſépulture, que la Religion ou les Loix refuſoient à ceux qui s'étoient défaits eux-mêmes.

O curas hominum !

devoient un jour reſſuſciter, & ranimer le même corps ou la même matiere qu'ils avoient animée la premiere fois.

Suivant la Théologie Egyptienne les Philoſophes & ceux qui avoient embraſſé la vertu la plus rigide, étoient les ſeuls dont l'ame alloit directement habiter avec les Dieux, ſans paſſer par le Purgatoire, & ſans jamais être ſujette à la réſurrection; & il faut obſerver que ce n'eſt qu'en ce point-là que leurs dogmes ſe rapprochent tant ſoit peu de la croyance des Indous.

Dans les cérémonies funéraires de l'Egypte on faiſoit au nom de quelques morts une confeſſion publique, par laquelle on déclaroit, qu'ils avoient conſtamment honoré leurs parens, qu'ils avoient ſuivi la Religion de l'Etat, que leur cœur ne fut jamais ſouillé par le crime, ni leurs mains teintes de ſang humain au milieu de la paix, qu'ils avoient conſervé religieuſement & reſtitué de même les dépôts qui leur étoient confiés, & qu'enfin pendant tout le cours de leur vie, ils n'avoient fait tort à perſonne.

Il eſt manifeſte que toutes ces conditions étoient abſolument indiſpenſables à ceux qui eſpéroient de pouvoir échapper à l'*Amenthès* ou au Purgatoire. Et il me paroît que cette doctrine ſur les devoirs de l'homme & du citoyen eſt un extrait de celle qu'on liſoit dans les petits Myſteres, où on la voyoit probablement gravée ſur deux tables de pierre: car les Grecs nous diſent de la maniere la plus poſitive, qu'on apportoit en préſence des initiés deux tables de pierre; & cette circonſtance explique une infinité de difficultés.

Nous ſommes ici Hiſtoriens : nous rendons compte des opinions, ſans vouloir préciſément indiquer ce qu'elles contenoient de bizarre ou d'inutile : car il étoit inutile ſans doute de faire revenir une ſeconde fois les ames de l'*Amenthès* ſur la Terre ; & par-là on eût ôté la ſinguliere diſtinction entre ceux qui devoient reſſuſciter, & ceux qui ne reſſuſcitoient pas. Cependant tout le monde ſe faiſoit embaumer par précaution ; & Plutarque dit qu'il y avoit auſſi en Egypte deux endroits où l'on cherchoit à ſe faire enterrer préférablement à d'autres, comme les environs de Memphis, & les environs d'Abydus. Mais nous avons déja remarqué que les Momies très communes dans le voiſinage de Memphis, ſont au contraire très rares vers *Mad-funé*, ce qui ſignifie *ville enſevelie*, ſoit qu'on ne puiſſe plus pénétrer dans les ſouterrains à cauſe d'une montagne de ruïnes qui les couvre, ſoit que le nombre des perſonnes, qui y ont fait porter leur corps, n'ait pas été auſſi conſidérable qu'on ſe l'imagine. C'eſt proprement à *el-Berbi* que doit avoir exiſté le fameux Temple d'Abydus ; mais on en a enlevé juſqu'aux baſes des colonnes : car les Turcs & les Arabes ſcient ces colonnes pour en faire des pierres de moulins, & voilà juſqu'où s'étend leur paſſion pour les antiquités.

M. Niebuhr, qui avoit été envoyé par le feu Roi de Danemark en Arabie, croit avoir découvert un troiſiéme cémetiere Egyptien, ſur une montagne, qui eſt éloignée de dix-neuf grandes lieues de l'endroit, où l'on paſſe aujourd'hui la Mer Rouge à pied ſans avoir, pendant le reflux, de l'eau juſqu'à la moitié de la jambe.

Il eſt fort remarquable qu'on découvre des Monuments Egyptiens ſi avant dans l'Arabie pétrée, & il ſeroit encore bien plus remarquable, s'il étoit vrai comme ce Voyageur le prétend, qu'il a exiſté dans ces environs toute une ville Egyptienne, qui y poſſédoit des terres bien cultivées ; (*) quoiqu'aucun Géographe, ni aucun Hiſtorien n'en ait parlé. Les habitants d'Héroonpolis ou de la ville des Héros ont pu porter quelques-unes de leurs Momies à deux lieues au-delà de ce que nous appellons la Montagne taillée ou le *Gebel-el-Mokateb* ; mais on n'a jamais ouï dire que les Egyptiens ſe ſoient ſervis de pierres ſépulchrales, que M. Niebuhr nomme *Leichenſteine*, & dont on ne voit pas la moindre trace dans les champs Eliſées ou le grand cémetiere, qui eſt entre *Sacckara* & *Buſiris* ; & ſur lequel l'imagination des Grecs s'eſt étrangement exercée. Le Cocyte, ce fleuve ſi redoutable, n'eſt qu'un chétif petit canal ; qui dérive du Nil ; & le Lethé eſt un autre canal encore plus petit que le Cocyte. Si les Egyptiens choiſiſſoient volontiers cet endroit pour leur ſépulture, c'eſt qu'ils aimoient d'être enterrés dans le voiſinage des Pyramides, qui auroient pu réellement embellir les deſcriptions que les Mythologiſtes Grecs ont faites de ce cémetiére ; & il eſt difficile de ſavoir pourquoi ils n'ont jamais parlé de ces Monuments, qui étoient

(*) *So viele ſchon gehauene Steine kœnnen ihren Urſprung nicht von herumſtreifenden Familien gehabt haben ; ſondern müſſen nothwendig von den Einwohnern einer groſſen Stadt herrühren. Und wenn in dieſer jetze wüſten Gegend eine groſſe Stadt geſtanden hat, ſo muſs ſie überhaupt auch beſſer angebauet geweſen ſeyn.* Beſ. von Arabien. S. 402.

des objets d'une tout autre importance quedeux foſſés. Cependant quand on eſt au milieu des champs Eliſées on voit d'un côté les grandes Pyramides & de l'autre les petites ; mais il ne faut pas inférer qu'elles n'étoient point encore bâties du temps d'Orphée ou d'Homere, parce que ni l'un ni l'autre n'en a dit un mot.

On n'a pu découvrir que les Egyptiens ayent eu des livres qu'ils attribuoient à des Auteurs inſpirés ; mais les grands Colleges faiſoient paroître ſous le nom de *Thoth* ou de *Hermès*, tous les ouvrages qui concernoient la Religion : car aucun Prêtre, ni aucun particulier n'écrivoit en ſon propre nom ſur de telles matieres. Au reſte, le peuple regardoit comme ſacrés tous les livres relatifs à la Juriſprudence, à l'Hiſtoire & à l'Aſtrologie ; & ſurtout lorſqu'ils avoient été rédigés ou calculés par des Pharaons mêmes : mais les Traités d'Aſtrologie ne paroiſſoient pas ſous le nom de *Thoth* ; & on n'y nommoit les Auteurs comme *Suchis*, *Pétoſiris*, ou *Nécepſos*, (*) le grand promoteur de cette ſuperſtition, qu'on ne pourra jamais déraciner de l'eſprit des Orientaux. Et nous venons de voir Kérim Kan conquérir la Perſe, & être accompagné dans toutes ſes expéditions par des Aſtrologues, préciſément comme Alexandre, qui prit des Aſtrologues en Egypte,

---

(*) Quelques Savants modernes ont regardé *Nécepſos* comme l'inventeur de l'Aſtrologie judiciaire : parce que St. Paulin a dit de lui,

Quique Magos docuit myſteria vana Necepſos.
Apud Auſon. XIX. Epiſt.

Mais l'autorité de St. Paulin n'eſt ici d'aucun poids, & l'Aſtrologie judiciaire eſt une folie beaucoup plus ancienne.

ainſi qu'on prend des pilotes pour ſe conduire ſur des parages inconnus, & ſi l'on en croit Quinte Curce, ils lui rendirent de grands ſervices à l'occaſion d'une éclipſe de Lune, qui eſt très-célebre dans l'Hiſtoire ancienne ; mais le récit d'Arien différe à cet égard beaucoup de celui de Quinte Curce. (*)

Nous connoiſſons par Clément d'Alexandrie le ſujet de quarante-deux livres Hermétiques, adoptés par les grands Colleges. On ne regrette pas la perte du premier volume ; parce qu'il ne renfermoit que les Pſeaumes des Egyptiens ; mais on regrette beaucoup le ſecond, qui preſcrivoit aux Rois la maniere dont ils doivent ſe conduire, & dont nous aurons encore occaſion de parler ailleurs. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on nous eût au moins conſervé un extrait du huitieme & du neuvieme Tomes de cette collection, où l'on traitoit de la Coſmographie & enſuite de la Géographie, que quelques Auteurs ont regardée comme la ſcience favorite des Egyptiens. Cependant il eſt bien certain que leurs lumieres ont dû être à cet égard très-bornées. Et le tout ſe réduiſoit, comme on l'a dit, à quelques pratiques de Géométrie pour lever des Plans ou des Cartes, ce que les Chinois n'ont jamais ſu, & on ne pouvoit, avant l'arrivée des Miſſionnaires, donner le nom de Carte à des morceaux de papier chargés de quelques caracteres mis au Nord ou au Sud d'une riviere, & où l'on ne

(*) *Curt. Lib. IV. Cap.* 10. . . . . *Arrian. Lib. III. pag.* 170.

reconnoiſſoit ni le local, ni les diſtances, ni les poſitions relatives des endroits, qui étoient également au Midi, ou également au Septentrion : & l'Empereur *Kan-hi* dut employer des Européens pour avoir de ſon pays une Carte qu'on ſait être encore très éloignée de la perfection ; puiſque la latitude même de Pékin y eſt fautive, & la longitude de cette ville peut être regardée comme incertaine ; hormis qu'on n'ait fait depuis l'an 1730 de nouvelles Obſervations, dont je n'ai point de connoiſſance.

S'il étoit parvenu juſqu'à nous quelque Traité de Coſmogonie écrit par de véritables Egyptiens, on pourroit parler avec quelque préciſion ſur cette matiere, qu'on a voulu inutilement éclaircir à l'aide de pluſieurs ouvrages ſuppoſés, comme les Hymnes d'Orphée, la Théogonie d'Héſiode & les fragments de Sanchoniathon, par leſquels Philon a tâché d'illuſtrer ſa ville de Byblos en particulier & toute la Phénicie en général, ſans ſe ſoucier de l'Hiſtoire qu'il ignoroit, ni de la vérité qu'il n'avoit pas à cœur. Le plus habile de tous ces fauſſaires ou de ces Pſeudonymes pourroit bien être celui qui a forgé les Hymnes d'Orphée, où l'on croit au moins reconnoître quelques foibles traces de la doctrine de l'Egypte, (*) que les Grecs & ſur-tout Platon ont ſinguliérement défigurée ; ſoit parce qu'ils n'entendoient pas bien la langue de ce pays, ſoit parce qu'ils la

---

[*] Le dialogue entre Dieu & la Nuit, qu'on attribue à Orphée, eſt au moins dans le ſtyle Oriental : on en trouve un autre dans les livres des Indiens entre Dieu & la Raiſon humaine, qui eſt beaucoup plus cenſé.

traduiſoient mal & par des termes qui n'étoient rien moins que ſynonimes, à peu près comme cela eſt arrivé encore au commencèment de ce ſiécle par rapport aux Chinois; & on ſait combien on a diſputé ſur la ſignification de deux mots, *Tien* & *Chang-ti*. On vit alors une choſe aſſez remarquable : on vit un Tartare, qui voulut mettre d'accord tous les Theologiens, en déclarant malgré la déciſion du Pape, que les Chinois ne ſont point idolâtres. Mais on peut bien s'imaginer, que ce Tartare eût été à ſon tour très embarraſſé, ſi on l'avoit contraint d'expliquer d'une maniere claire & intelligible ce que c'eſt qu'un Idolâtre : car il n'y a point d'apparence qu'il eût raiſonné ſur tout cela avec autant de ſubtilité que quelques illuſtres Ecrivains Juifs, qui, comme Abravanel, ont décidé qu'il y a dix eſpeces d'Idolatrie, ni plus, ni moins; mais ils ont ſans doute oublié la onzieme, qui conſiſte à faire l'uſure & à rogner les monnoyes; car ſi les avares ne ſont point idolâtres, perſonne ne l'eſt.

Il ne faut pas croire, quoiqu'on en ait pu dire, que jamais les Egyptiens ſe ſoient ſervis du terme de *Typhon* pour déſigner ce mauvais Génie, qu'ils appelloient en leur langue tantôt *Seth* tantôt *Baby* ou *Papy*, & qui ne ſauroit avoir aucun rapport avec le *Grigry* des Negres. Mais, en examinant pluſieurs fables, qui concernent le Typhon qu'on diſoit être toujours allié avec une Reine Ethiopienne, nommée *Azo*, je ne doute plus que ce fantôme mythologique ne vienne des anciens Sauvages de l'Ethiopie, qui avoient probablement inventé quelque inſtrument fort groſ-

ſier & fort bruyant pour chaſſer le *Baby* : car on a découvert dans la Sibérie, le long des Côtes de l'Afrique & dans le Nouveau Monde juſqu'à l'oppoſite de la Terre du feu, une infinité de nations qui employent des crecelles, des ſonnailles, des tambours ou des courges remplies de cailloux, pour éloigner les Eſprits mal-faiſants, dont les ſauvages ſe croyent ſouvent aſſiégés pendant la nuit, & dès qu'il leur ſurvient quelque indiſpoſition, ils doivent être exorciſés par les Jongleurs ; ce qui ne ſe fait jamais ſans un bruit épouvantable, dont le malade eſt d'abord étourdi.

Comme les Egyptiens ont témoigné, on ne dira point de la conſtance, mais de l'opiniâtreté à retenir leurs anciennes coutumes religieuſes, on peut être à peu près certain que l'inſtrument dont ſe ſervoient les Ethiopiens pour écarter le *Baby*, a été le Siſtre, qu'on voyoit paroître dans toutes les cérémonies où chaque aſſiſtant en portoit un à la main. Et Bochart a même prouvé que dans des ſiecles très-éloignés toute l'Egypte a été ſurnommée *la Terre des Siſtres*, qui, comme nous l'avons dit, n'étoient point des inſtruments de Muſique, que les célebres Muſiciens d'Alexandrie, dont parle Ammien, (*) ayent jamais pu employer dans leur concert. Au temps de Plutarque le petit peuple de l'Egypte croyoit encore que le bruit du Siſtre fait fuir le Typhon, (**)

(*) *Ne nunc quidem in eadem urbe Doctrinæ variæ ſilent. Non apud eos exaruit Muſica, nec Harmonia conticuit.* Lib. 22.

[**] *Typhonem clangore ſiſtrorum pelli poſſe credebant.* De Iſid. & Oſirid.

dont la puiſſance diminua cependant à meſure que la raiſon, fit des progrès, comme cela arrive dans tous les pays du Monde : car ce n'eſt que chez des nations enſevelies dans la barbarie, ou dans la vie ſauvage, que les mauvais Génies ſont formidables. Au reſte, il eſt prouvé par des monuments qu'on voyoit dans les villes d'Apollon & de Mercure, que les Egyptiens ont ſoumis le pouvoir du Typhon au pouvoir de l'Etre ſuprême. Et les fables ſacerdotales nous repréſentent ce monſtre comme noyé dans le lac Sirbon, où on le précipita dès qu'il fut touché de la foudre. Il faut obſerver encore qu'on lui a toujours attribué plus d'influence dans les effets naturels que dans les affections de l'ame humaine : c'étoit lui, qui déchaînoit les vents brûlants, qu'on ſait être dans ce pays extrêmement nuiſibles : c'étoit lui, qui produiſoit les ſéchereſſes extraordinaires, & enveloppoit les environs de Péluſe de brouillards étouffants : c'étoit lui enfin, qui régnoit ſur la Méditerranée où il excitoit ces trombes qui portent encore ſon nom aujourd'hui parmi les Marins.

De tout ceci on pourroit conclure que les anciens Egyptiens ont été beaucoup plus embarraſſés d'expliquer l'origine du mal phyſique que l'origine du mal moral. Il eſt aiſé d'admettre que des êtres, qu'on ſuppoſe nés libres, ne doivent chercher qu'en eux-mêmes la ſource des vices & des vertus : cette opinion eſt à la portée du peuple; mais les ſecouſſes de la Nature, que les hommes ne peuvent ni produire, ni arrêter, & qui renverſent également l'innocent & le coupable, dif-

ferent à ſes yeux beaucoup du mal phyſique, que produit le déſordre des paſſions.

Après tout cela il eſt preſqu'incroyable que dans un livre intitulé *Obſervations critiques ſur les anciens Peuples*, M. Fourmont ait voulu démontrer ſérieuſement que le Typhon des Egyptiens a été le Patriarche Jacob des Juifs. (*) Cette chimere vaut elle ſeule toutes les chimeres de Huet, du Pere Kircher & de Warburton. Des fables allégoriques, conſervées dans Plutarque, pourroient faire croire que les Egyptiens regardoient les Hébreux comme une race méchante & Typhonique; mais ces allegories n'ont eu cours vrai ſemblablement que parmi le petit peuple, & ne paroiſſent point être extraites des livres des Prêtres, où, ſuivant Joſeph, on ne diſoit autre choſe, ſinon que les Juifs avoient été réunis dans *Avaris*, qu'on appelloit auſſi *la ville de Typhon*, dont la ſituation eſt un point qui intéreſſe la Géographie, & qui intéreſſe encore bien davantage l'Hiſtoire : cependant perſonne juſqu'à préſent n'en a pu indiquer l'emplacement. Mais, ſuivant nous, *Avaris* eſt la même ville que Séthron, dont le diſtrict formoit la petite *Terre de Goſen*: car jamais les Juifs n'ont occupé la grande, plus méridionale de quarante-ſix lieues, & qui appartenoit à une ville nommée *Heracleopolis magna*. La petite terre de Goſen au contraire appartenoit à *Heracleopolis parva* ou Séthron dans le Delta. (**)

---

[*] *Tom. I. Lib. II. Chap. XV.*

(*) Les Prêtres de l'Egypte n'inſeroient point dans les Mémoires hiſtoriques le véritable nom des Uſurpateurs de leur pays : mais ils les déſignoient allégoriquement par des ſymboles odieux. Cambyſe étoit appellé le *poignard*, Ochus

La victoire mythologique, que les Dieux avoient remportée ſur le Typhon, peut en un certain ſens avoir du rapport à l'expulſion des Rois bergers, & en un autre au deſſéchement de la Baſſe Egypte par le moyen des canaux, avant l'ouverture deſquels cette partie n'étoit point habitable, & il a dû s'en élever des brouillards extrêmement pernicieux. Indépendamment des autres cauſes, auſquelles nous avons déja rapporté l'origine de la peſte en Egypte, il faut obſerver que les deux chaînes de montagnes, qui bordent cette contrée depuis les Cataractes juſqu'à la hauteur du Caire, en forment une vallée longue, profonde & étroite où l'air ne pouvant circuler comme en un pays de plaine, eſt par-là même plus ſujette à s'altérer. Et cette vallée fait d'ailleurs trois ou quatre coudes; de ſorte que le vent ne peut la parcourir en ligne droite. C'eſt ainſi que l'irrégularité des rues de Conſtantinople & leur peu de largeur y entretiennent ſouvent l'épidemie; parce que le courant d'air manque de force dans ces détours étroits pour entraîner le principe de la contagion. Les Anciens ont cru qu'en Egypte le vent ne pouvoit même ſe faire ſentir aſſez à la ſuperficie de la terre, pour produire une agitation conſidérable dans les eaux du Nil; mais ils auroient dû ſe contenter de dire que les navires, qui veu-

---

l'*âne*, & le premier des Rois bergers le *Typhon* ou *Seth*. Ainſi Séthron, où les Rois bergers réſidoient, ſe nommoit dans les livres ſacerdotaux la ville de Typhon, quoique ſon véritable nom ethnique fût *Goſen* ou la petite Cité d'Hercule. Ce ſont les bergers qui l'appelloient *Avaris* ou *Abaris*, & après leur expulſion on continua à l'appeller Séthron ou Typhonopolis; car ces termes ſont ſynonymes.

lent remonter ce fleuve à la voile, ſont ſurpris de calmes fréquents. Au reſte, il eſt certain, comme Ariſtote le prétend, qu'anciennement le Nil n'avoit qu'une ſeule embouchure naturelle : (*) toutes les autres ont été faites de mains d'hommes ; & ce n'eſt point ſans affectation qu'on a porté le nombre de ces bouches juſqu'à ſept pour les égaler aux planetes : mais jamais les Egyptiens ne conſacrerent la bouche Tanitique au Typhon, comme on a pu le croire juſqu'à préſent : la prétendue horreur, qu'ils avoient pour la Tanitique, provenoit uniquement de ce que les Uſurpateurs, qu'on nomme les Rois bergers y habitoient : & cet endroit a toujours été fort expoſé aux incurſions des Arabes paſteurs : on y trouve même encore de nos jours une Horde de Bédouins, qui font paître leurs beſtiaux juſque dans ce diſtrict, qu'on a appellé la petite terre de Goſen.

Comme notre but n'a été que de faire ſentir en quoi la Religion de l'ancienne Egypte différoit eſſentiellement de la Religion de la Chine, on nous diſpenſera d'entrer dans de longues diſcuſſions ſur les Panégyres ou les Fêtes, dont le nombre n'a point été auſſi prodigieux qu'il paroît d'abord l'être : car toutes les Provinces ne célébroient point ces ſolemnités à la fois, & il y en a pluſieurs, qu'on regarde comme différentes :

(*) METEOR. *Lib I. Cap.* 2.

Ariſtote croyoit que la ſeule bouche naturelle du Nil eſt la Canopique : mais dans les temps les plus reculés ce fleuve ſe déchargeoit à la pointe du Delta à peu près à trente lieues plus au Sud que n'étoit ſitué Canope, ce que l'inſpection du terrain rend ſenſible.

quoiqu'elles ayent peut-être été au fond les mêmes. La Fête des bâtons, qu'on avoit fixée à l'équinoxe d'Automne, eſt probablement la même qu'on célébroit à Paprémis dans le Delta, où les dévots ſe livroient une eſpece de combat avec des perches ou des bâtons, dont Hérodote dit avoir été témoin, & on lui aſſura qu'il n'y avoit jamais perſonne de tué. Ainſi cette folie, quelque grande, quelque repréhenſible qu'elle ait été, ne doit cependant point être miſe en parallele avec les combats des Gladiateurs en Italie. La Fête, qu'on célébroit au lever de la Canicule, ne ſemble pas avoir différé de la Fête des lampes qui concernoit la ville de Saïs. Enfin ce que les Grecs ont nommé les *Niloa*, & les Romains les jours de la naiſſance d'Apis, coincidoient avec la Fête qu'on ſolemniſoit au ſolſtice d'Eté, comme Héliodore s'en explique poſitivement. C'eſt alors que toute l'Egypte offroit le plus beau ſpectacle qu'on pût y voir pendant le cours de l'année: c'eſt alors que des hommes naturellement ſombres & rêveurs faiſoient au moins de grands efforts pour ſurmonter leur mélancolie. Mr. Niebuhr dit avoir obſervé que les Egyptiens modernes ne ſont jamais véritablement joyeux, lors même qu'ils tâchent de l'être; & je croi qu'il en étoit à peu près ainſi dans l'antiquité: quoique les Prêtres n'euſſent rien négligé pour rendre leurs Théophanies, leurs Panégyres & leurs Pompes très divertiſſantes, & c'eſt ce qu'Ovide nomme les délices du Nil. Les anciens Médecins, qui ordonnoient à de certains malades de faire le voyage d'Alexandrie pour ſe guérir, n'eſpéroient

ſûrement point tant de la bonté de l'air, que de la diverſité des objets ſinguliers & des ſpectacles que l'Egypte offroit ſouvent, & où la débauche la plus groſſiere n'étoit que trop mêlée. Cependant on doutera toujours, quoiqu'en ait dit Juvenal, (*) que les indigenes du pays ayent conſtamment porté la diſſolution au même point où la porterent les Grecs de Canope; car il ne paroît pas qu'il y ait eu dans le monde entier un endroit comparable à Canope. Quant à Alexandrie Polybe aſſuroit que de ſon temps on n'y trouvoit pas d'autres d'honnêtes gens que les Egyptiens indigenes, qui formoient à peine la troiſiéme partie des habitants : tout le reſte étoit un mêlange de Grecs, de Juifs, & d'hommes ramaſſés dans la boue des différentes contrées de l'Europe & de l'Aſie.

Outre le Sabath, que les Egyptiens paroiſſent avoir obſervé fort régulierement, ils avoient une Fête fixe à chaque nouvelle Lune : une au ſolſtice d'Eté, une au ſolſtice d'Hiver, une troiſieme à l'équinoxe du Printemps, & une quatrieme à l'équinoxe d'Automne. Toutes leurs autres Fêtes, hormis celle qui répondoit au lever de la Canicule, étoient mobiles & les Prêtres ſeuls ſavoient dans quel ordre elles devoient s'arranger ; ce que les particuliers ne pouvoient même prévoir : car cela dépendoit de différentes combinaiſons ſouvent arbitraires : ils transferoient, comme

---

(*) . . . . *Horrida ſanè*
Ægyptus ; ſed luxuriâ, quantum ipſe notavi,
Barbara famoſo non cedit turba Canopo.

ils vouloient, les Fêtes qui coincidoient dans des Néomenies ou dans les jours équinoxiaux & ſolſtitiaux.

Aucun Savant moderne n'a pu expliquer pourquoi ces Prêtres de l'Egypte retinrent avec tant d'opiniâtreté l'uſage de l'année vague dans les affaires de Religion. Ils exigeoient un ſerment horrible de tous les Rois au moment de leur inauguration, par lequel ces Princes promettoient & juroient de ne pas abolir l'année vague, qui étoit trop courte de cinq heures, quarante-huit minutes & trente-ſept ſecondes, faute d'un jour intercalé en quatre ans. (*)

Les Juifs, les plus mauvais Aſtronomes qui ayent jamais exiſté, ſi l'on en excepte peut être les Chinois, tenoient de temps en temps un conſeil ſecret, pour ſavoir s'ils ajouteroient à leur année lunaire un mois, ou s'ils ne l'ajouteroient point. Or dans ce Conſeil ils n'admettoient ni le Roi, ni le Grand Prêtre ; parce que le Grand-Prêtre avoit intérêt qu'on n'intercalât pas : le Roi au contraire avoit intérêt qu'on intercalât. Ainſi le ſuffrage ou la voix délibérative de l'un & de l'autre étoit néceſſairement ſuſpecte (**) Là-deſſus je me ſuis imaginé que le Souverain étoit à peu près dans le même cas en Egypte,

---

(*) Les Prêtres de l'Egypte n'intercaloient un jour que dans la quatriéme année fixe ou ſacrée.

(**) Voyez *Moſ. Maimonid. de conſecratione Kalendar. & ratione intercalandi.*

Les Rois de Judée pouvoient, dans de certaines circonſtances, avoir intérêt que l'année fût de treize mois : mais il ne falloit pas faire dépendre tout cela de la volonté des hommes.

& les Prêtres ſe ſouvenoient fort bien de ce qui étoit arrivé lorſqu'on ajouta cinq jours à l'année; car alors les Pharaons déclarerent qu'ils choiſiſſoient un de ces cinq jours pour ſe repoſer, & ils ne vaquoient à aucune affaire, dit Plutarque. D'un autre côté, l'Ordre ſacerdotal prétendoit conſerver le droit de dreſſer le Calendrier; ce que lui ſeul pouvoit faire auſſi longtemps que l'année vague ſubſiſtoit, & il n'en réſultoit d'ailleurs aucun déſordre dans la vie civile: car tout ce qui avoit du rapport à l'Agriculture & au débordement du Nil, étoit fort exactement réglé par des Fêtes immobiles, qui indiquoient au peuple les nouvelles lunes, les équinoxes & les ſolſtices. Enfin c'eſt de l'Egypte que la Grece & l'Italie avoient reçu les deux ſeuls Calendriers ſupportables dont on y ait fait uſage. Lucain dit que Céſar, après avoir ſoupé avec Cléopatre, ſe vanta que l'année Julienne ne le céderoit en rien aux faſtes d'Eudoxe :

Nec meus Eudoxi vincetur faſtibus annus.

Mais il n'y a pas d'apparence qu'un homme, qui avoit ſoupé avec Cléopatre, ait parlé de toutes ces choſes; & d'ailleurs Eudoxe avoit étudié chez les Egyptiens, & Céſar employa un Egyptien même : ainſi il ne pouvoit ſe vanter tout au plus que de ſa bonne volonté.

Je terminerai cet Article par quelques conſidérations ſur le prétendu zele à faire des Proſélytes, qu'on attribue aux Egyptiens, parce qu'on trouve dans différentes contrées une infinité de Temples où le ſervice divin ſe faiſoit préciſément

ſuivant les rits Iſiaques par des prêtres raſés, vêtus de lin, & dont la probité étoit très ſuſpecte. Mais jamais les véritables Egyptiens ne ſe ſoucierent de faire des Proſélytes ; & ce ſont des Grecs Aſiatiques, qui ont porté le culte d'Iſis dans les iſles de l'Archipélague, à Corinthe, à Tithorée, & dans preſque toutes les villes d'Italie, où l'on recevoit les Néophytes ſans les ſoumettre à la circonciſion, qu'on regardoit en Egypte comme une opération indiſpenſable. Quelques Temples d'Iſis, tels que celui de Bologne, peuvent avoir joui de revenus fixes, parce qu'ils étoient fondés par des familles Romaines, ou par de riches affranchis ; mais la plupart des autres n'étoient deſſervis que par des Prêtres mendiants, qui heurtoient aux portes avec leurs ſiſtres, & ils faiſoient croire au vulgaire qu'il n'y avoit point de différence entre commettre un énorme ſacrilege, & leur refuſer l'aumône. (*) Ce mal vint bientôt à ſon comble, ſans que la police, qui vouloit l'arrêter au moins à Rome & en Italie, ait pu y réuſſir ; parce que le Sénat & les Empereurs employerent d'auſſi mauvais moyens pour extirper les Iſiaques, que pour extirper les Juifs & les Aſtrologues.

Au reſte, nous ne voulons pas nier abſolument que ſous le règne des Ptolémées il ne ſe ſoit mêlé de temps en temps parmi ces vagabonds, & même parmi les Galles de vrais Egyptiens, que la pauvreté perſécutoit chez eux, & qui étoient des gens de la lie du peuple, dont toutes les eſpérances ſe fondoient ſur la crédulité & la ſuperſtition.

(*) *Ecquis ita eſt audax, ut limine cogat abire*
Jactantem Phariâ tinnula ſiſtra manu?
OVID. de Pont. I.

SECTION VIII.

De la Religion des Chinois.

CEux, qui ont tenté de mettre de l'ordre dans ce nombre prodigieux de Religions, qu'on ſait avoir régné dans le Monde depuis ſon origine juſqu'au temps de l'Empereur Auguſte, croyent qu'on peut les réduire en trois claſſes : c'eſt à dire le Barbariſme, le Scythiſme & l'Helléniſme. Je n'examinerai point ſi cette diſtinction a été bien ou mal faite, & ſi ce cercle a aſſez de circonférence pour embraſſer toutes les eſpeces & toutes les variétés : mais on a certainement dû établir une claſſe particuliere où l'on pût rapporter le culte, que les colonies Scythes ou Tartares introduiſirent dans tant de contrées ſauvages ; & on ne ſauroit plus douter aujourd'hui que la Religion des anciens Chinois n'ait été une branche du Scythiſme, qui étoit approprié au caractere d'un peuple groſſier, inquiet, ambulant ou nomade ; mais qui ne convenoit gueres à une ſociété paiſible & bien policée. Auſſi jamais les Tartares n'ont-ils conſervé leur Religion, lors même qu'ils ont ſu conſerver leurs conquêtes ou leurs établiſſements ; & c'eſt par cette même raiſon que la Chide a adopté le culte Indien; quoique ce pays ſitué aux extrémités de notre Continent, & com-

me ſéparé du reſte du Monde, auroit dû retenir, à ce qu'il ſemble, beaucoup mieux qu'aucun autre, ſes inſtitutions nationales ; mais elles manquoient de force.

J'entrerai d'abord dans quelques diſcuſſions ſur le plus ancien Monument des Chinois, qui eſt indubitablement la table de l'*Y-King*, dans laquelle M. de Leibnitz a cru voir les éléments de l'Arithmétique binaire ; mais la conjecture de ce grand homme eſt beaucoup trop ingénieuſe. Et il y a lieu d'être ſurpris de ce que lui, qui connoiſſoit l'Hiſtoire des anciens Germains, n'ait pas trouvé auſſi chez eux une eſpece d'*Y-King*, qui n'eſt aſſurément autre choſe que la Table des ſorts ; & je croi que, dans l'Antiquité, preſque tous les Scythes ont fait uſage de cette divination. L'*Y-King* des Chinois renferme ſoixante-quatre marques, compoſées de lignes droites, dont les unes ſont briſées & les autres entieres. Or celui, qui conſulte le ſort, prend en main quarante-neuf baguettes, & les jette à terre au hazard : alors on obſerve en quoi leur poſition fortuite correſpond aux marques de l'*Y-King* ; & on en augure bien ou mal, ſuivant de certains points dont on eſt d'accord, & c'eſt Confucius, qui a preſcrit le plus de regles pour ce genre de ſortilege, ce qui a fait un tort infini à ſa réputation aux yeux de tous les véritables Philoſophes, & même de ceux qui peuvent lire ſans préjugés & ſans prévention l'Hiſtoire de la Chine.

Que les anciens Germains ayent eu des baguettes, qu'ils jettoient tout comme les Chinois les jettent encore aujourd'hui ; c'eſt un fait, dont

nous ſommes bien exactement inſtruits par Tacite ; (*) & j'ai déja eu occaſion de démontrer ailleurs, que c'eſt là l'origine des premiers *Buchſtaben*, terme qu'on a conſervé juſqu'à nos jours ; quoiqu'il ſignifie maintenant des choſes très-différentes.

La maniere, dont d'autres nations Scythiques, fixées dans le Nord de l'Europe ont jetté les Runes, n'a différé en rien de la pratique décrite dans le quatriéme livre d'Hérodote, (**) qui dit que les Scythes n'avoient de ſon temps d'autre divination que celle qu'on employe dans la plupart des Pagodes de la Chine, où le prototype de la Rabdomancie eſt attaché contre un mur. (***) Ceux, qui veulent interroger le ſort, operent comme on vient de le dire, & on obſerve en quoi leur jet s'accorde avec les traits de l'*Y-King*, où il n'eſt, par conſéquent, non plus queſtion de l'Arithmétique binaire que de l'Algebre ; & le terme

---

(*) Tacite dit que chez les Germains, qui étoient Scythes d'origine, le prototype de la Rabdomancie ou l'*Y-King* ſe trouvoit gravé ſur les baguettes : mais cela revient au même, & on verra que les Chinois ſe ſervent auſſi quelquefois de baguettes inſcrites.

(**) Il eſt vrai qu'Herodote dit, qu'il y avoit auſſi dans la Scythie des Hermaphrodites, qui employoient à la divination des feuilles d'arbres. Mais je devrois faire une diſſertation tout exprès, ſi je voulois ici expliquer ce que c'étoit que ces Hermaphrodites d'Hérodote, & cette divination par les feuilles, qui ne ſemble pas avoir été inconnue auu Chinois. On peut conſulter encore ſur la Rabdomancie des Scythes & des Medes. *Dio Lib. I. Tertiæ Compoſitionis.*

(***) Dans quelques Pagodes ces baguettes ſont plattes, longues d'un-demi pied, & chargées de caracteres ; mais on en trouve d'autres, dont on peut voir la Deſcription dans Mendoza. *Hiſtoria della China. Lib. II. Cap. IV.*

terme de Grimoire eût été ici appliqué beaucoup plus heureuſement par M. de Leibnitz, qui étoit en correſpondance, comme on ſait, avec les Jéſuites de Paris, & ſur-tout avec le P. Bouvet : cependant ces Religieux lui ont laiſſé ignorer, que les Chinois n'employent leur *Y-King* qu'à des ſortileges très-repréhenſibles ; & ſi ce Philoſophe eût été inſtruit de toutes les circonſtances, comme on l'eſt maintenant en Europe, il eût d'abord changé d'idée : car jamais homme ne fut plus éloigné que lui de chercher la réalité dans de vaines ſuperſtitions. Et lorſqu'il entreprit de juſtifier les Chinois ſur quelques imputations qu'on leur faiſoit alors, il avoua ingénuement qu'on ne peut trouver dans leurs livres, qu'ils ayent eu de véritables notions ſur la Création du Monde; (*) ce qui affoiblit leur Déïſme. Car ceux-là ſont encore éloignés d'être Deïſtes, qui ne reconnoiſſent pas dans l'Eternel le fabricateur libre de l'Univers, & le maître de la Nature comme parle Newton.

Lorſque le Pere Merſenne fit imprimer, qu'il connoiſſoit juſqu'à douze Athées en une maiſon de Paris, & que le nombre total montoit à ſoixante-mille dans cette ville, la Police vint arrêter les exemplaires de ſon Ouvrage : on y inſéra des cartons, & cette calomnie groſſiere, hazardée par un Moine mendiant, qui vivoit aux dépens du public, fut rayée. Mais on n'uſa pas de cette précaution à l'égard du Traité de Longobardi, autre Moine, qui

(*) Voyez le Recueil de ſes lettres, & les Notes qu'il a faites ſur les Traités de Longobardi & d'Antoine de Ste. Marie.

n'accuſoit point d'Athéiſme cinquante ou ſoixante mille hommes, mais tous les Lettrés de la Chine en général. D'abord une imputation de cette nature ne put jamais provenir d'un principe de charité; car elle eſt pour cela trop atroce, & plus elle eſt atroce, plus elle devroit être démontrée clairement : cependant rien au Monde n'a moins été démontré. Ces prétendus Lettrés ſont des perſonnages dont l'ignorance eſt très-profonde: ils diſputent ſouvent ſans ſe comprendre les uns les autres; & comme ils ne ſauroient plus alors ſe ſervir de leur langue, ils ont recours à leur éventail avec lequel ils tracent le caractere des mots dont ils veulent indiquer le ſens. Enfin jamais idiome ne fut moins propre à diſcuter des ſujets de Métaphyſique que le Chinois, appellé par les voiſins-mêmes de la Chine *la langue de confuſion*: parce que les obſcurités & les équivoques y ſont très-fréquentes. Toutes les regles de Grammaire & de Syntaxe, qu'on a inventées pour rendre les autres langues diſtinctes, claires, & intelligibles, ſont inconnues dans celle-ci, qui n'a d'ailleurs que trois temps, & quinze ou ſeize cents mots radicaux, parmi leſquels on n'en trouve aucun qui ſoit ſynonyme de celui de Dieu, ni aucun qui ſoit ſynonyme de celui de *Création* ou *Créateur* : plus on y employe de circonlocutions, plus on s'y embrouille. Si donc quelques Lettrés de ce pays ſont tombés dans des erreurs ſur l'eſſence de la Divinité, il ne s'enſuit nullement qu'ils ſoient Athées; puiſque leur ſuperſtition même dépoſe du contraire. Tout ceci s'explique de la maniere la plus claire, lorſqu'on ſe donne la peine de réfléchir à un paſſage, que nous avons extrait de l'Ouvrage du Pere du Halde.

„ Les plus habiles Docteurs de la Chine, *dit-il*, „ à un peu de Morale près, ignorent ordinaire- „ ment les autres parties de la Philoſophie. Ils „ ne ſavent ce que c'eſt que raiſonner avec que!- „ que juſteſſe ſur les effets de la Nature qu'ils „ ſe mettent peu en peine de connoître, ſur l'ame, „ ſur le premier Etre qui n'occupe gueres leur „ attention, ſur l'état d'une autre vie, ſur la né- „ ceſſité d'une Religion. Il n'y a pourtant point de „ Nation qui donne plus de temps à l'étude : mais „ leur jeuneſſe ſe paſſe à apprendre à lire, & le „ reſte de leur vie à remplir les devoirs de leurs „ charges, ou à compoſer des Diſcours Académi- „ ques. C'eſt cette ignorance groſſiere de la Na- „ ture, qui fait qu'un grand nombre attribue preſ- „ que toujours ſes effets les plus communs à quel- „ que mauvais Génie ". (*)

N'eſt-ce point réellement une injuſtice de vouloir que de tels hommes parlent & écrivent en Philoſophes ou en Métaphyſiciens ? Et ne reconnoit-on pas ici beaucoup mieux des ſuperſtitieux que des Athées ? Au reſte, lorſqu'on a prétendu qu'on ne trouvoit aucune idée de la Création de l'Univers dans les livres Chinois, cela ne peut s'entendre tout au plus que de ceux qui ont été compoſés avant le treizieme ſiecle : car ſous la Dynaſtie des Mogols, on vit paroître quelques Auteurs, tels que *Hou-ping*, qui parlerent de l'origine du Monde à peu près comme en parlent les Mahométans.

Après l'*Y-King* ou la Table des ſorts, quelques-

(*) *Deſcription de la Chine. Tom. III. pag.* 46.

uns font ſuivre immédiatement dans l'ordre des livres canoniques le *Chou-King*, qui n'eſt pas un Ouvrage original, complet & ſuivi ; mais un recueil imparfait de quelques traits d'Hiſtoire, de quelques lieux communs de Morale, & de différentes ſuperſtitions. On ne connoît pas le véritable compilateur de cette piece, qui mériteroit bien mieux le nom de rapſodie, que ne l'ont mérité l'Iliade & l'Odyſſée ; mais on voit clairement qu'il vivoit dans des temps très-poſtérieurs aux événements dont il parle. On dit même que le *Chou-King* n'a été rédigé que dans le ſiecle où écrivoit Hérodote, & il ſera toujours impoſſible de ſavoir ce que le rédacteur y a ajouté de ſon chef, & ce qu'il en a retranché. Comme enſuite ce livre fut brûlé & rétabli, il ne peut manquer d'être ſuſpect, à pluſieurs égards, aux yeux des plus habiles Critiques de l'Europe. Cependant on y reconnoît des traces d'antiquité, & les Chinois paroiſſent avoir été alors, comme les autres Scythes, très-ſujets à s'enyvrer dans les Provinces Septentrionales, qui ſont les premieres où ils ayent formé des établiſſements : car on leur fait de fréquentes remontrances ſur le danger du *Sampſu* ; dont les buveurs ſe blaſent ; parce que c'eſt une eſpece d'eau de vie tirée du riz, du millet, du froment, & même comme on le prétend, du bled Sarraſin, que nous croyons être inconnu dans ce pays où la graine doit en avoir été apportée d'ailleurs, & il y a des Voyageurs qui regardent auſſi la vigne comme étrangere à la Chine où, ſuivant eux, elle n'exiſtoit pas encore du temps de Confucius ; mais cela eſt incertain, & tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'anciennement comme

aujourd'hui les Chinois n'exprimoient aucune liqueur du raiſin; mais leur premiere méthode pour tirer du riz une boiſſon ſpiritueuſe, ſemble avoir été la même que celle qu'employent les Tartares pour diſtiller le lait de jument. Il n'eſt point encore parlé dans le *Chou-King*, de l'uſage du Thé, & nous ignorons comment on y rémédioit alors à la mauvaiſe qualité des eaux; que les anciens Troglodytes corrigeoient par l'infuſion du Paliurus, que je ſoupçonne être l'arbre le plus propre à rendre potables les ſources ameres de l'Arabie & des côtes de ſon Golfe; & il ſe peut même que ſes propriétés l'emportent ſur celles du Théier.

Il ſeroit très-difficile de donner au Lecteur une idée de la maniere bizarre dont on a traité, dans le *Chou-King*, quelques objets relatifs à la Phyſique. On y voit non ſeulement paroître les cinq Elemens Chinois; mait le compilateur prétend encore que chacun de ces Elements a un goût pàrticulier: de ſorte que, ſelon lui, tout ce qui brûle eſt amer: tout ce qui ſe ſeme & ſe recueille, ajoute-t-il, eſt doux: & c'eſt dommage que pour le prouver, il n'ait point cité la moutarde ou la coloquinte. Nous ne ſavons pas comment on a voulu trouver dans de ſi profondes abſurdités quelque rapport avec le Traité d'Ocellus Lucanus; car ce ſont là des myſteres qu'il nous a été impoſſible de dévoiler. D'ailleurs Ocellus étoit un homme qui raiſonnoit fort inconſéquemment, comme on le voit par les deux arguments qu'il employe, lorſqu'il s'agit de prouver l'éternité du Monde, ſyſtême qu'il n'avoit pas imaginé; mais perſonne ne l'a plus mal défendu que lui.

La Phyſique & l'Hiſtoire Naturelle ſont les deux points contre leſquels les livres canoniques des anciens peuples de l'Aſie ont le plus groſſiérement péché; mais ce qu'on lit dans le *Chou-King* ſur les ſortileges eſt diamétralement oppoſé à la ſaine raiſon, & nous nous contenterons d'en citer ici un paſſage.

Si les Grands, les Miniſtres & le Peuple diſent d'une maniere, & que vous ſoyez d'un avis contraire, mais conforme aux indices de la Tortue & du Chi, votre avis réuſſira.

Si vous voyez les Grands & les Miniſtres d'accord avec la Tortue & le Chi; quoique vous & le peuple ſoyez d'un avis contraire, tout réuſſira également.

Si le Peuple, la Tortue & le Chi ſont d'accord; quoique vous, les Grands & les Miniſtres, ſoyez d'un ſentiment oppoſé, vous réuſſirez en dedans, & échouerez au dehors.

Si la Tortue & le Chi ſont contraires à l'avis des hommes, ce ſera un bien de ne rien entreprendre: il n'en réſulteroit que du mal. (*)

La premiere idée que la lecture de ce paſſage fait naître, c'eſt que le compilateur du *Chou-King* étoit un Chinois en délire: mais il faut conſiderer que la mauvaiſe coutume d'interroger l'Oracle de Delphes ſur toutes ſortes d'affaires publiques & privées, n'a point empêché les Grecs de devenir une nation policée & floriſſante: or il en eſt de même par rapport aux ſuperſtitions dont on vient de parler; elles n'ont empêché ni les Cultivateurs de la

(*) CHOU-KING. *Part. IV. Chap. IV. Pag.* 171. & 172.

Chine de labourer leurs terres, ni les Artiſans de la Chine de pourſuivre leurs métiers. Et quand il y a eu dans ce pays des Princes éclairés & des Miniſtres habiles, ils n'ont non plus été dupes de la Tortue, que le Sénat Romain étoit dupe des Poulets ſacrés, ou l'Aréopage & le College des Amphyctions, de la Pythie. Cependant il ſeroit très à ſouhaiter qu'on pût purger l'eſprit des Chinois de toutes ces chimeres : car ſi le corps de l'Etat n'en eſt point conſtamment ébranlé, au moins y a-t-il toujours parmi le petit peuple quelques malheureux qui en ſouffrent.

Il ſeroit facile dans un pays bien policé d'imaginer quelque moyen pour faire ſubſiſter les aveugles ſans leur permettre de mendier & de dire la bonne avanture : cependant les aveugles, qui mendient en foule à la Chine, ont acquis par leurs folles prédictions tant d'empire ſur la populace, qu'on s'eſt ſervi d'eux pour y répandre les dogmes de la Religion Catholique dans les carrefours : ils avoient reçu de l'argent de quelques riches Néophytes, & tandis qu'on continua à les payer, ils conſeillerent le baptême à ceux qui les conſultoient ſur l'avenir. Quant aux Moines, qui ont dans leurs Pagodes des baguettes pour interroger le ſort, le Gouvernement pourroit aiſément leur ôter ces baguettes, & leur défendre d'en faire d'autres ; mais ceux, qui ont vu des Almanachs Chinois, imprimés par ordre du prétendu Tribunal des Mathématiques, & qui ont réfléchi à toutes les pratiques groſſieres & ſuperſtitieuſes dont ces Calendriers ſont remplis, croyent que le Gouvernement de la Chine eſt extrêmement éloigné d'ouvrir les yeux ſur des

abus qui le deshonorent dans le dix-huitieme ſiecle.

Il ſeroit ſuperflu de vouloir entrer dans de grands détails ſur les autres *Kings* ou les autres livres canoniques : celui qu'on appelle le *Printemps & l'Automne*, n'eſt qu'une ſimple Chronique des petits Rois de *Lou*, & il peut y avoir eu à la Chine juſqu'à cent & vingt Royaumes ſemblables, que la diſcorde, à laquelle rien ne réſiſte, a anéantis dans des flots de ſang : car ces Etats ſe faiſoient ſans ceſſe la guerre à peu près comme les Aymans ou les Hordes Tartares ; & alors les mœurs des Chinois ne différoient en rien des mœurs Scythiques ; puiſqu'on y voyoit des Princes mêmes boire dans des crânes humains, dont on avoit enlevé la chevelure, ſuivant la barbare coutume qu'Hérodote a décrite, & qui reſſemble parfaitement à celle des Sauvages du Nord de l'Amérique. Quant au *Chi-King*, c'eſt un recueil de Vers ; & on y trouve, de l'aveu même des Jéſuites, pluſieurs pieces mauvaiſes, extravagantes & impies. (*) Il ſe peut très-bien que l'impiété de ces Poéſies Chinoiſes n'eſt pas auſſi grande que les Miſſionnaires l'ont cru ; mais ce qu'il y a de réellement bizarre dans le *Chi-King*, c'eſt une Ode qui traite de la perte du genre humain & où l'on attribue ce prétendu malheur à une femme : enſuite on y annonce la deſtruction du Monde comme très-prochaine. Il n'y a pas ici de milieu ; ou cette piece a été fabriquée dans des temps fort poſtérieurs ſuivant des idées Rabbiniques, ou l'Auteur n'a compris dans

---

(*) *Du Halde Deſcription de la Chine. Tom. II. pag.* 369.

le Genre humain que la ſeule nation Chinoiſe, & la femme dont il parle, doit être la maîtreſſe de quelque mauvais Prince, qui, par foibleſſe pour elle, aura mis les Magiſtrats aux petites-maiſons, les imbéciles dans les Tribunaux, & les fripons dans les emplois. Il eſt fort ordinaire aux Ecrivains Chinois de faire des plaintes ſur les malheurs ſans nombre, & non ſans exemple, dont l'Etat a été accablé par l'aveugle paſſion de quelques Empereurs; & on voit une ſeconde Ode ſur cette matiere dans le *Chi-King* même, où l'on décrit les affreux déſordres occaſionnés par *Pao-ſſé*, la maîtreſſe d'*Yeou*, Prince dévoué à l'exécration de tous les ſiecles, & qu'on appelle ordinairement le Roi des ténébres. Au reſte, cela n'empêche point que le *Chi-King* ne ſoit un Ouvrage très-ſuſpect, non ſeulement par rapport aux articles que les Jéſuites de Pékin ont rejettés; mais même par rapport à la totalité du recueil, & il faut en dire autant du *Li-Ki*. Mais la paſſion des Chinois pour le nombre cinq eſt telle qu'ils ont voulu à tout prix avoir cinq Livres canoniques pour les égaler aux cinq Elements ou aux cinq Manitous, qui, ſuivant eux, préſident aux differentes parties du Ciel ſous les auſpices du Génie ſuprême. Confucius a ſoutenu que les nombres pairs 2, 4, 6, 8 & 10 ſont terreſtres, imparfaits & groſſiers: tandis que les impairs 1, 3, 5, 7 & 9 ſont céleſtes, & ſurtout 5 & 9; mais il eſt aiſé de s'appercevoir que ce préjugé, très-indigne ſans doute d'un Philoſophe, avoit infecté une grande partie de la Scythie Aſiatique & Européenne peut-être pluſieurs ſiecles avant la naiſſance de Confucius. Et nous en avons trouvé des traces non

ſeulement parmi les Getes, les Lamas, les Mongols, les Kalmouks ; mais encore chez pluſieurs peuplades ſauvages de la Siberie. On dit même que les premiers Samoïedes, dont les Ruſſes exigerent un tribut en pelleteries ſous le Czar Baſile Ivanowitz apportoient toujours ces peaux diſtribuées en neuf paquets. Et en examinant des Inſcriptions trouvées en Lapponie, je me ſuis auſſi d'abord apperçu que ce nombre myſtique y domine ; ce qui n'eſt point ſurprenant, ſi les Lappons deſcendent des Kalmouks ou des Huns, comme on a voulu le démontrer de nos jours par l'analogie du langage. (*)

Dans ce qu'on nomme aujourd'hui l'ancienne Religion de la Chine il n'exiſte plus ni Prêtres, ni Clergé, ſi l'on en excepte la perſonne du Prince, qui a réuni en lui toute l'autorité du Sacerdoce & de l'Empire. Ceux qui forment le Tribunal des Rits, ne ſont ni ſacrés ni même capables d'offrir les grands ſacrifices : l'Empereur leur fait donner, quand il veut, une baſtonnade comme à des eſclaves, ou les renvoye chez eux, alors ils rentrent dans la foule & la claſſe des hommes ordinaires. Lorſque les Eunuques gouvernoient l'Empire, le Tribunal des Rits n'étoit auſſi rempli que de châtrés.

A la Chine le Deſpotiſme a renverſé le Sacerdoce, & l'a comme foulé aux pieds : car il eſt bien

---

(*) Ces Caracteres trouvés en Lapponie ſont tracés de la ſorte :

IIIXXXIII. †††IIIXXX.

Cette formule eſt répétée pluſieurs fois dans différents endroits, & donne toujours deux fois neuf ou dix-huit. Voyez *Knud Leems Profeſſors der Lappiſchen Sprache, Nachrichten von den Lappen. Pag.* 221. *Leipz.* 1771.

certain que jadis les Chinois ont eu des Prêtres, ainſi que toutes les autres Nations Scythes. Nous ne nions pas que les Kans n'ayent toujours eu droit de faire eux-mêmes de certains ſacrifices, & d'immoler de certaines victimes : on pourroit même croire que c'eſt en cette qualité qu'ils ſe ſont fait appeller *Fils du Ciel*; & il n'y a qu'une ſimple différence de dialecte entre le titre de *Tan-jou*, qu'on a donné aux Princes des Kalmouks ou des Huns, & celui de *Tien-tſe*, qu'on donne aux Empereurs de la Chine : mais toutes les affaires de Religion n'ont pas été de la compétence des Kans : auſſi voyons-nous que les Mongols & les Mandhuis ont laiſſé ſubſiſter juſqu'à un certain point l'autorité des *Kutuktus*, qui ſuivent les grandes Hordes, où on les trouve campés à peu de diſtance de la tente du Prince, ou bien ils réſident à la Cour même, comme le *Kutuktus* de Pékin où la religion du Grand Lama domine; parce qu'elle eſt ſuivie par les Tartares qui ont conquis la Chine en 1644. Mais pluſieurs ſiecles avant l'époque de cette conquête, l'extinction totale de l'ancien Sacerdoce Chinois avoit fait confier au Magiſtrat l'inſtruction publique, uſage que quelques Ecrivains modernes ne ſauroient aſſez louer; mais comme ce pays eſt plein de ſectes, les Magiſtrats de toutes ſes Provinces n'ont point une Religion uniforme, & quoiqu'ils prêchent ſur les mêmes ſujets, leurs opinions particulieres peuvent aiſément prédominer, dès qu'ils ſe ſentent quelque zele ſoit pour, ſoit contre les opinions des ſectaires de *Fo* & de *Lao-Kium*. Il eſt ridicule de croire que de petits Mandarins ne ſe laiſſent point entraîner par les ſéductions des Bonzes, qui ont tant de fois

entrainé toute la Cour au point que l'on a vu l'Empereur *Kao-tſou* deſcendre de ſon trône, & ſe faire novice dans une Bonzerie. S'il exiſtoit un pays où le culte fût uniforme, alors la meilleure méthode pour donner à l'inſtruction publique toute la force qu'elle peut humainement avoir, ce ſeroit de la faire faire alternativement par le Magiſtrat & le Clergé, ſuivant des formulaires invariables & approuvés par l'Etat. Alors on ne ſe plaindroit plus ſi amérement de la foule des mauvais Prédicateurs; car ils ſeroient tous également bons.

On trouve qu'il y a eu jadis à la Chine un Grand-Prêtre nommé le *Tai-che-ling*, dont le pouvoir a diminué à meſure que la puiſſance du Prince a augmenté. Cette révolution & beaucoup d'autres énerverent enfin tellement la Religion nationale, dont les dogmes étoient d'ailleurs mal liés entre eux, qu'il fallut avoir recours à une Religion étrangere; & on adopta celle des Indes. Mais malheureuſement elle n'étoit plus dans ſa pureté primitive, & c'eſt *Fo* ou *Budha*, qui avoit ſurtout travaillé à la corrompre, en y introduiſant la doctrine du repos & de la méditation d'où naquit le Monachiſme, ou plutôt ce fléau, dont je parlerai plus amplement dans l'inſtant.

Les Chinois auroient beaucoup mieux fait de conſerver dans toute ſon étendue l'ancien Miniſtere de leur *Tai-che-ling*, que de s'abandonner aux Bonzes, nation pareſſeuſe & avide, qui ne tient par aucun lien à la conſtitution de l'Etat : ſoit qu'elle mendie, ſoit qu'elle poſſéde des terres, la ſuperſtition lui eſt également néceſſaire : c'eſt par-là qu'elle acquiert : c'eſt par-là qu'elle conſerve. Il étoit d'autant moins

expédient de ſouffrir des Religieux adonnés au Fohiſme, que la Chine avoit déja alors d'autres Moines, qui ſuivoient l'ancienne ſecte des immortels, dont il eſt parlé dans Hérodote & dans Platon qui en avoit eu connoiſſance, parce que de ſon temps elle étoit répandue au Nord de la Grece, & dès-lors les Getes l'avoient portée dans la Valachie & la Moldavie.

Il n'eſt point abſolument étonnant que les Chinois n'ayent pu imaginer eux-mêmes une Religion convenable au génie & aux mœurs d'un peuple civiliſé : mais on s'étonne de ce qu'en choiſiſſant parmi les Religions étrangeres ils ayent fait un ſi mauvais choix. (*) Dans les temps dont il s'agit, le culte des Parſis étoit préférable au Fohiſme; & ſurtout pour un peuple pauvre comme celui de la Chine : car les Parſis n'avoient point alors de Moines, & leurs dogmes étoient préciſément faits pour encourager l'Agriculture : auſſi les Princes de l'Aſie, qui les ont reçus dans leurs Etats, ne s'en ſont-ils point repentis; & il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût dire cela en Europe des Juifs, qui auroient d'autant plus beſoin d'être réformés qu'ils ne veulent pas ſe réformer eux-mêmes, & ils font l'uſure comme au temps de Moïſe. Au reſte quelque corrompu que fût le culte des Indes, lorſqu'on l'apporta à la Chine, il y reſtoit encore quelques inſtitutions fort propres à corriger la férocité naturelle d'un peuple Scythe : car le Novateur *Budha* n'avoit point diminué cette horreur

---

(*) Quelques Hiſtoriens diſent que l'Empereur *Ming-ti* introduiſit la Religion Indienne à la Chine à l'occaſion d'une apparition & d'une prophétie de Confucius ; mais ce ſont là des fables groſſieres.

pour l'effuſion du ſang humain, qui caractériſa toujours les dogmes des Indous, qui ont par-là racheté différentes ſuperſtitions, qu'on leur pardonne ou que l'on ne leur objecte pas. Les Bonzes vouloient même abolir à la Chine le ſupplice de mort; mais ce ſupplice ne ſauroit être aboli dans un Etat deſpotique où rien n'eſt plus variable que la volonté des Princes qui ſe ſuccédent toujours ſur un trône chancellant. L'avis des Bonzes, loin d'avoir prévalu à l'égard des coupables, n'a pas même été adopté à l'égard de leurs familles innocentes, que le Gouvernement de la Chine traîne toujours ſur l'échaffaud, ſi l'on en excepte les femmes; qu'on vend comme eſclaves, ſuivant la maxime des Scythes dont parle Hérodote; (*) & ce ſont des colonies Scythiques, qui ont répandu cette coutume en Ruſſie, où elle a ſubſiſté juſqu'à nos jours.

L'ancienne Religion de la Chine conſiſtoit principalement dans des ſacrifices qu'on offroit ſur des montagnes, où les Empereurs ſe rendoient avec le Grand-Prêtre, & ils y immoloient vrai-ſemblablement l'un & l'autre des victimes. On montre dans la Province de *Chan-tong* une montagne appellée *Tai-chan*, que quelques Chinois regardent comme la plus haute de leur pays; or on ſait & par la Tradition & par l'Hiſtoire, que c'eſt ſur ſon ſommet que l'on a longtemps ſacrifié. Mais les Inſcriptions, qui doivent y exiſter, paroiſſent fort ſuſpectes; quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible qu'on y rencon-

---

(*) *Quos morte Rex afficit, eorum ne liberos quidem relinquit; ſed univerſos mares interficit, fœminis nil læſis.* Herod. Lib. IV.

tre quelques monuments comme ſur pluſieurs hauteur du Nord de l'Europe, où les Scandinaviens ont entaſſé des pierres prodigieuſes, quelquefois chargées de Runes & les caracteres de la Lapponie, dont on vient de parler, étoient taillés dans des poteaux plantés ſur la crête d'un rocher très-élevé, où des débris d'oſſement confuſément épars prouvent que les Lappons ont fait des immolations pluſieurs années de ſuite, & cette particularité n'affoiblit aſſurément point le ſentiment de ceux qui regardent ces peuples comme une filiation des Huns; puiſqu'on connoît, dans la Province du *Chen-ſi*; la montagne où les Huns eux-mêmes ont ſacrifié. Enfin on trouve dans la Tartarie & une partie de la Sibérie des élévations ſemblables ſur leſquelles les Voyageurs ont encore vu de nos jours pratiquer des cérémonies religieuſes; & cette coutume doit avoir été preſque générale parmi la plupart des Scythes, dont les Chinois deſcendent indubitablement, & le nom de leur Grand-Prêtre paroît avoir été relatif à des ſacrifices offerts dans des lieux élevés. Mais la difficulté eſt de ſavoir à quelles eſpeces de Divinités on les adreſſoit : car la Théologie Chinoiſe a rempli le Ciel & la Terre d'une innombrable foule de Génies, parmi leſquels ceux des Montagnes ou les Oréades occupent un rang très-diſtingué, & on leur témoigne encore aujourd'hui des honneurs divins dans toute l'étendue de l'Empire, où les Pagodes les plus célebres ſont ſituées ſur les plus hautes montagnes. (*)

Des hommes, qui n'avoient ni villes ni forte-

(*) *Nouveaux Mémoires ſur l'état préſent de la Chine. Tom. I. Lettre IV.*

reſſes, & qui étoient ſouvent en guerre, comme les Sauvages des pays froids y ſont preſque toujours, ont pu trouver ſur les hauteurs une retraite après avoir été battus dans les plaines: il eſt donc aſſez naturel qu'on ait choiſi ces aſyles pour y remercier le Ciel ou pour l'implorer de plus près; & inſenſiblement on aura fixé ſur les Montagnes des Divinités locales pour leur offrir le ſang des victimes, qu'on avoit d'abord offert au Ciel viſible: car l'invention des Génies ou des fantômes qu'on appelle ainſi, paroît poſtérieure au culte des Aſtres & du Firmament.

Lorſque le Pere le Comte ſoutient dans ſes Mémoires, que les Chinois ont honoré le Créateur dans le plus ancien Temple de l'Univers; auſſi-tôt la Sorbonne allarmée mal à propos condamna cette propoſition. (*) Cependant on ne voit pas en quoi une telle propoſition a pu être de la compétence de la Sorbonne; vu qu'il s'agit ici d'un ſimple fait hiſtorique, qui n'intéreſſe en quelque maniere que ce ſoit la Religion qu'on profeſſe en France. Il falloit laiſſer juger de toutes ces choſes des Hiſtoriens & des Philoſophes, & alors on ſe ſeroit apperçu clairement, que le fait hazardé par le Pere le Comte eſt une fable & non une héreſie. Dans les ſiécles les plus reculés les Chinois n'avoient pas même des Temples, puiſqu'ils ſacrifioient ſur les montagnes comme les autres Scythes Aſiatiques: & ſi Mr. de Leibnitz n'a pu découvrir aucune trace de la création du Monde dans leurs livres écrits long-temps

(*) *Cenſura Facultatis Theol. Pariſ. lata in propoſitiones excerptas ex libris*, Mémoires ſur la Chine, Hiſtoire de l'Edit de l'Empereur Cang-hi, & Lettres ſur les Céremonies Chinoiſes.

après qu'ils furent policés, il eſt aiſé de s'imaginer quelles ont dû être leurs idées, lorſqu'ils étoient encore barbares. Et leur barbarie paroît avoir été très-grande juſques vers l'an 1122 avant notre Ere : car on dit qu'alors un Conquérant nommé *Vou-vang*, vint avec deux ou trois mille hommes s'emparer de la Chine où il fit quelques loix, & où il tâcha de fixer les habitants, qui inclinoient encore vers la vie ambulante ; puiſqu'ils transferoient ſouvent leurs bourgades, qui n'étoient que des aſſemblages de cabanes portatives & des tentes. Alors toutes les connoiſſances hiſtoriques conſiſtoient en quelques traditions ſur les ſucceſſeurs de l'ancien Kan *Fo-hi*, que ſa mere conçut miraculeuſement : car il n'eut point de pere à ce que diſent les Mythologiſtes de la Chine, qui doivent avoir copié cette fable ſur celle qui a eu cours parmi les Scythes, qu'on ſait auſſi avoir rapporté leur origine à une fille, qui accoucha par prodige d'un enfant appellé *Scytha* ſuivant Diodore de Sicile : car Hérodote prétend qu'elle n'étoit pas vierge, & lui ſuppoſe un commerce avec Hercule, dont il n'eſt jamais queſtion dans les fables Scythiques. Au reſte, Hérodote & Diodore s'accordent ſur la figure monſtrueuſe de cette femme, dont les Scythes ſe croyoient iſſus : ſon corps depuis le bas de la poitrine reſſembloit à celui d'un ſerpent ; & voilà ce que les Chinois diſent de *Fo-hi* même. (*)

---

[*] Le Pere de Prémare, qui a fait, comme on ſait, beaucoup de recherches ſur la mythologie Chinoiſe, dit qu'un Auteur nommé *Ven-tſé* prétend que *Fo-hi* avoit le corps d'un ſerpent. *Quant à ſon pere*, ajoute-t-il, *les Chinois diſent qu'il n'en eut point, & que ſa mere le conçut par miracle.* Diſcours Préliminaire du *Chou-King* pag. 107.

La ſinguliere analogie, qui exiſte entre ces traditions populaires, prouve qu'elles ont été puiſées dans une ſource commune : & ſi à cela on ajoute la conformité entre l'emblême du Dragon, que les Scythes & les Chinois ont porté dans leurs drapeaux, on ſe convaincra de plus en plus que ces deux nations ſortoient d'une même tige : car les premiers drapeaux des Empereurs de la Chine étoient attachés comme des voiles de navires à leurs chars, & s'enfloient lorſque le vent les ſaiſiſſoit, ainſi que les enſeignes Scythiques, décrites par Arrien. (*)

On aſſure que le plus ancien ſimulacre religieux, que les Chinois ayent fabriqué, a été un Trépied; ou pour parler d'une maniere plus intelligible, un grand vaſe à trois ſupports, garni de deux anſes, tel que ceux dont il eſt parlé dans Homere & dans des vers attribués ſans raiſon à Héſiode. Mais nous ne ſavons pas comment on a pu trouver du rapport entre ce Trépied de la Chine & celui de Delphes; hormis qu'on n'adopte la tradition qui a eu beaucoup de vogue dans l'Antiquité, & qui attribuoit la fondation du Temple de Delphes à des Scythes ſurnommés Hyperboréens; parce qu'ils habitoient au Nord des Monts de la Thrace, dans

---

(*) On s'eſt contenté d'indiquer ce paſſage d'Arrien dans la Préface; mais ici nous en inférerons la traduction Latine.

Signa Scytica ſunt Dracones convenienti longitudine pendentes ex contis. Fiunt autem ex pannis inter ſe conſutis, diverſi-coloribus, capite, reliquoque corpore omni ad caudam uſque ſimili ſerpentibus; in ſpeciem maxime formidabilem, quantum poteſt, inſtructo. Utuntur autem his ſophiſmatibus; quando quieti ſtant equi, nil amplius quam pannos videas diverſi-colores ad inferiora dependentes: quando verò currunt, inflati turgeſcunt in tantum ut ipſas quoque feras ſpecie referant. TACTI. pag. 80.

leſquels les Grecs Méridionaux plaçoient la ſource du vent appellé Borée : de ſorte qu'à leur égard toutes les peuplades répandues au-delà de la Thrace, étoient Hyperboréennes. Mais on en imagina enſuite d'autres vers les Alpes & même vers les Pyrénées, & ce ſont celles-là qui doivent avoir ſacrifié des Anes, & porté dans la Grece les premiers plants d'Oliviers, qui n'y venoient pas des environs de Saïs dans le Delta, mais quand même les Scythes auroient fondé le Temple de Delphes, que Pauſanias dit avoir été dans ſon origine, une chétive Cabane ; il eſt certain que le culte y fut enſuite très-alteré & mêlé des pratiques Egygtiennes, comme nous le voyons par le Loup, qui y étoit conſacré à Apollon préciſément comme dans la grande Préfecture Lycopolitaine de la Thébaïde.

Au reſte, les anciens Chinois ne ſe contenterent pas d'avoir un vaſe myſtérieux ; car ils en firent encore huit autres. Et ce ſont là les Talismans, auſquels on attacha les deſtinées de l'Empire, partagé alors en neuf Provinces, dont chacune étoit, par conſéquent, ſous la protection d'un de ces Chaudrons à trois pieds.

Cette ſuperſtition bizarre ne peut avoir ſa ſource que dans les ſacrifices où l'on aura d'abord employé des Trépieds pour y cuire les victimes, & on ſait que les Scythes les cuiſoient dans des eſpeces de marabouts, qui, à leur grandeur près, reſſembloient aux crateres de Lesbos; enſuite on aura révéré les vaſes mêmes, ſous prétexte que les Génies où les Manitous s'y logeoient pour goûter la viande qui leur étoit deſtinée, & les Chinois leur ont offert comme tous les Tartares de la chair de

Cheval. Leurs autres victimes conſiſtent en Chiens, en Cochons, en Poules, en Brebis & en Bœufs : mais ces ſacrifices cruels & ſanglants n'ont pu avoir lieu lorſque les Empereurs ont exactement ſuivi la Religion des Indes, qui ne permet en aucun cas le bruticide. (*) Et ce n'eſt que depuis l'établiſſement de cette Religion qu'on a quelquefois défendu de tuer des Chameaux, des Vaches & des Chevaux : cependant le peuple les mange lorſqu'ils meurent de vieilleſſe, & lors même qu'ils meurent de maladie, comme on le voit tous les jours à Pékin & à Canton ; ſans que la police ſe mette en peine de faire ceſſer des abus, d'où il peut ſouvent réſulter une indiſpoſition épidémique. Il paroît que c'eſt l'extrême miſere, qui y a fait ſurmonter cette averſion que l'homme a naturellement pour une nourriture de cette eſpece ; & tandis que la famine enleve ſouvent une partie de la populace dans les villes de la Chine, les Mandarins ſervent ſur leurs tables des nids d'oiſeaux, des nerfs ou des tendons de Cerfs, des nageoires de Requins, des pieds d'Ours, des *Swalofs*, des Champignons des Moluques, & enfin tout ce qu'ils ont pu imaginer de plus cher & de plus exquis à leur goût.

Après qu'on eut conſacré les neuf Trépieds myſtérieux dont on vient de faire mention, un Prince connu ſous le nom de *Vou-yé* érigea encore à la

---

(*) Sous le régne de l'Empereur *Kao-tſu* on n'immola aucune victime pendant les grands ſacrifices, & ce Prince ordonna de ſubſtituer des figures de pâte aux animaux. Mais cet uſage plus utile à la Chine qu'aux Indes-mêmes, a depuis été aboli, & les bouchers ont reparu dans les ſacrifices.

Chine un autre ſimulacre, qui repréſentoit le Génie du Ciel ſous une forme humaine, comme l'aſſure le Pere Amiot dans un mémoire envoyé à M. de Guignes. (*) Mais ce fait nous paroît peu probable; parce que ce n'étoit point la coutume des anciens Scythes d'employer des ſtatues dans le culte religieux. Et ce qui augmente à cet égard beaucoup nos ſoupçons, ce ſont les circonſtances bizarres, que le Pere Amiot rapporte au ſujet de ce ſimulacre ou de cet automate Chinois, qu'on faiſoit, ſelon lui, jouer aux échecs ou aux dames contre les Courtiſans diſgraciés; & quand ils ne gagnoient point la partie, on les maſſacroit dans l'inſtant; ce qui arrivoit, dit-il, preſque toujours. Cette fable ridicule & groſſiere cache vrai-ſemblablement une coutume, qui peut être la même que celle dont il eſt queſtion dans Hérodote, au ſujet des Scythes accuſés d'avoir fait un faux ſerment en jurant par le trône du Roi. Soit pour les convaincre, ſoit pour les abſoudre on faiſoit jouer entre eux les Augures à une eſpece de divination ou de jeu de hazard, & ceux qui perdoient, étoient mis inhumainement à mort, hormis qu'ils ne fuſſent tous d'accord à déclarer que l'accuſé avoit fait le faux ſerment qu'on lui imputoit. Au reſte, il eſt aiſé d'entrevoir dans cet uſage l'immolation des victimes humaines qu'on offroit ſous prétexte de prolonger la vie des Rois malades, & telle eſt l'origine de ces dévouements dont on cite tant d'exemples dans l'Hiſtoire Chinoiſe, qui eſt éclaircie en

---

(*) Il eſt inſeré dans les Obſervations ſur le *Chou-King*, Pag. 346.

différentes parties par nos Recherches ſur les mœurs Scythiques.

Ce n'eſt proprement que parmi les Iſſedons, dont les uns habitoient au Sud de l'Oxus, & les autres dans l'Igour, qu'on trouve les ſacrifices annuels en l'honneur des Ancêtres, & les offrandes faites aux Morts, ainſi que cela ſe pratique de tout temps chez les Chinois, qui paroiſſent avoir eu des *Miao*, c'eſt-à-dire des endroits où ils nourriſſent les ames, avant que d'avoir eu des Temples ; & on ſait que cette ſuperſtition a fait un point eſſentiel de leur culte & de leurs rits. Aujourd'hui les Tartares Mandhuis ont très-ſagement aboli le grand deuil : (*) il duroit trois ans, pendant leſquels un fils devoit tous les jours porter un petit plat de riz ou de viande aux mânes de ſon Pere ; les affaires publiques lui étoient alors généralement interdites, & s'il perdoit en même temps ſa mere, ſon deuil duroit ſix ans : s'il perdoit encore un enfant unique ou un frere aîné, il paſſoit la meilleure partie de ſa vie dans les apparences de la triſteſſe & une inaction réelle. Jamais uſage ne fut plus nuiſible à la ſociété, ni plus génant pour l'homme ſocial, ni plus inutile aux Morts. Auſſi ces cérémonies lugubres & accablantes ont-elles beaucoup influé ſur le caractere des Chinois, qui ont dû avoir malgré eux recours aux farceurs & aux baladins pour être de temps en

---

(*) Les Tartares ont réduit le grand deuil à cent jours ; mais ils ſont tombés de leur côté dans un autre excès en faiſant des dépenſes prodigieuſes aux funérailles, où ils boivent & mangent comme tous les Scythes, mais plus particuliérement comme les Getes & les Iſſedons.

temps diſtraits : car il en eſt des indiſpoſitions morales comme des indiſpoſitions phyſiques : les contraires s'y guériſſent par les contraires. Ce ſingulier beſoin a inſenſiblement rempli tout l'Empire d'une innombrable foule de gens, qu'on a eu tort de nommer des Comédiens ; puiſque ce ſont des bouffons groſſiers, dont le jeu n'eſt ſoutenable aux yeux & aux oreilles que de ceux qui ont eſſuyé un deuil de ſix ans. Tout ce que des Jéſuites exagérateurs avoient écrit de la perfection & de la régularité du Théâtre Chinois, a été hautement contredit par les Voyageurs modernes, qui, comme Osbeck & Torren, ne font point le moindre cas de ces farces : auſſi M. de Bougainville, qui en vit quelques-unes à Batavia, ſouhaita-t-il d'abord de n'en jamais plus revoir de ſemblables. (*) Cet Ecrivain judicieux paroît avoir bien obſervé que les Chinois ne ſauroient ſe paſſer des bouffoneries de leurs Saltinbanques, & ce beſoin a eu, comme on vient de le dire, ſa ſource dans l'exceſſive durée de leurs rits attriſtants, qui, à la vérité, n'ont point été les mêmes dans tous les ſiecles : on y a fait de temps en temps des changements eſſentiels : mais plutôt pour les outrer que

---

(*) » Indépendamment des grandes pieces, qui ſe repréſentent ſur un théatre, chaque carrefour, dans le quartier Chinois, a ſes tréteaux, ſur leſquels on joue tous les ſoirs des petites pieces & des pantomimes. *Du pain & des ſpectacles*, demandoit le peuple Romain : il faut aux Chinois du Commerce & des farces. Dieu me garde de la déclamation de leurs acteurs & actrices qu'accompagnent ordinairement quelques inſtruments. C'eſt la charge du récitatif obligé & je ne connois encore que leurs geſtes qui ſoient encore plus ridicules. "

Voyage autour du Monde, Tom. II. pag. 224.

pour les adoucir ; car telle eſt la marche ordinaire de la ſuperſtition.

On ne faiſoit point jadis des offrandes à de petites tablettes où le nom des Morts fut écrit ; mais on prenoit un enfant, qui buvoit & mangeoit au nom même des mânes, & il finiſſoit par s'écrier *Pao*, c'eſt à dire, *je ſuis raſſaſié.* Là-deſſus le ſacrificateur répondoit, *buvez & mangez encore.* (*)

Il eſt impoſſible de ſavoir comment on a voulu trouver entre cet enfant Chinois, employé dans les funérailles, un rapport très-marqué avec la coutume des Egyptiens, qui, à l'iſſue de leurs repas d'allegreſſe & de joye, faiſoient voir aux conviés la repréſentation d'un Mort ; & on leur diſoit : buvez & réjouiſſez-vous : car tels vous deviendrez. Maxime qu'un ancien Poëte a renfermé dans un vers que tout le monde ſait par cœur.

Aucun homme judicieux ne ſauroit découvrir la moindre analogie entre ces deux uſages ; puiſqu'à la Chine il s'agiſſoit d'une cérémonie funébre, d'un ſacrifice & d'un enterrement. En Egypte au contraire il s'agiſſoit d'une fête, ou d'un grand repas que des Amis ſe donnoient les uns aux autres dans la ſeule vue de ſe divertir, comme nous le ſavons par Hérodote & par Plutarque, qui ne diſent point, & qui n'ont pas même penſé à dire que cette fête ſe célébroit en préſence des Momies ou des corps embaumés des Ancêtres, qu'on mettoit

(*) Le Pere du Halde rapporte cet uſage dans ſa *Deſcription de la Chine Tom. II. pag.* 154. & il ne prévoyoit vraiſemblablement point que l'on s'aviſeroit d'y trouver du rapport avec l'uſage des Egyptiens.

toit d'abord dans des Caveaux ; hormis qu'il n'y eut quelque empêchement de la part des loix , ou de la part des créanciers ; mais dans l'un & l'autre cas c'étoit une eſpece d'infamie de ne pouvoir enterrer ſes parents.

D'ailleurs il n'y a pas , comme on voit , la plus foible reſſemblance entre une petite ſtatue de bois , longue tout au plus de deux coudées , qui repréſentoit un Mort , & entre des enfants Chinois bien portants , qui bûvoient & mangeoient au nom de leur pere ou de leur mere , lorſqu'on les portoit au tombeau.

Ainſi toutes les conformités qu'on a voulu découvrir ici ſont de la même eſpece que celles , que Mr. Huet a vues entre Moïſe & Adonis ; Mr. Fourmont entre Typhon & Jacob ; & Croëſe entre les perſonnages de l'Ecriture & les Héros d'Homere. Il eſt ſelon lui prouvé par mille circonſtances , qu'Ulyſſe chez la Nymphe Calypſo , eſt Loth avec ſes filles.

Ce qu'on a dit juſqu'à préſent de la Religion des Chinois ſuffiroit pour démontrer qu'elle differe dans tous ſes points de la Religion des Egyptiens : il exiſte même une oppoſition ſi ſenſible entre les rits de ces peuples , qu'il faudroit être aveugle pour ne s'en point appercevoir , ou ſinguliérement opiniâtre pour n'en pas convenir. On n'a jamais ouvert à la Chine aucun cadavre humain dans l'idée de le convertir en momie ; & toutes les pratiques relatives à l'art de l'embaumeur y ont toujours été & y ſont encore abſolument inconnues. On obſerve la même différence entre les dogmes ſur l'état futur de l'ame : car loin que les Chinois ayent ouï

parler de l'*Amenthès* des Egyptiens, on ne trouve, dans leurs anciens Kings ou dans leurs livres canoniques, aucune notion d'un Purgatoire ou d'un Paradis. Et voilà pourquoi tant de Savants d'Europe & tant de Miſſionnaires ont conſtamment ſoutenu que ce peuple ne croit point l'immortalité de l'ame. Mais en ce cas les offrandes, qu'il fait aux Morts, renfermeroient en elles mêmes la plus grande contradiction dont l'eſprit humain ſoit capable. S'il ſuppoſoit une deſtruction totale des facultés ſpirituelles, l'uſage où il a toujours été de préſenter des viandes aux Morts, ſeroit, dis-je, une cérémonie ſans but, ſans objet & enfin une preuve manifeſte de délire.

Mais la vérité eſt, que les Chinois ont des idées ſi bizarres ſur toutes ces choſes, qu'ils ne peuvent naturellement admettre des endroits où les ames ſoient en captivité : car ils croyent qu'elles deviennent *Kuei-chin* ou Manitous, qu'elles voltigent, & conſervent juſqu'à un certain point la liberté d'aller & de venir. (*)

On peut répandre quelque lumiere ſur ceci, en rapportant une ſentence prononcée à la Chine contre deux Jéſuites, coupables d'avoir prêché les dogmes de la Religion Catholique malgré l'Edit qui le leur défendoit. *Ces Bonzes*, y eſt-il dit, *ayant*

(*) On ne parle pas ici du peuple de la Chine, qui ſuit la Religion des Indes, & qui croit à la tranſmigration des Ames, le ſyſtême le plus généralement adopté.

On ne ſauroit dire que l'ancienne doctrine des Chinois, dans laquelle les ames ſont ſuppoſées devenir Manitous ou *Kuei-chin*, exclùd entiérement les peines & les récompenſes : car ces Manitous peuvent être tranquiles ou perſécutés par les mauvais Génies, qu'on appelle en Chinois d'un terme qui a quelque rapport avec celui de *Démons*.

débité une doctrine, qui contient divers points ſur la vie, la mort, le Paradis, l'Enfer, & d'autres fauſſetés de cette nature, ils ont trompé pluſieurs perſonnes par cette doctrine. Conformément aux loix de l'Empire ces Bonzes ont mérité la mort. Là-deſſus le grand Tribunal des crimes marqua ſur la ſentence, *qu'ils ſoient étranglés.* (*)

Ceux qui rendirent cet arrêt ſanguinaire, étoient, comme on le voit, des hommes qui n'avoient aucune expérience des affaires de ce monde. Car le Marquis Beccaria obſerve fort bien dans ſon Traité des Délits & des Peines, qu'il ne faut jamais punir par des châtiments douloureux & corporels le Fanatiſme : ce crime, qui ſe fonde ſur l'orgueil, tireroit de la douleur même ſon aliment & ſa gloire. L'infamie & le ridicule, ſont, ſuivant lui, les ſeules peines qu'il faut employer contre les fanatiques. Mais il y en a une troiſieme beaucoup plus efficace, & qui conſiſte à les renfermer.

Tout ce que l'on peut conclure de la ſentence Chinoiſe, que nous venons de citer, c'eſt que ceux qui la prononcerent, regardoient comme une chimere les endroits où l'on voudroit renfermer les ames, ſoit pour les punir, ſoit pour les récompenſer; mais ils n'expliquent en aucune maniere leurs propres opinions qui ne ſont ni des plus ſublimes, ni des plus raiſonnables.

Ils ſuppoſent les ames humaines compoſées de deux ſubſtances : celle par laquelle nous ſentons, deſcend, ſelon eux, à la mort, en terre : celle,

(*) Cette ſentence eſt extraite des *Lettres édifiantes Recueil XXVIII.*

par laquelle nous penſons, remonte au Ciel ou dans la moyenne région de l'air. Or ils s'imaginent que ces deux ſubſtances ſont tellement émues, & tellement ébranlées par la piété & la dévotion de ceux qui font des ſacrifices aux morts, qu'enfin elles ſe réuniſſent pour venir goûter les offrandes qui leur ſont deſtinées, & que les aſſiſtants finiſſent par manger eux-mêmes, préciſément comme les Lappons, qui dévoroient la chair des victimes, & offroient enſuite les os aux Dieux.

Ce ſyſtême ſingulier ne peut ſe combiner en aucune maniere avec la doctrine d'un Enfer ou d'un Paradis, d'où les ames ne s'échapperoient pas ſi aiſément à l'aſpect d'un plat chargé de riz ou de viande, que des ſuperſtitieux iroient leur préſenter. Et on voit maintenant quel eſt le véritable ſens de l'arrêt prononcé contre les deux Miſſionnaires, arrêt qui ne prouve aſſurément point que les Chinois nient l'immortalité de l'ame, de la maniere dont on l'a ſoutenu juſqu'à préſent en Europe. Les Lettrés eux-mêmes ſe donnent mille peines pour faire deſcendre ſur une table l'eſprit de Confucius, dont l'hiſtoire eſt peu connue, & pluſieurs Savants la regardent comme un Roman ou un amas de fables Chinoiſes, auſquelles d'imbéciles Miſſionnaires ont joint les leurs. Le Pere Martini dit ſérieuſement qu'on annonça un jour à ce prétendu Philoſophe, que des chaſſeurs avoient tué un animal ſingulier, qui reſſembloit un peu à un Agneau : là-deſſus il ſe mit à pleurer amérement, & s'écria au fort de ſa douleur qu'enfin il voyoit bien que ſa doctrine ne ſeroit point de longue durée.

Cet Agneau du Pere Martini eſt un monſtre ſorti,

comme on le ſait, de l'imagination des Jéſuites : mais les propres diſciples de Confucius doivent avoir atteſté que l'ombre d'un homme nommé *Tcheou-Kong*, mort depuis ſix-cents ans, apparoiſſoit toutes les nuits à leur maître, dont l'eſprit étoit d'ailleurs imbu de différentes ſuperſtitions ſur les fortileges ou la divination par les baguettes, comme on le voit par les interprétations qu'il a données de la Table de l'*Y-king*, & ce livre eſt le moins ſuſpect de tous ceux qu'on lui attribue.

Il faut ici rapporter avec le plus de clarté qu'il eſt poſſible, les expreſſions de Mr. Viſdelou ; parce qu'elles ſont de la derniere importance & abſolument déciſives.

Non ſeulement, dit-il, *Confucius approuve les Sorts ; mais il enſeigne encore en termes formels l'art de les déduire. Et certainement cet art ne ſe déduit que de ce que Confucius en a dit dans ſon Commentaire ſur l'Y-King. De plus Tço-Kieou-ming, diſciple de Confucius, dont il avoit écrit les leçons dans ſes Commentaires ſur les Annales canoniques, y a inſéré tant d'exemples de ces ſorts, que cela va juſqu'au dégoût. Il faut cadrer ſi juſte les événements aux prédictions, que, ſi ce qu'il en dit étoit vrai, ce ſeroient autant de miracles. D'ailleurs tous les Philoſophes Chinois juſqu'à ceux d'aujourd'hui uſent de ces ſorts ; & même la plupart aſſurent hardiment que par leur moyen il n'y a rien qu'ils ne puiſſent prédire. Enfin tous tiennent pour le Livre des ſorts.* (*)

M. Viſdelou, qui vient de nous procurer ces éclairciſſements, étoit bien plus verſé dans la langue

(*) NOTICE de l'Y-KING pag. 410.

& la littérature Chinoiſe que le Pere Gaubil, qui n'a pu traduire le *Chou-King* en François qu'à l'aide d'une traduction Tartare ; tandis que M. Viſdelou l'expliquoit à livre ouvert : auſſi lui donna-t-on un Certificat Impérial, par lequel on le reconnoît pour un Savant très-inſtruit. (*) Ainſi ſon témoignage eſt ici d'un grand poids ; mais ce ne peut être que pour ſe conformer au ſtyle ordinaire des Relations, qu'il donne le nom de Philoſophes aux Lettrés Chinois, qui corrompus par la doctrine de Confucius, ſe mêlent de prophétiſer au moyen de la Rabdomancie : car cela décele une ſuperſtition ſi groſſiere, une foibleſſe ſi grande & une ignorance ſi formelle, que de tels hommes ne peuvent trouver d'excuſe aux yeux même de ceux qui ont porté la prévention en faveur de la Chine extrêmement loin. Mr. de Guignes, après avoir rapporté un paſſage d'Euſebe touchant les peuples de la Sérique, dit que l'éloge, qu'on y donne à ces peuples, eſt exagéré ; *comme nous exagérons actuellement*, ajoute-t-il, *ceux que nous donnons aux Chinois.* Mais en vérité je ne vois point ſur quoi cet uſage de mentir & d'exagérer ſans ceſſe peut être fondé : par-là on perd un temps irréparable, & on dérobe encore celui du Lecteur, qui croit s'être inſtruit ; tandis qu'on l'a rendu beaucoup plus ignorant qu'il ne l'étoit, en

---

(*) Ce Certificat Impérial donné à Mr. Viſdelou, étoit une piece de ſatin, ſur laquelle on liſoit : *Nous reconnoiſſons que cet homme venu d'Europe, eſt plus haut en lumiere & en ſcience dans nos caracteres Chinois, que ne le ſont les nuées au-deſſus de nos têtes, & qu'il eſt plus profond en pénétration & en connoiſſance, que les abymes ſur leſquels nous marchons.* Ce mauvais jargon ne ſignifie autre choſe, ſinon que le porteur de la patente ſavoit lire & parler le Chinois.

l'induiſant en erreur par des fables hiſtoriques, qui ne valent quelquefois pas les rêves d'un homme qui dort paiſiblement. Quant à moi je ne me rebute point de citer des faits, & d'en indiquer les conſéquences; parce que cette méthode ſuffit pour diſſiper toutes les exagérations qu'on a répandues en Europe au ſujet des Chinois depuis Marc Paul juſqu'au Pere Bouvet, qui a fait le panégyrique de l'Empereur *Cang-hi* dans le ſtyle des Légendaires, & à peu près comme Martini a fait le panégyrique de Confucius, qui répétoit ſans ceſſe, dit-il, *que c'eſt dans l'Occident qu'on trouve le Saint.* (*) Et ſi l'on en croit quelques Hiſtoriens, qui écrivent comme des enfants, ces paroles ont entraîné de ſingulieres conſéquences : car ſuivant eux, on s'en eſt prévalu pour introduire à la Chine la Religion des Indes. Mais ceux, qui ont beaucoup mieux approfondi les choſes, ſe ſont apperçus que ç'a été une eſpece de néceſſité de donner à ce pays un culte étranger, mieux lié que ne l'étoient les pratiques des anciens Sauvages de la Scythie. Au reſte il n'eſt pas aiſé de juſtifier ceux d'entre les Miſſionnaires, qui ont déshonoré & leur jugement & leur propre miniſtere, en ſoutenant que Confucius a prophétiſé la venue du Meſſie au moyen de la Table des ſorts & des baguettes magiques. (**)

(*) *Martini Hiſt. Sinenſis. Lib. IV. pag.* 194.
Il court un livre intitulé *Kia-yu* : c'eſt une eſpece de Vie de Confucius, que les Lettrés eux-mêmes mépriſent comme un Roman : cependant il ſeroit à ſouhaiter qu'on en donnât une traduction pour voir ſi ce n'eſt point dans ce Roman que les Miſſionnaires ont puiſé les prodiges qu'ils rapportent au ſujet de Confucius

(**) On voit bien que le Pere Couplet a voulu déſigner

En ſuppoſant pour un inſtant, que ce Chinois ait réellement répété les paroles qu'on lui attribue, alors on ne peut en trouver le véritable ſens que dans les entretiens qu'il avoit eûs, à ce qu'on dit, avec *Lao-Kium*, qui voyagea, ſuivant toutes les apparences, aux Indes & au Thibet, où il doit avoir vu le Grand-Lama : car ce que nous appellons aujourd'hui la ſecte de *Lao-Kium*, n'eſt autre choſe que le culte Lamique un peu défiguré, ou bien la ſecte des immortels, dont il eſt fait mention dans pluſieurs Auteurs Grecs, qui nous apprennent que de leur temps, on voyoit déja parmi les Thraces & les Scythes des Ordres monaſtiques ou des Congrégations religieuſes, formées par des Célibataires, qui ne différoient en rien des Bonzes qui ſuivent la Regle de *Lao-Kium*, & qu'on nomme ordinairement *Tao-ſſé*, c'eſt à dire les immortels.

Ainſi le prétendu Saint, que Confucius croyoit être dans l'Occident, eſt quelque célebre Faquir des Indes, ou bien le grand-Lama lui-même : car je ne penſe pas qu'il ait voulu déſigner quelqu'un de ces perſonnages qu'on nomme en Europe les Philoſophes Scythes, comme *Zamolxis*, *Zeutas*, *Abaris*, *Diceneus & Toxaris* : car *Anacharſis* paroît avoir vécu un peu plus tard, s'il eſt vrai qu'il ait été contemporain de Solon, & de Confucius même, dont les principales maximes ont certainement quelque

---

le Meſſie, lorſqu'à la pag. 78 de ſon livre ſur les ſciences des Chinois, il fait dire à Confucius les paroles ſuivantes : *Expectandum eſt quoad veniat ejuſmodi vir ſummè ſanctus ; ac tum demum ſperari poteſt ut adeo excellens virtus illo duce ac magiſtro in actum prodeat.*

De telles abſurdités ne méritent pas d'être réfutées ſérieuſement.

rapport avec celles qu'on prête à *Anacharſis* dans le recueil qu'en a fait Stanley. (*) Les autres Philoſophes de la Scythie nous ſont peu connus : on entrevoit ſeulement qu'ils ont enſeigné la Morale & la culture de quelques graines alimentaires qui étoient ſauvages dans leur pays ; & nous ſavons qu'il en croît naturellement pluſieurs de cette eſpece entre le quarantieme & le cinquante-deuxieme degré de latitude Nord dans notre ancien Continent. Au reſte, l'origine de l'Agriculture étoit chez les Scythes enveloppée de différentes fables, & ceux, qui habitoient vers le Boriſthene, ſe contentoient de dire qu'un jour il tomba du Ciel une charrue d'or dans leur contrée : cette fiction n'a pas beſoin d'être interpretée, & elle eſt bien plus ingénieuſe que cette grande chaîne d'or des Mythologiſtes Grecs.

On croit avoir découvert que le nom de Confucius n'eſt devenu fort célebre à la Chine que plus de douze cents ans après l'époque où l'on fixe ſa naiſſance.

Ce ne fut que dans le huitieme ſiecle de notre Ere vulgaire, que l'empereur *Hiven-tſong* lui fit donner le titre de *Roi des Lettrés*, titre vain & ampoulé, qui lui fut ôté ſous la dynaſtie de *Ming*. (**) Là-deſſus on s'imagineroit naturellement

---

(*) *Hiſt. Philoſ. part. I. pag.* 88. *Anacharſis* recommandoit la modération & un certain milieu entre les extrêmes, ce qui revient au *milieu parfait* de Confucius ; mais les hommes ont dit cela dans tous les pays. Au reſte je doute que les maximes, qui courent ſous le nom d'*Anacharſis*, ſoient de lui.

(**) Ce titre fut ôté à Confucius vers l'an 1384, & quelques Hiſtoriens croyent qu'il n'a été appellé pour la premiere fois *Roi des Lettrés* qu'en l'an 952 par l'Empereur *Tai-tſou*.

que l'Empereur *Hiven-tſong* étoit un Prince inſtruit & équitable, qui prétendoit honorer le mérite & encourager la vertu. Mais au contraire c'étoit un meurtrier ſouillé du ſang de ſes propres enfants : un homme vil & mépriſable, adonné aux ſuperſtitions des *Tao-ſſé*, & gouverné par les Eunuques, qui remplirent tout l'Empire de brigands, qu'on ſait y avoir commis des excès horribles.

On peut croire que c'eſt vers ces temps de troubles & de fanatiſme, que le culte religieux de Confucius fut mis en vogue dans quelques Provinces ; tandis qu'on n'en avoit pas même oui parler dans d'autres: au moins les Arabes, qui voyagerent alors à la Chine, n'en paroiſſent point avoir eu beaucoup de connoiſſance. Ils diſent poſitivement que les Chinois ne s'appliquoient point encore aux ſciences, & qu'ils étoient très-inférieurs aux Indiens : (*) ce qui eſt encore vrai actuellement; au moins par rapport à l'Aſtronomie, puiſque les Bramines ont de nos jours déterminé avec juſteſſe le temps où Vénus devoit paſſer ſur le diſque du Soleil ; ce qu'aucun Lettré Chinois n'a été en état de faire.

Nous pouvons maintenant démontrer juſqu'à l'évidence, que les Arabes ont eu raiſon de dire, que les lettres n'étoient point encore de leur temps cultivées à la Chine : puiſque ce pays n'a commencé à avoir des Ecoles publiques que vers l'an 1384 après notre Ere, & on ſait qu'elles furent bâties

---

(*) *Anciennes Relations des Indes & de la Chine publiées par M. Renaudot.*

par l'Empereur *Taeſſu*, fondateur de la dynaſtie des *Ming*. Cet avanturier né dans la boue, qui avoit été cuiſinier ou valet dans un Couvent de Moines, enſuite voleur, enſuite chef de brigands, finit par devenir un des plus grands Princes que la Chine ait eus. Mais les Colleges, qu'il éleva, tomberent bientôt en ruines, & on diſſipa d'une maniere ou d'une autre les revenus qui y étoient attachés; comme nous l'apprend un Auteur Chinois, qui écrivoit ſous la dynaſtie actuelle des Tartares Mandhuis : après avoir rapporté différentes cauſes de cette honteuſe décadence, il ajoute que *les ſages réglemens de l'Empereur Taeſſu, pour établir des Ecoles, ſoit à la campagne, ſoit dans les villes, étoient très-négligés*, & le Pere Trigault nous aſſure qu'il n'en exiſtoit plus aucune de ſon temps. (*)

On peut prouver encore la nouveauté du culte religieux qu'on rend à Confucius, par les cérémonies qu'on y obſerve, par la forme des vaſes ſacrés qu'on y employe, & par les ornements dont on charge le tabernacle & l'autel,

Tout cela a été copié ſur le rituel des Pagodes Indiennes, & les pratiques des Bonzes de *Fo*, ſi l'on en excepte la ſeule immolation des victimes, que les Lettrés eux-mêmes y ont introduite ainſi

---

(*) *Expedit. apud Sinas. Lib. I. pag.* 33. Voyez *Nieuhof algemeene Beſchryving van't Ryk Sina. Fol.* 22.

Comme par le défaut d'Ecoles publiques on doit prendre un maître qui vienne inſtruire à la maiſon, l'Auteur Chinois, que nous avons cité, obſerve fort bien que les pauvres ſont hors d'état de ſupporter une telle dépenſe : ainſi l'ignorance ſe perpétue parmi leurs enfants, & les familles riches ſont par-là toujours dans les emplois qui exigent une certaine connoiſſance des caracteres & des livres canoniques. C'eſt une très-mauvaiſe coutume.

que la puérile coutume d'éprouver ces victimes avec du vin chaud.

Il ſeroit réellement inutile de rechercher ici ſi les Jéſuites ont approuvé à la Chine les ſacrifices ſolemnels, qu'on fait à Confucius pendant les Equinoxes : car il eſt bien certain qu'ils les ont hautement condamnés en Europe. Et la raiſon qu'ils en alléguoient, c'eſt qu'on y obſerve une affinité ſi marquée avec les ſuperſtitions Indiennes, qu'on ne peut les tolérer, dit le Pere le Comte, ſans ſcandale, & ſans crainte de ſubverſion. (*)

De ceci il ſuit néceſſairement qu'avant l'établiſſement de la Religion des Indes à la Chine, le culte de Confucius n'étoit point ce qu'il eſt de nos jours: auſſi n'en trouve-t-on pas la moindre trace dans les ſiecles antérieurs à notre Ere. On veut même que l'Empereur *Schi-chuandi* ait fait jetter au feu tous les ouvrages de cet homme, qui avoit écrit ou gravé avec un clou ſur des planches enfilées dans des cordes ; & ces planches auroient pu faire la charge de deux ou trois chariots, ſi elles avoient contenu toutes les œuvres qui courent maintenant ſous le nom de Confucius; mais on ne ſauroit même prouver par aucun monument qu'il ſoit Auteur du *Tchun-tſieou* ou du *Printemps* & de l'*Automne*, le plus intéreſſant & le plus court des livres qu'on lui attribue, & qu'on place même au nombre des *Kings*, ſans ſavoir préciſément par qui cette Chronique a été fabriquée. (**)

(*) Les Jéſuites condamnoient les ſacrifices ſolemnels qu'on fait à Confucius, & ils approuvoient les ſacrifices moins ſolemnels. Voyez *Reſponſum Epiſcopi Beritenſis ad Cardinalem Mareſcottum &c.*

(**) Quelques Lettrés de la Chine ne comptent cette Chronique au nombre des livres canoniques ; mais les petits fragments de l'*Yo-king*.

Nous avons déja obſervé, que l'incendie des livres allumé par *Schi-chuandi*, eſt non-ſeulement un fait très ſuſpect aux yeux de quelques Critiques, mais les motifs mêmes, qu'on prête à ce barbare, ſont inconcevables.

On prétend qu'il fut bleſſé par les éloges qu'on prodiguoit à des Empereurs morts depuis mille ans. Or c'eſt comme ſi l'on diſoit, que le Roi d'Eſpagne a été très-choqué de ce que des fous de la Caſtille ont fait le panégyrique de Tubalcain, qui paſſa le détroit de Gibraltar ſur ſon enclume & régna glorieuſement ſur toutes les contrées qui ſont au-delà des Pyrénées; de ſorte qu'on place ſon nom à la tête de tous les Catalogues des Rois d'Eſpagne.

D'autres veulent que *Schi-chuandi* ait fait détruire les ouvrages de Confucius; parce qu'il les croyoit favorables au Gouvernement féodal, qui eſt le pire de tous après le Gouvernement arbitraire. Mais je doute qu'on connoiſſe dans le monde entier, des ouvrages plus favorables au Deſpotiſme, que ceux qui ont paru ſous le nom de ce Chinois, qui exige une ſoumiſſion aveugle aux caprices du Prince; & il ne condamne ni le pouvoir paternel dégénéré en tyrannie, ni la ſervitude réelle, ni la ſervitude perſonnelle, ni l'uſage de vendre ſes propres enfants, ni la polygamie, ni la clôture des femmes. Ainſi loin d'avoir eu des idées juſtes ſur les principes de la Morale, il n'en avoit pas même ſur les principes du Droit Naturel; ou bien ceux, qui ont forgé des livres ſous ſon nom, étoient des miſérables compilateurs, qui ont inféré, ainſi que Thomaſius l'obſerve, des traits ſi bizarres qu'on eſt preſ-

que contraint de rire en les liſant; (*) & les lieux communs de Morale, qui n'y ſont point épargnés, n'exigeoient aucune étendue de génie : car ce ſont des choſes qu'on a ouï dire mille fois dans tous les pays de l'ancien Continent, ſi l'on en excepte quelques petits peuples à demi ſauvages, qui ſe conduiſent par l'inſtinct plus que par les maximes. Mais la Morale des Chinois eſt purement ſpéculative; comme on le voit par l'exceſſive mauvaiſe foi, qui régne dans leur commerce; au point qu'on n'oſeroit confier des monnoyes d'or & d'argent à des voleurs, qui falſifient juſqu'à la monnoye de cuivre.

Lorſqu'on diſputoit en Europe ſur les cérémonies de la Chine, avec cette fureur atroce qu'on appelle la haine Théologique & qui métamorphoſe les hommes en Tigres, on ſoutint que les Lettrés de ce pays étoient Athées dans la théorie, & Idolâtres dans la pratique, ſans s'appercevoir que c'eſt là une contradiction ſi grande, que l'eſprit humain, malgré tous ſes écarts, n'en paroît pas ſuſceptible.

Les Lettrés ne croyent certainement point que l'ame de Confucius ſoit la Divinité même : ainſi les jours de jeûne qu'ils obſervent, les victimes qu'ils immolent, & toutes les ridicules pratiques qu'ils ont empruntées des Bonzes de *Fo*, prouvent évidemment leur ſuperſtition, & non pas leur idolâtrie.

De véritables Philoſophes tâcheroient d'honorer

(*) *Penſées ſur les livres nouveaux, à l'an* 1689. *pag.* 600. *& ſuivantes.*

la mémoire de Confucius, en ſe rendant de plus en plus vertueux, & non en répandant le ſang des animaux. Le grand Newton, qui ne pouvoit voir tuer ni un poulet, ni un agneau, ſe ſeroit bien gardé d'aſſiſter aux ſacrifices ſolemnels qu'on fait au printemps & à l'automne, puiſqu'ils ſont tou-jours enſanglantés; & la ſuperſtition caractériſe également les cérémonies moins ſolemnelles, qui reviennent à peu près deux fois en un mois lunaire; on y prédit l'avenir, & en un mot il eſt impoſſible d'y découvrir quelque ombre de Philoſophie.

Si des hommes entreprenoient en France de révérer ſinguliérement la mémoire de Deſcartes, & s'ils introduiſoient dans cette eſpece de culte les pratiques monachales des Carmes & des Minimes, alors on ne les regarderoit point comme des ſages, mais comme des imbéciles, dignes du dernier mépris. Cependant il eſt indubitable, comme on vient de le voir, que les Lettrés de la Chine ont copié leurs cérémonies ſur celles des Moines, & ils jeûnent même comme eux, lorſqu'il s'agit de ſe préparer aux ſacrifices.

Mr. Jackſon, après avoir recherché pourquoi il n'y a pas à la Chine des Initiations ou des Myſteres comme chez les Egyptiens, les Grecs & les Romains, dit que les Chinois n'ayant jamais déifié aucun homme, ils n'ont pas eu beſoin de Myſteres: (*) car il s'eſt imaginé qu'on n'y révéloit autre choſe, ſinon que tous les Dieux du Paganiſme avoient été de ſimples Mortels. Mais cette

(*) *Antiquites Chronologiques, à l'article de la Chine.*

ſuppoſition étant fauſſe comme elle l'eſt, & vaine comme elle l'eſt, la raiſon alléguée par Mr. Jackſon, s'évanouït, & ſi elle pouvoit prouver quelque choſe, elle prouveroit préciſément contre lui.

Qu'on liſe attentivement le Panthéon de Mr. Jablonski, dont les recherches ont été portées auſſi loin qu'elles ont pu humainement l'être, & on verra que jamais les Egyptiens n'ont rendu à aucun homme mort ou vivant des honneurs auſſi ſuſpects que ceux que les Chinois rendent à Fo & à Confucius. Ainſi il s'enſuivroit qu'à la Chine on a eu plus beſoin qu'ailleurs de Myſteres, pour y préſerver l'eſprit humain de l'abyme où l'apparence du culte public pouvoit l'entraîner, & où il l'a entraîné en effet, ſi l'on en croyoit les Relations de quelques Miſſionnaires, & le célebre Décret que le Cardinal de Tournon publia à Nankin. (*)

Mais il ne faut raiſonner ici, ni ſuivant les idées des Miſſionnaires, ni ſuivant les idées du Cardinal de Tournon; & il ſuffira d'obſerver, que, ſi l'on n'a point découvert parmi les Chinois la moindre trace, la moindre apparence de téletes ou d'initiations, c'eſt une preuve de plus qu'ils n'ont jamais eu quelque communication avec les Egyptiens, qui, de l'aveu même de Warburton, en ſont les inventeurs.

(*) C'eſt le troiſiéme article de ce Décret, qui condamne comme une Idolâtrie déteſtable le culte que les Lettrés rendent à Confucius. Mais ſi des Chinois venoient en Italie, en Eſpagne & en Portugal, & qu'on les obligeât à prononcer ſur les apparences, il eſt croyable qu'ils feroient un Décret dans le goût de celui que publia le Cardinal de Tournon en 1707.

Quoique *Fo* ou *Budha* ait prêché, comme on ſait, une double doctrine, nous ne trouvons cependant pas que les Bonzes de la Chine s'en ſoient prévalus pour établir des Myſteres : car ils ſuivent preſque généralement aujourd'hui le culte extérieur ou ſymbolique ; & ce n'eſt que parmi les Faquirs des Indes qu'on rencontre quelque ſectateur de la doctrine interne, dans laquelle des Voyageurs & des Miſſionnaires peu inſtruits ont cru voir tous les principes de Spinoſa. Mais jamais un ſyſtême ne fut plus oppoſé à l'Athéiſme que le ſyſtême de *Budha*, & ſi ce n'étoit là un fait univerſellement reconnu de nos jours, on pourroit le démontrer juſqu'à l'évidence. Cet Indien, qui corrompit les anciens dogmes de ſon pays, étoit un fanatique auſtere : il outra tout, & rendit la vertu ridicule : non ſeulement il exigeoit l'anéantiſſement des paſſions, mais l'anéantiſſement même des ſens, & ordonna à ſes diſciples les plus parfaits de ne s'occuper que de la Divinité, de mettre leur ame dans un repos inaltérable & d'appliquer leur eſprit à de continuelles méditations.

Le vain prétexte de parvenir à cet état de tranquilité, qui n'eſt point l'état de l'homme, ni même celui de la bête remplit enfin la Chine d'une incroyable multitude de Moines, dont les plus fourbes & les plus intrigants ſe procurerent des établiſſements fixes dans les meilleures provinces ; & dont les autres ſe mirent à errer, à mendier & à voler le peuple. Dès que cet abus devint général, on en porta des plaintes juſqu'au trône de l'Empereur ; mais c'étoit un Prince né avec les ſentiments les plus bas, & dont la foibleſſe d'eſprit tenoit de la démence : au lieu de ſou-

lager ſes ſujets & d'arrêter le mal dans ſon principe, il favoriſa publiquement les Religieux & les Bonzeſſes de l'inſtitut de *Fo*, qui dès le commencement du quatrieme ſiecle crut pouvoir tenir tête à l'inſtitut de *Lao-Kium*, & cet eſprit de rivalité fut une ſource de forfaits, dont nous ne connoiſſons que la moindre partie. On s'attaqua de part & d'autre par des intrigues, par des injures, par des libelles; & on prétend même que les Moines de *Fo* ont fait écrire en leur nom plus de cinq-mille volumes, ſoit pour juſtifier leur regle & leur doctrine, ſoit pour répandre des calomnies contre leurs adverſaires, ſoit pour ſe défendre de celles qu'on devoit avoir répandues contre eux. Mais ils ont toujours repréſenté au Gouvernement, que l'Empire manquant de Prêtres, le peuple ne pouvoit ſe paſſer de Moines, & que ce n'eſt que dans leurs Pagodes qu'on exerce l'hoſpitalité, vertu que l'état pitoyable des auberges Chinoiſes rendoit néceſſaire : ils diſent que les Voyageurs peuvent ſe flatter d'être reçus à toute heure dans leurs Monaſteres, que les Envoyés & les Ambaſſadeurs même y logent; parce qu'on ne peut leur indiquer des endroits plus commodes, vû que les *Cong-quan* ou les hôtels publics n'exiſtent pas dans toutes les villes, ou y tombent ſouvent en ruïnes.

Il eſt vrai que les auberges ſont ſans comparaiſon plus délabrées & plus miſérables à la Chine qu'en Portugal & en Eſpagne; (*) mais les Bonzes ont

---

(*) » Quelques-unes de ces hôtelleries Chinoiſes paroiſ-
» ſent mieux accommodées que les autres; mais elles ne laiſ-
» ſent point d'être très-pauvres. Ce ſont pour la plupart
» quatre murailles de terre battue & ſans enduit, qui por-

tort de vouloir juſtifier un grand abus par un autre encore plus grand; & ſi l'on croit les Jéſuites il n'y a pas de ſûreté à paſſer la nuit dans les Bonzeries. Cependant on voit par les Relations que ces Miſſionnaires mêmes y ont très-ſouvent logé; & le nombre de ceux, qu'on doit y avoir volés & aſſaſſinés, ne nous eſt point connu.

Ce qui augmenta non ſeulement le crédit, mais auſſi les poſſeſſions des Moines de *Fo*, ce fut d'abord un édit de l'Empereur *Venti* ſecond du nom; qui ſe déclara leur protecteur; & enſuite la coupable démarche de l'Empereur *Kao-tſou*, qui ſe ſauva un jour de ſon palais, & bientôt on apprit qu'il s'étoit retiré dans une Bonzerie du ſecond ordre ou un hermitage: là il s'étoit fait raſer, avoit pris l'habit, & embraſſé enfin la regle de *Fo*. On reconduiſit cet imbécile à la Cour; mais on ne put jamais le guerir de ſa folie.

Comme les Provinces du Nord de la Chine obéiſſoient alors à des Princes particuliers, les Moines, qui s'y étoient répandus eurent plus de peine à s'y maintenir que ceux qui avoient choiſi les Provinces du Sud, où la fertilité du terrain, le peu de beſoins phyſiques, & un fanatiſme plus exalté, mettoient mieux le peuple en état de les nourrir & de les habiller que dans les parties Septentrionales, où

» tent un toit dont on compte les chevrons: encore eſt-
» on heureux quand on ne voit pas le jour à travers: ſou-
» vent les ſalles ne ſont point pavées & ſont remplies de
» trous. *Du Halde Deſcription de la Chine Tom. II.*
» *pag.* 62.

Telles ſont les meilleures Auberges de la Chine: car les autres qu'on voit dans le centre des Provinces, ſont ſi miſérables qu'on ne peut les comparer à rien.

l'on prit tout à coup la réſolution de brûler leurs Couvents, dont quelques-uns, comme celui qu'on nommoit *Yong-cheng* ou la *Paix perpétuelle*, renfermoient juſqu'à mille fainéants obſcurs. Enfin, toutes ces Bonzeries furent réduites en cendres dès l'an 557 après notre Ere; mais on ne prit aucune meſure pour en prévenir la reconſtruction, qu'on fait avoir eu lieu depuis.

Soixante-neuf ans après que les Moines eurent eſſuyé cet orage dans les Provinces du Nord, il s'en éleva un autre à la Cour même de l'Empereur *Yao-ti*, qui par le mauvais état de la population, ne put plus recruter ſes armées. Les Bonzes de *Lao-kium*, qui dirigeoient ce Prince, crurent que cette occaſion étoit très-favorable pour perdre les Bonzes de *Fo*; & ils conſeillerent à *Yao-ti* d'enlever dans les Couvents cent-mille hommes & de les forcer à ſe marier malgré leur vœu de chaſteté. Cet avis fut tellement gouté, qu'on rendit le 26 de May en 626 un Edit, qui réduiſoit preſque à rien le nombre des Pagodes & des Monaſteres appellés en Chinois *Sou*. Mais comme la fourberie des Moines de *Lao-Kium* avoit dicté cet Edit, une autre fourberie plus grande des Moines de *Fo* le fit révoquer quarante-deux jours après la publication, à la honte du Prince qui l'avoit ſigné & à la honte du Miniſtre qui l'avoit écrit.

Le foible Empereur *Yao-ti* fut remplacé ſur le trône par *Tai-tſong*, qui loin de diminuer le nombre des Bonzes & des Bonzeſſes, reçut encore dans ſes Etats des Religieux étrangers, que quelques Auteurs diſent avoir été des Neſtoriens, dont l'établiſſement dans la Province du *Chen-ſi* fit ceſſer

pour quelque temps la haine & la jalouſie qui avoit regné juſqu'alors entre les Ordres monaſtiques de la Chine, & ils ſe réunirent dans la vue d'exterminer à leur tour ces prétendus Neſtoriens, qui eurent une violente perſécution à eſſuyer : on raſa leurs Pagodes, & on ſévit cruellement contre leurs adherants juſqu'au regne de l'Empereur *Hiven-tſong*, qui attaqué dans le centre de ſes Etats par des troupes de voleurs, & ſur les limites, par des armées de Tartares, protegea toutes les ſectes, & mit encore celle de Confucius en vogue.

Il n'y a eu, comme l'on voit, juſqu'à préſent, ni plan ni regle dans la conduite des Chinois qui voloient ſe délivrer des Bonzes : on ne les réformoit pas, mais on les attaquoit tout à coup comme on attaque des ennemis ; enſuite on les favoriſoit : on leur prenoit beaucoup : on leur rendoit davantage, & enfin on paſſoit ſans ceſſe d'une extrêmité à l'autre avec une inconſtance dont il n'y a pas d'exemple, ſinon dans les faits mêmes que nous allons rapporter.

Comme la police étoit extrêmement négligée alors dans toute l'étendue de l'Empire, il s'y gliſſa encore un nouvel Ordre de *Seng* ou de Moines étrangers, que quelques-uns prennent pour des Lamas & les autres pour des Manichéens, qui s'étoient formés en congrégation. (*) Au reſte ce vil ra-

---

(*) Le Pere Pons dit, dans le XXVI. *Recueil des Leteres édifiantes*, qu'il y a aux Indes des Solitaires ou des Moines, qu'on nomme *Mouni*, & il paroît qu'on a confondu ce mot avec celui de *Mani*, dont on ſe ſert quelquefois en Aſie pour déſigner les Manichéens.

mas d'hommes fut auſſi compris dans la fameuſe proſcription de l'Empereur *Wou-tſong*. Quand on ſait que ce Prince avoit placé toute ſa confiance dans les Moines de *Lao-Kium*, qui ſous ſon nom gouvernoient la Chine, alors on n'eſt point ſurpris de ce que ces Sectaires avares & fanatiques ayent profité de cet inſtant de faveur pour perdre leurs rivaux, qui devoient enfin être exterminés juſqu'au dernier.

Tchao-Kouey, qui étoit un Prélat ou un Chef de l'inſtitut de *Lao-Kium*, promit à l'Empereur de lui donner le breuvage de l'immortalité, s'il vouloit ſigner un Edit contre les Moines de *Fo* ou de *Ché-Kia*. Là-deſſus ce Prince prit le breuvage de l'immortalité, & ſigna l'Edit le 7. d'Aouſt de l'an 845.

On y ordonnoit d'abord la deſtruction de quatre-mille-ſix-cents Monaſteres du premier ordre, & qui renfermoient deux-cents-ſoixante-mille Religieux & Religieuſes, que le Magiſtrat devoit reſtituer à l'Etat, & ſoumettre à l'impôt de la capitation, auquel ils s'étoient frauduleuſement ſouſtraits, ce qui avoit beaucoup appeſanti le joug du peuple. On ordonnoit en ſecond lieu la deſtruction de quarante-mille Monaſteres d'un rang inférieur, qui poſſédoient cent & cinquante-mille eſclaves, & à peu près un million de *Tching* de terres non contribuables, que l'Empereur confiſquoit & réuniſſoit à ſon domaine, ſans examiner comment ces fonds avoient été acquis : car on les ſuppoſoit tous uſurpés ou poſſédés de mauvaiſe foi. (*)

(*) S'il y a de l'exagération dans le nombre des Monaſ-

L'inſtitut de *Fo* étoit par ces diſpoſitions tellement anéanti, que les ſectaires de *Lao-Kium* en triomphoient & chantoient des cantiques d'allegreſſe pour remercier le Ciel d'une faveur ſi ſignalée. Cependant des intrigants de Cour, des femmes & des eunuques firent modifier la rigueur de l'Edit Impérial ſept ou huit jours après qu'on l'eût publié ; & l'Empereur conſentit à laiſſer dans ſes Etats quatre ou cinq-cents Moines de *Fo* : tous ceux, qui excédoient ce nombre, furent ignominieuſement traînés hors des Couvents, qu'on raſa juſqu'aux fondements, & on en prit les cloches pour les convertir en monnoye, qui étoit auſſi rare que la miſere étoit commune : car la Chine n'offroit alors que l'ombre d'un Empire, & on pouvoit l'appeller le pays des abus. La réforme ſi deſirée s'exécutoit avec ſuccès, lorſque l'Empereur *Wou-tſong*, ſous le nom duquel on l'avoit commencée, expira vrai-ſemblablement par les ſuites du breuvage de l'immortalité, qu'il avoit eu l'inexcuſable foibleſſe de prendre.

Suen-tſong, qui le ſuivit ſur le Trône, eut des idées entiérement oppoſées à celles de ſon prédeceſſeur, & protegea les Moines de *Fo* contre les Moines de *Lao-Kium* ; de ſorte qu'un Ordre, qui paroiſſoit preſque détruit, ſe releva tout à coup, & redevint plus inſolent & plus pernicieux à l'Etat, qu'il ne l'avoit jamais été.

Le Prélat *Tchao-Kouey*, l'auteur de la révolu-

---

teres, qui doivent avoir exiſté alors à la Chine, cette exagération ne vient point des Traducteurs ; puiſque le texte Chinois dit quatre *ouan* de *ſou*, ce qui fait quarante-mille Couvents du ſecond ordre.

tion, fut pendu ou étranglé ſans aucune formalité, & l'Empereur ſaiſit cette occaſion pour faire étrangler encore neuf ou dix autres ſectateurs de *Lao-Kium*.

En 847, c'eſt-à-dire deux ans après qu'on eut pris la réſolution de ſoulager le peuple en le déchargeant d'un grand nombre de Bonzes, parut l'Edit contradictoire, qui maintenoit les Bonzes, & qui ordonnoit encore la reconſtruction de leurs Couvents, & de leurs Pagodes abattuës ſous le regne précédent. Alors l'Empereur enjoignit aux Tribunaux de donner une permiſſion d'embraſſer la regle de *Fo* ou de *Che-Kia* aux perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui viendroient ſe préſenter pour l'obtenir.

Telle a été la conduite ſinguliere, bizarre, inconcevable du Gouvernement de la Chine, qui eſt de nos jours auſſi affligée par ce fléau qu'elle l'ait jamais été; & on ne peut rien eſperer de l'avenir, ſi les Lettrés ne s'appliquent aux Sciences réelles avec plus d'ardeur ou plus de ſuccès qu'ils ne l'ont fait juſques à préſent. Car enfin, ce n'eſt qu'en répandant la lumiere de la Philoſophie qu'on diminue les ténebres de la ſuperſtition, & il eſt contradictoire de vouloir détruire les Bonzes, tandis que la ſuperſtition domine. Mais ces hommes, qui ont échappé à tant de tempêtes & ſurvêcu à leur deſtruction même, diſparoîtroient inſenſiblement, ſi l'on entreprenoit de cultiver les Sciences. Tout ceci eſt ſi vrai, qu'un Prince du Japon ayant appellé chez lui des Savants, & ouvert les écoles, on vit des troupes entieres de Moines déſerter ſes Etats où ils commençoient

à

à mourir de faim; parce que le peuple commençoit à ouvrir les yeux. Cependant il y a au Japon des Religieux, dont l'inſtitution eſt ſans contredit plus inſenſée que celle des Bonzes Chinois : car dans l'Ordre des *Fekis* on ne reçoit que les aveugles, & nous avons déja obſervé que la cécité eſt une maladie commune au Japon & à la Chine où ces malheureux mendient, diſent la bonne avanture, & vivent enfin dans la proſtitution & l'ignominie.

Il eſt vrai que les Empereurs Tartares n'ont ceſſé depuis plus d'un ſiécle d'encourager les Sciences; mais juſqu'à préſent les progrès ſont encore imperceptibles : & ſi les Chinois ſe dépouilloient de cette vanité nationale qu'ils n'ont point droit d'avoir, ils adopteroient ſans balancer l'écriture & la langue Mandhuiſe; ce qui leur ſeroit d'autant plus aiſé, que beaucoup de Lettrés la ſavent déja, & il exiſte une loi fort rigoureuſe par laquelle tous les Tartares qui épouſent des Chinoiſes & tous les Chinois qui épouſent des femmes Tartares, doivent la faire apprendre à leurs enfants. (*) Cette langue a un avantage infini ſur le Chinois, dans lequel on ne ſauroit écrire avec préciſion ſur les Sciences réelles; parce qu'il n'y a ni

---

(*) Pluſieurs Savants de l'Europe ont ſoutenu que les Chinois ne ſauroient ſe ſervir d'un caractere alphabétique quel qu'il ſoit, pour écrire une langue chantante comme la leur; mais ſi cela eſt vrai, c'eſt une raiſon de plus, qui devroit leur faire adopter la langue Tartare, qu'on peut écrire avec nos Lettres. La prononciation de l'r n'eſt pas un obſtacle invincible, & ſi les Chinois vouloient s'y exercer, ils pourroient prononcer l'r. Au reſte l'opération que l'Empereur *Kien-long* a fait faire de nos jours ſur les caracteres Tartares eſt non ſeulement inutile, mais même pernicieuſe.

déclinaiſons, ni conjugaiſons, ni particules copulatives pour enchainer les périodes. Il eſt très ſûr qu'un homme appliqué aux études fera plus de progrès en trois ans au moyen du caractere & de l'idiome Tartare, qu'il ne pourroit en faire en quinze au moyen du caractere & de l'idiome Chinois : la ſeule connoiſſance des lettres ou des ſignes conſume tout le temps de la jeuneſſe, & uſe toutes les forces de la mémoire : auſſi les Lettrés, qui ont appris juſqu'à dix mille ſignes, ſont-ils comme imbécilles & ſtupéfaits dès qu'ils avancent en âge; & ils demandent ſans ceſſe aux Miſſionnaires d'Europe des recettes pour fortifier la mémoire; mais le ſeul remede, qu'on puiſſe leur conſeiller, c'eſt de quitter leur caractere pour prendre celui des Tartares. Conring a mis en fait, que c'eſt par la même raiſon que les Hiéroglyphes ont, ſuivant lui, arrêté la marche des Sciences en Egypte. (*) Mais cet homme raiſonnoit ſur des choſes qu'il ignoroit : car ſans remonter ici à des époques plus reculées que celles dont nous avons beſoin, il eſt certain qu'au temps de Moïſe les Egyptiens employoient le caractere alphabétique, tout comme nous l'employons aujourd'hui, & ce n'eſt que pour de certaines matieres qu'on conſerva les Hiéroglyphes dont le nombre paroît avoir été très-borné : puiſqu'on voit les mêmes figures revenir dans preſque tous les monuments. Ainſi Conring a eu grand tort de comparer un peuple, tel que les Egyptiens, qui ſe ſervoient de l'Alphabet, à un autre peuple, tel que les

(*) *Cap. XV. pag.* 171. *de* MEDIC. HERM.

Chinois, qui ne s'en ſont jamais ſervis, & qui n'ont jamais eu la moindre connoiſſance des vingt-deux caracteres retrouvés de nos jours à l'aide des langes des Momies. M. de Guignes n'a pas lui-même connu ces caracteres; de ſorte qu'il faut enviſager comme un ſimple jeu d'imagination tout ce qu'il a écrit ſur cette matiere : car il n'y a pas plus de réalité en cela que dans le Voyage des Chinois qu'il faiſoit aller en Amérique par la route du Kamſchatka, comme Bergerac alloit à la Lune par la route de Québec.

Après cette digreſſion, il convient d'examiner ce que les Bonzes de la Chine diſent pour prouver qu'ils ſont utiles à l'Etat.

D'abord l'Hoſpitalité, qu'ils exercent, eſt un abus qu'on feroit ceſſer ſi l'on vouloit améliorer la police, & mettre les Auberges en état de loger indiſtinctemet les voyageurs de quelque rang ou de quelque condition qu'ils ſoient. On dit que c'eſt par l'invaſion des Tartares que beaucoup de *Cong quan* ou d'hôtels publics ſont tombés en ruïnes; mais on ne voit point que les Tartares ſe ſoient amuſés à renverſer ou à piller des édifices dégarnis de toute eſpece de meubles, & où l'on ne peut loger que quand on eſt muni d'une patente ou d'un ordre de la Cour; de ſorte que les voyageurs ordinaires n'oſent même y entrer. Quant au défaut de Prêtres ou de Sacrificateurs, dont on ne peut ſe paſſer dans la Religion Indienne, que tout le peuple de la Chine a embraſſée, c'eſt réellement un grand inconvénient; mais ſi l'Empereur prenoit la quatriéme partie des Terres poſſédées par les Bonzeries, il entretiendroit

aiſément un nombre ſuffiſant de Sacrificateurs, qu'on pourroit encore charger du ſoin des écoles publiques, ſi l'on s'aviſoit d'en bâtir; car il eſt inouï que les Bonzes ayent enſeigné la Jeuneſſe dans quelque Province de l'Empire que ce ſoit, & leur ignorance eſt telle qu'ils en ſont réellement incapables: ainſi de quelque côté qu'on conſidere ces hommes, ils ne méritent aucune indulgence.

Quant aux Moines de *Lao-Kium*, on aſſure qu'ils fondent leurs prétentions ſur je ne ſai quel droit, qu'ils veulent avoir d'aſſiſter en qualité de Muſiciens aux grands ſacrifices offerts pendant les Equinoxes & les Solſtices par l'Empereur ou par celui qu'il députe, lorſqu'il eſt malade, mineur ou abſent.

Si tout cela eſt vrai, les Moines de *Lao-Kium* tiennent au moins par quelque côté à l'ancienne Religion de la Chine; mais le ſervice, qu'ils rendent en exécutant une Muſique déteſtable pendant les ſacrifices, ne ſauroit contrebalancer le tort qu'ils ont fait & qu'ils font encore en trompant tant de malheureux, & même en les empoiſonnant par le breuvage de l'immortalité, dont ils diſent avoir la recette; ce qui leur attire autant de vénération que les Légendes qu'ils ont répandues au ſujet de *Lao-Kium*, qui deſcendoit, à ce qu'ils prétendent, de la famille Impériale des *Tcheou* : de ſorte que, ſuivant cette Généalogie, la famille Impériale des *Tang* ſeroit iſſue de *Lao-Kium*; mais à nos yeux c'eſt un homme obſcur, & les Hiſtoriens ne conviennent pas entre eux du

temps où il vivoit. (*) La plupart le font contemporain de Confucius, ce qui nous a paru le plus probable ; & les Prélats de ſon Ordre diſent que depuis ſa mort leur ſucceſſion n'a pas été interrompue : auſſi s'eſtiment-ils bien plus nobles que ceux qu'on croit être de la famille de Confucius, qui n'eſt devenue illuſtre que dans des temps fort poſterieurs. Il me paroit même que cette prétendue famille de Confucius eſt auſſi une eſpece d'Ordre monaſtique ou de Congrégation religieuſe ; ce qu'on auroit pu ſavoir au juſte ſi l'on avoit fait les recherches convenables à *Kiofou* dans la Province de *Chan-tong*. Cet endroit, qu'on auroit tant d'intérêt à connoître, n'eſt point connu : au moins nous a-t il été impoſſible de trouver à cet égard des éclairciſſemens ſatisfaiſants. Aucun homme judicieux ne croira aiſément qu'une même famille a conſtamment habité une même bourgade pendant plus de deux mille deux-cents ans, & cela malgré toutes les épouvantables révolutions que la Chine a eſſuyées par les guerres civiles, par les invaſions, par les ſecouſſes irrégulieres du Deſpotiſme, par la famine, les révoltes & le brigandage. Les voleurs ſeuls doivent avoir ſaccagé toutes les habitations en un certain laps de temps : les unes plutôt, les autres plus tard ; & nous doutons qu'on puiſſe citer une ville de la Chine, qui n'ait été emportée par les voleurs, qu'on ſait avoir quelquefois verſé plus de ſang que les ennemis mêmes : à la priſe

(*) Quelques Hiſtoriens prétendent que *Lao-kiym* vivoit encore lors de l'extinction de la Dynaſtie des *Tcheou* en 249 avant notre Ere.

de Canton ils égorgerent bien cent-mille hommes ; & on ſait ce qu'ils ont fait à la priſe de Pékin. Il n'eſt donc gueres croyable que la famille de Confucius ait pu réſiſter continuellement dans la bourgade de *Kio-fou* ; mais ſi c'eſt, comme je le ſoupçonne, un Ordre monaſtique, alors ce fait change entiérement de nature, & ne ſuppoſe aucune ſuite de filiations qui ſe ſoient ſuccédées régulierement. Ce qui m'a pour ainſi dire confirmé dans cette opinion, c'eſt le titre de *Saint*, que les Chinois donnent auſſi à Confucius, & le culte religieux qu'ils lui rendent ; car tout cela ſuppoſe que leurs idées different extrêmement de celles que nous attachons au terme de *Philoſophe*, qui n'a pas de ſynonyme en leur langue. D'un autre côté ils veulent que cet homme ait fait pluſieurs changements dans la Religion, & défendu d'enfermer de petites ſtatues dans les tombeaux ; mais il auroit beaucoup mieux ſervi ſa nation, s'il eût aboli l'uſage de mettre des perles dans la bouche des Morts, & de les enterrer d'une maniere ruïneuſe.

Comme les grands ſacrifices des Chinois ont été depuis longtemps fixés aux Equinoxes & aux Solſtices, on a cité cette coutume comme une preuve de leur habileté dans l'Aſtronomie dès les ſiecles les plus reculés, & à cela on ajoute le premier chapitre du livre canonique que nous appellons le *Chou-King*, dans lequel on voit qu'*Yao* connoiſſoit avec préciſion la durée de l'année ſolaire, & la méthode de la plus exacte intercalation, à ce que dit le Pere Gaubil. (*) Cepen-

(*) Le Pere Gaubil dit, dans le troiſiéme Volume des *Obſervations aſtronomiques*, que le premier chapitre du

dent au lieu d'employer cette forme de Calendrier, il défendit au peuple de s'en ſervir, & inſtitua l'année lunaire : mais le premier Chapitre du *Chou-King* eſt une piece ſuppoſée dans des temps très-poſtérieurs, & qui ne peut rien prouver en faveur d'*Yao*. Les livres canoniques des Chinois ſont trop délabrés & dans un état trop pitoyable pour qu'on y ajoute une foi abſolue : d'ailleurs le *Chou-King* doit avoir été compilé par Confucius, qui vivoit plus de dix-ſept-cens ans après *Yao*, & cette compilation n'eſt encore qu'un fragment, auquel il manque quarante-un chapitres. Mais indépendamment de toutes ces conſidérations il eſt impoſſible qu'en un temps où de leur propre aveu les Chinois étoient encore barbares, ils ayent mieux ſu l'Aſtronomie qu'ils ne la ſavent de nos jours, puiſqu'ils ſont obligés d'employer encore à Pékin des Savants d'Allemagne pour dreſſer l'Almanach de l'Empire. Et croit-on donc que s'ils avoient parmi eux des hommes habiles, ils appelleroient de trois-mille lieues loin des étrangers pour prévenir une confuſion dont il y a tant d'exemples ? C'eſt comme ſi l'Académie des Sciences de Paris faiſoit venir des Talapoins du Japon pour compoſer le livre

---

Chou-King a été écrit ſous le régne même d'*Yao* vers l'an 2256 avant notre Ere ou dans un temps qui en étoit fort peu éloigné, ſi l'on en excepte le premier paragraphe, qu'il avoue être faux & ſuppoſé dans des ſiecles très-poſtérieurs. Mais il eſt réellement abſurde de vouloir que ceux, qui ont ſuppoſé ce paragraphe, n'ayent pu ſuppoſer auſſi le chapitre, & cela paroît être arrivé après notre Ere vulgaire, lorſqu'on reſtitua, comme l'on put, les fragments du *Chou-King*.

de la connoiſſance des temps, & pour prédire les éclipſes aux François.

Il faut obſerver ici que l'année des Chinois a toujours été lunaire, & qu'elle n'a jamais commencé vers le lever de la Canicule ; de ſorte que ce peuple differe autant des Egyptiens par rapport au Calendrier que par rapport aux inſtitutions religieuſes. S'ils ont été l'un & l'autre adonnés à l'Aſtrologie judiciaire, cette erreur leur eſt commune avec preſque toutes les nations de l'Aſie & de l'Afrique, où l'ancien culte des aſtres & des planetes a dû néceſſairement engendrer cette ſuperſtition, que les Arabes n'avoient garde de réprimer à la Chine lorſqu'ils étoient maîtres du Tribunal des Mathématiques, ſans quoi ils ſeroient morts de faim ; & le P. Hallerſtein doit lui même inférer toutes ſortes de prédictions dans le *Tang-ſio* ou l'Almanach qu'il rédige depuis qu'on l'a élu Chef des Aſtronomes, qu'on ſait être, pour la plupart, des Européens ; & s'il n'y avoit point d'Européens à la Chine, aucun *Han-lin*, ni aucun College de Pékin n'oſeroit encore ſe comparer aujourd'hui à la *Gia-mea-el-ashar* ou à l'Académie du Caire ; quoique du côté des Arts & des Sciences l'Egypte moderne n'ait pas même conſervé l'ombre de ſa ſplendeur paſſée.

Le déſordre, qui s'étoit gliſſé dans le Calendrier Chinois lors de la conquête des Tartares Mongols, prouve aſſez que longtemps avant cette époque les grands ſacrifices ne pouvoient ſe faire exactement aux Equinoxes & aux Solſtices, comme cela auroit dû être ſuivant les inſtitu-

tions nationales. Car ni les Solſtices ni les Equinoxes n'étoient bien indiqués dans ce Calendrier, qu'on avoit tellement décrié dans toute l'Aſie, que les peuples, qui habitent entre le Bengale & la Province d'*Yun-nen* ne vouloient point le recevoir, & l'appelloient un amas de faux calculs. Quand les Aſtronomes Arabes l'eurent corrigé par ordre de *Kou-blai-Kan*, l'orgueil des Chinois devint inſupportable, & ils ordonnerent à ces Indiens de recevoir leur Calendrier, ou de s'attendre à une déclaration de guerre. Comme on ne fit aucun cas de ces menaces, une armée Chinoiſe, forte de vingt mille hommes, marcha contre les prétendus Rebelles; mais elle fut tellement taillée en pieces, qu'il n'en échappa preſque perſonne; & depuis ce temps on n'a plus oſé parler aux Indiens du Calendrier dont les Chinois vouloient ſans doute faire un objet de commerce, quoiqu'ils ne vendent chaque exemplaire que huit Kandarins; mais ce peuple doit trafiquer de tout, & quand il ne trafique pas, il croit être hors de ſon élément, à peu près comme les Juifs.

Depuis la ſeconde correction de l'année Chinoiſe, entrepriſe ſous les Empereurs Tartares de la dynaſtie actuelle, les ſacrifices ſolemnels ſe font ponctuellement aux Equinoxes & aux Solſtices avec un grand appareil, & le nombre des Muſiciens, qu'on y employe, peut bien monter à cinq ou ſix-cents. Cependant le bruit du Tambour domine dans ces Concerts, qui ne ſauroient donner aucune idée de l'ancienne Muſique, que les Chinois diſent être entierement perdue: car à les

en croire, tout a dégénéré chez eux, & ils étoient bien plus habiles dans l'état de la barbarie ſous le Kan *Fo-hi*, qu'ils ne l'ont jamais été depuis dans la vie civile. Mais ces opinions ridicules, qu'un vain orgueil leur ſuggere, ne méritent pas qu'on les réfute. Leurs anciens inſtruments de Muſique, dont on voit la forme dans le livre canonique du *Chou-King*, étoient ſans comparaiſon plus imparfaits & plus mauvais que ceux dont on ſe ſert aujourd'hui; ce qu'une ſimple inſpection des figures peut rendre ſenſible à tout le monde.

Lorſque le bruit commence parmi les Muſiciens, des bouchers maſſacrent les victimes, qu'on offre avec beaucoup d'encens au Génie du Ciel. Et on ſacrifie d'une maniere également ſolemnelle au Génie de la Terre, qui a un Temple ſéparé d'une ſtructure différente.

Tous ces Génies ſont, ſuivant les Lettrés, de pures émanations du *Tai-ki* ou du grand Comble; de ſorte qu'on ne découvre en ceci qu'un Déiſme groſſier; & il n'eſt pas poſſible que des hommes plongés ſi avant dans l'ignorance de la Nature puiſſent parvenir à des idées plus dégagées & plus ſublimes ſans le ſecours de la Phyſique & des Sciences réelles, qui les déſabuſeroient bientôt de cette abſurde doctrine des Eſprits ou des Manitous, dont ils rempliſſent le Monde, & qui ont auſſi leur part aux ſacrifices ſolemnels : car on voit aux quatre côtés de l'autel de groſſes pierres qui repréſentent les Génies des Montagnes, de l'Eau, du Bois, du Métal, de l'Air & du Feu. C'eſt ſurtout en l'honneur du Génie du

Feu, dit Monſr. Osbek que les Chinois célebrent la Fête des Lanternes pour que leurs villes d'ailleurs ſi combuſtibles, ſoient préſervées de l'incendie. (*)

Il eſt bien étrange qu'on ait voulu trouver dans cette illumination un ſenſible rapport avec la Fête des Lampes, qui ſe célebroit à Athenes & à Saïs dans le *Delta* en l'honneur de Minerve, dont jamais les Chinois n'ont ouï parler. Et c'eſt là un fait ſi certain, qu'aucun véritable Savant n'entreprendra de le conteſter.

Il y a donc de l'abſurdité à dire que les habitants d'une contrée de l'Aſie ſe ſoient aviſés d'honorer une Divinité qu'ils n'ont jamais connue, & qu'ils ne connoiſſent pas encore. Si l'on faiſoit voir aux plus habiles Lettrés de Pékin une Figure de Minerve avec les Symboles de la Lampe & du Sphinx que les Grecs mettoient ſur ſon caſque, ou bien avec le Scarabée en tête comme les Egyptiens la repréſentoient ſouvent, ces Lettrés de Pékin comprendroient auſſi peu le ſens de cette ſtatue allégorique, qu'ils comprennent les Hiéroglyphes de quelque Obéliſque que ce ſoit.

Il a pu arriver que les Chinois ont célebré en Février la Fête des Lanternes préciſément au même jour où les Catholiques de l'Europe célebrent la Fête des luminaires. Or il faudroit avoir perdu le ſens commun, ſi par là on vouloit prouver que les Chinois ont reçu leurs uſages de l'Europe, ou que les Européens ont reçu les leurs

(*) *Reiſe nach Oſtindien und China, S.* 325.

de la Chine. Les conformités les plus frappantes ſont quelquefois les plus trompeuſes ; & ſi l'on en exigeoit un exemple, qui eſt peut être unique, on pourroit citer l'erreur où Bochard eſt tombé au ſujet de la courſe des Renards, qui ſe faiſoit tous les ans à Rome dans le Cirque. Comme l'on attachoit du feu à la queue de ces Animaux, Bochard s'eſt imaginé que les Romains vouloient par là perpétuer le ſouvenir d'un événement auſſi mémorable que l'étoit celui de quelques moiſſons brulées contre le Droit des Gens ſur les confins de la Paleſtine. Mais la vérité eſt que les Romains ſe ſoucioient très-peu de tout ce qui s'étoit paſſé ſur les confins de la Paleſtine ; & la courſe des Renards étoit un divertiſſement ſur lequel Ovide a exercé ſon imagination.

On ſait que rien n'eſt plus fabuleux que l'origine de la fête des Lanternes, telle que le Pere le Comte la rapporte dans ſes Mémoires ſur la Chine. (*) Il veut que l'Empereur *Kie* s'étant plaint que la vie de l'homme eſt trop courte, on lui conſeilla d'illuminer tellement ſon Palais, qu'il ne fût plus poſſible d'y diſtinguer la nuit d'avec le jour. Ce conte inſipide doit être extrait, comme je l'ai dit, d'un autre conte qu'on trouve dans Hérodote touchant un Roi d'Egypte, qui ayant été averti par l'Oracle de *Buto* dans le Delta, qu'il ne lui reſtoit plus que ſix ans à vivre, fit également illuminer toutes les *nuits les* apartements de ſa Cour, afin de jouïr plus long-

(*) *Tom. I. Lettre. VI.*

temps du ſpectacle de la lumiere : comme ſi un homme qui n'a plus que ſix ans à vivre, étoit pour cela diſpenſé de dormir ; mais Hérodote n'examinoit pas les choſes de ſi près, & marquoit ſur ſes tablettes toutes les abſurdités, que les Interpretes de l'Egypte lui dictoient.

Le Pere Parrenin a eu ſoin d'écrire de Pekin à M. de Mairan, que cette origine de la Fête des Lanternes étoit une fable groſſiere, débitée en Europe par le P. le Comte, qui avoit, comme on voit, beaucoup profité par la lecture d'Hérodote, & ſi la choſe en valoit la peine, on pourroit démontrer ici, que les Jéſuites ont inſéré dans l'Hiſtoire de la Chine des faits extraits de la Bible.

Lorſqu'on conſulte les Auteurs Chinois ſur les prétendues avantures du Roi ou de l'Empereur *Kie*, on ne trouve auſſi que des prodiges puérils & révoltants : ils aſſurent que ſous ſon regne il tomba une étoile, que le ſyſtême ou le cours des Planetes fut manifeſtement dérangé, que des montagnes s'écroulerent, qu'il parut trois Soleils du côté de l'Orient, & que malgré cela perſonne ne voyoit clair à la Cour du Prince, qui avoit rendu tous ſes appartements inacceſſibles aux traits de la lumiere. Il ſeroit ſuperflu d'ajouter après cela, que les Chinois, qui écrivent ainſi l'Hiſtoire, ne méritent pas qu'on les liſe ; & tout ce qu'ils ſavent de vrai & de réel ſur l'Empereur *Kie*, ſe borne preſqu'à rien : mais chez eux les prodiges tiennent ſouvent lieu de faits hiſtoriques ; & ils louent ſans ceſſe Confucius de ce qu'il a fait mention de la chûte des étoiles, de

l'éboulement des montagnes, du chant de l'oiſeau ſans pareil, de l'apparition de la Licorne, & de la métamorphoſe des inſectes, qu'ils ont long-temps regardée comme un miracle.

Il n'y a donc, comme on l'a vu, aucun rapport entre la Fête célebrée en l'honneur de Minerve, & la grande illumination de la Chine, où toutes les Divinités ſymboliques de l'Egypte ſont inconnues, & il ſeroit ſuperflu de conſiderer ici la différence qu'il y a entre les termes Chinois par leſquels on déſigne le Génie du Ciel qu'on appelle toujours *Tien* ou *Chang-ti*, & d'autres mots Egyptiens tels que *Phtha* & *Cnuph*, dans lequel Euſebe a lui-même reconnu le Fabricateur de l'Univers; tandis que les Chinois n'attachent pas de telles idées à leur Génie, comme les Jeſuites & d'après eux Mr. de Leibnitz en ſont tombés d'accord. (*)

On prétend que Confucius fut un jour prié d'expliquer ſon ſentiment ſur la Divinité; mais il s'en excuſa, retourna chez lui, & écrivit, à ce que dit le Pere Couplet, les paroles ſuivantes dans ſon Commentaire ſur l'*Y-King*.

Le grand Comble a engendré deux qualités: le parfait & l'imparfait. Ces deux qualités ont engendré quatre images: ces quatre images ont produit les huit figures de Fo-hi, c'eſt-à-dire toutes choſes.

Qui oſeroit aujourd'hui ſoutenir parmi nous

(*) Voici comme le Pere Martini entr'autres s'explique là-deſſus.

De ſummo ac primo rerum auctore mirum apud omnes Sinas ſilentium; quippe in tam copioſâ linguâ ne nomen quidem Deus habet. Hiſt. Sin. Lib. I.

qu'il y ait en cela quelque trace de ſens commun? Et il ſeroit inutile d'objecter que d'autres Philoſophes de l'Antiquité ont quelquefois écrit d'une maniere auſſi peu raiſonnable; puiſque ces Philoſophes-là ne prétendoient point faire des Traités de Sortilege ou de Rabdomancie, tel que celui où Confucius doit avoir inſeré les paroles qu'on vient de rapporter, & qui ſont relatives au jeu des baguettes magiques. Or dans le jeu des baguettes magiques il n'y a pas de ſens commun.

Si quelque choſe avoit pu précipiter de certains Lettrés dans le Fataliſme, ce ſeroit préciſément la doctrine inſenſée de Confucius ſur la puiſſance des ſorts; & il eſt ſûr qu'on en connoît quelques-uns parmi eux, qui ont déja hazardé de monſtrueuſes chimeres ſur la révolution des cinq Eléments Chinois, qui produiſent néceſſairement & tour à tour une nouvelle famille Impériale ou une nouvelle dynaſtie. Quand, par exemple, une famille Impériale eſt produite par la force de l'eau ou du Génie qui y préſide, alors elle ne peut donner, ſuivant eux, que vingt Empereurs, dont toutes les actions ſont néceſſaires & fatales: car ſi leurs actions étoient libres, diſent-ils, nous ne pourrions point les prédire au moyen de la Table des ſorts commentée par le grand Confucius.

Quoique M. de Visdelou attribue cette doctrine aux Lettrés en général, il faut ſuppoſer que ce ne ſont que les plus imbécilles d'entr'eux, qui ont débité de telles abſurdités, où vrai-ſemblablement ils ne comprennent rien eux-mêmes. Car il en eſt de la Chine comme du reſte du Monde

où les hommes embrouillent ſouvent leurs propres idées, de façon qu'ils ne ſauroient expliquer clairement ce qu'ils croyent & ce qu'ils ne croyent pas. Auſſi, quand nous avons parlé de la Religion de la Chine, n'avons-nous rendu compte que des Opinions générales, & non des Opinions particulieres; puiſqu'il ſeroit peut être fort difficile de trouver deux ou trois cents Lettrés qui penſent préciſément de la même maniere; & encore trois cents autres qui penſent conſtamment de même ſans varier du matin au ſoir; & encore trois-cents autres qui comprennent diſtinctement ce qu'ils penſent. Ceux qui font l'ame humaine double, ce qui revient à l'*homo duplex* de quelques Métaphyſiciens de l'Europe, peuvent être comptés dans la claſſe de ceux qui ne ſe comprennent pas eux-mêmes. Le Pere Longobardi dit, dans ſon fameux Traité, que des Lettrés de la Chine lui avoient déclaré ſans détour, ſans déguiſement, qu'ils étoient de vrais Athées. (*) Mais ces Lettrés avoient peut-être bu comme Hobbes, dont l'Athéiſme ſe diſſipoit ſouvent avec l'ivreſſe.

La paſſion, qu'ont les Chinois pour le ſortilege, prouve qu'ils ſont ſuperſtitieux; mais cela ne prouve point qu'ils ſoient fataliſtes. Outre la divination par les baguettes, ils en ont une autre, qui ſe pratique au moyen d'une plante nommée *Chi*, dont on partage les feuilles afin d'en tirer les fibres ou les nervures, qu'on place enſuite au

(*) *Traité ſur quelques points de la Religion des Chinois. Section XVI.*

hazard pour voir en quoi leur poſition s'accorde avec les traits de l'*Y-King*. Cette eſpece de divination ne me paroît preſque différer en rien de celle dont uſoient encore quelques Devins de la Scythie lorſqu'ils entortilloient entre leurs doigts des feuilles de Saule, & non de Tilleul, comme le dit Valla dans ſa verſion Latine d'Hérodote, qui a eu ſur les Scythes Aſiatiques des Mémoires particuliers, dont la vérité ſe confirme de plus en plus ; & il étoit mieux inſtruit touchant ces peuples éloignés qu'on ne ſeroit porté à le croire, ſi l'on n'obſervoit le même phénomene dans la Géographie de Ptolémée, dont l'exactitude à indiquer quelques poſitions de la Sérique ou de l'Igour eſt étonnante, quoique ce fût le terme du Monde connu des Grecs & des Romains, auſquels la Chine & les Chinois étoient ce que ſont à notre égard les habitants des Terres Auſtrales, c'eſt à dire qu'ils en ignoroient juſqu'au nom. Il ſuffit de réfléchir à la route ſinguliere que les Marchands avoient trouvée pour faire paſſer les denrées des Indes dans la Colchide, pour concevoir comment Hérodote qui avoit voyagé dans la Colchide, a pu être inſtruit avec quelque préciſion.

C'eſt un ſentiment aſſez généralement reçu que des Sectaires, qu'on croit avoir été des Neſtoriens, allerent au ſeptieme ſiecle prêcher le Chriſtianiſme à la Chine, où ils furent d'abord protegés, enſuite perſécutés & enfin maſſacrés : car ils avoient contre eux les Diſciples de Laokium, les Bonzes & l'Impératrice ; de ſorte que cette prédication ne ſervit qu'à faire répandre du ſang, & il ne reſtoit plus aucun Chrétien à la Chine lors

de la conquête des Tartares Mongols, qui favoriſerent indiſtinctement tous les étrangers dont l'induſtrie pouvoit leur être utile, ſans ſe ſoucier de la Religion qu'ils profeſſoient. *Koublai-Kan* fixa même des familles Chrétiennes à Pekin que le Patriarche de Bagdad d'un côté, & le Pape de l'autre érigerent en Archevêché. Mais *Koublai-Kan* eut ſoin auſſi d'ériger un Tribunal nommé *Tçoum-fouſſe*, dont les deux Métropolitains devoient dépendre. Lorſque les Chinois expulſerent les Tartares Mongols, les Chrétiens eſſuyerent encore une perſécution violente, qui les anéantit totalement : les plus ſenſés ſe ſauverent en Tartarie, quelques uns embraſſerent la Religion des Bonzes, & les autres furent maſſacrés. En 1592 on ne trouvoit dans toute la Chine aucune trace de Chriſtianiſme, & quelques Miſſionnaires recommencerent alors à le prêcher : mais ſi on en excepte un fort petit nombre de Néophytes qui occupoient de grands emplois, ou qui poſſédoient de grandes richeſſes, tous les autres convertis n'ont jamais été que des perſonnes de la lie du peuple, dont les femmes mêmes ſortoient & alloient à l'égliſe ; ce qui choqua tellement les honnêtes gens, qu'on regarda les Miſſionnaires comme des corrupteurs. Pour calmer à cet égard tous les ſoupçons des Chinois, quelques Jéſuites s'aviſerent de bâtir des égliſes ſéparées où les femmes ſeules pouvoient entrer. (*) Mais ce prétendu remede aigrit prodigieuſement le mal, & le Gouverneur de *Ham-theou* fut ſi irrité en appre-

(*) *Gobien Hiſtoire de la Chine pag.* 24.

nant que des perſonnes du ſexe ſe renfermoient dans une égliſe avec deux ou trois hommes, qu'il fit raſer ce temple juſqu'aux fondements, ſans attendre les ordres de la Cour : car on ſait qu'à la Chine les Gouverneurs agiſſent d'une maniere preſque deſpotique dans leurs départements reſpectifs, & cela eſt ſi vrai, que les Chrétiens étoient quelquefois violemment perſécutés dans quelques Provinces, & fortement protegés dans d'autres. Mais, malgré cette protection, on trouvoit un obſtacle inſurmontable aux progrès de leur doctrine dans la poligamie ; car les Miſſionnaires exigeoient la répudiation, & ne vouloient laiſſer aux Néophytes qu'une épouſe : mais ils n'ont jamais inſiſté ſur l'affranchiſſement des eſclaves ; quoique la ſervitude perſonnelle ſoit plus contraire encore au Droit de la Nature que la pluralité des femmes, qui n'eſt même qu'une conſéquence preſque néceſſaire de l'eſclavage dans les pays chauds. Là deſſus on diſoit que les premiers Chrétiens n'avoient jamais exigé de tels ſacrifices, & que différentes Communautés religieuſes de l'Europe ont poſſedé des eſclaves pendant pluſieurs ſiecles de ſuite. Mais c'étoit là un horrible abus, dont il ne faut jamais ſe prévaloir : car ce qui choque le Droit Naturel, choque à plus forte raiſon la Morale. Un Chinois ne pouvoit répudier les femmes qu'il avoit épouſées ſuivant les loix, & dont il avoit des enfants, ſans leur faire une injuſtice ; mais il pouvoit à chaque inſtant affranchir ſes eſclaves. Ainſi la conduite des Miſſionnaires n'étoit qu'une perpétuelle contradiction. D'un autre côté le Gouvernement de

la Chine ne ſut jamais quelles Religions il devoit permettre, ni quelles Religions il devoit exclure. On a reçu dans ce pays des Juifs, des Mahométans, des Lamas, des Parſis, des Manis, des Marrha, des Si lipan, des Yeli-Kaoven, (*) des Arméniens, des Bramines, des Neſtoriens, des Chrétiens Grecs, qui avoient une égliſe à Pekin, & enfin des Catholiques; mais ceux ci ont eu eux ſeuls plus de perſécutions à eſſuyer que tous les autres enſemble, & on a fini par les exterminer. Le ſeul Empereur *Kan-hi* donna trois édits contradictoires : il défendit d'abord de prêcher : enſuite il le permit & le défendit encore, ſans jamais avoir ſu en quoi la Religion Catholique conſiſtoit; & c'eſt un fait, que les Miſſionnaires n'ont point oſé lui montrer la Bible ni les Evangiles. On aſſure même, & je ſuis très porté à le croire, qu'en 1692 ce Prince ne ſavoit point que les Européens ont conquis l'Amérique, les côtes de l'Afrique, les iſles Moluques & tant d'endroits de la Terre d'Aſie. Qu'on s'imagine des hommes tels que les Tartares Mandhuis, qui viennent tout-à coup s'emparer de la Chine ſans avoir aucune notion de l'Hiſtoire, ni de la Géographie, & alors on ne ſera pas étonné de ce que l'Empereur *Kan-hi* ait pu ignorer quelle avoit été la conduite des Chrétiens en Amérique. Et c'eſt parce qu'il ignoroit tout cela que le Mémoire offert à la Cour de Pekin, en 1717, fit ſur l'eſprit des Tartares une impreſſion ineffaçable. On y repréſentoit les Chré-

(*) On ne connoît pas bien la Religion des Marrha & des Si-lipan; mais c'eſt peut-être à tort qu'on les prend pour des Chrétiens.

tiens comme une troupe de conjurés qui alloient envahir l'Empire ainſi qu'ils avoient envahi le Nouveau Monde. Ce projet n'étoit point réel ; mais il parut très-poſſible aux Tartares, qui n'avoient point eux-mêmes quatre vingt mille hommes de troupes effectives, lorſqu'ils entrerent dans Pékin : ils furent à la vérité favoriſés par les Eunuques du Palais ; mais la priſe de Pékin n'étoit rien ; puiſqu'il leur reſtoit à conquérir toutes les Provinces Méridionales, & ils en firent la conquête très-rapidement. Il n'y a point dans l'intérieur de la Chine une ſeule ville qui pourroit réſiſter pendant trois jours ſi on l'aſſiégeoit dans les formes, & l'Amiral Anſon a prétendu qu'un vaiſſeau de ſoixante canons pourroit couler à fond toute une flotte Chinoiſe. Par-là on voit que celui qui avoit allarmé la Cour de Pékin au ſujet des Néophytes & des Miſſionnaires, connoiſſoit bien la foibleſſe de ſon propre pays, qui n'a échappé à la fureur de nos brigands d'Europe, que par ſon extrême éloignement ; & cet obſtacle même diſparoîtroit, ſi l'on pouvoit découvrir un paſſage par le Nord-Oueſt. Les princes qui ont ſuccedé à *Kan-hi*, loin de tolérer le Chriſtianiſme, n'ont ceſſé juſqu'en 1766 de gêner de plus en plus les Européens & de prendre de plus en plus des précautions à leur égard ; mais ils auroient rendu, ſans le vouloir, un très-grand ſervice à l'Europe, s'ils avoient entiérement fermé leur port de Canton aux vaiſſeaux de cinq Nations qui y trafiquent.

Je finis ici cette ſection, dans laquelle on a vu que jamais deux peuples n'eurent moins de reſſem-

blance entr'eux par rapport à tout ce qui concerne la Religion, que les Egyptiens & les Chinois, ſi l'on en excepte l'immolation des victimes : mais l'immolation des victimes eſt un uſage, que les Voyageurs modernes ont trouvé répandu dans toutes les contrées où ils ont pénétré, hormis aux Indes & au Thibet où le cas particulier de la tranſmigration des ames a dérogé à la regle générale. Les Savants n'ont jamais bien ſu comment tant de nations de l'ancien & du nouveau Continent ont pu ſe rencontrer dans une bizarrerie auſſi oppoſée aux notions du ſens commun que l'eſt celle d'égorger des animaux pour honorer les Dieux. Quelques uns croyent que l'immolation a commencé par les priſonniers faits à la guerre ; mais il eſt manifeſte que les premiers peuples ont imaginé dans la Nature des Génies qui venoient goûter le ſang, la chair, les entrailles ou la fumée des victimes qu'on brûloit : & comme tous les premiers peuples ont été chaſſeurs & enſuite bergers, il eſt naturel qu'ils ayent plutôt nourri les Dieux avec de la chair qu'avec des fruits ſauvages, que les Manitous pouvoient aller chercher eux-mêmes ſur les arbres. Ceux, qui quitterent la vie nomadique ou paſtorale pour ſe faire laboureurs, commencerent bientôt par offrir les prémices de leurs champs, & par nourrir auſſi les Dieux avec des grains. Alors l'immolation des victimes auroit dû ceſſer : mais elle ne ceſſa point, & j'en ai dit la raiſon, qui conſiſte uniquement dans l'opiniâtreté avec laquelle les premieres nations civiliſées retinrent les pratiques religieuſes de la vie ſauvage. Voilà pourquoi on a trouvé à la Chine tant

d'uſages imaginés par les Scythes, & en Egypte tant d'uſages imaginés par les Ethiopiens.

SECTION IX.

Du Gouvernement de l'Egypte.

Omnia poſt obitum fingit majora vetuſtas.

LEs Anciens, qui parloient avec tant d'éloges des loix & de la police de l'Egypte, étoient dans une continuelle illuſion, dont l'origine eſt très-aiſée à découvrir; puiſque nous voyons clairement que les Auteurs Grecs ont confondu les loix, qu'on obſervoit en Egypte, avec celles qu'on n'y obſervoit pas, & qui n'exiſtoient que dans les livres. On avoit anciennement inſéré dans le ſecond volume de la collection Hermétique une infinité de maximes très ſages, ſuivant leſquelles un Pharaon devoit ſe conduire pour régner avec douceur, & mériter les applaudiſſements du peuple. Mais il s'en faut de beaucoup que tous les Pharaons ayent voulu s'acquitter des devoirs qu'on leur avoit preſcrits dès la naiſſance de la Monarchie : car il a paru parmi eux des Princes fainéants, voluptueux, imbécilles, & enfin des Tyrans déteſtables, qui n'obſervoient que de vaines cérémonies & fouloient réellement l'équité aux pieds. C'eſt ainſi que tous ces mauvais Rois de la Judée faiſoient avec beaucoup d'exactitude les ablutions légales, & ne mangeoient jamais à leur table des

viandes prohibées par le régime Moſaïque ; mais le peuple n'en étoit pas moins écraſé par les exactions & le brigandage des impôts.

C'eſt auſſi une erreur de croire que le Droit Romain ait été originairement puiſé dans la Juriſprudence de l'Egypte, comme Ammien Marcellin l'inſinue : car il eſt fort aiſé de s'appercevoir, que les Décemvirs rejetterent à Rome la ſeule loi Egyptienne, qui auroit pu convenir à une République : je parle de la conſtitution relative aux débiteurs, ſur la perſonne deſquels un créancier ne pouvoit exercer la moindre violence : cette loi étoit ſage & modérée ; mais celle des Décemvirs étoit barbare & atroce. Enfin, on ne trouvoit dans les Douze Tables, qui ſont le fondement du Droit Romain, aucune trace de la Juriſprudence de l'Egypte, que Solon lui-même ne connoiſſoit que vaguement ; puiſqu'il réforma la ville d'Athenes, & abroga quelques reglements de Dracon avant que de partir pour Saïs, où il paroît avoir commercé.

Quelques loix Egyptiennes n'ont pas beſoin d'être analyſées : car leur ſimplicité eſt telle, que toutes les interprétations deviennent inutiles ; mais il n'en eſt pas ainſi de la loi qui concernoit les voleurs, & qu'on ſait être ſi compliquée qu'aucun Philoſophe n'a pu en concevoir le ſens, ni en découvrir le but : parce que l'Hiſtorien Diodore & l'ancien Juriſconſulte Ariſton ſe contrediſent dans l'expoſition qu'ils en ont faite.

Suivant Diodore, les voleurs de l'Egypte devoient ſe faire inſcrire, & quand on reclamoit la choſe volée, ils la reſtituoient à la quatrieme

partie

partie près, que le Légiſlateur leur adjugeoit, ſoit pour les recompenſer de leur adreſſe, ſoit pour punir la négligence de ceux qui s'étoient laiſſés voler. Diodore, en parlant de la ſorte, auroit dû s'appercevoir que cette prétendue loi laiſſoit ſubſiſter beaucoup de cas particuliers, qui doivent être néceſſairement décidés par une autre, dont il ne fait pas la moindre mention.

Je me ſouviens d'avoir lu, dit Aulu-Gelle, *dans un Ouvrage du Juriſconſulte Ariſton, que chez les Egyptiens, qui ont témoigné tant de ſagacité en étudiant la Nature; & tant de pénétration en inventant les Arts, tous les vols étoient licites & impunis.* (*)

Il ſuffit de réflechir à des inſtitutions ſi bizarres, pour ſe convaincre qu'elles n'ont pu ſubſiſter dans une même ſociété; mais bien entre des peuples différents; & les Auteurs, qui en ont parlé étoient aſſûrément mal inſtruits; puiſqu'ils ne ſont d'accord ni entre eux, ni avec eux-mêmes.

Ce qu'on a pris pour une loi Egyptienne n'eſt qu'un concordat ou un traité fait avec les Arabes, auſquels on ne pouvoit défendre le vol & le brigandage, qu'ils font par beſoin, & qu'ils font encore par le défaut de leur Droit public; de ſorte qu'on rachetoit d'entre leurs mains les effets qui ne leur étoient quelquefois d'aucune utilité, comme cela ſe pra-

(*) *Id etiam memini legere me in libro Ariſtonis Jureconſulti haud quaquam indocti viri, apud veteres Ægyptios, quod genus hominum conſtat & in Artibus reperiendis ſolertes extitiſſe, & in cognitione rerum indagandâ ſagaces, furta omnia fuiſſe licita & impunita.* NOCT. ATT. Lib. XI Cap. 18.

tique encore de nos jours. Les Bédouins revendent fort ſouvent pour la centieme partie de la valeur, des perles & des pierreries dont ils s'emparent en dépouillant une Caravane ; & ils ſeroient heureux de pouvoir toujours avoir la quatrieme partie en argent des denrées qu'ils volent en nature, ſous de vains prétextes, qu'un Voyageur moderne a eu grand tort de vouloir juſtifier, en ſoutenant que les déſerts de l'Arabie pétrée appartiennent de droit aux Bédouins; comme ſi nous ne ſavions pas qu'ils commettent de tels forfaits très-loin de leurs déſerts, & ſur des territoires dont ils n'ont jamais été réellement en poſſeſſion, & où ils ne peuvent, par conſéquent, exiger aucun tribut des paſſants.

Sous les Rois paſteurs les Arabes ſe répandirent par troupes dans toute l'Egypte, & il étoit abſolument néceſſaire de convenir avec eux de quelque maniere que ce fût, par rapport aux captures qu'ils faiſoient de temps en temps. Et je croi qu'on rachetoit également les larcins d'entre les mains des Juifs : car il ſeroit bien ſurprenant que des hommes tels que les Juifs, n'euſſent volé qu'une ſeule fois en Egypte ; & ſur-tout lorſqu'ils y furent publiquement protégés ſous le regne des Uſurpateurs, qui favoriſoient les bergers, & qui opprimoient les laboureurs, afin de choquer toutes les inſtitutions du peuple conquis.

On conçoit maintenant à peu près ce que Diodore de Sicile a voulu dire : on n'inſcrivoit pas le nom des voleurs dans un regiſtre : mais on s'adreſſoit à l'*Emir* ou au *Scheic* des Arabes, qui connoiſſoit lui-même ſes ſujets, & il leur faiſoit rendre ce

qu'ils avoient pris, au moyen de la compenſation qui étoit ſtipulée. (*)

Nous ne ſavons pas ſi ſous la domination des Perſans, lorſqu'il ſe forma une République entiere de voleurs dans un endroit du *Delta*, on obſerva à leur égard la même conduite qu'on avoit tenue avec les Bédouins; mais cela eſt très-probable, & il faudroit bien ſe réſoudre à un tel ſacrifice par-tout où des brigands ſeroient parvenus à ſe fortifier au point qu'on ne pût ni les expulſer, ni les détruire. Or les marais, qu'ils avoient occupés près de la bouche Héracléotique, étoient impraticables, & jamais les Perſans & les Grecs ne furent en état de les en chaſſer : car les barques, qui leur ſervoient de maiſons, alloient à la moindre allarme ſe cacher très-loin dans les joncs.

L'extrême rigueur des loix à l'égard de ceux, qui ſubſiſtoient en Egypte par des moyens mal-honnêtes, prouve qu'on y étoit fort éloigné de tolérer le vol ou la mendicité parmi les Indigenes, qui n'étoient ni des Arabes, ni des Juifs; & le ſens commun a ſuffi pour apprendre aux hommes que, dans une ſociété bien policée, il ne faut jamais permettre que des ſujets robuſtes embraſſent la vie des mendiants, que Platon craignoit tellement dans une République, qu'il employe juſqu'au miniſtere de trois Magiſtrats différents pour les éloigner d'abord

---

(*) Si l'eſprit de la loi Egyptienne eût été tel que Diodore ſe l'eſt imaginée on auroit dû faire encore, comme je l'ai dit, des reglements particuliers par rapport à ceux qui voloient ſans s'être fait inſcrire, & par rapport à ceux qui quoiqu'inſcrits, ne reſtituoient point exactement ce qu'ils avoient pris.

des marchés, enſuite des villes, & enfin du territoire de l'Etat. (*) Si ce Philoſophe pouvoit reſſuſciter & voir tous ces Ordres monaſtiques, qui ne vivent que d'aumônes, il croiroit qu'il eſt ſurvenu un affoiblissement dans l'eſprit humain.

Les Auteurs Grecs ont prétendu qu'il y a eu en Egypte cinq ou ſix Légiſlateurs différents, parmi leſquels ils comptent même *Amaſis*, dont le regne précéda de quelques années la chûte de la Monarchie; mais il paroît que toutes les loix générales étoient beaucoup plus anciennes que les Grecs ne l'ont cru; & ce qu'ils en diſent ne peut provenir que de la rigueur plus ou moins grande avec laquelle on les a obſervées ſous de certains Princes, dont le nom n'eſt pas exactement connu. Le Pharaon *Bocchoris*, dont Diodore a fait un Légiſlateur très-célebre, ne ſe trouve pas dans Hérodote, qui n'avoit pas même oui parler de ce Prince. Par-là il eſt arrivé que nous ne ſavons point dans quel ordre chronologique les loix de l'Egypte doivent être rangées, & cependant cela eſt d'une grande importance pour voir le véritable développement de la légiſlation; quoique Nicolaï n'y paroiſſe avoir eu aucun égard, non plus que Caſal. (**)

On veut, par exemple, que *Sabaccon* ait aboli, dans tous les cas, la peine de mort, ſous prétexte qu'il ſuffiſoit d'appliquer les coupables aux travaux

---

(*) *De Legibus Dial. XI.*

(**) On a de Nicolaï un Traité intitulé de *Ægyptiorum ſynedris & Legibus inſignioribus*; mais il y régne beaucoup de confuſion. Et cet homme n'a bien approfondi l'eſprit d'aucune loi : auſſi ſon ouvrage eſt-il encore moins connu que celui de Caſal, qui rapporte au moins quelques monuments ſinguliers.

publics, ce qui rendoit leur ſupplice moins dur, mais plus long ; moins frappant, mais plus utile. Cependant long-temps après, c'eſt-à-dire ſous le regne d'*Amaſis*, on employa la peine de mort contre ceux, qui ne ſubſiſtant ni de leurs revenus ni de leur travail, vivoient de cette eſpece d'induſtrie qui eſt commune aux mendiants & aux fripons. Si tout cela étoit vrai, il faudroit convenir qu'il y a eu une variation étrange dans la Juriſprudence de l'Egypte, & qu'elle n'a jamais été fixée par des décrets immuables. Mais on ſe trompe, lorſqu'on prête à *Sabaccon* un caractere doux & généreux : c'étoit de l'aveu de tous les Hiſtoriens un uſurpateur ; & s'il n'eſt pas abſolument vrai qu'il ait fait brûler vif le Pharaon *Bocchoris*, au moins tua-t-il *Necco* le pere de *Pſammétique* ; & il eût fait mourir *Pſammétique* lui-même, s'il ne s'étoit ſauvé en Syrie. Tant de forfaits & de violences prouvent aſſez que ce *Sabaccon* n'étoit point l'homme le plus modéré de ſon ſiécle ; auſſi ne penſa-t-il jamais, comme Strabon l'inſinue, à condamner les coupables aux travaux publics : il leur faiſoit couper le nez, & les chaſſoit de l'Egypte, de ſorte que c'eſt ſous ſon regne que doit avoir été formé l'établiſſement de Rhinocolure ou des hommes au nez tronqué ; quoique j'aye toujours pris ce fait pour une fable : & le terme de Rhinocolure paroît avoir été appliqué à un enfoncement de la Côte, qu'on peut voir ſur la Carte, & où quelque promontoire s'étoit vraiſemblablement éboulé ; car les Orientaux comme les Arabes appellent en Géographie *Ras* ou Nez ce que nous appellons d'après les Italiens un Cap.

Au reſte, ceux qui ont loué cette Princeſſe, qui ne fit ſous ſon regne mourir aucun coupable, & qui en mutila un nombre prodigieux, loueront peut-être auſſi *Sabaccon*. Mais c'étoit, comme nous l'avons dit, un Uſurpateur d'un génie féroce, qui ne fit qu'une ſeule bonne action, en abdiquant la couronne, & en retournant en Ethiopie d'où il étoit venu. Cependant ce n'eſt pas lui, qui inventa les mutilations : car les loix du pays les avoient preſcrites depuis long-temps pour différentes eſpeces de délits. Et on croit avoir reconnu en cela une ſinguliere conformité entre les Egyptiens & les Chinois; mais l'amputation des jambes juſqu'à l'inflexion du genou, ſupplice jadis très-uſité à la Chine, n'a pas même été connue en Egypte, où l'on coupoit d'autres membres, comme la langue, les mains, le nez, & ſuivant quelques Auteurs, les parties mêmes de la génération. Là-deſſus on ne répétera pas tout ce qui a été dit pour démontrer juſqu'à l'évidence, que telle n'a jamais été l'origine des Eunuques du Palais : car cette eſpece d'eſclavage a commencé par les enfants avant qu'ils fuſſent en état de mériter de ſi grands châtiments.

Pluſieurs peuples de l'Europe, de l'Afrique & de l'Aſie, ont fait uſage de mutilations plus ou moins difficiles à cacher, plus ou moins difficiles à guérir, pour punir de certains crimes, qui, ſuivant leur maniere de penſer, n'étoient pas des crimes capitaux. Ainſi on ne ſauroit à cet égard découvrir aucun rapport entre les Egyptiens & les Chinois, qui dès l'origine de leur Empire ont permis aux coupables de ſe racheter dans de certains cas à prix d'argent, & ce premier abus en a introduit un autre,

c'eſt à dire qu'à la Chine on trouve des hommes, aſſez avares ou aſſez pauvres pour porter la cangue & recevoir une baſtonnade à la place du criminel, qui les paye pour cela. Le juge veut faire une exécution, & il lui faut un patient : or il prend celui qui ſe préſente. On n'a jamais pu en Egypte ſe racheter à prix d'argent d'une peine inflictive, décernée par la loi, & bien moins ſubſtituer ſous la main de l'exécuteur des miſérables à d'autres, par une fraude ſi ſinguliere que les Chinois ſont peut-être les ſeuls hommes au monde, qui vendent & qui achetent des ſupplices. D'où il réſulte, comme l'obſerve M. Salmon, qu'on pervertit quelquefois chez eux les premieres notions de la juſtice en laiſſant ſubſiſter toutes les formalités. (*)

Quand on voit au temps du Bas-Empire les amendes pécuniaires, infligées dans tant de cas qu'on ne ſauroit les compter, alors on ſe perſuade ſans peine que cela déſigne un mauvais Gouvernement, comme les compoſitions à prix d'argent, ſi fréquentes dans les Codes des Barbares, déſignent une mauvaiſe Juriſprudence. Les Egyptiens n'ont fait uſage des amendes pécuniaires que dans une ſeule circonſtance; c'eſt à dire par rapport à ceux qui tuoient inconſidérement des animaux ſacrés, que la loi avoit pris ſous ſa protection : mais c'étoit dans tous les cas un crime capital de tuer des Ibis & des Vautours, qu'on ſait être auſſi privilégiés à Londres,

---

(*) *Etat préſent de la Chine. Tom. I. pag.* 159.
Le Pere le Comte dit qu'on trouve dans tous les Tribunaux des hommes qui ſe louent pour recevoir le châtiment à la place du coupable. Le Juge doit être avant tout corrompu.

& dont l'Egypte retiroit plus d'avantages que des autres oiſeaux & des autres quadrupedes enſemble. Si quelques nations, comme les Thraces & les anciens Grecs, n'euſſent infligé des peines ſemblables aux meurtriers des Cigognes & des Bœufs, la conduite des Egyptiens ſeroit ſans exemple. Et malgré l'autorité des exemples on ne peut entiérement l'excuſer. Lorſqu'il s'agit d'un abus très-leger en apparence, mais qui intéreſſe plus ou moins le bien public; alors le Légiſlateur a mille moyens pour punir le coupable, ſans recourir à des ſupplices ou à des peines arbitraires : ainſi la loi de Toſcane qui réſervoit des peines arbitraires pour ceux, qui tailloient leurs propres abeilles avec le ſouffre, ne valoit rien ; & l'expérience a prouvé qu'on n'a pu par-là arrêter les progrès d'une méthode pernicieuſe dans tous les pays.

Nous parlons ici de l'abus que le propriétaire peut faire de la choſe même qu'il poſſede, ou chaque particulier de la choſe publique : car nous ne prétendons pas parler de ces loix vraiment atroces, qui ſubſiſtent dans tant d'endroits de l'Europe par rapport à la chaſſe, & où la mort d'un chevreuil entraîne la mort d'un homme & l'infamie d'une famille : cette barbarie vient d'un peuple, qui vivoit jadis en grande partie de gibier ; & qui auroit dû réformer ſa juriſprudence, lorſqu'il commença à cultiver réguliérement la terre.

Quoique les Egyptiens euſſent des loix extrêmement ſéveres contre tous les crimes de faux, quoiqu'ils euſſent imaginé au fond du Purgatoire ou de leur *Amenthès*, autant de différents Génies vengeurs, qu'il y a de différentes eſpeces de délits ſur

la Terre, (*) ils ont été accuſés de commercer d'une maniere très-frauduleuſe : mais cette imputation ne leur a jamais été faite que par les Grecs mille fois plus décriés encore, & dont la mauvaiſe foi a donné lieu à un proverbe, qui ne finira plus parmi les hommes.

Il a été un temps, dit Strabon, où l'Egypte s'opiniâtroit à ne point ouvrir ſes ports aux navires de la Grece & de la Thrace : & c'eſt alors, ajoute-t-il, que les Grecs remplirent le monde de calomnies contre le Gouvernement des Pharaons, qui contents des productions de leur terre, ne vouloiént ni prendre, ni donner. Mais Platon, qui avoit vraiſemblablement commercé lui-même en Egypte, fait d'abord ſentir qu'il eſt néceſſaire qu'un peuple ſoit inſtruit dans l'Arithmétique, & enſuite, après quelques lieux communs, il inſinue adroitement que les Phéniciens & les Egyptiens avoient abuſé des connoiſſances qu'ils poſſédoient dans l'art de calculer & de meſurer. Indépendamment de cette ſubtilité de pratique, on croit avoir obſervé que pluſieurs peuples de l'Aſie méridionale & de l'Afrique ont un extrême penchant pour l'uſure, les contrats équivoques, les monopoles & cette eſpece de fourberie, qui caracteriſe en Europe les Juifs, qu'on ſait avoir donné une grande extenſion aux préceptes du Deutéronome, qui, dans bien des cas, eſt plus conforme à l'ancien Droit Nomadique qu'à la Juriſprudence de l'Egypte, à laquelle Moïſe ne s'aſ-

---

(*) Il ſe peut que c'eſt là l'origine de cette grande diverſité de tourments qu'on employoit dans l'Enfer des Grecs & dans celui des Romains.

ſujettit pas toujours ; parce qu'il dût reſpecter de certains uſages déja établis parmi les Hébreux avant qu'ils fuſſent réduits à la condition des Hélotes ; & ces uſages étoient à peu près les mêmes que ceux des Arabes, qui ont toujours été fameux à cauſe du vice de leurs loix, & à cauſe de la ſingularité de leurs crimes, dont quelques-uns, comme le *Scopeliſme*, pourroient faire déſerter toute une Province. (*)

On avoit bien imaginé en Egypte des reglements pour réprimer l'uſure & arrêter la pourſuite violente des uſuriers ; mais la grandeur du mal ſe voit par le remede même. Chez les peuples qui commercent beaucoup avec eux-mêmes & très-peu avec les étrangers, les marchands ne peuvent faire que de petits profits ſur les denrées ; & voila pourquoi ils cherchent à en faire de gros ſur l'argent ; ce qui introduit néceſſairement l'uſure, & cette uſure augmenteroit encore en cas que l'argent ne fût pas monnoyé : or on verra dans l'inſtant qu'il n'étoit point monnoyé chez les Egyptiens, qui dans l'Antiquité ne firent qu'un grand commerce intérieur : ils n'avoient pas un ſeul navire ſur la Mer, & le Nil étoit couvert d'une multitude innombrable de barques, dont quelques-unes n'étoient faites que de terre cuite : car comme le défaut du bois y a toujours été extrême, on y avoit eu recours à une induſtrie qui l'eſt auſſi. (**)

(*) Le crime du *Scopeliſme* conſiſte à mettre quelques pierres au milieu d'un champ, pour annoncer que le premier qui entreprendra de le labourer, ſera poignardé. Il eſt dit dans le Digeſte que ce crime eſt particulier aux Arabes, & il réſulte de leur mauvais Droit Civil ſur le meurtre & les vengeurs du ſang.

(**) Ces nacelles étoient la plus petite eſpece des *phaſe-*

Nous ne ſavons pas quelles furent les révolutions que ce commerce eſſuya de temps en temps : mais l'Agriculture paroît toujours avoir été très-floriſſante. Dans ce pays les terres n'exigent preſque d'autre dépenſe que celle de la ſemence, & quelques ſortes de grains comme le *Dourra* ou le Millet s'y multiplient extrêmement, & à peu près comme l'*Orinthis* en Ethiopie : le labour eſt partout fort aiſé, de même que l'arroſage, lorſqu'on employe de bonnes machines telles que les roues à chapelets, que Diodore paroît avoir confondues avec la vis d'Archimede, qui alla, dit-il, enſeigner cette découverte aux Egyptiens, qu'on ſait avoir arroſé leurs champs une infinité de ſiecles avant la naiſſance d'Archimede, dont la vis eſt une choſe inconnue aujourd'hui depuis le Caire juſqu'à la Cataracte du Nil. De tout ceci il réſulte que les cultivateurs de l'Egypte ont pu aſſez aiſément ſe remettre, lorſqu'ils avoient eſſuyé quelque perſécution ſous des Tyrans, qui commencerent par haïr les loix, & enſuite les hommes. Dans nos climats, au contraire, les laboureurs doivent faire bien plus de dépenſes : il leur faut plus d'inſtruments, plus de bras, plus de bétail; de ſorte que quand ils ſont à demi ruinés par les impôts, ils ne peuvent plus ſe remettre par les récoltes : car il eſt phyſiquement démontré, que les terres rapportent toujours moins à meſure que la pauvreté du cultivateur augmente : les labours réi-

---

les, nommés en Egyptien *barri* : elles alloient à la voile & à la rame.

Parvula fictilibus ſolitum dare vela phaſelis,
Et brevibus pictæ remis incumbere teſtæ.
JUVENAL.

térés coûtent beaucoup, de même que les engrais; mais ces articles ſi importants relativement à notre Agriculture ne ſe comptent preſque point en Egypte. Et voila pourquoi cette contrée a réſiſté plus longtemps que les autres contre le Gouvernement deſtructif des Turcs; & voila encore pourquoi il ſeroit poſſible de la rétablir dans le laps d'un ſiecle tandis que la Grece ne ſauroit être rétablie en trois-cents ans.

Quoique nous n'ayons que des notions très-confuſes ſur l'ancien partage des terres de l'Egypte, nous ſavons cependant avec quelque certitude que les portions militaires, dont quelques-unes étoient de 12 arures plus petites que l'arpent de France, paſſoient des peres aux fils, & non pas des peres aux filles. Delà il s'enſuit que les Grecs n'ont ſu ce qu'ils diſoient lorſqu'ils ont prétendu que, ſuivant la Juriſprudence des Egyptiens, on obligeoit, dans tous les cas, les filles à nourrir leurs parents âgés ou infirmes; tandis qu'on en diſpenſoit les garçons. Il ne s'agiſſoit pas du tout de l'obligation de nourrir les parents, mais du devoir de les ſoigner. Et il eſt naturel que le Légiſlateur eût choiſi les filles, puiſque les freres pouvoient être abſents pendant pluſieurs mois de ſuite dans les familles militaires & ſacerdotales. Les ſoldats devoient faire alternativement une année de ſervice à la garde extérieure du Palais, & alors ils n'étoient point chez eux : les Prêtres alloient de temps en temps à Thebes pour les affaires de Juſtice, ou bien les fonctions de leur miniſtere les empêchoient de veiller à tout ce qui ſe paſſoit dans le ſein de leur famille. Il ne s'agit point de répéter ici ce qui a été dit en particulier de la condition des femmes de l'Egypte, ni des loix re-

latives à la polygamie & aux degrés qui empêchoient le mariage : car on a ſuffiſamment prouvé que l'union du frere & de la ſœur n'a eu lieu que depuis la mort d'Alexandre : auſſi tous les Auteurs, qui en parlent, comme Diodore, Philon, Séneque & Pauſanias, ſont-ils des Auteurs, pour ainſi dire, nouveaux en comparaiſon des anciens Egyptiens. Au reſte, Philon eſt le ſeul qui prétende, que ces ſortes de mariages pouvoient ſe contracter même entre le frere & la ſœur jumelle. (*) Par là on voit que ce Juif s'eſt imaginé que les Jumeaux ſont dans un degré de parenté plus étroit que les freres & les ſœurs nés ſucceſſivement : mais c'eſt une pure chimere de ſa part, & il eût été abſurde de permettre à tous les Grecs d'Alexandrie l'union au premier degré dans la ligne collatérale, hormis au jumeau avec la jumelle, qui n'ont rien qui les diſtingue des autres enfants d'un même pere & d'une même mere ; ſinon que l'un eſt quelquefois plus foible que l'autre : & encore cela n'arrive-t-il pas toujours, parce que la Nature ne connoît point à cet égard de regle. Cependant ſi la dégénération réſultoit des accouplements inceſtueux ; ce ſeroit ſurtout entre les jumeaux & les jumelles que cet effet devroit être ſenſible quoique les animaux ſur leſquels on a fait des expériences, ſoient rarement dans le cas d'en produire.

Au reſte ; les Auteurs de l'Antiquité n'auroient

(*) *De ſpec. Leg.* 6. 7.

Selden a cru que le mariage entre le frere & la ſœur avoit commencé ſeulement en Egypte au temps des Perſans ; mais c'eſt une erreur. L'inceſte de Cambyſe ne concernoit pas les loix des Egyptiens. Et Séneque fait aſſez entendre que c'eſt dans Alexandrie ſeule qu'on épouſoit ſa ſœur.

point donné des éloges outrés aux Légiſlateurs de de l'Egypte, s'ils avoient pu voir les défauts de leur propre Légiſlation. Je parle ici de l'eſclavage perſonnel, qui exige néceſſairement tant de mauvaiſes, loix, que les bonnes mêmes en ſont corrompues : car enfin une telle injuſtice ne peut être ſoutenue que par pluſieurs autres. Il faut établir comme une éternelle vérité & un principe immuable, que l'eſclavage eſt contraire au Droit naturel, & juger enſuite les Légiſlateurs qui l'ont autoriſé & affermi par les mêmes ſanctions, dont ils auroient dû ſe prévaloir pour l'abolir. On avoit ôté à tous les Egyptiens le pouvoir de tuer leurs eſclaves : or il ne s'agiſſoit que de tirer quelques conſéquences de cette loi même pour ouvrir les yeux, & pour ſortir de l'étrange contradiction où l'on étoit tombé.

Comme la liberté & la vie ſont réellement inſéparables, le maître conſervoit toujours le droit de mort, que la loi ne lui ôtoit qu'en apparence. Le nombre de ceux, qui poignardent ou égorgent ſubitement leurs eſclaves, a été dans tous les ſiecles très-petit : le nombre de ceux, qui les font mourir lentement à force de travail, a été dans tous les ſiecles très-grand. Après cela on conçoit que celui, qui eſt maître de la liberté, eſt auſſi maître de la vie : le Légiſlateur ne peut lui défendre qu'une certaine maniere de tuer l'eſclave, & il conſerve mille manieres de le faire périr. Et voila en quoi conſiſte la contradiction.

Dans preſque tous les cas relatifs à l'ingénuité, le Droit Egyptien étoit oppoſé au Droit Romain, dont on connoît l'axiome abominable ſur les enfants qui ſuivent la condition du ventre; mais ils ne la

ſuivoient point en Egyppte, & on en trouve la raiſon dans la polygamie : car partout où elle eſt établie, les enfants doivent ſuivre la condition du pere ; & jamais celle de la mere. Aucun peuple n'eut ſur la ſervitude des maximes plus déſeſpérantes que les Romains, comme on le voit par le Sénatus-conſulte Claudien, qui réduiſoit en un état auſſi cruel que la mort la femme convaincue d'avoir entretenu un commerce avec l'un ou l'autre de ſes eſclaves : car ce commerce lui faiſoit perdre la liberté, & cette perte équivaloit à celle de la vie.

Nous voyons diſtinctement qu'il y a eu jadis en Egypte différentes eſpeces de ſervitude ; puiſqu'on y trouve des eſclaves, qui ſervoient dans les maiſons, & d'autres qui n'y ſervoient pas, & qu'on comparera, ſi l'on veut, à des ſerfs attachés aux travaux, ou à ces hommes dont je parlerai dans l'inſtant. Comme c'étoient pour la plupart des étrangers qu'on avoit pris ou achetés, il falloit bien les faire habiter à part auſſi long-temps qu'ils perſiſtoient dans leur propre Religion, qui les rendoit impurs : & voilà pourquoi on ne pouvoit les admettre dans l'intérieur des maiſons pour le ſervice domeſtique ; car ils y euſſent tout ſouillé. Cette inſtitution étoit par ſa nature très-vicieuſe, & il a fallu faire encore bien des mauvaiſes loix pour prévenir les révoltes parmi ces eſclaves, qui n'étant pas continuellement ſous les yeux des maîtres, pouvoient d'autant plus aiſément conſpirer. Et il eſt croyable que c'eſt là la ſource de tous ces reglements extraordinaires pour prévenir le meurtre, & on voit par l'action même de Moïſe, que ces reglements n'étoient pas faits ſans raiſon, quoiqu'aucun

peuple de la Terre n'en ait eu de ſemblables. Ailleurs c'eſt une lâcheté de ne point aller au ſecours d'un homme tombé entre les mains des aſſaſſins : en Egypte c'étoit un crime capital. (*) Mais il faut dire auſſi que cette loi pouvoit être ſi aiſément éludée, qu'on a dû la regarder comme non exiſtente : car rien n'étoit plus aiſé que d'alléguer mille prétextes pour prouver l'impoſſibilité de ſecourir un malheureux déja ſurpris par des brigands. Auſſi le Légiſlateur avoit-il ſenti la plupart de ces inconvénients ; & il vouloit tout au moins qu'on vînt accuſer les aggreſſeurs ſous peine de jeûner trois jours en priſon & de recevoir un certain nombre de coups ; mais il paroît que cette loi fut abrogée ous les Ptolémées, qui confierent la réduction de eur Code à Démétrius de Phalere, qu'on ſait avoir travaillé pour des monſtres.

On obſerve ordinairement comme une choſe bizarre ; que les Egyptiens ayent eu des Médecins particuliers pour différentes maladies, & même pour les maladies des dents, auſquelles ils étoient ſujets, parce qu'ils mâchoient les cannes à ſucre vertes : tandis qu'il n'y avoit point dans tout leur pays un ſeul Avocat, quoiqu'ils plaidaſſent par écrit, à ce que diſent les Grecs. Mais ſi cela eſt vrai, il faut néceſſairement que les Prêtres, qu'on trouvoit dans toutes les villes, ayent dreſſé les requêtes & les répliques pour ceux qui ne pouvoient point les rédiger ; quoiqu'il paroiſſe en général

---

(*) Héliodore paroît inſinuer que cette loi ſubſiſtoit auſſi chez les Ethiopiens, & qu'elle concernoit même les enfants qu'on trouvoit expoſés.

que les Egyptiens ſavoient pour la plupart lire & écrire. (*) Quand on n'adopte point la mauvaiſe coutume de citer une foule d'Auteurs dans un Mémoire Juridique, ni d'y recourir à des raiſonnements captieux, alors on peut expédier de tels écrits fort promtement, & il n'étoit point permis aux Egyptiens d'en faire paroître plus de quatre dans le cours d'un procès. Les juges de leur côté ne conſultoient qu'un recueil de dix volumes, dont ils ſavoient même la plus grande partie par cœur. (**) Les cas extraordinaires, qui n'étoient point énoncés dans ce Code, ſe décidoient à la pluralité des voix : & il conſte par le monument encore exiſtant de nos jours dans la Thébaïde, que le nombre des juges étoit impair : ainſi le Préſident ne tournoit l'image de la vérité d'un côté ou de l'autre, que quand les voix étoient également partagées ; car il ſeroit abſurde qu'il eût décidé en faveur de ceux qui n'avoient pas obtenu cette égalité, puiſqu'on ſeroit par là retombé dans l'arbitraire d'où l'on vouloit ſortir. La pluralité des ſuffrages entraînoit néceſſairement l'image de la vérité dans tous les cas ; & par-là on terminoit l'action, où nous ne voyons

---

(*) On voit que, ſuivant les loix de l'Egypte, c'étoit un grand avantage de ſavoir lire & écrire : auſſi les artiſans mêmes faiſoient-ils inſtruire leurs enfants.

Les Loix Judaïques ſuppoſent également un uſage très-fréquent de l'écriture, tant par rapport aux généalogies des Tribus, que par rapport aux contrâts, libelles de répudiation &c. Mais les Juifs negligerent beaucoup l'éducation, & je croi que dans les petites villes de la Judée les *Schoterim* étoient les ſeuls qui ſuſſent lire & écrire.

(**) Diodore ne parle que de huit volumes, auſquels les juges avoient recours dans les procès, mais il s'agit manifeſtement ici des dix volumes que les Prophetes devoient étudier.

jamais donner des coups de bâton aux plaideurs, ſuivant la méthode des Chinois, qui étouffent plus de procès qu'ils n'en décident ; parce que leur Gouvernement eſt deſpotique, & celui des Egyptiens étoit monarchique, comme on pourra, dans l'inſtant, le démontrer juſqu'à l'évidence.

Il paroît qu'on décidoit auſſi chez les Egyptiens de certains cas par le ferment, & il eſt remarquable qu'on ne trouve point un ſeul mot, dans leur Hiſtoire, qui pourroit faire croire qu'ils ayent employé la Queſtion. Ce ne fut que ſous la domination des Grecs & des Romains qu'on apprit par expérience, que la Queſtion même étoit inutile pour arracher la vérité de leur bouche : car quand ils vouloient être opiniâtres, ils l'étoient à l'excès. Ainſi la Torture, qui eſt une inſtitution abominable chez tous les peuples où l'on en fait uſage, eût été encore plus mauvaiſe en Egypte qu'ailleurs. Des hommes, dont le tempérament eſt mélancholique & ſombre, perdent la ſenſibilité lorſque la douleur paſſe un certain degré : ils ſouffrent toujours moins à meſure que la convulſion augmente, & c'eſt peut-être par une raiſon phyſique que les Egyptiens ne croyoient pas à l'Enfer ; mais ſeulement au Purgatoire. Comme on décidoit chez eux de certains cas par le ferment, il falloit bien punir ſévérement le parjure : auſſi étoit-ce un crime capital de même que le meurtre, ſi l'on en excepte celui du pere qui tuoit ſon fils, dont il devoit tenir le corps entre ſes bras pendant trois jours en préſence du peuple ; tandis que le parricide au contraire étoit puni par le plus cruel de tous les ſupplices dont on ait jamais fait uſage

dans ce pays. (*) Mais c'eſt encore ſans raiſon qu'on a voulu trouver ici quelque conformité avec la couturne des Chinois ; puiſque la plupart des nations de l'Antiquité ont regardé le parricide comme un des plus grands délits ; & il faut plaindre ſincérement ceux , qui ont été aſſez barbares , aſſez injuſtes pour châtier des crimes imaginaires , tels que l'Héréſie & le Sortilege , par des peines mille fois plus cruelles , que celles qu'ils réſervoient au citoien dénaturé , qui avoit plongé un poignard dans le cœur de ſes parents. D'un autre côté les Egyptiens ont eu tort ſans doute de ne laiſſer ſubſiſter aucun rapport entre la maniere dont ils vengeoient le meurtre du fils , & entre la maniere dont ils vengeoient le meurtre du pere. Quand la Nature a mis une relation manifeſte d'une choſe à une autre , il ne faut pas que le Légiſlateur entreprenne de l'ôter. Au reſte on doit avouer que les Egyptiens ont eu des notions un peu moins défectueuſes ſur le pouvoir paternel que les Grecs , que les Romains , & ſur-tout que les Chinois , qui paroiſſent avoir été & qui ſont peut-être encore dans l'affreuſe idée , qu'on ne doit point regarder les enfants comme des hommes , lorſqu'ils n'ont pas encore reçu la mammelle ; & j'ai lu dans l'Ouvrage d'un Juriſconſulte , que cette opinion a regné également parmi les anciens Romains ; (**) j'en ai

---

(*) Ce ſupplice conſiſtoit à percer le corps du coupable avec des roſeaux , & à le brûler dans des épines ; ce qui n'a aucun rappport avec le ſupplice des Chinois , qui découpent un homme en dix-mille morceaux , & qu'on ne croit pas avoir été en uſage dans l'Antiquité comme il l'eſt aujourd'hui.

(**) *Gerd. Noodt de partus expoſitione & nece apud Veteres , Liber ſingularis.*

cherché la cauſe, & je l'ai trouvée. L'infanticide pouvoit être commis par le pere ſeul, ſuivant le décret de Romulus ; & il pouvoit être commis par le conſentement du pere & de la mere. Or, c'eſt de-là que provient la barbare diſtinction entre les enfants qui avoient déja tetté, & ceux qui ne l'avoient point encore fait. Lorſque la mere donnoit une fois le ſein, elle étoit cenſée vouloir conſerver ſon fruit ; de ſorte que l'infanticide ne ſe commettoit point alors du conſentement des deux parties. Ceux, qui ont une ſi mauvaiſe Morale, ont néceſſairement encore une plus mauvaiſe Phyſique, & le préjugé ſe ſera établi que les enfants ne commencent à devenir hommes qu'en commençant à tetter.

Le reſpect, que les Egyptiens avoient pour les vieillards, leur a été commun avec les plus anciens peuples du Monde : car ce reſpect eſt le ſeul qu'on connoiſſe dans la vie ſauvage, & c'eſt du crédit des vieillards dans la vie ſauvage, qu'eſt né le Gouvernement civil, & non pas de l'autorité paternelle, qui n'a jamais pu s'étendre que ſur une famille, & non ſur une ſociété. La Royauté eſt née du pouvoir des Caciques ou des Capitaînes, que les vieillards avoient choiſis pour commander la peuplade dans des expéditions lointaines où eux-mêmes ne pouvoient ſe trouver. Je croi avoir vu tout cela clairement, lorſque j'étudiai les Relations de l'Amérique, où l'origine des ſociétés n'eſt point ſi obſcure, parce qu'elle n'eſt point ſi éloignée.

Comme preſque tous les anciens peuples de notre Continent ont donné beaucoup trop d'extenſion aux bornes du pouvoir paternel, il s'enſuit que, ſi le

Gouvernement eût été fondé ſur l'autorité des peres, & non ſur celle des vieillards, il en eût réſulté un véritable deſpotiſme dans l'Etat comme dans chaque famille. Cependant cela n'eſt arrivé nulle-part, & lorſque les Chinois prétendent que cela eſt arrivé chez eux, il eſt facile de s'appercevoir qu'ils ſont dans une erreur groſſiere. Quand il y avoit à la Chine cent & vingt Rois ou de grands Caciques, aucun n'oſa ſe nommer le *Pere & la Mere de l'Etat* : mais quand les Empereurs à force de conquêtes & d'injuſtices eurent fait diſparoître les Rois, alors ils prirent tous les titres qu'ils crurent leur convenir. Ainſi le cas des Chinois eſt le même que celui des Romains: quand ils eurent des *Peres de la Patrie*, ils n'eurent plus de liberté. Qu'on recherche tant qu'on voudra, dans les Dictionnaires & les langues de toutes les nations du Monde, on ne trouvera pas que jamais le terme de *Roi* ait eu quelque choſe de commun avec le terme de *Pere*, ſinon dans un ſens figuré.

Le Gouvernement de l'ancienne Egypte étoit véritablement Monarchique par la forme de ſa conſtitution; puiſqu'on y avoit fixé des bornes au pouvoir du Souverain, reglé l'ordre de la ſucceſſion dans la famille Royale, & confié l'adminiſtration de la Juſtice à un corps particulier, dont le crédit pouvoit contrebalancer l'autorité des Pharaons, qui n'eurent jamais le droit de juger ou de prononcer dans une Cauſe civile. Les Juges faiſoient même à leur inſtallation un ſerment horrible, par lequel ils promettoient de ne pas obéir au Roi en cas qu'il leur ordonnât de porter une ſentence injuſte. Outre le College des Trente qui réſidoient continuellement à

Thebes, outre les Magiſtrats particuliers des villes qui prononçoient dans de certains cas, (*) les Provinces envoyoient de temps en temps des Députés, qui ſe réuniſſoient dans le Labyrinthe où l'on diſcutoit des affaires d'Etat, qu'on croit avoir été relatives aux finances : car Diodore aſſure que les Rois d'Egypte ne pouvoient taxer arbitrairement leurs ſujets, comme cela eſt établi, ajoute-il, dans de certains Etats où l'on ne connoiſſoit point de plus grand fleau : enſuite il inſinue que la Claſſe Sacerdotale avoit l'inſpection ſur les finances; ce qui ſuppoſe que les Provinces devoient auſſi donner leur conſentement aux nouveaux impôts.

Maintenant nous voyons qu'on a été dans l'erreur en ſoutenant que les Anciens n'ont eu aucune idée d'un véritable gouvernement Monarchique. Si M. de Monteſquieu n'en a pas trouvé des traces chez eux, c'eſt qu'il ne les a point cherchées où elles étoient : ils s'arrête à conſidérer quelques Etats de l'ancienne Grece où les Rois prononçoient eux-même dans les Cauſes civiles ; mais cet uſage, qui choque les principes de la Monarchie, n'eut jamais lieu en Egypte. Je parle de ce qu'ont fait les Princes : je ne parle pas de ce qu'ont fait les Tyrans.

C'étoit une loi fondamentale dans ce pays que la

(*) Dans l'Antiquité, dit Orus Apollon, les Magiſtrats de l'Egypte jugeoient, & voyoient, ajoute-t-il, le Roi nu : *Regem nudum ſpectabat.* Il eſt difficile de ſavoir ce que cela ſignifie, & je doute que Mr. de Pauw, Chanoine d'Utrecht ait bien compris tout le contenu du 39. Chapitre des Hiéroglyphiques, ſur leſquels il a donné des Notes. Quand le Roi ſe rendoit dans une aſſemblée de juges, il devoit dépoſer ſon manteau ou l'habit de deſſus nommé *Calaſiris*, vraiſemblablement pour témoigner qu'il ne jugeoit pas lui-même.

Royauté & le Pontificat ſont incompatibles. Le Souverain n'y pouvoit être Grand-Prêtre, ni le Grand-Prêtre Souverain. (*) Quand on connoît l'eſprit ſervile des nations qui habitent ſous des climats ardents : quand on connoît ce que les hommes y oſent, & ce que les hommes y ſouffrent, alors il paroît que les Egyptiens avoient agi aſſez ſagement en oppoſant encore cette barriere au Deſpotiſme, qui a ſurtout accablé les contrées de l'Aſie où les Princes ont envahi le Sacerdoce, & celles où ils l'ont rendu amovible comme en Turquie & en Perſe, où les Mouftis & les Seidres ne ſont pas plus aſſurés de conſerver leur dignité que l'étoient les Grands-Prêtres chez les Juifs ſur la fin de leur Monarchie, & lorſqu'on voyoit rarement un même homme perſiſter pendant trois ans dans le Pontificat. De tels eſclaves ne ſauroient protéger le peuple ; puiſqu'ils ne ſauroient ſe protéger eux-mêmes : ſi leur ſort ne dépendoit pas des caprices du Prince, il dépendroit des intrigues du Serrail. En Egypte au contraire les Pontifes ne furent jamais amovibles : cette dignité reſtoit dans leur famille, & le fils aîné ſuccédoit toujours au pere, à peu près comme dans la famille d'Aaron chez les Hébreux avant qu'elle fût devenue le jouet des Deſpotes.

Cependant il arriva enfin en Egypte par un de ces événements dont nous ignorons les cauſes, que Séthon, qui occupoit le Sacerdoce par droit héréditaire, parvint encore au Trône. Les deux pouvoirs

---

(*) Comme l'on montra à Hérodote les ſtatues de tous les Rois de l'Egypte, & celles de tous les Pontifes en particulier, cela prouve que jamais avant *Séthon* aucun Pontife ne fut Roi. Peut-être *Séthon* ne voulut-il pas abdiquer le Pontificat, lorſqu'il parvint au Trône.

ſe trouvant alors réunis dans un même homme, l'Etat fut renverſé au point qu'on ne put jamais plus le remettre dans ſon équilibre ordinaire. Les ſoldats ſe plaignoient de ce qu'on avoit confiſqué quelques-unes de leurs terres : le peuple ſe plaignoit de ce que les ſoldats avoient trahi la Patrie dans un inſtant où les intérêts particuliers devoient céder à l'intérêt général. Au milieu de ces troubles, on choiſit douze Gouverneurs qui devoient regner conjointement afin de diviſer la maſſe du pouvoir qui s'étoit trop concentré. Mais cette conſtitution Oligarchique, que les Egyptiens imaginerent alors, ne pouvoit rétablir une Monarchie ; puiſqu'elle n'a jamais pu rétablir une République ; quoiqu'on l'ait eſſayé tant de fois dans l'Antiquité. Auſſi en réſulta-t-il un véritable Deſpotiſme, qui dura depuis *Pſammétique* juſqu'à l'invaſion de Cambyſe, ſous des Princes qui eurent tous à leur ſolde une foule de mercenaires, qu'on ſait avoir été les inſtruments & les appuis du pouvoir abſolu depuis que le Monde exiſte.

C'eſt à l'époque dont je viens de parler, qu'on fixera le changement ſenſible, qui ſe fit dans le caractere & la maniere de penſer des Egyptiens, qui commencerent alors à haïr leurs Rois, & *Amaſis*, avec lequel ils s'étoient en apparence réconciliés, dut mettre une forte garniſon Grecque dans Memphis ; afin d'être en ſûreté au centre de ſes Etats contre les entrepriſes de ſes ſujets, qui avoient dans l'Antiquité porté leur amour envers les Pharaons juſqu'à l'excès : ils pardonnerent à ces Princes bien des vices, bien des foibleſſes, & les laiſſerent même regner lorſqu'ils étoient aveugles, comme cela eſt arrivé plus d'une fois ;

fois; parce que la cécité a toujours ſinguliérement affligé les habitans de l'Egypte. Il eſt ſurprenant que dans les autres Empires de l'Orient, où un aveugle pourroit fort bien regner, on ait décidé préciſément le contraire comme en Perſe, au Mogol, en Turquie. Et ce cas eſt tel que s'il arrivoit dans les Monarchies de l'Europe, les Juriſconſultes ſeroient peut-être embarraſſés de le réſoudre. Mais les Egyptiens ſe fondoient ſur le droit d'aîneſſe, qui étoit parmi eux ſacré & inviolable; de ſorte qu'ils ne croyoient pas qu'un enfant doive être privé de ſon patrimoine à cauſe d'une indiſpoſition déja aſſez funeſte par elle-même. Cela eſt très-vrai & très juſte par rapport aux ſucceſſions particulieres, qui n'impoſent pas l'obligation de gouverner un peuple; & on auroit dû tout au moins donner des tuteurs aux Princes aveugles comme le fils de Séſoſtris, enſuite le Pharaon Anyſis & quelques autres. Si l'on s'attachoit uniquement au récit d'Hérodote, il en réſulteroit que la cécité du Pharaon Anyſis en particulier peut avoir été la ſource d'un grand malheur : car ce fut ſous ſon regne que les Ethiopiens envahirent l'Egypte. (*)

Lorſque la famille regnante s'éteignoit, on procédoit à une élection, dont toutes les formalités ſont très-exactement décrites par Synéſius; mais les Soldats & les Prêtres étoient les ſeuls, qui y euſſent voix active & paſſive, ſans qu'il ſoit fait la moin-

(*) On ne trouve pas le nom du Pharaon Anyſis dans les Dynaſties de Manéthon; parce que ce n'eſt point un nom patronimique, mais emprunté. On croit communément que Bocchoris eſt le même homme qu'Anyſis. Au reſte, la cécité n'eſt point une maladie incurable en Egypte, & c'eſt à quoi le Légiſlateur peut avoir eu égard.

dre mention du reſte du peuple, que Diodore prétend cependant avoir été auſſi noble que les tribus militaires & ſacerdotales; mais il faut néceſſairement en excepter ces hommes ſi déteſtés en Egypte qu'il ne leur étoit pas même permis d'entrer dans les Temples : j'ai déja beaucoup parlé d'eux ; mais maintenant je croi avoir découvert que c'étoient des Africains d'origine étrangere, qui parloient entre eux la langue Punique, & que les Egyptiens avoient rendus à demi libres, à demi eſclaves comme les Hilotes chez les Lacédémoniens, les Corynophores à Sycione, les Péneſtes en Theſſalie, les Clarotes en Crete, les Gymnites en différents endroits de la Grece, les Proſpelates en Arcadie, les Leleges en Carie, les Mariandins chez les Héracléotes auſquels on peut joindre encore les Juifs, qui après l'expulſion des Rois bergers, furent préciſément réduits en Egypte à la condition des Hilotes de Lacédémone, & de ces hommes que je prends pour des Africains Occidentaux. Auſſi Hérodote dit-il poſitivement qu'on parloit la langue Punique aux environs de la ville d'*Apis* & du lac de la Maréote parmi de certaines familles ſoumiſes à la domination des Egyptiens, (*) qui ne ſe mêlerent jamais par des mariages avec cette caſte ſi abhorrée, laquelle finit ſuivant toutes les apparences par former la République des Voleurs; & on ne ſauroit

---

(*) La langue, dont il eſt ici queſtion, ne doit pas être confondue avec celle qu'on parloit à Carthage : c'étoit proprement l'idiome Libyque : comme les Egyptiens étoient originaires de l'Ethiopie, ils ne comprenoient ni l'Arabe, ni le Libyen, ni le Phénicien, ni ce jargon que parloient les Juifs, & qui paroît avoir été un dialecte du Phénicien.

point dire que les Juifs ayent fini beaucoup mieux : car Strabon nous dépeint toute leur petite Monarchie comme un Etat dégénéré en une confédération de brigands. Il ſemble que les peuples, qui ont une fois été réduits à la ſervitude de la glebe, en contractent un très-mauvais caractere. Il s'eſt formé dans l'Amérique pluſieurs ſociétés de Négres échappés d'entre les mains des Planteurs; mais on aſſure que tous ces peuples naiſſants ont de ſi mauvaiſes loix, une ſi mauvaiſe police, qu'il n'en réſultera jamais que des Républiques de Voleurs ainſi que celle des Pauliſtes.

Comme le nombre des ſoldats étoit en Egypte ſans comparaiſon plus grand que celui des Prêtres du premier & du ſecond ordre, on avoit égalé les ſuffrages, en donnant aux Prophétes une voix qui valoit cent voix militaires, & ainſi de ſuite juſqu'aux Zacores dans une diminution proportionelle; de maniere que trois prêtres pouvoient contrebalancer le ſuffrage de cent & trente ſoldats. (*)

Quoiqu'on eut pris des meſures pour aſſurer la tranquillité dans ces moments de criſe, où l'Etat ſans Maître flottoit entre les contendants, il y a bien de l'apparence que les intrigues des Candidats ont ſouvent troublé les élections; & on croit voir des traces ſenſibles de ce déſordre dans l'Hiſtoire des ſoixante & dix Pharaons, qui regnerent ſoixante & dix jours; ce qui provient de quelque confu-

(*) *Prolato alicujus ex Candidatis nomine, Milites quidem manus tollunt, Comaſtæ verò & Zacori & Prophetæ calculos ferunt; pauci aliqui; ſed quorum præcipua eſt eâ in re auctoritas, Prophetarum nempe; calculus centum manus æquat, Comaſtarum viginti Zacororum decem.* Synſ. de PROVIDEN. pag. 94.

ſion, où différents Candidats s'arrogeoient la pluralité des voix : car il ne s'agit point ici, comme on l'a prétendu, d'une irruption de la part de l'ennemi, qui fit mourir en moins de trois mois tous les Gouverneurs de l'Egypte, qui ne furent jamais au nombre de 70 ; puiſqu'on voit par la conſtruction du Labyrinthe, où devoient s'aſſembler les députés des Préfectures, qu'avant la domination des Perſans l'Egypte n'étoit diviſée qu'en vingt-ſept Nomes. (*)

Dans les temps les plus reculés on conſacroit les Rois à Thebes; & enſuite cette ſinguliere cérémonie ſe fit à Memphis, où le Prince portoit le joug du Bœuf *Apis*, & un ſceptre fait comme la charrue Thébaine, dont on ſe ſert encore aujourd'hui pour labourer dans le Saïd & une partie de l'Arabie, ſuivant la figure qu'en a publiée depuis peu Mr. Nieubuhr. (**) Dans cet équipage on conduiſoit le nouveau Roi par un quartier de la ville; & delà il étoit introduit dans l'*adyton*, endroit qu'on doit regarder ici comme un ſouterrain : & je ne ſai par quelle bizarre idée le P. Martin a ſuppoſé qu'il s'agiſſoit de la ville d'*Abydus*, qui étoit éloignée de quatre-vingt & trois lieues de Memphis. Il faut

---

(*) C'eſt ainſi qu'on trouve ce nombre dans tous les exemplaires de Strabon; quoique, ſuivant moi, il n'y ait eu que douze grands Nomes & douze petits.

(**) *Scholiaſtes German. in Arat. p.* 120.

Le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur la Comédie des Oiſeaux, dit que le Sceptre des Rois d'Egypte portoit à ſon ſommet la figure d'une Cicogne & de l'autre côté vers la poignée une figure d'Hippopotame. Mais il y avoit différentes eſpeces de Sceptres, à en juger par tout ce que les Anciens en diſent : cependant celui, qui repréſentoit une charrue, étoit le plus commun, & les Rois le portoient ainſi que les Prêtres de l'Egypte & de l'Ethiopie.

que cet homme ſe ſoit imaginé qu'il en étoit de l'Egypte comme de ſon pays où les Rois vont de Paris à Rheims pour ſe faire ſacrer.

Lorſqu'on avoit élu un Prince parmi les Candidats de la claſſe militaire, il paſſoit dès l'inſtant de ſon inauguration dans la claſſe ſacerdotale ; ce qui exigeoit quelques cérémonies particulieres, & vraiſemblablement auſſi quelques ſerments. Au reſte les Phaiaons ne pouvoient, en aucun cas, ſe diſpenſer de jurer, comme on l'a dit, ſur le Calendrier. Ils promettoient de ne pas faire intercaler un jour dans l'année vague, ce qui l'eût rendu fixe, ni d'y faire intercaler un mois, ce qui l'eût rendu lunaire & vicieuſe. Or à cet égard ils ont tenu leur parole plus religieuſement que par rapport à d'autres points bien plus intéreſſants.

Comme ceux, qui parvenoient au Trône par la voix des ſoldats & des prêtres, ne donnoient jamais à la nouvelle Dynaſtie le nom de leur famille, mais le nom de la ville où ils étoient nés ; il n'eſt pas étonnant de voir dans l'Hiſtoire une Dynaſtie ſinguliere de Pharaons Eléphantins ; puiſque cela ne provient que de l'élection où les ſuffrages s'étoient réunis en faveur d'un Candidat originaire d'Eléphantine. Ce fait eſt très-naturel, & cependant les Chronologiſtes n'ont pas voulu le comprendre ; de ſorte qu'ils ont été obligés d'imaginer, dans cet iſlot qu'on nomme Eléphantine, un Royaume particulier, qui eût eu moins d'étendue qu'en a ſouvent en Europe une maiſon de campagne avec ſes jardins & ſes boſquets. La vallée de l'Egypte ſe rétrécit extrêmement au-delà de la ville d'*Ombos* : ainſi quand on accorderoit encore à ce prétendu Royau-

me les terres qui ſont ſur les bords du Nil, cela n'eût jamais pu former un Etat indépendant ou des Rois d'Ethiopie, ou des Princes qui réſidoient à Thebes.

Aucun Auteur avant le Chevalier Marsham, n'avoit dit qu'il y a eu jadis pluſieurs Royaumes à la fois en Egypte; & je ſuis fâché que le Chevalier Marsham n'eût point reçu du Ciel autant de génie & de jugement, qu'il avoit acquis d'érudition par l'étude. Il a été perſécuté par des fanatiques comme un incrédule, & jamais homme ne le fut moins, puiſqu'il a cru que la Monarchie de l'Egypte avoit commencé en l'année qui ſuivit immédiatement le Déluge univerſel; ce qui ſuppoſe, comme on voit, un défaut manifeſte de jugement, & une crédulité ſans bornes. Tout ce qu'il ajoute au ſujet de *Cham*, qui fut, ſuivant lui, le premier Roi des Egyptiens, n'eſt qu'un amas de chimeres plus dignes d'un Rabbin que d'un Chronologiſte Anglois. On n'avoit jamais dans la haute Antiquité oui parler ni de *Cham*, ni de *Meſtraïm* en Egypte, pays qui a pris ſon nom du terme *Kypt*, comme cela eſt hors de doute, & de Hoorn a même cru que cette appellation lui étoit commune avec une partie de l'Ethiopie. (*)

Il ne faut jamais faire uſage, dans l'Hiſtoire, des traditions Rabbiniques, dont malheureuſement trop d'Ecrivains ſe ſont occupés; ce qui a retardé au-

---

(*) Bochart a dit bien des injures à de Hoorn au ſujet des Ethiopiens; mais cela n'étoit point néceſſaire. Quoique les Grecs ayent en quelque ſorte fabriqué ce mot d'*Æthiops* pour déſigner un peuple noir, la racine peut en être cachée dans celui de *Kopt* ou de *Kypt*.

delà de ce qu'on pourroit le croire, le progrès de nos connoiſſances.

Les Egyptiens exagéroient ſans doute de temps en temps leur antiquité, & quand ils parloient de certains perſonnages qui avoient vêcu mille ans, cela prouve, dit Pline, que chez eux on a d'abord compté par lunaiſons. (*) Mais en vérité cela ne le prouve en aucune maniere : car ces années attribuées à la vie d'un homme peuvent être des années de Dynaſtie ou de Tribu, ſuivant la façon de parler des Orientaux.

Qu'on ſuppoſe pour un inſtant que la Tribu de *Béni-Waſſel* ſoit répandue maintenant ſur les hauteurs de la Thébaïde depuis ſix ſiecles : alors les Arabes, qui ne tiennent aucun compte de l'exiſtence des particuliers, diront que *Béni-Waſſel* eſt âgé de ſix-cents ans; parce qu'ils rapportent tout au fondateur ou à la ſouche dont ils ſont iſſus, & dont ils portent ſans ceſſe le nom; ce qui n'eſt pas ſi mal imaginé qu'on pourroit le croire, pour retenir à peu près l'époque de la formation d'une Tribu qui n'a pas d'archives. J'ignore ſi cet uſage a jamais été établi parmi les Tartares, où il auroit pu avoir lieu à l'égard des Hordes libres : car celles, qui ſont ſoumiſes, ne conſervent que la généalogie des Kans, dont les familles ſont ſujettes à s'éteindre.

Au reſte, on n'a pas beſoin des Dynaſties de Manéthon pour prouver l'antiquité des Egyptiens;

(*) *Annum enim alii æſtate unum determinabant & alterum hyeme..... Quidam Lunæ ſenio ut Ægyptii, itaque apud eos aliqui & ſingula annorum vixiſſe millia produntur.* Lib. VII. Cap. 48.

puiſqu'elle eſt bien démontrée par les progrès qu'avoient faits chez eux les Arts dès les tems les plus réculés, & à la conquête des Macédoniens on les trouva dans un état où il ne leur manquoit plus que le dernier degré de la perfection qui ne conſiſte ſouvent que dans une élégance de la forme & une fineſſe de goût, que les Orientaux n'ont jamais eue, & qu'ils ne ſauroient avoir ; parce que leurs organes & le déſordre de leur imagination s'y oppoſent ſenſiblement. Les fabriques, qui rendirent l'Egypte ſi célebre ſous les Ptolémées, comme la Verrerie & la Tapiſſerie, y avoient été établies une infinité de ſiecles avant les Ptolémées, & les Tapis ſurtout étoient au nombre des marchandiſes qui paſſoient en Aſie, (*) par le moyen des Caravanes qu'on ſait avoir paſſé l'iſthme de Suez & dont je parlerai encore lorſqu'il s'agira d'examiner quels peuvent avoir été les revenus annuels des Pharaons, auſquels les premiers Légiſlateurs de l'Egypte avoient preſcrit bien des regles & bien des maximes, qui étoient conſignées, comme on l'a dit, dans le ſecond volume du Recueil Hermétique, & c'eſt de ce livre même que paroiſſent être extraits les paſſages qu'on trouve dans Diodore, qui aſſure que ces Princes ne pouvoient jamais avoir à leur Cour des eſclaves nés en Egypte ou achetés chez l'étranger ; & ils devoient ſe faire ſervir par les enfants des Prêtres, qu'on ne mettoit dans l'intérieur du Palais que quand ils avoient atteint l'âge de vingt ans. Or, c'eſt-là une

(*) On croit qu'il eſt parlé des Tapis à figures, qui venoient de l'Egypte, dans un paſſage des Paraboles, que la Vulgate a rendu de la maniere ſuivante. *Intexui funibus lectulum meum, ſtravi tapetibus pictis ex Ægypto.* Parab. VII.

de leurs loix qui ne fut pas obſervée à beaucoup près : car quand les Pharaons introduiſirent des eſclaves dans leur Serrail, ils en confierent auſſi la garde à des Eunuques, qui n'étoient aſſûrément point des hommes nés libres, ou choiſis dans l'Ordre ſacerdotal. Diodore veut auſſi que les Rois d'Egypte ayent été obligés de lire les lettres qu'on leur adreſſoit, d'aſſiſter tous les jours aux prieres, & d'entendre encore la lecture d'un paſſage des Annales; mais ils ont pu trouver mille prétextes pour s'en diſpenſer, dès que les attraits du plaiſir & de l'oiſiveré, qui eſt un grand plaiſir dans les pays chauds, les éloignoient des affaires.

Enfin on ne ſauroit trop répéter, qu'il faut bien diſtinguer en liſant l'Hiſtoire de l'Egypte, les loix qui furent réellement en vogue d'avec ces anciennes conſtitutions, qui n'exiſtoient que dans les livres; ſans quoi les Prêtres eux-mêmes n'euſſent point parlé d'une ſi longue ſuite de Rois pareſſeux qui s'étoient endormis dans leur Serrail, & auſquels le peuple ne diſputa cependant jamais les honneurs de la ſépulture : je doute même que le peuple ait eu ce droit, comme on le croit vulgairement. D'abord un tel uſage n'eût rien valu dans un pays tel que l'Egypte, où le pere étoit toujours remplacé ſur le trône par ſon fils aîné auſſi longtemps que la famille Royale ſubſiſtoit : ainſi on auroit eu un ennemi implacable dans le jeune Prince en refuſant la ſépulture à ſon pere, dont il pouvoit d'ailleurs faire porter la momie dans quelque ſouterain à l'inſu même du peuple.

Diodore dit à la vérité que les Pharaons, qui ont, ſuivant lui, bâti les deux grandes Pyramides, n'a-

voient oſé y faire dépoſer leur corps, de peur que les Egyptiens ne vinſſent l'en arracher : mais c'eſt là un bruit populaire, dont Hérodote n'avoit pas même ouï parler. Et il ſuffit d'y réfléchir pour concevoir l'abſurdité où ces Princes ſeroient tombés en élevant des Pyramides qui devoient leur ſervir de ſépulture : tandis que d'un autre côté ils étoient certains d'avance qu'on ne les y enterreroit jamais. Les Grecs s'étant une fois mis dans l'eſprit que les Pyramides ſont les tombeaux des Pharaons, n'ont jamais voulu ſe laiſſer déſabuſer à cet égard; quoique les Egyptiens ayent hautement déclaré que jamais aucun de leurs Rois n'avoit été enſeveli dans l'intérieur d'une Pyramide & que c'étoient des Monuments élevés par la nation en corps & non par des Princes particuliers. On trouve dans l'Hiſtoire un fait déciſif, par lequel il eſt démontré que les Egyptiens ne penſerent pas même à refuſer la ſépulture aux mauvais Rois. Ils haïſſoient mortellement un des Pharaons deſpotiques nommé *Apriès*, qu'on ſoupçonnoit d'avoir commis des crimes atroces, dont quelques-uns étoient réels : or le peuple ſe fit livrer ce Prince dès qu'il fut vaincu par *Amaſis* : on l'étrangla & on le porta enſuite dans le tombeau de ſes peres qu'on voyoit à l'entrée du Temple de Minerve de *Saïs*, où repoſoient tous les Pharaons de la Tribu Saïtique. Ce fait eſt, comme on voit, déciſif.

Il faut auſſi ſe déſabuſer ſur l'opinion hazardée par quelques Ecrivains modernes touchant les Rois anonymes, qu'on trouve dans le catalogue des Dynaſties; & dont on veut que les noms ayent été ſupprimés, parce qu'ils avoient ſouillé leurs mains de ſang & de richeſſes mal acquiſes.

Comme la mémoire des Tyrans doit être vouée à l'exécration de tous les âges, ce ſeroit leur rendre un ſervice que d'oblittérer leur nom en le rayant des Annales. Ainſi les Prêtres de l'Egypte euſſent agi contre les premieres notions du ſens commun : mais ils n'étoient pas ſi imbécilles, & écrivoient tous les noms & tous les événements avec beaucoup de fidélité. (*)

C'eſt depuis que la flatterie a corrompu la foi hiſtorique, que les mauvais Princes ne craignent plus tant la voix de l'Hiſtoire; & c'eſt parmi les Grecs & les Romains que cette corruption a commencé.

Si l'on trouve donc des Anonymes dans le catalogue des Dynaſties, cela provient uniquement de la negligence de ceux qui ont recueilli ces monuments. Par exemple, Euſebe a omis le nom de pluſieurs Pharaons, que Jules l'Africain a nommés, & nous ſavons à n'en pas douter que, dans l'Hiſtoire de Manéthon, on parloit d'*Achthoès*, le plus cruel & le plus injuſte de tous les Rois, que l'Egypte a produits. Par-là on voit bien clairement que les Prêtres étoient très-éloignés de ſupprimer le nom des Tyrans, ſans quoi *Achthoès* même ſeroit aujourd'hui inconnu. Orus Apollon aſſure que dans le caractere Hiéroglyphique on ſe devoit ſervir de l'écriture Alphabétique, lorſqu'il s'agiſſoit d'y indiquer le nom d'un mauvais Roi. (**) Quant aux Uſur-

---

(*) *Euſeb. præpar. Evang. Lib. X. Cap.* 11.

(**) *Regem autem peſſimum ſignificantes, anguem pingunt in orbis figuram, cujus caudam ori admovent : nomen verò Regis in mediâ revolutione ſcribunt.* HIERO. Lib. I.

On voit quelquefois le caractere alphabétique mêlé dans les Hiéroglyphes ſur les monuments; & ce qu'Orus dit ici en eſt une preuve.

pateurs étrangers, les Prêtres les déſignoient par des termes ſymboliques que tout le peuple connoiſſoit, & il n'y avoit point d'Egyptien qui ne ſût que le Roi de Perſe, que nous ſurnommons *Ochus*, étoit chez eux ſurnommé l'*Ane*.

Je croi que ſuivant un ancien uſage le Grand-Prêtre devoit prononcer publiquement un diſcours, lorſqu'on portoit le corps du Roi au tombeau après un deuil de ſoixante & dix jours, qui font préciſément le temps que les embaumeurs employoient pour mettre la Momie du Prince en état d'être inhumée. C'eſt proprement dans ce diſcours du Grand-Prêtre que conſiſtoit tout le jugement des morts, qu'on faiſoit eſſuyer aux Pharaons, qui y étoient plus ou moins loués, & Porphyre aſſure qu'on les louoit ſur-tout lorſqu'ils avoient été ſobres; parce que cette vertu en ſuppoſe d'autres, principalement dans un Souverain.

Quant aux particuliers, on ne leur refuſoit probablement la ſépulture, que quand leurs créanciers venoient y former une oppoſition juridique; ce qui a fait imaginer aux Grecs que chez les Egyptiens on trouvoit des gens qui avançoient une ſomme d'argent ſur un corps embaumé, que, ſuivant eux, la loi permettoit de mettre en gage: mais on ne ſauroit dire combien cette mépriſe des Grecs eſt ridicule. Comme c'étoit une infamie de n'être pas enterré, le créancier arrêtoit le corps mort du débiteur; & ne le laiſſoit enſevelir que quand les parents payoient la dette. Or, de telles prétentions pouvoient être diſcutées devant le Magiſtrat ordinaire des villes, & il eſt abſurde de ſuppoſer qu'un ſeul tribunal établi à Memphis ait abſous ou con-

damné tous ceux qui mouroient en Egypte, en faiſant une exacte perquiſition de leur vie : ce qui eût occupé, je ne dirai pas un Tribunal, mais la moitié de la nation.

La loi Egyptienne, qui permettoit au créancier d'arrêter le corps mort du débiteur étoit une modification de la loi, qui lui défendoit d'arrêter ſon débiteur tant qu'il vivoit.

Comme les Pharaons étoient ordinairement inſtruits dans les Sciences dès leur plus tendre jeuneſſe, pluſieurs d'entre eux ont écrit des livres, qui ſe ſont entiérement perdus : ce malheur leur eſt commun avec preſque tous les Rois de l'Antiquité, dont on a négligé les Ouvrages, de maniere qu'on ſeroit tenté de croire qu'ils ne valoient abſolument rien. Les livres d'Alexandre le Grand, de l'Empereur Auguſte, de Tibere, de Caligula, de Claude, de Néron, de Ptolemée, fils de Lagus, d'Evax, Roi d'Arabie, de Juba, de Déjotare, d'Hiéron, d'Attalus, de Philométor, d'Archelaüs, & d'une infinité d'autres Princes, auſquels on pourroit joindre Hannibal, Luculle, Sylla & Mécene, ſe ſont tellement perdus que nous en ignorons ſouvent le titre. Ce qui reſte de Jules-Céſar n'eſt que la moindre partie de ſes Oeuvres; & une eſpece de vénération envers la mémoire toujours chérie de Marc Aurele & de Julien, les a fait excepter de la regle preſque générale. Cependant du temps de Pline il couroit encore des livres ſous le nom de *Nécepſos*; mais quoi qu'en diſe Firmicus, je regarde ces Ouvrages comme ſuppoſés dans des ſiecles poſtérieurs par quelque Grec famélique, qui emprunta hardiment le nom de l'ancien Pharaon *Nécepſos*, auquel

les Aſtrologues ont prodigué les titres les plus faſtueux, & ils l'appellent indiſtinctement l'Auteur par excellence, & le Chef de l'Aſtrologie; parce qu'il avoit réellement écrit ſur l'influence des aſtres, & on ne regrette point ſes Ouvrages comme ceux de quelques autres Pharaons, qui paroiſſent avoir été des Princes aſſez portés à s'inſtruire; quoiqu'il ne faille point croire qu'ils ayent jamais fait des expériences, telles que celle qu'Hérodote attribue à *Pſammétique*, qui fit élever, dit-il, deux enfants, auſquels il n'étoit permis à perſonne de parler. Et le but de cette opération étoit de ſavoir de quelle langue ces enfants ſe ſerviroient, & par-là on décida toutes les conteſtations entre les habitants de l'Egypte & de la Phrygie touchant leur Antiquité reſpective; car Hérodote a eu la bonne foi de dire que ces enfants prononcerent d'abord un mot Phrygien.

Si l'on vouloit ſavoir quelle peut être l'origine d'un conte ſi abſurde dans toutes ſes circonſtances, je dirois qu'il provient manifeſtement de ce que *Pſammétique* donna des enfants Egyptiens à élever à des Grecs, qui devoient les inſtruire dans la langue de leur pays. Quant aux Phrygiens, on s'eſt tellement mocqué de leur Antiquité, qu'on les appella enfin par dériſion *Beccſelenes*: ils ſe diſoient plus anciens que la Lune, & pour le prouver ils citoient l'expérience faite en Egypte, où les enfants proférerent d'abord le mot *Beccos*. (*)

(*) Ce mot ſignifioit en Phrygien du pain, qu'on appelloit, comme je crois dans la langue d'Egypte *Bébo*. Ainſi la différence entre *Bébo* & *Beccos* n'eſt point ſi grande que les Phrygiens le penſoient.

Au reſte, la paſſion dominante de la plupart des Pharaons a été la paſſion de bâtir. Et voilà ce qui a fait croire qu'ils poſſédoient des richeſſes immenſes; mais c'eſt une erreur manifeſte : puiſque ſous leur regne on ne faiſoit ni le commerce de la Méditerranée, ni le commerce de la Mer Rouge : on négocioit ſeulement avec les Caravanes Arabes & Phéniciennes qui paſſoient l'iſthme de Suez, & la balance de ce trafic ne paroît pas toujours avoir penché en faveur des Egyptiens, qui devoient tirer de l'Aſie de l'huile d'Olive, de l'encens pour les ſacrifices & les fumigations, du bitume Judaïque, de la réſine de Cedre, des drogues propres à embaumer les corps, de la myrrhe & des aromates, dont le prix ne baiſſa jamais dans l'Antiquité. Ainſi, quand on ſuppoſeroit pour un inſtant que les Egyptiens au moyen de leurs grains, de leurs toiles, de leurs tapis, de leur verre & d'autres matieres œuvrées, ayent pu faire avec les Caravanes d'Aſie un commerce d'échange; ce n'étoit point là une ſource capable d'enrichir les Rois, qui ne levoient aucun impôt ſur les terres poſſédées par le corps de la Milice, ni aucun impôt ſur les terres ſacerdotales : ils pouvoient faire valoir leurs propres domaines, mettre quelques péages ſur le Nil, & taxer juſqu'à un certain point les fonds des particuliers. Quant au commerce qu'on faiſoit avec les Ethiopiens, on ne ſauroit douter qu'il n'ait été fort avantageux aux marchands de l'Egypte qui recevoient par-là beaucoup de poudre d'or, dont une partie paſſe de nos jours à la Côte Occidentale de l'Afrique : une autre reflue en Barbarie, & le reſte vient encore au Caire. Mais c'eſt une exagération très-groſſiere de la part

de M. Maillet d'avoir évalué à douze cents quintaux l'or que les Caravanes Nubiennes déchargent annuellement en Egypte. Boſman dit bien poſitivement que de ſon temps toute la Côte de Guinée ne donnoit que ſept mille marcs : ainſi on pourroit ſoupçonner que M. Maillet ou ſon rédacteur l'Abbé Maſcrier a converti les marcs en quintaux. (*) C'eſt à peu près dans ce ſens que les Anciens ont exageré tout ce qu'ils rapportent de l'Arabie heureuſe, qui eſt un pauvre pays, dont on a ſouvent envié le ſort, ſans ſavoir qu'on eût prodigieuſement perdu au change.

Rien n'eſt moins certain que l'exiſtence des mines d'or, que les Rois d'Egypte doivent avoir poſſédées, & dont Hécatée a évalué le produit, ſuivant ſa méthode ordinaire, à une ſomme incroyable ; elles étoient ſituées, dit Diodore, ſur les confins de l'Arabie, de l'Ethiopie & de l'Egypte, (**) & par conſéquent vers l'endroit où eſt la mine des Emeraudes. Mais dans l'Antiquité la domination des Egyptiens ne s'étendoit point juſques-là : car ce diſtrict appartenoit ou aux Troglodytes ou aux Ethiopiens ; & c'eſt réellement des Ethiopiens qu'on recevoit l'or qui avoit été tiré du ſable des torrents & des rivieres, ou exploité de la même maniere qu'on le fait aujourd'hui dans l'intérieur de l'Afrique.

Enfin il s'en faut de beaucoup que les revenus des anciens Rois d'Egypte ayent monté annuellement à ſix millions d'écus avant le regne de *Pſammétique*, qui fit un grand changement dans les finances & dans le commerce.

(*) *Deſcription de l'Egypte, Part. II. pag. 199.*
(**) *Lib. IV.*

On ne ſauroit évaluer le Talent Attique d'une maniere plus commode qu'en imitant ceux d'entre les Savants, qui le comparent à mille écus d'Allemagne argent de compte. Dans ce procédé tout ſe réduit ſans fraction & preſque ſans calcul. Or ſous les Ptolémées l'Egypte fit elle ſeule le commerce des Indes, de la côte d'Afrique Orientale, de l'Arabie & de l'Ethiopie, ſans compter ce qu'elle retiroit de ſa navigation ſur la Méditerranée. Cependant les revenus annuels de Ptolémée Auletès ne montoient qu'à douze millions cinq-cents-mille écus : mais, dit-on, ce Prince avoit extrêmement negligé les finances, qui étoient ſans comparaiſon mieux adminiſtrées ſous ſes prédéceſſeurs. Il faut donc que je recherche quels ont pu être les revenus de Ptolémée Philadelphe ſous lequel l'Egypte fut ſi floriſſante à ce que dient les Hiſtoriens.

On trouve que Philadelphe avoit tous les ans quatorze millions huit-cent-mille écus en argent, & quinze millions de petites meſures de blé. (*) Ainſi depuis lui juſqu'à Auletès pere de Cléopatre ; le dérangement des finances avoit produit une diminution de deux-millions-trois-cents-mille écus, ce qui ne faiſoit point un objet auſſi conſidérable que Strabon paroît l'inſinuer, & ſi Philadelphe n'eût eu des poſſeſſions très-importantes ſituées hors de l'Egypte, il n'auroit jamais pu entretenir une armée, telle que celle dont parle Appien, (**) & que les regiſtres de la Cour d'Alexandrie faiſoient

(*) *Jero ſur le 9. Chap. de Daniel.* Le nombre des meſures de grains peut être exagéré.

(**) *Præf. ad libros bellor. civil.*

monter à deux-cents-quarante-mille hommes, qui étant entretenus & ſoudoyés ſur le pied actuel, auroient conſumé tous les ans dix-huit millions d'écus. Il ſe peut bien qu'il y a de l'exagération dans ce nombre de troupes, car ſans parler des ſoupçons que Polybe fait naître, on croit ſavoir qu'Appien a doublé le nombre des chevaux : cet homme étoit né à Alexandrie, & il a menti pour l'honneur de ſa patrie.

Après cela il n'y a perſonne qui ne voye que, quand l'Egypte étoit fermée ſur la Méditerranée & fermée encore ſur le Golfe Arabique, les revenus des Pharaons n'ont pu monter à ſix-millions d'écus à beaucoup près. Car il faut obſerver que les Ptolémées paroiſſent avoir fait la majeure partie du commerce des Indes pour leur propre compte ; & les denrées, qui ne leur appartenoient point, devoient payer de très-gros droits à différents péages du Nil. Ainſi Philadelphe tiroit plus de la moitié de ſes revenus d'une autre ſource que de celle de l'Egypte, qui ne contenoit alors que trois-millions d'habitants, & c'eſt une véritable abſurdité de la part du Juif Joſephe d'y en mettre près de huit-millions ſous le regne de Néron, après tout ce que cette contrée avoit ſouffert ſous les derniers Ptolémées & les premiers Céſars.

On ne prend point ici en conſidération la différence qu'on voudroit imaginer dans la valeur des eſpeces : car, ſuivant nos principes, il n'y a point de différence notable entre la valeur d'alors & celle d'aujourd'hui, par une raiſon qu'on comprendra aiſément pour peu qu'on y réfléchiſſe. La quantité de l'or & de l'argent eſt maintenant bien plus gran-

de : mais en revanche ces métaux ſont auſſi plus répandus, & circulent dans une étendue immenſe. Au temps de Philadelphe l'or & l'argent avoient à peine quelque cours en France, en Eſpagne, en Angleterre : ils n'en avoient aucun en Allemagne, en Pologne, en Suede & en Danemarck. Comme les eſpeces étoient alors concentrées entre les peuples qui habitoient les côtes & les iſles de la Méditerranée, cette abondance mettoit un obſtacle à l'augmentation de la valeur.

Voici maintenant comment on peut démontrer par une preuve directe, qu'on a beaucoup exagéré tout ce qu'on dit des immenſes richeſſes des anciens Pharaons. Hérodote donne une ſpécification des tributs, que Darius fils d'Hyſtaſpe levoit ſur les contrées qui lui étoient ſoumiſes : l'Aſſyrie, en y comprenant Babylone, payoit mille Talents, & fourniſſoit encore annuellement au Serrail cinq-cents enfants châtrés, tandis que toute l'Egypte, Barca, Cyrene & un autre canton de l'Afrique ne payoient enſemble que ſept-cents Talents. Là-dedans on ne comprenoit, à la vérité, point les livraiſons en grains qu'il falloit faire à cent & vingt-mille Perſans, ni l'argent qui provenoit de la pêche du lac *Méris*; mais cet article ne peut avoir été auſſi conſidérable que les Grecs ſe le ſont imaginés, & ce qu'ils en diſent eſt puérile. Au reſte ce tribut de l'Egypte étoit très-modique en comparaiſon de ce qu'il auroit dû être; ſi les Pharaons euſſent eu des revenus énormes : car Darius avoit ſûrement mis un rapport quelconque entre les impoſitions & les revenus des contrées reſpectives.

Ceux, qui ont écrit juſques à préſent ſur l'Hi-

ſtoire de l'Egypte, prétendent qu'elle fut prodigieuſement enrichie par les dépouilles, que Séſoſtris avoit rapportées de ſon expédition, pendant laquelle il rançonna tout le Monde habitable. Mais ce ſont les Interpretes, qui en montrant aux étrangers les Temples & les Monuments de l'Egypte, leur ont débité ces fables, qui allerent en croiſſant de bouche en bouche. Diodore dit que, quand Séſoſtris vouloit ſe promener dans les rues de ſa capitale, il faiſoit atteler à ſon char les députés des Rois de la Terre; & Lucain dit déja qu'il y atteloit les Rois mêmes. Voilà comme les fictions ſe répandent, & comme on exagére enſuite ce qu'on a rêvé.

Ce ſont réellement les trois premiers Ptolémées, qui ont enrichi l'Egypte en y fixant le centre du plus grand commerce qu'on ait fait alors dans l'ancien Continent. Et c'eſt parce que ce commerce étoit ſur tout fondé ſur un luxe deſtructif, que quelques habiles politiques de Rome ſuppoſerent l'Oracle Sybillin qui intrigua tant le Sénat, & par lequel il étoit défendu aux Romains de porter leurs armes en Egypte; car cet Oracle étoit ſuppoſé, ainſi qu'un autre ſur le même ſujet, qu'on prétendoit avoir été découvert à Memphis. (*) Mais Auguſte, qui ſe moquoit des Sybilles & des prophéties, crut qu'ayant l'occaſion d'envahir l'E-

---

(*) *Haud equidem immeritò Cumanæ carmine vatis*
Cautum, ne Nili Peluſia tangeret arva
Heſperius miles.

Ces vers de la Pharſale ſont une paraphraſe des quatre mots ſuivants, qu'on diſoit être extraits des livres Sybillins. MILES ROMANE, ÆGYPTUM CAVE.

gypte il ne devoit point en retarder la conquête d'un inſtant. Et depuis cette célebre époque les Romains dégénérerent de plus en plus, comme les politiques l'avoient prévu.

Quoiqu'une loi Egyptienne rapportée par Diodore, ait fait croire à pluſieurs Savants qu'on ſe ſervoit jadis dans cette contrée d'une monnoye d'or & d'argent, il faut remarquer ici, que rien au monde n'eſt moins vrai ; puiſqu'on y coupoit & peſoit le métal, ainſi que nous le voyons pratiquer par ceux qui devoient payer aux Temples les vœux qu'ils avoient faits pour la ſanté de leurs enfants.

La premiere monnoye, qu'on ait eue en Egypte, y avoit été frappée par *Aryandès* ſous la domination des Perſans, qui ne mirent point un grand nombre de ces eſpeces dans le commerce, ainſi que Sperling l'a fort bien remarqué. (*) Et il paroît même que celles, qu'ils y avoient miſes, furent inſenſiblement retirées par le moyen du tribut annuel : car les Arabes, qui cherchent parmi les ruines de l'Egypte, & qui font même paſſer beaucoup de ſable mouvant par des eſpeces de tamis, n'en ont jamais découvert une ſeule piece. On ſait que toutes les médailles, qui leur ſont tombées entre les mains, ne remontent pas au-delà du ſiecle d'Alexandre ; ſoit qu'elles ayent été frappées à la Cour même des Ptolémées, ſoit qu'elles appartiennent à des villes Egyptiennes, qui

---

(*) *De Nummis non cuſis.*

Sperling dit que de ſon temps la fabrique des faux Sicles étoit dans le Holſtein, & il eſt ſurprenant qu'on ne ſe ſoit pas aviſé dans cette fabrique du Holſtein de faire des médailles Egyptiennes.

avoient acquis le droit d'en fabriquer ſous la domination Grecque, comme Péluſe, Memphis, Abydus, Thébes, Hermopolis & la grande cité d'Hercule. (*)

Parmi les différentes nations, auſquelles les Anciens & les Modernes ont attribué l'invention de la monnoye, on n'a même jamais penſé à nommer les Egyptiens, & Pollux, qui entre là-deſſus dans de grands détails, ne fait point la moindre mention d'eux. Il n'y a pas de doute que le Comte de Caylus ne ſe ſoit trompé, lorſqu'il a cru que de petites feuilles d'or pliſſé avoient ſervi en Egypte de monnoye courante. (**)

Ces ſortes de bractéades, dont il eſt ici queſtion, ſont toujours tirées du corps ou de la bouche de quelque Momie; tellement qu'on doit les enviſager comme des amulettes, des philacteres ou de ſimples repréſentations de feuilles de Perſea. La loi défendoit aux marchands Egyptiens de marquer ſur les lingots un faux titre & un faux poids; mais il étoit libre à tout le monde de ſe ſervir d'une balance, comme on le faiſoit auſſi dans les payements par Sicles, lorſqu'on les ſoupçonnoit d'être trop legers. Si les Egyptiens avoient eu de petites feuilles de métal, comme le Comte de Caylus l'a imaginé, ils ne ſe ſeroient point ſervis de la balance pour s'acquitter des vœux par leſquels ils promettoient de donner une certaine quantité d'argent qu'on devoit

---

(*) *Vaillant Hiſt. Ptolem. ad fidem numiſmatum accommodata.* 104.

(**) *Recueil d'Antiquités. T. II. pag.* 18.

peſer. Enfin il en étoit d'eux comme des Hébreux, chez leſquels aucun Sicle ne fut monnoyé juſqu'à la conſtruction du ſecond Temple. Et ces peuples ont eu trop de liaiſons entr'eux, pour que l'un eût ignoré l'uſage de la monnoye, tandis que l'autre l'auroit connu.

On s'imagine d'abord que tout ceci nous fait découvrir un rapport frappant avec les Chinois. Et c'eſt préciſément le contraire : car les Hiſtoriens de la Chine font remonter l'uſage de la monnoye dans leur pays à des époques très-reculées, & qu'on a même voulu conſtater en fabriquant de fauſſes médailles. L'opinion la plus généralement reçue eſt que *Tching-tang*, que quelques-uns font monter ſur le Trône en l'an 1558 avant notre Ere, fit fondre des pieces de monnoye pour les mettre dans le commerce des Provinces qui lui étoient ſoumiſes. Mais depuis les Chinois ont eu des eſpeces d'or & d'argent, qu'on a dû retirer d'entre leurs mains; parce qu'ils les falſifioient avec tant d'adreſſe, qu'il n'étoit point poſſible de les reconnoître : cependant il s'en faut de beaucoup que la méthode, dont on ſe ſert actuellement, ait fait ceſſer tous les abus; puiſqu'aux fauſſes monnoyes on a ſubſtitué les fauſſes balances. Et tous les marchands ont acquis une grande ſubtilité de pratique dans la maniere de peſer à peu prés comme les Juifs & les Egyptiens; car cette fourberie doit néceſſairement s'introduire chez les peuples où l'or & l'argent ne ſont point monnoyés. Quant à la nature du métal, on ne peut l'eſſayer qu'avec des pierres de touche, qui n'indiquent jamais le titre avec la derniere préciſion aux yeux de ceux-mêmes qui ſe croyent les plus habi-

les; & à cet égard les plus habiles ſont ſans contredit les Juifs.

Telle eſt la différence qu'il y a entre les Egyptiens & les Chinois: les premiers ont manqué de pénétration en n'inventant point de monnoye: les autres ont manqué de probité en rendant l'uſage de la monnoye impraticable. Les eſpeces d'or & d'argent, que les Grecs mirent dans le commerce de l'Egypte, y reſterent toujours, & on ne fut jamais obligé de les retirer, comme on a dû les retirer à la Chine.

Au reſte, ce ſont les Pyramides, les Obéliſques, les Temples & les exagérations d'Homere, qui ont fait croire à tant d'Auteurs, que les anciens Pharaons étoient des Princes immenſement riches; mais la matiere de tous ces Ouvrages ne leur avoit rien coûté, & leurs revenus étoient plus ſuffiſants pour payer les ouvriers, qui jadis ne gagnoient pas dans les pays chauds la dixieme partie de ce qu'ils gagnent aujourd'hui en Europe. Ordinairement le prix de la main d'œuvre ſe regle ſur deux choſes: il ſe regle ſur les dépenſes que doit faire l'ouvrier pour avoir ſon neceſſaire phyſique, & enſuite ſur les dépenſes qu'il doit faire pour avoir le neceſſaire phyſique de ſes enfants: or, on a déja dit qu'il n'y a pas de comparaiſon entre ce que coûte en Europe l'entretien d'un enfant, & ce qu'il coûtoit anciennement en Egypte, lorſqu'il n'y avoit point dans cette contrée de commerce extérieur, qui influe toujours plus ou moins ſur la cherté des aliments; & les grains, que les Caravanes exportoient en Aſie, n'eſt pas un objet qui mérite qu'on en parle. Comme les Pharaons avoient beaucoup de terres qui leur appartenoient

noient en propre, ils fourniſſoient eux-mêmes aux ouvriers la nourriture, & peut être auſſi le vêtement; de ſorte qu'ils ne payoient preſque rien au-delà du néceſſaire phyſique.

Il ne paroit point que les ſtatues de bronze, d'or, d'argent ou d'ivoire, ayent été à beaucoup près auſſi communes dans les édifices de l'Egypte, qu'elles l'étoient dans la Grece & l'Italie. Il ſe peut fort bien que les Athéniens avoient plus dépenſé pour faire la ſtatue de Minerve que le Pharaon *Amaſis* pour faire tailler & tranſporter l'un des Obéliſques de *Saïs*. Quand les Anciens font mention d'un prodigieux cercle d'or, que les Egyptiens avoient mis ſur le tombeau d'*Oſimenduć*, & d'une ſtatue de ce métal érigée dans le *Delta*, ils avouent n'avoir point vu toutes ces choſes, dont ils parloient ſur des ouï dire: cependant il y a bien de la différence entre voir un prodigieux cercle d'or, & le décrire dans un Roman. Il n'étoit pas même permis aux Egyptiens de porter de l'or dans le temple d'Héliopolis & cette politique fut très-ſage. Les Juifs ne voulurent point la ſuivre: ils mirent des tréſors dans leur Temple de Jéruſalem, & il fut ſans ceſſe pillé, comme cela arrive à toutes les richeſſes qu'on met dans les égliſes: elles ſont tôt ou tard enlevées.

On voit par la cérémonie de l'inauguration des Pharaons, que ces Princes n'eurent jamais à leur Cour ce faſte inſultant des Deſpotes de l'Orient; car c'eſt ſurtout à leur couronnement qu'on auroit dû en faire l'oſtentation: cependant les Rois d'Egypte portoient ce jour là, comme le dit le Scholiaſte de Germanicus, une tunique aſſez modeſte,

un collier, un ſceptre & un diadême fait de ſerpents entortillés, qui peuvent avoir été d'or, & on croit que c'eſt d'un tel diadême que ſe ſervit l'Empereur Tite, lorſqu'il aſſiſta à Memphis à la conſécration du Bœuf *Apis* : car il ne porta point le joug de cet animal, comme l'avoient fait les Pharaons; ce qui eût été de ſa part le ſignal d'une révolte contre ſon pere, & malgré cela ſa conduite parut, dans cette occaſion, fort ſuſpecte. (*) D'un autre côté les Rois ne faiſoient pas en Egypte de grandes dépenſes pour l'entretien de leur table : car le ſyſtême Diététique, auquel ils ſe conformerent ſcrupuleuſement juſqu'à *Pſammétique*, y mettoit beaucoup d'obſtacles, & ces Princes ſavoient bien que ce ne fut point par un principe d'auſtérité que les premiers habitants de l'Egypte inventerent ce ſyſtême ; mais uniquement par des motifs de ſanté, comme on le voit dans tout ce qui concerne la vie des Prêtres, dont les lits mêmes étoient treſſés de feuilles de Palmier : non parce qu'ils vouloient faire, ainſi que le dit Piérius, une grande pénitence toutes les nuits ; mais parce qu'ils vouloient ſe garantir d'une certaine maladie, qui les eût rendu impurs. C'eſt à Rome qu'on dormoit ſur ces lits de plume ſi recherchés dans l'Antiquité, & qu'on achetoit des Egyptiens, qui furent

(*) Lorſque Tite ſe couronna à la conſécration du Bœuf *Apis*, il n'étoit encore qu'un ſimple particulier. *Quam ſuſpicionem*, dit Suétone, *auxit poſtquam Alexandriam petens, in conſecrando apud Memphim bove Api, diadema geſtavit : de more quidem rituque priſcæ Religionis.* In TITO VII.

toujours aſſez ſenſés pour ne pas s'en ſervir eux-mêmes. (*)

J'ai déja eu occaſion de parler, dans une ſection ſur les Beaux-Arts, de la maniere dont le peuple étoit jadis diviſé en Egypte. Maintenant il faut ajouter ici que l'élection des douze Gouverneurs, qui devoient régner conjointement dans cette contrée après la mort du Pharaon *Séthon*, eſt la plus forte preuve qu'on puiſſe alléguer pour perſuader au Lecteur que les Egyptiens avoient été originairement partagés en douze Caſtes : car on ne peut gueres douter que ces Gouverneurs, qui furent choiſis alors, n'ayent été les Chefs des Tribus, & on trouve auſſi de tels Chefs dans les Tribus Juives. Mais indépendamment de cette diviſion, il en exiſtoit une autre plus générale, par laquelle le peuple étoit cenſé former trois grands corps, comme cela s'obſerve encore de nos jours parmi les Coptes ou les Egyptiens modernes, dont les *Mébachers* repréſentent en quelque ſorte les anciens *Calaſires* & les *Hermotybes*, ou, ce qui eſt la même choſe, les familles militaires, qui pouvoient, ſuivant Hérodote, mettre ſur pied quatre-cents dix-mille hommes ; mais c'eſt là une de ces exagérations à laquelle il ne faut pas même s'arrêter.

Dans un temps où l'argent étoit fort rare, on ſe ſera aviſé en Egypte d'aſſigner des terres aux ſoldats, & bientôt il ſe ſera élevé entr'eux de

(*) Il en eſt parlé dans une épigramme de Martial, qui commence par ces mots : *Quid torus à Nilo &c.* Ce commerce étoit fondé ſur la prodigieuſe quantité d'Oies que les Egyptiens nourriſſoient. Voyez *la ſect. ſur leur régime diététique.*

grandes diſputes ſur le produit, qui par la diverſité du ſol ne pouvoit être le même ſur une étendue donnée. Pour remédier à ces inconvénients, le Légiſlateur ordonna que les portions militaires circuleroient ſans ceſſe & paſſeroient d'année en année d'un ſoldat à un autre; tellement que ceux, qui en avoient d'abord eu une mauvaiſe, en recevoient enſuite une meilleure. Par cette opération on ôta entiérement la propriété des terres au corps de la Milice, pour ne lui en laiſſer que le ſimple uſufruit. Enſuite on défendit à chaque ſoldat en particulier trois choſes de la derniere importance: on leur défendit de cultiver, de commercer & d'exercer des Arts mécaniques.

Il eſt bien étonnant ſans doute, qu'on ait voulu ſe prévaloir de cette diſpoſition des loix Egyptiennes, lorſqu'on fit en Europe je ne ſai quels livres pour combattre le ſyſtême de la Nobleſſe Commerçante: car il n'y avoit en cela aucun rapport, ni aucune connexion.

Les *Calaſires* & les *Hermotybes* étoient, comme cela eſt manifeſte, à la ſolde de l'Etat. Ainſi le Légiſlateur eut grande raiſon de leur interdire le commerce, que jamais les ſoldats ne doivent faire: auſſi ne l'a t on point propoſé à la Nobleſſe qui ſert actuellement dans les armées, ce qui eût été abſurde; mais à la Nobleſſe qui n'y ſert point, & qu'on ne peut, par conſéquent, comparer aux *Calaſires* & aux *Hermotybes*, qui ſervoient toujours.

Lorſqu'on veut décider des queſtions de Politique par l'autorité de l'Hiſtoire ancienne, il faut bien prendre garde que les cas, dont il s'agit,

ſoient les mêmes ; ſans quoi il en réſulte une grande confuſion dans les idées.

Comme les hommes, qui naiſſent dans la Baſſe-Egypte, ont peut être plus de force & de vigueur que ceux qui naiſſent dans la Thébaïde, on avoit tellement arrangé les choſes que la plupart des familles militaires ſe trouvoient dans le *Delta*, c'eſt à dire, dans la partie ſeptentrionale; & on croit avoir obſervé le même arrangement aux Indes, où les familles militaires des *Rayas* & des *Naires* habitent auſſi le plus qu'elles peuvent vers le Nord.

Les établiſſements de la Milice Egyptienne comprenoient ſurtout la ville de *Saïs* décorée d'un Temple de Minerve, que les ſoldats avoient choiſie pour leur protectrice : ainſi que nous le voyons par la figure du Scarabée, qui étoit ſculptée ſur le chaton de toutes les bagues militaires : car cet inſecte fut toujours un des premiers ſymboles de la Minerve Egyptienne, qui paroît auſſi armée dans quelques Monuments, comme la Pallas des Athéniens, qui mirent également les gens de guerre ſous la protection de cette Divinité, comme les artiſans étoient ſous celle de Vulcain.

Quant à ces termes de *Calaſires* & de *Hermotybes*, que jamais perſonne n'a pu interpréter, & par leſquels on diſtinguoit les deux corps de la Milice Egyptienne, (*) je croi qu'ils ſont unique-

(*) Le terme de *Calaſiris* déſigne l'habit ordinaire qu'on portoit en Egypte, & nous trouvons dans Pollux le mot d'*Hémitybion* pour indiquer une autre eſpece particuliere de tunique Egyptienne. Le traducteur Latin a cru que la racine de ce mot étoit Grecque ; mais c'eſt un terme Gréciſé & corrompu de même que celui d'*Hermotybiès*.

ment pris de la forme des habits, & non de la forme de l'armure, qui conſiſtoit d'abord dans un de ces grands boucliers, comme en ont eu les Gaulois, & qui en couvrant toutes les parties du corps, en gênent auſſi tous les mouvements. Comme les Egyptiens ſe rangeoient en pelotons qui agiſſoient ſéparément, l'ennemi venoit les inveſtir & les ſerrer les uns dans les autres au point qu'ils recevoient tous les coups qu'on leur portoit, & n'en donnoient pas à cauſe de l'embarras qui provenoit des boucliers. Céſar décrit une armure défenſive, qui mit une peuplade Germanique dans le même cas: elle ne put ſe remuer pendant l'action, & fut, par conſéquent, défaite. L'uſage des grands boucliers a été généralement réprouvé par les Romains, les Grecs, les Macédoniens & même par les Chinois, qui ſont d'ailleurs très-ſujets à ſe cacher ſous leurs rondaches, & à faire une eſpece de tortue fort bizarre.

Les mauvais principes, que les Egyptiens avoient ſur la Tactique, provenoient en grande partie de ce qu'ils employoient des chars armés dans les batailles; car ſi l'on en excepte les Eléphants, rien ne peut occaſionner un plus grand déſordre dans les attaques que les chars: il n'y a pas de peuple de l'ancien Continent qui ne les ait eſſayés, & qui n'y ait renoncé. Indépendamment de la confuſion & de l'embarras, on perd par ce moyen le meilleur parti qu'on puiſſe tirer des chevaux dans des endroits ſablonneux, comme l'étoient ceux qu'il importoit ſurtout aux Egyptiens de défendre à l'Orient & à l'Occident du *Delta* où ils ont été bien des fois battus.

Quoique ce ſoit une opinion reçue que les ſoldats de l'Egypte ne portoient point de caſque, ce n'en eſt pas moins une erreur, qui provient uniquement de ce conte que fait Hérodote : il prétend avoir obſervé du côté de Péluſe, que les têtes des Perſans répandues ſur un ancien champ de bataille étoient très-molles vers le haut du crâne, & les têtes des Egyptiens très-dures ; parce qu'ils étoient toujours raſés, & ne portoient, ſuivant lui, aucune eſpece de coëffure. Mais ils avoient des caſques de cuivre & des cuiraſſes de lin, dont quelques-unes, telles que celles du Pharaon *Amaſis*, ont fait l'admiration de tous ceux qui les virent à Samos & à Lindus dans l'iſle de Rhodes où la plus belle avoit été conſacrée à Minerve. Cette armure, dont Hérodote a décrit la broderie, étoit remarquable par ſa trame où chaque fil avoit été tordu de 365 autres, par une alluſion ſinguliere à la durée de l'année vague : car les Egyptiens ne pouvoient s'empêcher de revenir toujours aux allégories dans les choſes mêmes où il n'en falloit point. Quoique la Milice d'Athenes ait pris de ces cuiraſſes Egyptiennes par ordre d'Iphicrate, Pauſanias a eu grande raiſon d'obſerver qu'elles ne valoient abſolument rien ; puiſqu'elles ne réſiſtoient point aux armes pointues, mais ſeulement à celles qui tranchent ou qui briſent comme les balles & les pierres lancées avec des frondes. Outre les armes, les drapeaux & les inſtruments de Muſique, les formidables Calaſires de l'Egypte portoient encore avec eux dans les expéditions un grand nombre d'oiſeaux de proie & principalement des Vau-

tours, dont ils tiroient, ſuivant leur méthode ordinaire, des pronoſtics, comme nous le ſavons par Orus Apollon, qui en parle en deux différents endroits des Hiéroglyphiques ; & tout cela eſt encore préciſément ainſi de nos jours aux Indes, où les *Naires* & les *Rayas* ne livrent point de bataille, lorſque les Vautours qui ſuivent l'armée paroiſſent mornes & tranquilles ; mais je croi que les Généraux ont un ſecret pour leur donner de la vivacité, quand ils veulent ; en leur faiſant prendre de l'Opium, ainſi que les Marattes en font avaler à leurs Chevaux, ce qui les rend ſi impétueux que rarement l'ennemi eſt en état de les arrêter. On prétend que dans l'Antiquité les Egyptiens avoient auſſi une cavalerie très-nombreuſe indépendamment de leurs chariots de guerre, dont on voit encore la figure ſculptée ſur quelques Monuments de la Thébaïde. Mais quand on réfléchit au débordement régulier du Nil, il eſt facile de concevoir qu'on a beaucoup exagéré le nombre des chevaux, dont les Egyptiens ne pouvoient ſe ſervir que quand ce fleuve étoit rentré dans ſon lit. Et ce ſeul inconvénient, ſans parler des canaux & des foſſés qu'on trouvoit à chaque pas, a dû les dégoûter de la cavalerie ; & ils faiſoient conſiſter la force de leurs armées dans les gens de pied, comme Xénophon le dit.

Il regne tant de contradictions en ce que les Anciens ont écrit touchant Séſoſtris, qu'on voit aiſément qu'ils en parloient au hazard : les uns veulent que ce Prince ait travaillé toute ſa vie à énerver l'eſprit militaire des Egyptiens en les plongeant dans la moleſſe; afin de prévenir ces

révoltes ſi funeſtes & ſi fréquentes parmi les Milices de l'Orient : d'autres Hiſtoriens prétendent au contraire avec Ariſtote, que Séſoſtris perfectionna l'Art Militaire, & donna une force nouvelle à la diſcipline. On avoit ſurtout cherché dans ce pays à conduire les ſoldats plus par l'honneur que par les ſupplices : ils devenoient infames en déſobéiſſant à leurs Chefs, & ils recouvroient leur honneur en donnant des preuves de bravoure : mais je doute qu'ils ayent pu ſe glorifier de leur expédition de Jéruſalem : puiſqu'il étoit très-aiſé de battre les Juifs ; ce malheureux peuple ayant été battu par preſque tous ceux qui ont voulu l'attaquer.

D'un autre côté, on a fait tort aux *Calaſires* & aux *Hermotybes* en les accuſant de la derniere lâcheté dans des actions où ils ne ſe ſont point trouvés : car, ſuivant nous, toute la Milice nationale de l'Egypte ſe retira en Ethiopie du temps de *Pſammétique* ; & ne combattit jamais plus ſous les Pharaons. (*) Ainſi cette Milice ne ſe trouva pas au ſiege d'*Azot*, qu'Hérodote fait durer vingt-neuf ans ; & depuis que le Monde exiſte, dit-il, il n'y a point d'exemple qu'une Place ait tenu ſi longtemps ; parce que les troupes étrangeres, que les Rois d'Egypte avoient à leur ſolde, ne vouloient point monter à l'aſſaut : & on ne ſait point ce qu'euſſent fait, dans de tels cas, les *Calaſires* & les *Hermotybes*, qui vivoient alors

(*) Les Auteurs font monter à plus de deux-cents-mille hommes le nombre des ſoldats Egyptiens qui ſe retirerent en Ethiopie. Mais quand on ſuppoſeroit que ce nombre étoit une fois moindre, il s'enſuivroit toujours que toute la milice nationale abandonna alors ſon pays.

paiſiblement en Ethiopie, & ils n'eurent aucune part à toutes les opérations qui ſuivirent ce ſiege, ni ſurtout à la bataille qu'on livra aux troupes de Cambyſe. Il faut obſerver ici qu'on prête à ce Prince un ſtratagême, dont il ne s'eſt aſſûrément pas ſervi : on veut qu'en aſſiégeant Péluſe, il ait fait mettre au front de ſon armée un rang d'animaux ſacrés ; de ſorte, dit-on, que les Egyptiens n'oſerent lancer aucun trait ; mais il n'y a auſſi en cela aucune vérité. D'abord Cambyſe n'aſſiégea point Péluſe, qui dût ſe rendre d'elle-même : enſuite les troupes mercenaires de la Carie, de l'Ionie, & de la Libye, qu'on oppoſa alors aux Perſans, ſe ſeroient miſes très-peu en peine des animaux, qui n'étoient point ſacrés pour elles. Ainſi on voit que cette fable a été imaginée par un Ecrivain fort ignorant dans l'Hiſtoire, & qui croyoit que les anciens *Calaſires* & les *Hermotybes* exiſtoient encore en Egypte lorſque cette contrée tomba ſous le pouvoir du fils de Cyrus ; ce qui n'eſt point vrai.

Le côté honorable a toujours été à la Chine la gauche : le côté honorable a toujours été en Egypte la droite : Or le Pharaon *Pſammétique*, qui viola d'abord les loix & enſuite les uſages, voulut mettre à l'aîle droite les troupes étrangeres qu'il avoit à ſa ſolde, & rejetter les *Hermotybes* avec les *Calaſires* à la gauche ; tellement que ces malheureux ſe crurent deshonorés par l'injuſte préférence qu'on accordoit à des Grecs faméliques & à des mernenaires ſans foi. Enfin ils ne voulurent plus ſervir, & quitterent l'Egypte, malgré l'ancienne maxime de cette contrée, d'où les

habitants ne ſortoient point pour-aller s'établir ailleurs, comme le remarque Clément d'Alexandrie. (*)

Je conviens que le récit d'Hérodote ne s'accorde point touchant la retraite des ſoldats Egyptiens, avec celui de Diodore, qui attribue leur mécontentement au ſeul affront dont on avoit cherché à les couvrir. Hérodote au contraire prétend qu'ils avoient été laiſſés pendant trois ans dans les garniſons de la Thébaïde, d'où *Pſammétique* ne vouloit pas qu'ils ſortiſſent : mais cela n'eſt point probable, & cet Ecrivain ſe trompe encore, lorſqu'il place beaucoup trop avant dans l'Ethiopie l'établiſſement que ces déſerteurs y avoient formé. Il paroît preſque certain qu'ils ſe fixerent ſur les bords de l'*Aſtaboras*, & y ouvrirent même un canal, qui ſe déchargeoit dans la Mer Rouge ; ſans qu'on ſe ſoit apperçu que cette ſaignée artificielle, faite à l'*Aſtaboras*, ait diminué les eaux du Nil ; ce qui a cependant dû arriver ; mais la diminution a pu être inſenſible.

Il faut dire à cette occaſion que l'idée ou le projet de verſer le Nil dans la Mer Rouge en rendant l'Egypte inhabitable, n'a pas été entiérement inconnu aux Anciens, comme l'a obſervé Mr. Maas, ce Savant ſi eſtimable auquel nous devons le meilleur Ouvrage qu'on ait ſur la Géographie de la Paleſtine. C'eſt ſurtout dans Claudien, qui étoit né en Egypte, qu'on trouve quelques notions ſur la poſſibilité de détourner le Nil ; mais cette entrepriſe n'a pas été tentée

(*) *Stromat.* p. 354.

avant le dixieme ſiécle ; & ce qu'on en dit me paroît même fabuleux. Elmacin & d'après lui le Pere du Sollier aſſurent que ſous le Kalifat de *Munſtanſir* on avoit fait en Ethiopie des digues & des écluſes par le moyen deſquelles on empêcha tellement les eaux de s'écouler, qu'on commença à craindre une diſette dans toute l'Egypte. Comme les Patriarches d'Alexandrie ſont les véritables Métropolitains de l'Ethiopie où ils envoyent un *Abuna*, on s'adreſſa dans cette détreſſe au Patriarche Michel III, qui alla porter des préſents aux Ethiopiens, & on détruiſit les ouvrages, qu'ils avoient faits.

Il eſt difficile de concevoir comment les Ethiopiens ont pu être alors aſſez verſés dans les Arts pour exécuter les prodigieux travaux qu'on leur attribue ; puiſque vers l'an 1525, *Etana Denghel*, qui étoit Empereur d'Ethiopie, envoya un Ambaſſadeur à Lisbonne pour prier le Roi de Portugal de lui faire paſſer un certain nombre de pionniers d'Europe & des Architectes, qu'il vouloit employer à détourner le Nil au point qu'il ne devoit plus venir d'eau en Egypte. Ce Monarque aſſuroit qu'un de ſes prédéceſſeurs, que Ludolphe nomme *Lalibala*, avoit déja tenté ce projet en ouvrant un canal à l'oppoſite de Suakem : & de Suakem au Nil il y a trente à quarante lieues ſuivant les Relations des Portugais, qui ne furent point en état d'achever ce prétendu canal, & je ſai qu'ils n'ont pas même remué un pouce de terre au-delà des Cataractes. Il ne fut plus parlé de cette entrepriſe fatale juſqu'en 1706, lorque *Teklimanout*, ſoi diſant Roi d'Abyſſinie, menaça le

Pacha, qui réſide au Caire, de détruire l'Egypte de fond en comble par l'épuiſement du Nil. (*) Il étoit aiſé à cet Abyſſin de menacer de la ſorte un Turc ; mais il lui eût été très-difficile d'en venir à l'exécution.

Ce n'eſt pas à l'oppoſite de Suakem, comme les Portugais l'ont cru ; mais plus vers le Sud ſous le dix-huitiéme degré, que le terrain s'incline continuellement juſqu'au rivage de la Mer Rouge, & c'eſt-là, qu'on pourroit amener les eaux de l'*Aſtaboras* ou du *Tacaze* qui ſe décharge maintenant dans le Nil, & le Nil même pourroit être forcé au point qu'il couleroit vers l'Orient, comme il coule vers le Nord ; mais il faudroit pour cela faire des ouvrages vraiment prodigieux qui ne rapporteroient jamais ce que leur conſtruction auroit coûté, & ce que coûteroit encore leur entretien : car les peuples de l'Ethiopie n'auroient rien gagné en abymant totalement l'Egypte, & s'ils ne vouloient avoir qu'une communication avec le Golfe Arabique, il ſuffiroit de rouvrir le canal qu'avoient fait jadis les déſerteurs, & qui eſt à préſent à ſec, puiſque cette dérivation ne paroît point ſur la carte de Mr. Nieburh, & elle n'eſt placée qu'idéalement ſur la Carte de M. d'Anville.

On a très-rarement vu l'Ethiopie & l'Egypte ſous une même domination : mais ſi ces deux contrées obéiſſoient à la fois à un ſeul Prince, on pourroit par le moyen des digues & écluſes fournir tous les ans au Nil la quantité d'eau dont il a préciſément beſoin pour bien arroſer toutes

---

(*) Voy. *Continuation du Voyage de Lobo.*

les terres depuis Syéne juſqu'à la Méditerranée; de ſorte qu'on ne craindroit plus ni les débordements trop foibles, ni les débordements trop forts. Il ſe perd dans les ſables de l'Abyſſinie beaucoup d'eau pluviatile, qu'il ſuffiroit de raſſembler dans des réſervoirs d'où on la laiſſeroit écouler à volonté, ſuivant le beſoin que l'Egypte pourroit en avoir. On croit à la vérité, que ces Ouvrages ont été entrepris par les Anciens; parce qu'on trouve fort avant en Afrique des rivieres qui communiquent les unes avec les autres par des canaux leſquels paroiſſent abſolument faits de main d'hommes: mais on ne ſauroit dire que jamais les Egyptiens ayent penſé à ce projet, dont ils ne ſoupçonnoient peut-être pas même la poſſibilité. Les Prêtres ont ſu à peu près tout ce qu'on peut ſavoir ſur les cauſes du débordement du Nil; ils les expliquerent d'une maniere aſſez ſatisfaiſante à Eudoxe; (*) mais quant à la ſource de ce fleuve, ou ils la reculoient trop vers le Sud, ou ils croyoient que cette ſource, proprement parlant, n'exiſte point; ce qui eſt l'opinion la plus probable: car il s'agit, ſuivant toutes les apparences, d'une infinité de petits ruiſſeaux, qui ſe raſſemblent dans les vallées quelques jours après que les pluies ont commencé à tomber dans la Zone Torride; & la ſource du Nil peut ſe trouver tantôt dans une vallée tantôt dans une autre, ſuivant que le vent chaſſe les nuages, ou ſuivant qu'ils s'arrêtent au ſommet des montagnes: tellement que le Nil

(*) Plutarque *in Placitis Philoſoph. Lib. IV. Cap.* 1,

vient quelquefois de plus près, & quelquefois de plus loin; mais il ne peut en aucun cas venir des hauteurs qui ſont dans l'hémiſphere auſtral, comme les Prêtres paroiſſent l'avoir cru.

Ce que nous avons dit juſqu'à préſent du Gouvernement de l'ancienne Egypte, peut ſuffire pour en donner une idée aſſez préciſe; mais il faudroit s'engager dans beaucoup de diſcuſſions, ſi l'on vouloit également indiquer quelle a été la politique de ce Gouvernement à l'égard des peuples dont il avoit ou à craindre ou à eſperer. En général, les Egyptiens ne paroiſſent pas avoir entendu cette partie : ce fut, par exemple, une faute énorme du Pharaon *Amaſis*, de n'avoir pas fait ſecrettement d'alliance avec les Arabes, lorſque la puiſſance de Cyrus commença à faire trembler l'Aſie; puiſque les Anciens eux-mêmes ont obſervé que, ſi les Egyptiens euſſent été étroitement unis avec les Arabes, jamais Cambyſe n'auroit pu pénetrer juſqu'à l'iſthme de Suez. Une faute plus énorme du Pharaon *Pſammétique* fut de confier la défenſe de l'Egypte à des troupes étrangeres, & d'y introduire différentes colonies formées de la lie des nations : on pouvoit ouvrir ce pays ſur la Méditerranée aux navires de la Grece : mais il ne falloit point admettre les Grecs mêmes dans différents cantons du *Delta*. Les Egyptiens avoient déja chez eux trop de peuplades étrangeres, qu'ils laiſſoient vivre en corps & ſuivant leurs loix nationales; ce qu'il ne faut jamais permettre. Une de ces peuplades formée uniquement de Phéniciens occupoit un grand quartier de Memphis : on trouvoit un corps d'Arabes ſé-

dentaires à Coptos, ſans parler des Bédouins, dont on ne put point toujours arrêter les courſes, comme on le voit par le contract qu'on avoit fait avec eux, & par la grande muraille de Séſoſtris, laquelle ne ſervit jamais à rien. Les Arabes ſédentaires de Coptos faiſoient une eſpece de trafic, & envoyoient quelques denrées juſqu'à cette ville qu'on appelloit l'*Arabie Heureuſe*, qui n'a ſûrement été qu'une ville & non une contrée, comme l'Auteur du Périple de la Mer Erythrée le dit d'une façon poſitive. Ainſi, quand les Ptolémées firent eux-mêmes directement le commerce des Indes, il n'y eut plus d'Arabie Heureuſe; & l'endroit, qu'on avoit déſigné ſous ce nom, fut raſé totalement par les Romains.

D'un autre côté, les Ethiopiens avoient un Etabliſſement dans la haute Egypte: les Africains Occidentaux, que je crois avoir formé la Tribu déteſtée, vivoient en troupes vers *Racotis* & ſur le terrain qu'on prit pour bâtir Alexandrie: les Juifs avoient été fixés aux environs de la petite cité d'Hercule, que nous avons priſe pour *Avaris*, que quelques Savants veulent chercher dans l'Arabie pétrée vers l'endroit où l'on découvre beaucoup de Monuments Egyptiens. (*) Je ne parle-

---

(*) Ils prétendent qu'*Avaris* ſoit la même ville, que Ptolémée, Etienne & le catalogue des Evêchez placent en Arabie ſous le nom d'*Avara*, & qui eſt appellée *Avatha* dans la *Notice de l'Empire* de l'édition de Basle de 1552, où le texte eſt plus correct, qu'en aucune autre. Mais ce ſentiment ne peut être fondé que ſur une reſſemblance de nom. Il a été démontré par plus de vingt exemples, que le Juif Joſephe a commis des fautes énormes qui ſont relatives à la Géographie de l'Egypte: or je croi qu'il a confondu le canal Bubaſtique avec la bouche Tanitique, & que cette confuſion a empêché de retrouver *Avaris* dans *Séthron*.

rai point de l'Etabliſſement des Babyloniens, au-deſſous de Memphis; puiſqu'il ne fut, ſelon toutes les apparences, formé qu'après l'invaſion de Cambyſe. Et ceux, qu'on a pris pour des Babyloniens, étoient plutôt des Perſans, qui avoient dans cet endroit le ſeul Pyrée qu'on ait jamais vu en Egypte. Les Anciens ont encore fait mention d'une troupe de Troyens fugitifs, que les Egyptiens reçurent également chez eux, & qu'ils fixerent dans le voiſinage des grandes carrieres à l'Orient du Nil. Mais je ne puis m'empêcher de regarder comme une fable tout ce qu'on dit de ces prétendus Troyens, & il s'agit ici de quelque autre Nation, dont l'Hiſtoire eſt ſi confuſe que je n'entreprendrai point de l'éclaircir.

Outre ces étrangers, dont on vient de faire mention, on trouvoit en Egypte des Cariens & des Ioniens qui poſſéderent d'abord vers le bras Péluſiaque des terres abandonnées vrai ſemblablement par les *Calaſires* & les *Hermotybes*; mais depuis on les mit en garniſon dans la Capitale même, d'où ils ne ſortirent plus que pour aller combattre Cambyſe, qui diſperſa cette Milice, que les Pharaons avoient employée dans beaucoup d'expéditions, & il eſt croyable qu'ils employerent également les Phéniciens qui demeuroient à Memphis, lorſqu'ils voulurent avoir une Marine, dont l'établiſſement ne remonte point au delà du regne de *Pſammétique*, que quelques Chronologiſtes font monter ſur le trône en l'an 673 avant l'Ere vulgaire.

SECTION X.

Conſidérations ſur le Gouvernement des Chinois.

COmme les Scythes ont été de tout temps inquiets, ennemis de la paix; les premiers *chefs*, que les vieillards avoient choiſis pour conduire les peuplades, les entraînerent d'une expédition en une autre. On avoit toujours la guerre, & il fallut, par conſéquent, auſſi avoir toujours des Caciques ou des Capitaines, qui parvinrent bientôt à l'indépendance : ils tranſmirent l'autorité à leurs enfants, ou ſe nommerent des ſucceſſeurs ſans conſulter la Horde. Voilà pourquoi on n'a jamais vu les Chinois en corps élire un Empereur, lors même que la famille Impériale s'eſt éteinte dans la branche maſculine : voila encore pourquoi aucun Légiſlateur de la Chine n'a eu aſſez de pouvoir pour regler l'ordre de la ſucceſſion dans la Maiſon régnante. Et cependant c'eſt par-là qu'il falloit commencer pour arrêter les premiers progrès du Deſpotiſme, qui alla toujours en augmentant juſqu'au regne de *Schi-chuandi*. Ce Prince diſſipa l'ombre de l'ancien Gouvernement féodal, en réuniſſant toutes les Provinces ſous ſon autorité immédiate. Ce fut dans ces temps où la Chine étoit diviſée en un grand nombre de petits Etats, qu'on fit dans quelques-uns des reglements fort ſages & des loix qui ont été depuis

alterées & refondues dans la conſtitution générale de l'Empire. Parmi les Souverains indépendants, on vit des hommes réellement reſpectables, qui aimoient la vertu & qui la pratiquoient : ils crurent que perſonne n'étoit plus digne de leur protection que les gens de lettres, & comme on ne pouvoit alors ſe faire quelque réputation dans les Sciences réelles, on tâcha de briller par des Ouvrages de Morale, qui n'exigent point tant de connoiſſances acquiſes, & Confucius brilla beaucoup dans le petit Royaume de *Lou*, où il fut même premier Miniſtre. S'il renaiſſoit aujourd'hui, il ne ſeroit peut être pas Mandarin du neuvieme ordre : car plus le Gouvernement d'un pays devient abſolu, & plus l'élévation d'un homme y dépend du hazard. Si la Chine n'avoit point été partagée en tant d'Etats différents, elle ne ſeroit jamais devenue ce qu'elle eſt : car les Empereurs Deſpotiques, qui ſuivirent *Schi-chuandi*, confierent preſque toujours les premieres dignités & le Gouvernement des Provinces à des Eunuques, qui ne furent jamais des hommes capables de concevoir de grandes choſes, ni de les exécuter. Et ils ſeroient encore aujourd'hui dans les premiers emplois, ſi les Tartares ne les euſſent chaſſés après avoir profité de leur trahiſon & de leur crédit pour envahir l'Empire que les châtrés leur livrerent autant qu'il fut en eux. Et cet Empire étoit alors dans un fort mauvais état : de redoutables bandes de voleurs pilloient les Provinces, & une garniſon de ſoixante-mille hommes qu'on avoit jettée dans Pekin, ne put défendre cette Place contre les brigands. Quoique le déſordre fût

preſque général, les Mongols avoient trouvé la Chine encore bien plus délabrée au treizieme ſiecle; lorſque *Koublai-Kan* travailla avec une ardeur inconcevable à la rétablir: non ſeulement il fit redreſſer les bourgades, que les Chinois avoient ſi mal défendues contre les Généraux de *Gengis-Kan*; mais il en bâtit encore de nouvelles, ſans parler de Pekin qui eſt ſon ouvrage, & où il fixa le ſiege de l'Empire par des motifs de politique, que les événements ont juſtifiés. Il eſt vrai que ce Prince avoit eu un Chinois pour précepteur dès ſa plus tendre enfance; mais quand il fut homme, il vit clairement que, ſans le ſecours des Savants & des Artiſtes étrangers, il ne pourroit exécuter aucun projet utile, & voilà ce que les Tartares Mandhuis ont vu tout de même.

Il faut obſerver que la Chine eſt plus gouvernée par la police que par les loix; & ſans une autorité abſolue de la part de ceux qui gouvernent, il ne ſeroit point poſſible de contenir une ſi immenſe étendue de pays ſous le pouvoir d'un ſeul homme; mais au moyen d'une autorité abſolue, cela eſt ſi facile que les Tartares, qui ſavoient à peine lire & écrire lorſqu'ils prirent la Chine, la gouvernent aujourd'hui beaucoup mieux qu'elle ne l'a jamais été par les Chinois mêmes, qui n'avoient à maintenir que leur propre pays; tandis que les Mandhuis doivent, outre la Chine, maintenir encore les deux Tartaries.

Les principaux reſſorts de ce Gouvernement ſont le fouet & le bâton: il n'y a pas de Chinois, il n'y a point de Tartare, qui puiſſe s'y ſouſtraire. L'*Empereur*, dit le P. du Halde, *fait quelquefois*

donner une baſtonnade à des perſonnes de grande conſidération, & enſuite les revoit & les traite comme à l'ordinaire. (*) Or on en agit ainſi dans tous les Etats Deſpotiques de l'Aſie, ſans en excepter un ſeul. Des eſclaves peuvent être à chaque inſtant outragés de mille manieres différentes; mais ils ne ſauroient jamais être deshonorés; parce que cela eſt contre la nature des choſes.

A la Chine tous les ſoldats ſe mettent à genoux dans le camp, ou ſur la place de parade, dès que le Général paroît: à de tels hommes on peut tout ôter, hormis l'honneur. Cependant les Chinois s'imaginent que la forme de leur Gouvernement a eu pour modele l'autorité paternelle; mais ils ſe trompent, comme on voit, beaucoup; & cette idée ne leur ſeroit jamais venue, ſi leurs Moraliſtes ou leurs Légiſlateurs avoient pu déterminer juſqu'où l'autorité paternelle doit s'étendre. Mais ceux, qui ont d'abord trouvé le Deſpotiſme dans chaque famille, ont été enſuite moins étonnés de le trouver dans l'Etat. Et les Princes ont profité de cette diſpoſition des choſes, & de cette fauſſe Morale pour introduire une ſoumiſſion ſervile, qu'on a confondue très-mal à propos avec la ſubordination politique. Ainſi le ſecret de ce Gouvernement conſiſte ſurtout à ne jamais porter aucune atteinte, à ne mettre jamais aucune borne au pouvoir que les peres s'y arrogent ſur leurs enfants, qu'on n'oſeroit vendre ni en Perſe, ni en Turquie, où de tels marchés ſeroient déclarés nuls. Et ſi l'on vouloit s'y prévaloir du Code de

(*) *Deſc. de la Chine, Tom. II. p.* 157.

Juſtinien, dont on a une Traduction Arabe fort fidele, les Cadis jugeroient ſuivant le Droit religieux ou canonique : car ils ne ſe ſervent du Droit Romain que dans les cas que le texte ou les gloſes de l'Alkoran n'ont pas décidés. A la Chine au contraire on n'a jamais débattu la validité de ces contracts, parce qu'on ſait bien d'avance qu'ils ſont légitimes, & le Magiſtrat prêteroit main forte pour faire enlever l'enfant, qui, vendu par ſon pere, ſe ſeroit réfugié chez ſon oncle.

Ceux, qui ont voulu ſoutenir en Europe que la Conſtitution politique de la Chine n'eſt point deſpotique, étoient extrêmement mal inſtruits ; & c'eſt envain qu'ils diſent qu'on y a des Tribunaux pour décider les affaires; puiſqu'il y a des Tribunaux ou Divans dans tous les pays deſpotiques de l'Aſie. Et voudroit-on qu'un ſeul homme décidât toutes les conteſtations qui s'élevent dans une contrée ſix fois plus grande que l'Allemagne?

Les Gouverneurs des moindres bourgades ont droit de *pent-ſé*, c'eſt à dire, droit de battre, ſans que ceux, qui ont été battus, puiſſent s'en plaindre.

Tous les *Tſong-tou* & tous les Vice-Rois ont droit de vie & de mort, ſans que leurs arrêts ayent beſoin d'être ſignés par l'Empereur ou viſés par une Cour ſupérieure; ce qui ſeroit même impoſſible, puiſqu'ils procédent quelquefois à des exécutions momentanées, ſans avoir obſervé aucune formalité de Juſtice. On ſpécifie, dans leurs inſtructions, les cas où ils peuvent d'adord faire

mettre à mort les coupables, ou ceux qui paſſent pour tels. (*)

C'eſt préciſément parce qu'on a ſpécifié de certains cas, qu'il n'y en a aucun d'excepté : car les *Tſong-tou* & les vices-Rois peuvent aiſément convaincre les morts, de révolte, d'inſurrection & de crime de leze-Majeſté, dont il y en a tant d'eſpeces différentes à la Chine, où les Juges ne font point le procès au coupable ſuivant la méthode adoptée dans les pays les mieux policés de l'Europe ; car en ce cas ils devroient envoyer à Pékin les actes de la procédure ; mais ils n'y envoyent que leur ſentence, qui n'eſt ſouvent conçue qu'en trois ou quatre lignes, comme on a dû l'obſerver en liſant l'arrêt prononcé contre les deux Miſſionnaires qu'on étrangla dans la Province de Nan-Kin.

Sous le Gouvernement Chinois les Empereurs ne ſortoient preſque jamais de leur palais, & lors même qu'ils ſortoient, perſonne n'oſoit, ſous peine de mort, les voir paſſer, & on faiſoit alors une eſpece de *courrouc* comme en Perſe. Tous les Deſpotes de l'Orient ſe renferment de la ſorte, & il ſeroit impoſſible de décrire les maux que ce funeſte uſage a produits dans tant de contrées de l'Aſie, où les Chinois ſont les ſeuls qui ayent tâché d'y remédier en envoyant dans les Provinces des Viſiteurs, qui peuvent examiner la conduite des *Tſong-tou* & celle des Vice-Rois ; ce qui les tient plus ou moins en reſpect. Mais lorſque les Vice-

(*) *L'Empereur accorde au* Tſong-tou *& même au Vice-Roi l'autorité de punir, ſur le champ, de mort les coupables.* Deſcription de l'Empire de la Chine. Tom. I. pag. 6.

Rois & les *Tſong-tou* étoient Eunuques, on fermoit les yeux ſur leurs exactions; parce que l'Empereur héritoit d'eux. C'eſt ſurtout cette infamie qui a révolté les Tartares : ils n'ont pas voulu être héritiers d'un châtré aux dépens du peuple, & ils font gouverner les Provinces par des hommes.

D'un autre côté les Empereurs de la Dynaſtie précédente avoient confiſqué beaucoup de terres, qu'on réuniſſoit au Domaine, & dont on négligeoit enſuite la culture, de façon qu'elles reſtoient entiérement en friche. Le nombre de ces fonds s'étoit tellement accru, que les Tartares ne voulurent point ôter un pouce de terre aux Chinois, lors de la conquête: car ils trouverent que les Domaines, les appanages & les fonds incultes étoient plus que ſuffiſants pour faire un établiſſement honnête à chacun de leurs ſoldats, rangés alors ſous huit bannieres, dont la force effective peut avoir conſiſté en 75 à 80 mille hommes, ſans compter les femmes, les enfants, & les Mandhuis qui vinrent de la Tartarie lorſque la conquête fut achevée, & qui prirent également des terres.

On parle quelquefois fort improprement dans les Relations, lorſqu'on y donne le nom de Tribunal à de certaines Intendances de Pékin, qui veillent aux affaires particulieres du Prince. Le prétendu Tribunal des bâtiments eſt, comme on le voit, un bureau qui a l'inſpection ſur les meubles du palais, ſur les manufactures poſſédées immédiatement par l'Empereur, & ſur les conſtructions qu'il ordonne. Or il y a de tels bureaux dans tous les Etats abſolus de l'Aſie, & c'eſt ce qu'on nomme les Chambres

bres ou les Defters à Conſtantinople & à Iſpahan.

Le Tribunal des Mathématiques n'a jamais porté ce nom que dans les Relations des Jéſuites François : c'étoit ſous le Gouvernement Chinois un College, qui indépendamment de la compoſition du Calendrier, devoit déterminer, ſuivant les principes de l'aſtrologie judiciaire, les jours où le Souverain pouvoit vaquer à de certaines affaires : on fixoit même ſuperſtitieuſement, & on le fait encore, le jour auquel ce Prince devoit labourer ſuivant l'inſtitution de *Ven-ti*. Par-là on voit que la Cour de la Chine a preſque les mêmes étiquettes que la Cour de Perſe, où des Aſtrologues gagés ont de tout temps reglé les actions de l'Empereur, avec cette différence, que le jour où il devoit manger avec les laboureurs en habit de payſan, avoit été fixé par la Religion des Mages, & non par l'Aſtrologie.

Les anciens Chinois avoient donné le nom du Ciel, celui de la Terre, & celui des quatre ſaiſons aux ſix grands colleges de la Cour ; & c'eſt le college de l'Automne, auquel on adreſſe maintenant les affaires criminelles ; de ſorte qu'il faut bien diſtinguer ce Divan, qui eſt un véritable Tribunal, d'avec les bureaux d'Intendance.

Il n'y a rien de plus révoltant dans la Juriſprudence criminelle des Chinois, que l'uſage emprunté des Scythes, & par lequel on punit les parents du coupable juſque dans le neuvieme dégré ; quoique leur innocence ſoit avérée, quoiqu'elle ſoit au-deſſus de tout ſoupçon.

Le mari eſt d'abord reſponſable des actions de ſa femme, & des actions de ſes enfants. A la mort du pere le fils aîné doit répondre de la conduite de ſes

cadets : on les traîne tous également au ſupplice, ou on les enveloppe dans la même diſgrace, tandis que leurs ſœurs ſont réduites ſans miſéricorde en eſclavage.

Au commencement que j'étois à Pekin, dit le P. Amiot, cette rigueur me parut extrême : mais depuis que j'ai obſervé, ajoute-t-il, qu'il n'y a que la crainte & l'intérêt qui faſſent agir les Chinois, cette rigueur m'a paru raiſonnable & néceſſaire. (*)

Mais autre choſe eſt de parler ſuivant les principes d'un Gouvernement deſpotique, & autre choſe eſt de parler ſuivant les principes de l'équité & du Droit Naturel, dont le P. Amiot ne s'eſt point du tout ſoucié ; parce qu'il avoit vêcu dans une Société où l'obéiſſance n'étoit que trop dégénerée en une ſoumiſſion aveugle.

On ne peut en aucun cas, ni par aucun motif punir l'innocence. Et alléguer la néceſſité au défaut de la Juſtice, c'eſt renouveller une ancienne maxime de Tyrannie, qui a fait frémir les hommes dans tous les Etats de l'Europe.

Ce qui eſt néceſſaire au Deſpote, ne l'eſt pas au peuple.

La crainte ſervile qui dirige les actions des Chinois, eſt une conſéquence de leurs inſtitutions. Et en effet, qui ne craindroit point ? là où l'innocence elle-même n'eſt point en ſûreté.

L'Empereur *Ven-ti* voulut abroger la loi Chinoiſe, qui punit toute une famille à cauſe du délit particulier de l'un des membres. Là-deſſus on dit à ce Prince, ſi vous voulez regner ſur des hommes, abrogez la loi : mais ſi vous voulez regner ſur des

(*) *Art Militaire des Chinois. p. 27.*

eſclaves, conſervez la loi, & elle a été ſi bien conſervée qu'elle ſubſiſte encore dans l'inſtant que j'écris, ſans avoir rien perdu de ſa force.

Les Philoſophes de l'Antiquité ont prétendu que, ſuivant le droit rigide, le ſupplice ne peut même deshonorer les deſcendants du coupable juſtement puni. Et Platon n'admet qu'un ſeul cas où cela doit être : quand le biſayeul, l'ayeul & le pere d'un homme, dit-il, ont été ſucceſſivement convaincus d'un grand crime & mis à mort ; alors, ajoute-t-il, cet homme-là doit être infame & incapable d'exercer un emploi dans la République : car il s'agit d'une race perverſe, que trois ſupplices & quatre générations n'ont pu corriger.

Je parlerois plus ſérieuſement de ce cas imaginé par Platon, s'il n'étoit extraordinaire, & il n'y en a peut-être point d'exemple depuis l'origine des ſociétés politiques.

Si c'étoit, ſuivant les Philoſophes de l'Antiquité, une injuſtice très-grande de noter d'infamie ceux qui ne ſont point coupables ; on peut concevoir que c'eſt une barbarie & une atrocité de les punir de mort.

Quand toute une famille Chinoiſe a été extirpée ou éteinte par la main du bourreau, l'Empereur en confiſque les poſſeſſions, & c'eſt à ſon profit particulier qu'on vend les perſonnes du ſexe, qui étoient apparentées au coupable ou à celui qui a été déclaré tel. Or, on a vu que cela étoit à peu près de même chez les Scythes, dont parle Hérodote ; mais je n'ai pu découvrir ſi cet uſage avoit été également adopté par les Souverains indépendants de la Chine, qui ſuccéderent à tous ces petits Kans, qu'on ſait avoir

fait entre eux des guerres continuelles, pendant leſquelles on ne put penſer à perfectionner les loix; mais les Souverains indépendants reglerent beaucoup mieux leurs Etats reſpectifs, & Confucius, ſi tout ce qu'on dit de lui eſt vrai, n'eût probablement pas permis qu'une famille du Royaume de *Lou* eut été condamnée à mort pour la faute d'un ſeul homme.

Aucun peuple de l'Aſie n'a une Torture extraordinaire, qu'on puiſſe comparer à celle des Chinois, qui enlevent la peau avec la chair par aiguillettes ſur le corps de l'accuſé, juſqu'à ce qu'il avoue ce que ſouvent il n'a pas fait. Comme on ſe ſervoit jadis dans ce pays de différentes eſpeces de mutilations, quelques juges repréſenterent à l'Empereur *Ven-ti*, que ceux, auſquels on coupoit les jambes juſqu'à l'inflexion du genou, en guériſſoient rarement; & que quand même ils guériſſoient, leur état étoit plus cruel que la mort: là-deſſus ce Prince, dont je ferois ici l'éloge, s'il n'avoit eu la foibleſſe de prendre le breuvage de l'immortalité, abolit toutes les mutilations par un édit, qui fut en vigueur, comme la plupart des édits le ſont à la Chine, c'eſt-à-dire du vivant de ceux qui les ont publiés. Mais depuis on recommença à imprimer des marques noires ſur le viſage, & à couper le nez. Et il faut dire ici que c'eſt de ce ſupplice que provient cette admirable induſtrie des Chinois, qui ſavent faire des nez artificiels, & les appliquer avec tant de ſubtilité, qu'on y a été trompé. Quant aux ſtigmates ou aux marques noires, rien ne leur coûte moins que de les effacer au point qu'il n'en reſte pas de trace; quoiqu'on les imprime avec un fer ardent ou par la ponctuation de l'épiderme. Ce n'eſt point

que les brigands ſe mettent beaucoup en peine de leur honneur, lorſqu'ils font diſparoître ces caracteres; mais ſans cela il leur ſeroit plus difficile de faire de nouveaux vols. Ailleurs, dit le P. Trigault, on met des garniſons dans les villes pour les défendre contre l'ennemi : à la Chine les garniſons doivent défendre la place contre les voleurs. Et il y a, de l'aveu de tous les voyageurs, plus de ſûreté pendant la nuit que pendant le jour : les Tartares obſervent tant qu'ils peuvent une diſcipline ſévere, & un ſeul ſoldat Mandhuis conduit mille Chinois avec ſon fouet, comme un Janiſſaire gouverne mille Grecs avec ſon bâton.

M. Porter, qui a tant loué la police des Turcs, & peut être beaucoup trop, (*) auroit dû s'appercevoir que cet ordre apparent s'obſerve dans toutes les villes des Etats deſpotiques, & qu'il diminue toujours à meſure qu'on s'éloigne des villes, lorſqu'on n'eſt pas accompagné par quelque membre de la police, qui dans les Gouvernements arbitraires, ne peut être confiée qu'aux ſoldats : le Prince n'y a qu'une force.

M. Salmon aſſure que, ſuivant les Relations dont il s'eſt ſervi pour compoſer ſon Hiſtoire, il y a preſque toujours dans les ſeuls cachots de la ville de Canton quinze-mille priſonniers. (**) Mais il peut y avoir en cela de l'exagération, & il faut bien diſtinguer les criminels qui ſe trouvent dans les priſons de la Chine, d'avec ceux qu'on y renferme ſeulement pour quelques jours.

---

[*] *Obſervations ſur la Religion & les Loix des Turcs.*
[**] *Etat préſent de la Chine. Tom. I.*

Lorſque l'Empereur *Schi-chuandi* réunit toutes les Provinces ſous ſon autorité immédiate, il défendit non ſeulement aux Chinois le port des armes : mais il ne voulut pas même leur permettre d'avoir à la maiſon un arc ou une flêche : ce reglement encouragea beaucoup les brigands, qui étoient aſſurés de trouver partout les gens de la campagne ſans aucun moyen de défenſe ; de ſorte qu'il fallut faire de nouveaux réglements par rapport à tous les cas où il y a du ſang verſé : car le Légiſlateur ſuppoſe qu'on y a fait uſage de quelque arme offenſive. Quand les Chinois ſe battent, ils prennent de grandes précautions pour qu'il ne ſurvienne aucune déchirure à leurs vêtements, & pour que l'un ou l'autre ne ſoit enſanglanté. Le meurtre eſt puni de mort : mais le meurtrier languit toujours fort longtemps en priſon : car ſi l'on en excepte les circonſtances particulieres, où les *Tſong-tou* & les Vice-Rois procédent, comme on l'a dit, irréguliérement, toutes les ſentences de mort doivent être ſignées par l'Empereur ; & on s'eſt groſſiérement trompé, lorſqu'on a ſoutenu que cette coutume ne s'obſerve qu'à la Chine, puiſqu'elle eſt établie dans différents Etats deſpotiques de l'Aſie ; & principalement en Perſe, ainſi que M. Chardin l'atteſte. (*) Lorſqu'on y réfléchit, il eſt facile de concevoir que cette coutume tient à la conſtitution d'un Gouvernement abſolu, où les loix

---

(*) » Il n'y a en Perſe que le Roi ſeul, qui puiſſe donner » ſentence de mort, & lorſque le *Divan-béqui* trouve à » la Cour, ou que la Juſtice trouve dans les Provinces un » homme digne de mort, on préſente l'information au Roi, » qui décide de la vie de ce Criminel. C'eſt là une coutu- » me conſtante," *Deſcription du Gouvernement de Perſe. Chap. XVII.*

n'ont point de force ſans la volonté du Prince, qui ſuppoſe d'ailleurs qu'un homme lui appartient comme un eſclave appartient à ſon maître. Et il eſt contre l'eſſence de la ſervitude qu'un maître puiſſe être privé de la poſſeſſion de ſes eſclaves ſans en être inſtruit.

Les Rits & la Religion ont eu, comme on peut bien le penſer, une très-grande influence ſur le Droit Civil des Chinois. Les ſacrifices qu'on y fait aux Mânes des ancêtres, ſont cauſe qu'un pere ne peut inſtituer ſa fille unique, héritiere univerſelle. Une telle diſpoſition ſeroit par ſa nature nulle : car c'eſt un axiôme que la femme ne ſacrifie point : ainſi la fille ne pouvant offrir les viandes aux Mânes, il faut que le teſtateur confie ce ſoin à un autre. Lorſqu'il y a des enfants mâles, les filles ne peuvent abſolument rien hériter : car les freres partagent entre eux à portions égales ; & la loi ne les oblige à autre choſe ſinon à nourrir leurs ſœurs juſqu'à ce qu'elles ſe marient, & elles ſe marient toujours ſans dot. Ce ſont principalement les femmes qui ont été maltraitées dans ce pays, où le Légiſlateur a plus cherché à aſſurer leur eſclavage qu'à aſſurer leur vie.

Il y a parmi les Chinois différentes eſpeces de ſervitudes, ſans parler de celle qui réſulte de la polygamie & de la clôture.

Comme les Tartares étoiént eſclaves immédiats de leur Kan avant que d'avoir conquis la Chine, ils ſont reſtés ce qu'ils étoient ; après la conquête, & leur ſervitude n'eſt point fondée comme on pourroit le croire, ſur l'obligation que leur impoſent les terres qu'ils tiennent de la libéralité du Prince : car ils peuvent les vendre entre eux, & n'ont plus aucun droit aux fonds aliénés, hormis qu'ils n'ayent

été acquis par des Chinois, auxquels on les reprend quand on veut, lorſqu'on reſtitue le prix de l'achat; ſans quoi le peuple conquis eût inſenſiblement retiré tous les fonds d'entre les mains du peuple conquérant. Enfin la conduite que les Tartares ont tenue à la Chine, eſt quelque choſe de réellement ſurprenant : ils ont fait par une eſpece de prudence ce que les plus grands politiques auroient à peine oſé entreprendre par artifice. Quand Alexandre obligea les Macédoniens à prendre l'habillement des Perſans, il n'y entendoit rien : quand les Mongols conſerverent leur habillement & laiſſerent celui des Chinois tel qu'il étoit, ils y entendoient encore moins. On reconnoiſſait un Mongol parmi mille Chinois. Les Tartares Mandhuis ſont les ſeuls qui ayent fait ce qu'il falloit faire.

Il y a dans ce pays des eſclaves nés & il y en a d'autres, qui, quoique libres par la naiſſance, ont été vendus de gré ou de force, & dont la poſtérité reſte dans la condition ſervile. On s'y joue tellement de la liberté, qu'un homme peut s'y vendre encore. Les Chinois ne connoiſſent pas comme les Grecs & les Egyptiens cette eſpece d'eſclavage, que je nommerois volontiers *Hiloti∫me*, & où toute une nation en corps ſert une autre nation. Cependant le cas eût pu exiſter à la Chine par rapport aux Mongols, ſi au lieu de les chaſſer on eût eu la force de les réduire en ſervitude; mais il eſt arrivé par des cauſes difficiles à concevoir, que les Mongols ſont redevenus puiſſants à la Chine, quoiqu'ils n'y dominent point : & leur nombre s'accroît de jour en jour de même que celui des Mahométans, qui ont parmi eux des eſclaves d'une eſpece particuliere,

laquelle choque moins le Droit naturel que toutes les autres : ils élevent pluſieurs enfants que les Chinois jettent à la voirie, & ces enfants ſervent enſuite les Mahométans, dont le joug eſt fort doux.

La propriété des Chinois ſeroit à l'abri de beaucoup d'inconvients, ſi elle étoit à l'abri des confiſcations, leſquelles tombent néanmoins rarement ſur les gens de la campagne, qui ont autant de vertus que la populace des villes en a peu : on ne peut leur reprocher ni la mauvaiſe foi, ni la fourberie, ni le meurtre des enfants, ni la débauche la plus groſſiere : car rien n'égale leur retenue, leur ſobriété, & leur ardeur pour le travail. Mais s'ils ſont moins expoſés aux confiſcations, ils le ſont en revanche davantage aux corvées, qu'on exige avec beaucoup de rigueur comme dans les autres parties de l'Aſie.

J'ai lu un Edit de l'Empereur *Suen-ti*, par lequel il diſpenſe des corvées ceux d'entre les payſans qui viennent de perdre leur pere ou leur mere : car il faut laiſſer à ces malheureux, dit-il, quelque temps pour qu'ils regagnent ce que leur a coûté l'enterrement. Et voilà un bien petit remede pour un ſi grand mal. La plupart des cultivateurs Chinois n'ont, comme on ſait, ni chevaux, ni bœufs; & ils travaillent à force de bras les terres qu'ils ont louées des grands propriétaires. (*) Or les corvées ſont pour de telles gens accablantes par deux raiſons : on y perd d'abord, comme le dit l'Empereur *Suen-ti*, un temps précieux : enſuite on excéde les travailleurs, qui ne peuvent ſe faire aider par des bêtes. J'obſervai, dit Nieuhof, dans le trajet de Canton à

(*) *Eckerberg Bericht von der Chineſiſchen Landwirthſchaft.*

Pékin, qu'on forçoit ſouvent à coups de bâtons les payſans Chinois de tirer la barque, qui portoit l'Ambaſſadeur Hollandois; quoique ce Seigneur ſuppliât ſans ceſſe les conducteurs d'en agir avec plus de modération envers les laboureurs, qui forment, ſans contredit, le corps le plus reſpectable de l'Empire; & il eſt triſte qu'on ne puiſſe mettre leurs habitations, lorſquelles ſont fort éloignées des groſſes villes, plus en ſûreté contre les voleurs & les vagabonds.

A meſure qu'on avance dans le centre des Provinces, les terres deviennent toujours plus incultes & les villages plus rares; de ſorte qu'il n'y a pas la moitié du terrain miſe en valeur à beaucoup près, lorſqu'on y comprend les prodigieux cantons qu'occupent les Sauvages tels que les *Mia-oſſé*. Cependant pour qu'un pays puiſſe ſe glorifier d'avoir une culture floriſſante, il faut que les terres, qui rapportent, ſoient aux terres qui ne rapportent rien, comme 50 ſont à 3. Et ſi l'on en croit les Anglois, ils ſont parvenus à établir cette proportion chez eux.

Il ne faut point juger de toutes les Provinces de la Chine par celle de Che-Kiang & de Nan-Kin, qu'on regarde ordinairement comme un terrein abandonné par la Mer ou une alluvion du Fleuve Jaune, qui avoit jadis, à ce qu'on prétend, ſa principale embouchure dans le Golfe de *Pet-cheli* à cinq degrés plus au Nord qu'il ne ſe décharge de nos jours. Le P. Gaubil a parlé aſſez au long de ce changement dans ſon Hiſtoire des Mongols, ſans vouloir convenir que l'Empereur *Yu* n'a pu conduire le Fleuve Jaune comme on conduit un ruiſſeau, & cela plus de 2200 ans avant notre Ere; de ſorte que je regarde comme une fable groſſiere

tout ce qu'on en dit dans le *Chou-King*. Quand on jette un coup d'œil ſur la Carte, alors il ſemble effectivement que l'extrême irrégularité dans le cours de ce fleuve, provient des digues qu'on lui a oppoſées, & qu'il aura rompues pendant une inondation. Si les Chinois ne prennent des meſures plus efficaces que celles, dont ils ſe ſont ſervis juſqu'à préſent, le Fleuve Jaune leur occaſionnera encore bien des embarras : les courbes, qu'il décrit, ſont trop conſidérables, & s'il eſt vrai qu'il ſe ſoit déchargé originairement dans le Golfe de *Pet-cheli*, il fera de continuels efforts pour y revenir.

Comme les Chinois ont un penchant ou plutôt une paſſion ardente pour le commerce, l'Empereur *Ven-ti* voulut attacher quelque conſidération à la qualité des cultivateurs pour les retenir dans les campagnes & les préſerver de cet eſprit de trafic & de fourberie, qui, comme un mal contagieux, infecta de plus en plus la nation depuis que le Gouvernement devint vraiment deſpotique ſous *Schi-chuandi*. Mais cette conſidération, que l'Empereur *Ven-ti* imagina alors en labourant lui-même la terre, comme l'avoient fait avant lui d'autres Monarques aux Indes, ne pouvoit en aucun cas contrebalancer un fléau tel que celui des impoſitions arbitraires & des corvées. Qu'on ôte à l'Agriculture les entraves, que la Tyrannie lui a données; & alors elle n'exigera point des récompenſes, ni des honneurs : elle ira par ſa propre force & ſe récompenſera elle-même.

Au reſte, ce qui a le plus retenu les payſans de la Chine dans leurs campagnes, c'eſt qu'ils ſavent bien que les vexations qu'ils eſſuyent, n'égalent

ſouvent point celles qu'on réſerve aux marchands : mais ceux-ci vont toujours contre le torrent, & les obſtacles les encouragent. Il en eſt d'eux comme des Juifs, qui vivent dans les Etats de l'Aſie : les avanies continuelles ſont un aiguillon de plus qui les pouſſe dans le négoce : il ſemble à chaque inſtant qu'ils devroient y renoncer, & ils n'y renoncent jamais, parce qu'ils achetent à la Cour des protections : & les grandes injuſtices qu'ils éprouvent, ſont réparées par les occaſions qu'on leur fournit de faire des gains illicites. Pour expliquer tout ceci, il faut que je cite un paſſage du Journal de M. de Lange, Agent de la Cour de Petersbourg à Pekin.

Les Seigneurs de la Chine, dit-il, *chicanent trop les marchands, & leur prennent leurs marchandiſes ſous toutes ſortes de prétextes, ſans qu'ils en puiſſent jamais eſpérer le payement. C'eſt pourquoi tous les marchands & autres gens de quelque profeſſion lucrative à Pekin, ſont accoutumés de ſe choiſir des Protecteurs parmi les Princes du ſang & les autres Grands Seigneurs ou Miniſtres de la Cour, & par cet expédient, moyennant une bonne ſomme d'argent qu'il leur en coûte annuellement à proportion de ce qu'ils peuvent gagner, ils trouvent moyen de ſe mettre à l'abri des extorſions des Mandarins & quelquefois même des ſimples ſoldats : car à moins de quelque protection puiſſante un marchand eſt un homme perdu à la Chine & ſur-tout à Pekin où chacun croit avoir un droit inconteſtable de former des prétentions ſur un homme qui vit de trafic. Si quelqu'un étoit aſſez mal aviſé pour vouloir tenter d'en obtenir une juſte réparation par la voie de la Juſtice, il tomberoit de mal en pis*

Car les Mandarins, après en avoir tiré tout ce qu'ils auroient pu, ne manqueroient point à la vérité d'ordonner que les effets, qu'on auroit pris injuſtement, ſeroient rapportés au College; mais il faudroit qu'il fût bien habile pour les faire enſuite revenir de là. (*)

Par la combinaiſon de toutes ces cauſes & de beaucoup d'autres il eſt arrivé que les négociants riches ou médiocrement à leur aiſe ſont en fort petit nombre, eu égard à cette foule de boutiquiers du dernier ordre & de colporteurs, qui s'entaſſent dans les principales villes de l'Empire, ou qui courent les foires. Quant au commerce extérieur, on ne croit pas qu'il monte annuellement à cinq millions d'onces d'argent, & dans le cours actuel de Pekin, l'once de ce métal s'évalue à 7 livres 10 ſols de France.

Pluſieurs Ecrivains ont parlé des revenus de l'Empereur de la Chine; mais d'une maniere ſi vague qu'on ne doit y faire aucun fonds. M. Salmon ne croit point que tous les revenus de ce Prince ſoient de vingt-deux millions de livres Sterling; mais on peut douter qu'il entre dans le Tréſor Impérial quinze millions de livres Sterling en argent réel: car il ne s'agit point ici des denrées qu'on fournit en nature, & qui ſe laiſſent encore évaluer juſqu'à un certain point; mais perſonne n'eſt en état d'évaluer les confiſcations, qui forment un objet de la derniere importance pour les Princes avares.

Il faut obſerver que dans tous les Etats deſpoti-

(*) *Pag.* 216 & 217.

queſles revenus des Souverains ſont beaucoup moindres qu'on ſeroit porté à le croire, lorſqu'on conſidere l'immenſe étendue des contrées. Le Sultan ne tiroit pas à beaucoup près vingt millions d'écus d'Allemagne de tous les pays de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique, qui lui obéiſſoient avant la derniere guerre. Et les revenus du Grand-Mogol, ſi prodigieuſement exagerés dans quelques Relations, n'ont pu monter au delà de 185 millions de roupies *Sicca*, & la *Sicca* roupie ne vaut point encore préciſément trois livres de France.

Sous le Gouvernement Chinois, les Eunuques avoient introduit tant de déſordre dans les finances de l'Empire, qu'on n'a pu juſqu'à préſent débrouiller cet affreux cahos. Les Tartares trouverent la plupart des Provinces oberées & redevables au Tréſor de ſommes ſi fortes qu'elles ne ſont point encore payées, & les Tartares ne penſent plus à les exiger. Les Eunuques ne rêvoient qu'aux impôts : enſuite ils manquoient de moyens pour les lever : quand le peuple ſe plaignoit de la ferme du ſel, on aboliſſoit l'impôt ſur le ſel, & on en mettoit un ſur le fer. Voici le tableau de toutes ces dépredations inconcevables, tel qu'on le trouve dans un Auteur Chinois nommé *Che-Kiai*, dont nous emprunterons les termes pour en conſerver l'énergie.

„ Sous la Dynaſtie préſente, dit-il, ce ne ſont „ qu'impôts, douanes & défenſes. Cela eſt exceſſif. „ Il y en a ſur les montagnes & dans les vallées : „ ſur les rivieres & ſur les mers : ſur le ſel & ſur le „ fer : ſur le vin & ſur le thé : ſur les toiles & ſur „ les ſoieries : ſur les paſſages & ſur les marchés : „ ſur les ruiſſeaux & ſur les ponts. Sur tout cela

„ & ſur bien d'autres choſes je vois par tout *dé-*
„ *fenſes faites.* (*)

L'Empereur ne recevoit pas la millieme partie de ces impôts, que les Eunuques donnoient à ferme ; enſuite ils partageoient avec les fermiers, & pour pallier le défaut de la recette ils déclaroient les Provinces redevables de groſſes ſommes, qu'on avoit exigées au-delà du Tribut ordinaire. Ce manege parut horrible aux Tartares, qui n'avoient point encore perdu, comme le dit le P. Amiot, leur bonne foi naturelle ; & ils mirent en régie les ſalines & les douanes, hormis celle de Canton, qui eſt auſſi décriée en Aſie que le ſont les douanes Portugaiſes & Eſpagnoles en Europe.

Il s'étoit gliſſé, outre tout cela, un abus dans la perception des taxes affectées ſur les terres, & cet abus étoit ſi ſenſible que l'Empereur *Cang-hi* ne manqua point d'y remedier.

Dans les Républiques & les Gouvernements modérés, ceux qui louent des fonds pour les faire valoir, peuvent ſans inconvénients être chargés de payer la taille ; mais dans les Etats deſpotiques le proprietaire doit abſolument payer lui-même, ſans quoi les cultivateurs ſont vexés de deux manieres, & par le propriétaire & par le Souverain. Or cela étoit établi ainſi à la Chine lors de l'arrivée des Tartares, qui ordonnerent que dorenavant les fermiers ne payeroient plus les tailles, qu'on exigea du poſſeſſeur.

Comme la plupart des revenus des Empereurs de

(*) Voyez *Recueil impérial contenant les Edits montrances &c. traduit du Chinois par le P. Hervieu.*

la Chine conſiſtent en livraiſons de riz, de blé, de ſoie crue ou œuvrée, de foin, de paille, de tabac, de thé, d'eau de vie, il faut bien qu'ils payent à leur tour leurs Officiers en denrées, qu'ils ne peuvent revendre qu'en perdant ; & c'eſt de là que proviennent ces continuelles malverſations dont on les accuſe. L'argent eſt toujours fort rare par-tout où les Souverains ne reçoivent pas leurs revenus en argent ; tellement que la diſette y irrite l'avarice : tandis que d'un autre côté l'eſclavage fomente le luxe : les hommes veulent y paroître grands à meſure qu'on les a rendus petits, & ils ſont preſque anéantis ſous le pouvoir arbitraire ; de ſorte qu'il leur faut des habits brodés.

La Capitation eſt un impôt ſi naturel dans les pays de la ſervitude, que les Chinois, qui ont murmuré ſur tous les autres, ont ſupporté celui-là aſſez patiemment ; mais les extraits de leurs regiſtres de la Capitation, tels qu'ils ont paru en Europe, ſont faux & controuvés, ce que nous avons prouvé juſqu'à l'évidence dans le ſecond article de cet Ouvrage, & on ne répetera pas ici tout ce qui a été dit touchant l'état de la population de ce pays ; puiſqu'il eſt certain qu'on ne peut ſans exageration la porter à quatre-vingt-millions d'ames. Les Tartares ne trouverent dans tout l'Empire que onze-millions-cinquante-deux-mille-huit-cents-ſoixante-douze familles. Ainſi, pour trouver à peu près le total des habitants, il ſuffit de quintupler le total des familles, qui ne donne point à beaucoup près cinquante-ſix millions d'ames. Eu égard à la prodigieuſe étendue de la Chine, cette population eſt ſans comparaiſon plus foible que celle de l'Allemagne, & elle

le ſeroit encore bien davantage ſans le climat favorable des Provinces du Sud, qui de l'aveu des Miſſionnaires renferment bien plus de monde que les Provinces du Nord.

Comme les inſtitutions politiques de cet Empire n'ont point la moindre analogie avec le Gouvernement de l'ancienne Egypte, on n'y a jamais vu ni familles ſacerdotales ni familles militaires. Les ſoldats Chinois, au contraire des *Calaſires* & des *Hermotybes*, font le commerce, exercent des métiers, ou cultivent des terres, ainſi que cela s'eſt pratiqué de tout temps, c'eſt-à-dire bien des ſiecles avant que les Tartares euſſent aſſigné des fonds aux huit bannieres des Mandhuis. Si l'on en croit le P. Amiot, la ſolde de chaque fantaſſin coûte maintenant à l'Empereur *Kien-long* trente livres de France par mois, dont il paye une moitié en argent, & l'autre moitié en riz : la ſolde du cavalier eſt de quarante-cinq livres par mois, dont il en reçoit vingt-deux & demi en argent (*).

Généralement parlant, l'entretien des Troupes coûte toujours plus dans les Etats deſpotiques que dans les Etats modérés : cependant on peut douter que l'on paye ſur ce pied-là toute la Milice Chinoiſe, que nous pouvons diviſer en cinq claſſes différentes : la premiere comprend la Cavalerie, qui ne ſe ſert d'aucune arme à feu : car les Tartares, qui entendent peut-être mieux cette partie de la Tactique que toutes les autres, ont jugé que les arcs ſont beaucoup meilleurs que les mouſquetons, que leurs eſcadrons ne peuvent employer dans les attaques ;

(*) *Art Militaire des Chinois. Pag.* 30.

tandis qu'ils tirent au galop avec l'arc, comme les Parthes & toutes les peuplades Scythiques : la ſeconde diviſion comprend les Canonniers & les Arquebuſiers : la troiſieme eſt formée par les Piquiers : la quatrieme par les Fantaſſins qui ſe ſervent de l'arc : enfin viennent ceux qui ne ſont armés que du bouclier & du ſabre.

Les exercices de toutes ces Troupes ſi différentes par l'armure, reſſemblent à un jeu théatral ou à un ballet figuré dans les eſtampes enluminées qu'on trouve à la ſuite de l'*Art Militaire des Chinois*. Le plus plaiſant de ces jeux eſt, ſans contredit, celui que font les Fantaſſins armés de ſabres & de boucliers, ſous leſquels ils ſe cachent de façon que les boucliers imitent par leur poſition la forme d'une fleur appellée en Chinois *Mei-Hoa* ; & pour exécuter cette manœuvre, il faut que cinq hommes ſe couchent les uns ſur les autres à terre. Enſuite ces bouffons contrefont les *Lù* ou les *Loung*, c'eſt-à-dire les Dragons Scythiques, dont toutes les enſeignes ſont chargées : après qu'ils ont été Dragons, ils deviennent Tigres, & ſortent cinq à cinq de deſſous leurs boucliers, comme des Tigres ſortent d'une forêt pour ſaiſir leur proie. Mais ce qui ſurpaſſe tout, c'eſt une manœuvre beaucoup plus forte que celles dont j'ai parlé, & où il s'agit d'imiter la *projection de la Lune qui ſert de bouclier aux montagnes*, ou comme on parle en Chinois, *Yen yue pai-chan tchen.* (*) Dans une évolution générale,

(*) *Lib. cit, p.* 348.
Je croi que les Dragons des enſeignes Scythiques ont donné occaſion d'appeller Dragons ceux qui ſervent à pied & à cheval, & on dit qu'Alexandre emprunta ce nom des Perſans.

où les cinq corps de la Milice ſont employés, on contrefait les quatre coins de la Terre, qu'on ſuppoſe carrée, & la rondeur du Ciel en mêlant tellement la Cavalerie avec les gens à pied qu'on n'y conçoit abſolument rien, & je croi que le P. Amiot n'y a rien compris lui-même : car il y a bien de l'apparence que les eſtampes, qu'il a envoyées de Pékin à Paris, & qui ne méritoient point d'être gravées, ne repréſentent pour la plupart que des manœuvres idéales ou des divertiſſements Militaires.

On n'a pu ſavoir quel eſt le nombre des Troupes que les Tartares entretiennent depuis l'époque de leurs conquêtes : mais ce nombre ne ſeroit point fort conſidérable, ſi on en croyoit l'Empereur *Kien-long*, qui a prétendu qu'un ſeul Tartare Mandhuis peut commodément défaire dix hommes, bien entendu que ce ſoient dix Chinois, & ſur-tout lorſqu'ils ſe cachent ſous leurs boucliers pour imiter la fleur de *Mei Hoa* ou la *projection de la Lune*.

L'Empereur *Kien-long* ne peut ignorer que la facilité avec laquelle ſes ancêtres s'emparerent de la Chine, provenoit du déſordre preſqu'incroyable où les Eunuques du Palais avoient plongé cette contrée ; & enſuite du triſte état où les Chinois avoient laiſſé réduire leur Milice nationale : le P. Trigault, qui la vit avant l'entrée des Tartares à Pékin, dit que cette Milice comprenoit le plus vil ramas d'hommes, dont on eût ouï parler de long-temps en Aſie : les uns étoient eſclaves de l'Empereur : les autres étoient eſclaves des particuliers, & ils s'acquittoient tous des fonctions les plus infames : eux ou leurs peres avoient été vendus & réduits en ſervitude à cauſe de quelque crime : on les

appelloit des ſoldats; mais c'étoient des brigands. (*)

Tous les Magiſtrats de la Chine ſont diviſés en neuf ordres, ſubordonnés les uns aux autres; mais on ne peut alleguer aucun motif raiſonnable de cette inſtitution, qui n'eſt fondée que ſur l'entêtement ſuperſtitieux des Chinois en faveur du nombre neuf.

On a quelquefois parlé en Europe avec admiration de tous ces prodigieux examens, qu'on fait eſſuyer aux Candidats avant que de les admettre à la charge de Mandarin; mais il ſuffit de réfléchir à la nature des caracteres Chinois pour concevoir quelle a été l'origine de cet uſage. En Europe on peut en moins d'une demi-heure ſe convaincre ſi un homme ſait lire & écrire. Mais à la Chine au contraire cela exige de longues perquiſitions: car un Lettré, qui devroit connoître dix-mille caracteres, n'en connoîtra ſouvent que trois-mille. Il faut donc le ſoumettre à bien des épreuves pour ſavoir juſqu'à quel point il ſait lire, juſqu'à quel point il ſait écrire, & juſqu'à quel point il peut compoſer en écrivant: ce qui eſt très-difficile, lorſqu'on veut compoſer avec clarté, ce que peu de Lettrés, ſavent de l'aveu des Miſſionnaires. Les moindres Négociants de Canton ont ordinairement une petite proviſion de caracteres qu'ils connoiſſent par cœur, & qui leur ſuffiſent pour les affaires mercantilles, mais au-delà ces Négociants ne ſavent ni lire, ni écrire. On a

---

(*) *Nulla gens æque vilis atque iners eſt quam militaris apud Sinas..... Maxima pars regia ſunt municipia vel propriis vel majorum ſuorum ſceleribus perpetuam ſervientes ſervitutem. Iidem quo tempore à bellicis exercitationibus vacant, infima quæque officia, bajulorum, mulionum, & inhoneſtiora etiam ſervitia exercent.* EXP. apud Sinas. pag 100.

donc dû néceſſairement inſtituer à la Chine les examens dont on a tant parlé en Europe, & qu'on fait eſſuyer dans tous les autres Etats deſpotiques de l'Aſie comme en Turquie, où les Cadis & les Imans ne ſont point admis, comme on ſe l'imagine, ſans avoir paſſé par quelques épreuves; mais l'argent peut rendre les Turcs & les Chinois infiniment plus ſavants qu'ils ne le ſont & qu'ils ne le deviendront jamais. On publie juſque ſur les Théatres de la Chine dit M. Torren, que les charges y ſont venales, & même les places des Mandarins. (*) D'un autre côté le défaut d'écoles publiques eſt un grand obſtacle à l'élévation de ceux qui ſont nés ſans une fortune honnête, & dont les parents n'ont pas le moyen d'entretenir un précepteur à la maiſon.

Cette eſpece d'hommes, qui auroient beſoin d'être examinés fort ſeverement à la Chine, ne le ſont jamais. Je parle des Medecins, dont la profeſſion eſt abandonnée à tous ceux qui veulent l'embraſſer, ſans qu'on ſe mette en peine de ſavoir s'ils ont étudié leur Art dont on s'étoit formé une haute idée, dit Morhoff, ſur les premieres Relations que les Miſſionnaires repandirent en Europe; mais depuis que l'Ouvrage de Cleyer a paru, ajoute-t-il, l'enthouſiaſme s'eſt diſſipé & les enthouſiaſtes ont été couverts de ridicule. (**) Il n'y a pas un ſeul de ces Medecins de la Chine qui connoiſſe les parties inter-

---

(*) *Reiſe nach China ſiebenter Brief.*

(**) *Cleyerus nuper nobis revelavit medica Chinenſium myſteria, quæ ubi in lucem protracta ſunt, riſum potius, quam applauſum merentur; ac merito pudorem illis incutiunt, qui Europeæ Medicinæ objicere non ſunt veriti perfectionem Medicinæ Chinenſis.* Morh. Polihiſt. Lib. I. Cap. 2. Tom. II.

nes du corps humain, & qui ait la moindre notion de l'Anatomie. L'Ouvrage de Dionis n'a été traduit qu'en langue Tartare; car tous les Miſſionnaires enſemble ne purent le traduire en Chinois, & ce livre très-mediocre, très-peu eſtimé en Europe, ne ſuffit point pour former un Anatomiſte. Enfin les Chinois ont negligé les Sciences réelles au-delà de ce qu'on peut le croire, & leur police par rapport aux Medecins eſt diametralement oppoſée à celle des Egyptiens, qui ont été accuſés d'un excès contraire: car, ſuivant quelques Grecs, ils puniſſoient de mort ceux qui s'écartoient, dans le traitement des maladies, de la regle preſcrite par les livres Hermétiques. J'ai dit que, dans les épidemies qui proviennent d'une cauſe qui eſt toujours la même, & qui produiſent des ſymptômes toujours ſemblables, les Egyptiens ont eu raiſon de preſcrire des regles aux Medecins. Il n'y a point de malade qui ne préferât d'être traité arbitrairement par un Docteur habile, plutôt que d'être traité ſuivant le formulaire Egyptien: mais quand un Medecin eſt ignorant, alors il n'y a point de malade qui ne préférât le formulaire Egyptien, dont nous parlons d'ailleurs en aveugles: car il faudroit l'avoir vu pour en juger: on croit ſeulement ſavoir par un paſſage d'Iſocrate & de quelques autres Auteurs de l'Antiquité, que les Médecins de l'Egypte n'oſoient employer des remedes plus violents, que ceux qu'ils trouvoient indiqués dans leur Pharmacopée. Quant à la peine de mort, dont parlent les Grecs, elle peut réellement avoir concerné les Oculiſtes & les Dentiſtes ou les Chirurgiens, qui donnoient, à l'inſu du Médecin, des drogues, & outrepaſſoient mal à propos

les bornes de leur Art : car les Egyptiens avoient des loix ſéveres contre le meurtre; & qu'un malheureux ſoit aſſaſſiné ſur ſon lit, ou ſur un grand chemin, cela revenoit, ſelon eux, à peu près au même.

Parmi ces hommes, que les Relations appellent les Lettrés de la Chine, il n'y a point de Juriſconſultes, qui ſe chargent de la conduite d'un procès: car les Parties doivent paroître elles-mêmes devant le Juge comme en Turquie & dans tout l'Orient.

On s'eſt fauſſement imaginé en Europe que les Chinois entendoient bien la pratique du Droit Civil. Non ſeulement ils ne l'entendent point du tout, mais ils n'en ont aucune notion, comme on peut le démontrer évidemment par le témoignage même des Miſſionnaires, qui ont le plus exalté ces Aſiatiques.

D'abord il n'y a pas d'appel d'une ſentence quelconque; ce qui choque, comme on le voit, la plus ſaine pratique du Droit Civil; mais cela eſt en revanche conforme aux inſtitutions d'un Etat deſpotique.

„ Si le pouvoir du Magiſtrat Chinois, dit le P. „ du Halde, eſt reſtraint par les Loix dans les affai- „ res criminelles, il eſt comme abſolu dans les ma- „ tieres civiles, puiſque toutes les conteſtations, qui „ regardent purement les biens des particuliers, ſont „ jugées par les Grands Officiers des Provinces, „ ſans appel aux Cours ſouveraines de Pekin, auſ- „ quelles cependant les particuliers, dans les gran- „ des affaires, peuvent porter leurs plaintes. (*)

Autre choſe eſt de ſe plaindre : autre choſe eſt d'appeller. On peut ſe plaindre par-tout, & même à Tunis & à Maroc; mais on n'y ſauroit faire d'appel non plus qu'à la Chine dans les matieres civi-

(*) *Deſc. de la Chine. Tom. I. pag.* 7.

les, où il ſe commet ſans comparaiſon plus d'injuſtices que dans les matieres criminelles : le Juge eſt rarement corrompu, lorſqu'il s'agit d'un forfait éclatant qui tend à troubler la tranquillité publique ; mais il peut être corrompu de mille manieres dans les actions d'intérêt. L'uſage d'interdire la voie d'appel aux plaideurs, eſt d'autant plus mauvais à la Chine, que la procédure y peche contre toutes les regles de la Juriſprudence. Et pour le prouver il ſuffit de rapporter encore un paſſage extrait de l'Ouvrage du P. du Halde.

„ Quoique le Gouverneur de la Province, dit-il, „ ait ſous lui quatre Grands Officiers, & que les „ Mandarins des Juſtices ſubalternes ayent toujours „ un & quelquefois deux Aſſeſſeurs, les affaires tou- „ tefois ne ſont point ordinairement jugées à la plu- „ ralité des voix. Chaque Magiſtrat, grand ou pe- „ tit, a ſon Tribunal ou ſon Yamen, & dès qu'il s'eſt „ fait introduire par les Parties, après quelques pro- „ cédures en petit nombre, dreſſées par les Gref- „ fiers, les Huiſſiers & autres gens de Pratique, il „ prononce tel arrêt qu'il lui plaît. Quelquefois „ après avoir jugé les deux Parties, il fait encore „ donner la baſtonnade à celui qui a perdu ſon „ procès. (*)

Or voilà préciſément la méthode des Turcs, ſans qu'on puiſſe y découvrir la moindre différence. Un ſeul homme y juge & y décide en une heure plus de Cauſes, que le Tribunal des Trente n'eut pas pu en décider à Thebes en un mois. Quant à la déteſtable

(*) *Loco citat.*

ble coutume de ne point recueillir les ſuffrages, & de battre enſuite les plaideurs, elle n'a pu être imaginée que dans des Etats deſpotiques, & elle ne peut ſubſiſter que dans les Etats deſpotiques. On gouverne les eſclaves par le bâton & les hommes par la loi.

L'orgueil des Chinois provient de leur ignorance & de leur ſervitude : car on a trouvé en Aſie des peuples auſſi orgueilleux qu'eux ; quoiqu'ils ne fuſſent pas plus libres qu'eux.

Leur attachement pour leurs Rits provient de l'éducation qu'ils reçoivent.

Leur attachement pour le pays où ils ſont nés, réſulte du culte des Ancêtres, dont ils viſitent ſouvent les tombeaux : ils ne croyent donc pas qu'il faille beaucoup s'éloigner des tombeaux de ſes Ancêtres. L'amour de la Patrie ne peut exiſter dans un Empire ſi étendu : on n'aime pas ce qu'on ne connoît point. Lorſque de certains peuples de l'Antiquité n'eurent pour tout domaine qu'une ville, & quelques campagnes autour des remparts, l'amour de la patrie fut parmi eux extrême : ils aimoient ce qu'ils connoiſſoient & ce qu'ils poſſédoient. Un Chinois, né à Pekin, ne comprend point la langue que parle un Chinois né à Canton ; & comment des hommes, qui ne ſauroient ſe comprendre entre eux, pourroient-ils ſe croire compatriotes ? Cette diverſité de dialectes peut être utile au Deſpote ſeul : car elle empêche quelquefois les Provinces de conſpirer entr'elles ſubitement. Il n'y a d'ailleurs à la Chine non plus que dans les autres Etats abſolus de l'Aſie, aucune eſpece de Poſte à l'uſage des particuliers : cette continuelle correſpondance allarmeroit trop le Gouvernement : & il paroît par les Relations, que

l'Empereur doit ſouvent faire eſcorter ſes propres couriers par des ſoldats.

Après cela on ne voit rien de plus merveilleux dans la légiſlation de la Chine, que dans celle des autres Empires de l'Orient : ils ſubſiſtent, parce qu'il feroit bien ſurprenant, qu'il manquât un Uſurpateur, lorſqu'il y manque un Souverain. Depuis Cyrus juſqu'à *Kerim-Kan* la Perſe a été un Empire, & le ſera encore long-temps, hormis qu'il ne ſurvienne quelque révolution phyſique à laquelle on ne doit point s'attendre.

Une Dynaſtie Chinoiſe eſt-elle précipitée du Trône, auſſi-tôt il ſe préſente un homme pour y monter : on ne donne pas au peuple le temps de ſe reconnoître : les Provinces ne ſont point encore informées, & cet homme eſt déja ſur le Trône : ſouvent on ne ſait point d'où il eſt venu : ſouvent on ne ſait pas qui il eſt : on n'apprend tout cela que quand ſa puiſſance s'eſt affermie. Un cordonnier s'eſt fait Empereur à la Chine : un cuiſinier de Moines s'y eſt fait Empereur, & nulle part, ſi nous en exceptons la Dynaſtie des Mongols aux Indes, il n'y a eu tant de Souverains détrônés, égorgés & empoiſonnés, qu'à la Chine, ſans parler de celui qui ſe pendit à l'arrivée des Tartares.

Si l'on avoit pu dans ce pays regler l'ordre de la ſucceſſion parmi les deſcendants de l'Empereur, on y auroit prévenu des malheurs épouvantables; mais cela eſt moralement impoſſible. Le Souverain ne veut y ſouffrir aucun frein, & pour regler l'ordre de la ſucceſſion il faudroit lui en donner un. Les Mandhuis n'ont point à cet égard de meilleures inſtitutions politiques que les Chinois mêmes. L'Empereur

Cang-hi ſe joua du ſort de ſes enfants : quand on les avoit empoiſonnés, la Gazette Chinoiſe annonçoit qu'ils étoient morts d'aploplexie ; & par des intrigues du Serrail, qui ne ſont pas bien dévoilées, *Yong-Tcheng* parvint au Trône ; quoique tous les Aſtrologues de l'Empire euſſent parié le contraire. On ne peut jamais écrire l'Hiſtoire des Empires deſpotiques d'une maniere ſatisfaiſante & inſtructive : car c'eſt dans un lieu auſſi impénétrable que le Serrail, que les grandes affaires ſe décident par des cauſes, qu'on auroit honte de conter, quand même on en ſeroit bien informé. Les Chinois ſont aſſez fous pour croire, qu'il y avoit jadis dans le Serrail de leurs Empereurs une femme, qu'on chargeoit d'écrire l'Hiſtoire de ce qui s'y paſſoit pour en faire part aux Annaliſtes de l'Empire : mais jamais perſonne n'a eu une ſeule feuille de ces Mémoires, auſquels on ne prêteroit d'ailleurs aucune foi, & ils n'en mériteroient aucune, non plus que la Gazette de la Cour, qui a ſouvent annoncé des victoires, à l'occaſion deſquelles les Empereurs, dit le Pere Amiot, ont bien voulu recevoir les compliments des grands Colleges ; tandis que ces Princes ſavoient à n'en pas douter que leur armée avoit été défaite ; ce que le peuple & les grands Colleges ignoroient : car il eſt défendu ſous peine de mort à tous les Soldats & à tous les Officiers d'écrire. Le Général y ment & l'armée s'y taît.

J'avois entrepris cet Ouvrage pour faire voir, que jamais deux peuples n'ont eu moins de conformité entre eux que les Egyptiens & les Chinois, & je croi l'avoir démontré juſqu'à l'évidence ; de ſorte que je termine ici mes Recherches.

Fin du Tome ſecond.

10432033

10432033

10432033